The D. H. Hill Library
North Carolina State University

Special
Collections
SF523
D4
v.1

THIS BOOK MUST NOT BE TAKEN
FROM THE LIBRARY BUILDING.

20M/2-83

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
NCSU Libraries

http://www.archive.org/details/traitcompletsu01dell

TRAITÉ COMPLET

SUR

LES ABEILLES,

AVEC

Une Méthode nouvelle de les gouverner, telle qu'elle se pratique à Syra, île de l'Archipel;

Précédé d'un Précis historique et économique de cette île.

DÉDIÉ A MADAME.

Par M. l'abbé DELLA ROCCA, Vicaire-Général de Syra.

Admiranda tibi levium spectacula rerum:
Magnanimosque duces, totiusque ex ordine gentis,
Mores et studia, et populos, et prælia dicam.
In tenui labor, at tenuis non gloria..... VIRG. Georg. 4.

TOME PREMIER.

DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR.

A PARIS,

Chez BLEUET père, Libraire, pont Saint-Michel.

1790.

DISCARDED

A MADAME.

J'ai dû à l'intérêt que MADAME daigne prendre à tous les détails de l'économie rurale, principalement à l'entretien des abeilles, l'ordre qui m'a été donné de construire un rucher, à la manière des Orientaux, dans ses pittoresques jardins de Montreuil.

Aujourd'hui, j'ose espérer des bontés de MADAME, la permission de faire paroître sous ses auspices un ouvrage dans lequel j'ai développé mes principes sur le régime des abeilles.

Convaincu du vice de la méthode adoptée par les cultivateurs françois, je n'ai pu résister à l'envie de leur faire connoître les avantages des procédés suivis dans le Levant ma patrie, où cet objet fait une branche de commerce considérable.

148337

9655

Des observations exactes et des expériences multipliées m'ont mis en état de composer ce Traité élémentaire, que j'ai tâché de rendre aussi complet qu'il m'a été possible. Heureux si mon travail est un jour de quelque utilité, et si je puis ainsi payer à la Nation françoise la dette que mon attachement et ma reconnoissance m'ont imposée envers elle !

Honoré de la protection de MADAME, quel succès n'ai-je pas lieu d'attendre pour mon livre ! Le public, en le voyant décoré d'un nom qui lui est si cher, en sera sans doute plus disposé à m'accorder son suffrage.

Je suis avec le plus profond respect,

MADAME,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

L'abbé DELLA ROCCA,

Vicaire-général de l'île de Syra dans l'Archipel.

AVANT-PROPOS.

Au titre seul d'un Traité sur les abeilles, composé par un Levantin, il se trouvera surement quelqu'un qui ne manquera pas d'objecter,

1°. Qu'il a déja paru un si grand nombre d'ouvrages sur cette matière, qu'il est fastidieux d'en présenter de nouveaux ;

2°. Qu'il n'est guère possible que dans l'Archipel, où règne l'ignorance sur tout ce qui est relatif aux arts, il puisse exister des pratiques agricoles capables d'instruire l'Europe (sur-tout la France), et assez parfaites pour lui en faire adopter de nouvelles dans cette branche d'économie rurale.

Quant à la première objection, je répondrai que la multiplicité des ouvrages sur cette matière, n'est pas une preuve que le sujet soit épuisé. Ce que les esprits superficiels regardent comme une grande

opulence, n'est souvent que la preuve d'une disette réelle. Ce raisonnement est confirmé par ce grand nombre de traités sur les abeilles, dont la littérature est inondée. Ils ont presque tous répété les mêmes erreurs, les mêmes préjugés.

J'observerai, quant à la seconde, qu'en cherchant chez les écrivains de l'antiquité, plutôt des connoissances utiles que curieuses, on a vu combien les Grecs avoient excellé dans l'agriculture et dans l'économie domestique. En vain prétendroit-on que leurs lumières sont absolument perdues pour nous, et que leurs pratiques sont tombées en désuétude. Des conquérans peuvent changer la face des empires ; mais les arts de première nécessité sont immuables, et les peuples conquis continuent de les cultiver d'après les mêmes principes. Cet attachement pour les anciens usages est constant dans les îles, à cause du peu de relation de leurs habitans avec les peuples du continent. Celles de l'Archipel, habitées par les

Grecs qui se rendirent si célèbres dans tous les arts à l'époque du règne d'Alexandre, furent subjuguées par les Romains ; mais le peuple conquis conserva ses anciennes pratiques. Il en fut de même lors de l'invasion par les Turcs ; ce qui paroît démontrer que nos principes en économie rurale sont encore, en grande partie, le résultat des réflexions et de l'expérience des plus grands hommes de l'antiquité.

Pénétré de ces vérités, et jaloux de bien mériter de la Nation françoise et de toute l'Europe, j'ai cru devoir m'élever contre des erreurs préjudiciables à l'agriculture, et indiquer les moyens de s'en garantir à l'avenir, en présentant une manière nouvelle de soigner les abeilles d'après la méthode pratiquée dans l'ile de Syra, une des Cyclades.

Levantin, né à Constantinople, j'ai fait un très-long séjour dans cette même île, où j'ai toujours eu un goût singulier pour tout ce qui concerne les travaux de la campagne, et sur-tout pour l'éducation des

abeilles. Je me suis livré à l'étude de ces précieux insectes avec toute la constance imaginable. Je n'ai épargné ni dépenses, ni peines, ni fatigues ; j'y avois rassemblé un nombre suffisant de ruches, pour me procurer toutes les connoissances dont je faisois la recherche ; je voulois savoir élever les abeilles, et les préserver de tous leurs ennemis. Privé de livres dont la lecture auroit pu m'instruire dans cette partie de l'économie rurale, j'ai consulté les vieillards : leur expérience et mes travaux m'ont mis à portée de perfectionner à Syra l'éducation des abeilles. J'étois livré à ces occupations, lorsque j'ai entrepris mon voyage en France. J'ai passé une seconde fois par l'Italie (1) ; et ce voyage m'a fourni l'occasion d'acquérir de plus grandes lumières. A mon arrivée en France, j'ai lu tous les auteurs qui ont traité cette matière ; tels

(1) Dans ma jeunesse, j'avois déja séjourné à Rome, les huit ou neuf années employées à mes études de collège.

que MM. de Réaumur, Bonnet de Genève, Ducarne de Blangis, La Grenée, Pingeron, Duchet, Wildman avec les notes de Contardi, l'Encyclopédie ancienne et moderne, et quelques autres auteurs françois et italiens. J'ai lu aussi quelques fragmens de M. de Buffon, qui regardent nos insectes.

Après toutes ces lectures, je me suis confirmé dans la persuasion où j'étois déja, que nous avions à Syra, pour la culture des abeilles, une méthode préférable à celles qui sont indiquées par ces différens auteurs.

En effet, de tous les amateurs à qui j'ai fait part de ma façon de penser à ce sujet, et à qui j'ai communiqué quelques-uns de nos principes, il n'en est pas un qui ne soit de mon sentiment, et qui ne m'ait, en quelque sorte, engagé à faire un traité sur les abeilles. Ils m'ont tous assuré qu'il seroit favorablement accueilli et fort utile en France, où l'éducation des abeilles est si négligée, et où la cire est si rare. J'ai

saisi avec empressement cette ocasion de témoigner à la France l'attachement que je lui ai vouée dans tous les momens de ma vie.

Mon intention d'abord n'avoit été que de faire un petit traité, pour exposer ce qui se pratique dans l'île de Syra, sur l'éducation des abeilles ; et pour mieux remplir mon projet, j'avois lu avec la plus grande attention tout ce qu'on avoit déja écrit sur cette matière. Le résultat de cette lecture fut qu'il y avoit une infinité de particularités concernant l'histoire économique et l'histoire naturelle des abeilles à vérifier, et que toutes ces particularités étoient ou mal entendues ou mal appliquées par les auteurs. Insensiblement mon goût pour l'éducation des abeilles, mon amour pour la vérité et mon zèle pour le bien public, m'ont entraîné plus loin que je ne me l'étois proposé. Je me suis trouvé avoir fait un Traité complet sur les abeilles.

M. Pingeron écrivoit, il y a quelques an-

nées, qu'après les diverses questions qui ont été proposées dans les ouvrages périodiques, qu'après les réponses et les mémoires auxquels ces questions ont donné lieu, on devoit espérer que tous ces matériaux exciteroient le zèle de quelque amateur, et l'engageroient à composer un Traité complet sur cet important sujet. L'ouvrage que je présente aujourd'hui est donc nécessaire à la société entière, et d'autant plus nécessaire, qu'il n'en existe aucun de complet sur cette matière, quoique nous ayons déja plusieurs productions qui portent le titre de *Traités complets :* d'ailleurs, ces traités sont imparfaits et défectueux dans tout ce qui regarde la pratique. Mais pour ne point être accusé de vouloir trop les déprimer, je vais rapporter à ce sujet le sentiment des auteurs les plus modernes.

M. Palteau, cité par M. Ducarne, dans la préface de son Traité sur les abeilles, parle ainsi de tous ceux qui ont écrit avant lui : « L'histoire des abeilles, dit-il,

« et la manière de les gouverner, ont exercé
« une infinité d'Ecrivains de toutes les clas-
« ses et de tous les siècles. Les uns se sont
« principalement appliqués à étudier leur
« police, à observer leur manœuvre, à suivre
« leurs procédés ; et parmi ceux-là, on peut
« compter des anciens, et même quelques
« modernes qui ont mêlé beaucoup de fa-
« bles avec un assez petit nombre de vé-
« rités. D'autres n'ont presque parlé des
« abeilles que relativement à la manière
« de les élever et d'en tirer un bon parti.
« Si leurs ouvrages renferment quelques
« traits de l'histoire de ces insectes, ce sont
« des anecdotes romanesques, des prodiges,
« des merveilles dont ils ne donnent au-
« cune preuve, et qui n'ont jamais existé
« que dans les Géorgiques de Virgile, ou
« dans l'imagination séduite de quelques
« anciens, dont ces compilateurs ne sont
« que les fidèles échos. Ceux-là sont les au-
« teurs de cette multitude de petits traités
« et de méthodes, dont tout le mérite ne

« consiste souvent que dans la répétition « de ce que l'on savoit déja, ou dans l'énu- « mération de quelques expériences, de « quelques observations particulières sur « la manière ordinaire de gouverner les « abeilles. Quelques-uns enfin ont heureu- « sement réuni ces deux objets, la prati- « que et l'histoire, l'usage et la spécula- « tion. Des académiciens, aussi habiles ob- « servateurs que citoyens zélés, se sont mis « sur les rangs, et nous ont donné tout ce « qu'on pouvoit espérer de mieux alors; « mais ces auteurs, quelque habiles qu'ils « fussent, n'ayant pu donner à cette étude « tout le temps et toute l'application qu'elle « exige, ont laissé encore à desirer une in- « finité de choses, dont un grand nombre « d'expériences répétées plusieurs fois pou- « voient les instruire. Ce n'est pas que, sur « l'histoire naturelle de ces insectes, on « n'ait lieu d'être satisfait. M. de Réaumur « sur-tout, aidé des expériences de ses pré- « décesseurs, a presque porté cette partie

« à sa perfection, autant au moins que pou-
« voit le faire un homme qui ne s'y est ap-
« pliqué que pendant cinq ou six ans ; car,
« malgré toutes les lumières qu'on trouve
« dans son ouvrage, il y manque encore
« quelque chose, que peut-être on décou-
« vrira par la suite. Mais il n'en est pas de
« même des préceptes qu'on nous a don-
« nés jusqu'ici relativement à la manière
« de les conduire, et d'en tirer un bon parti.
« On est encore, sur ce dernier objet, bien
« éloigné de la perfection ; et malgré
« les louables efforts de tous ceux qui se
« sont intéressés au sort de ces insectes,
« la cire et le miel n'en sont pas moins chers,
« ni les abeilles plus communes. »

Quelque estimable, ajoute M. Ducarne, et quelque bien écrit que soit l'ouvrage de M. Palteau, intitulé, *Nouvelle construction de ruches de bois*, on n'en est guère plus avancé.

« Nous en avons d'autres encore ; mais
« ce sont, la plupart, des mémoires déta-

« chés qui ne traitent guère que de quel-
« que objet particulier. M. de Massac
« pourtant, et M. du Houx, ont donné
« chacun un traité qui embrasse toute l'éco-
« nomie de cette instruction; mais ils sont
« si abrégés l'un et l'autre, qu'on ne peut
« les regarder que comme des espèces de
« manuels journaliers. D'ailleurs, l'un et
« l'autre n'ayant fait qu'abréger M. Pal-
« teau, qu'ils ont cru pouvoir suivre, et
« leur dessein n'étant guère que de faire
« part au public, chacun, d'une nouvelle
« construction de ruches, entées sur celles
« de M. Palteau, ces ouvrages ne peuvent
« satisfaire un homme qui veut des preuves
« et du détail, et qui cherche à s'instruire;
« sans compter que, dans bien des circons-
« tances, leurs instructions ne se trouvent
« point toujours d'accord avec l'expérience.
« Enfin, pour ce qui regarde l'ouvrage de
« M. Pingeron sur l'éducation des abeilles,
« ajoute M. Ducarne, l'auteur de cet ou-
« vrage y a rassemblé ce qu'on avoit dit de

« mieux jusqu'ici sur les abeilles ; mais « n'étant pas, comme l'on dit, du métier, « il n'a pu faire mieux, et savoir par lui-« même ce qu'il eût fallu prendre ou re-« jeter. Cet ouvrage, quelque abrégé qu'il « soit, m'a paru pourtant le meilleur de « beaucoup de tous ceux qui ont été écrits « jusqu'aujourd'hui. On est donc encore, « conclut M. Ducarne, réduit à demander « un bon ouvrage sur l'éducation des « abeilles. »

Voilà le sentiment de M. Ducarne sur les auteurs qui l'ont précédé, et qui ont traité cette matière.

M. La Grenée, qui a écrit en 1783, reproche aussi à presque tous les auteurs modernes d'avoir tellement chargé leurs ouvrages de préceptes, ou dispendieux, ou difficiles, ou même impossibles dans la pratique, qu'ils ne sont propres qu'à faire perdre toute envie d'élever des abeilles, à ceux qui en avoient déja formé le projet. Parlant ensuite de l'ouvrage de M. Ducarne,

carne, il dit : « Il s'en faut de beaucoup que « tous les paysans à qui on voudroit con- « seiller d'avoir des abeilles, soient aussi « pénétrans que le personnage auquel M. « Ducarne adresse ses leçons. »

Quelques auteurs Italiens n'en jugent pas différemment, et voici ce qu'en pense M. Contardi. « L'Italie, dit-il, n'a pas eu « jusqu'à nos jours, sur cette partie d'éco- « nomie, un ouvrage qui puisse être re- « gardé comme élémentaire. Je ne compte « pas ce qu'ont écrit Crescentio, Gallo, « Falconi, Tanara, et autres semblables « auteurs, qui tous n'ont traité des abeilles « qu'en passant et accidentellement ; car il « est d'un usage constant que ceux qui « écrivent sur l'agriculture, ne manquent « pas de faire un long chapitre sur l'é- « ducation des abeilles. Nous avons vu « deux seuls petits ouvrages sur cette ma- « tière; l'un est de Joseph Falchini, Flo- « rentin, intitulé : *Nouvelle et agréable ins- « truction sur les abeilles*, imprimé à Flo-

« rence en 1747 ; l'autre est de Jérome « Maroni, de Vérone, in-4°. imprimé à « Vérone en 1761 : mais l'un et l'autre sont « de pauvres ouvrages ; on n'y trouve au- « cuns raisonnemens justes; ils ne sont rem- « plis que des fables des anciens qui adop- « toient aveuglément tous les préjugés du « temps, et ne présentoient dans leurs écrits « qu'un faux merveilleux qui séduisoit les « lecteurs, quoique rien ne fût plus opposé « aux faits et à l'expérience. » Je n'en dirai pas autant des notes de M. Contardi sur l'ouvrage de Wildman ; elles sont judicieuses, et prouvent qu'il avoit en effet de grandes connoissances, fruit de l'étude et de l'expérience sur l'éducation des abeilles.

Après les éloges que j'avois entendu faire de Wildman, (c'est-à-dire homme sauvage), je pensois que son ouvrage étoit un chef-d'œuvre ; mais celui que j'ai lu, traduit en italien par Contardi, m'a bien détrompé.

La France, l'Italie et l'Angleterre n'ayant produit aucun bon ouvrage sur l'éducation

des abeilles, on ne doit guère l'attendre des autres parties du monde. Au surplus, s'il existoit en Europe quelque bon traité sur les abeilles, en quelque langue que ce fût, il auroit indubitablement été traduit aussitôt en françois.

Ainsi, je puis répéter avec M. Ducarne : « On est donc encore réduit à demander « un bon ouvrage sur l'éducation des abeil- « les, tant pour la France que pour le reste « de l'Europe. »

Quant à celui que je présente au public, ce n'est pas à moi d'en faire l'éloge. Les connoisseurs, après l'avoir lu avec attention, décideront s'il est de nature à remplir l'objet que je me suis proposé, et s'il peut être profitable à la Nation Françoise.

Les auteurs dont j'ai d'abord fait le plus grand usage, sont MM. Ducarne, La Grenée, Contardi, de Bomare, Pingeron et Duchet. Dès que j'ai eu connoissance de l'ouvrage de ce dernier, j'en ai tiré le meilleur parti possible, ainsi que de l'article *abeilles* de

M. l'abbé Teissier dans l'Encyclopédie méthodique. J'ai lu cet article avec le plus grand plaisir, et il m'a beaucoup servi, quoiqu'il fût le dernier écrit que j'eusse découvert sur les abeilles.

Puisque la manière d'élever les abeilles, que je présente au public, est d'après la méthode qui se pratique à Syra, île de l'Archipel, on ne trouvera sans doute pas déplacé qu'avant tout je donne un précis de cette même île, et que je fasse connoître plusieurs autres pratiques économiques et rurales qui y ont lieu.

Je commencerai ce précis par un tableau rapide de toutes les îles de l'Archipel. Dans ce tableau, je parlerai, entr'autres objets, de la manière dont se formèrent au temps de la conquête de Constantinople par les Francs, le duché de l'Archipel ou de Naxie, ainsi que plusieurs autres petites souverainetés qui furent possédées par des seigneurs François; et je dirai comment ce même duché de Naxie passa sous la domi-

nation des Turcs, avec un très-court détail sur les ducs de Naxie ; ensuite je parlerai de l'état ancien et moderne de Syra, et d'un monument astronomique qui marquoit les conversions du soleil dès le temps d'Homère. J'exposerai la manière dont cette île est gouvernée, tant pour ce qui regarde le temporel que le spirituel. On verra après la protection que le Roi de France acorde à tous les catholiques de la domination des Turcs, et sur-tout aux Syriotes, et la reconnoissance de ceux-ci envers les sujets du Roi. En parlant du caractère et du génie des Syriotes, je ferai voir que les Grecs ont toutes les dispositions de leurs ancêtres pour les arts et pour les sciences ; de sorte que s'ils étoient en état de s'y appliquer sérieusement, ils pourroient devenir ce que les anciens Grecs étoient, malgré tout ce que M. Paw dit sur la dégradation des Grecs modernes, dans ses recherches philosophiques sur les Grecs anciens. Je passe

ensuite à la langue des Syriotes et des Grecs modernes. Je fais voir qu'elle est une vraie langue grecque, qui nous a été transmise par nos ancêtres ; de plus, je fais connoître que la vraie prononciation de cette langue doit être celle qui est en usage chez les Grecs modernes. Après ces détails, je viens à parler de plusieurs pratiques économiques et rurales, qui peuvent être très-intéressantes pour le public, telles que la manière de conserver les bleds, de semer le coton, etc. Je m'étends sur-tout sur la caprification des figuiers, qui est un point qui peut intéresser beaucoup l'histoire naturelle et la botanique.

Linné et quelques autres auteurs ont traité cette matière; mais, n'étant pas sur les lieux où cette méthode de caprifier les figuiers est en usage, plusieurs circonstances très-intéressantes ont été ignorées par eux ; ce qui rendoit cette partie d'histoire naturelle moins développée et moins claire. Etant né dans le pays où la

caprification est universellement pratiquée, et l'ayant moi-même exécutée plusieurs fois, et observée avec attention, j'ai fait des découvertes qui répandront un grand jour sur tout ce que ces auteurs ont dit à ce sujet. Enfin j'expose au public un moyen simple, mais très-sûr, que nous pratiquons dans le Levant, pour guérir la jaunisse la plus invétérée. J'ai fait encore à ce sujet quelques recherches pour voir si ce procédé, ainsi que celui de M. d'Or dans la formation de son eau (appelée de son nom l'*eau d'Or*, et qui a beaucoup d'analogie avec notre procédé pour la guérison de la jaunisse), étoit fondé dans les principes de la chimie et de la médecine; et je soumets au jugement du public, surtout à celui des personnes qui par état sont à portée d'en faire une juste appréciation, les découvertes que je crois avoir faites à cet égard.

J'entre ensuite dans mon Traité sur les abeilles, divisé en 7 livres. Le premier, qui

comprend la culture des abeilles en général, avec le précis historique de Syra, formera le premier volume. Le second sera composé du livre deux, qui traite des ruches; du troisième, qui traite des différentes espèces de mouches qui les peuplent; et du quatrième, consacré entièrement aux essaims.

Le troisième volume sera composé des trois derniers livres; l'un, sur les travaux intérieurs de nos insectes, et sur les différentes matières qu'ils rapportent dans leur ruche; l'autre, sur leurs ennemis, sur leurs maladies et les remèdes qui leur conviennent; et le dernier, sur la manière de dégraisser les ruches et de tirer le miel et la cire des rayons.

J'avois presque achevé ce Traité sur les abeilles, et je ne connoissois ni les découvertes, ni les expériences des sociétés des abeilles, établies en Lusace, dans le Palatinat, à Francfort, et dans d'autres villes d'Allemagne. J'ignorois sur-tout la fameuse découverte de M. Schirach, dont

je n'avois d'autre connoissance que ce que M. Ducarne nous a dit à ce sujet, et que je rapporte vers la fin du quatrième livre. Je ne connoissois pas non plus les expériences intéressantes de M. Riems, celles de M. Hattorf, et d'autres auteurs dont je n'avois aucune idée : je savois seulement, d'après Contardi, que ces amateurs avoient travaillé sur l'histoire naturelle des abeilles.

Il m'est enfin tombé dans les mains *la Contemplation de la Nature*, ouvrage de M. Bonnet, où se trouvent détaillées, dans cinq mémoires, les recherches de tous ces savans sur les abeilles ; ainsi que celui de M. Schirach, qui contient sa fameuse découverte sur la production de la reine-abeille.

Malheureusement on en peut dire presque autant de toutes ces découvertes, que de celle de M. Schirach, qui n'a pas été mieux connue de son auteur que de M. Bonnet. La plupart des Naturalistes leur ont

donné des explications forcées, qui contrarient et révoltent la saine raison, en bouleversant toutes les connoissances consacrées par la main du temps et de l'expérience.

Voilà pourquoi je me suis déterminé à donner un quatrième volume, où j'ai inséré la dissertation que M. Schirach a lue dans la société économique de Klein-Bautzen, les cinq mémoires de M. Bonnet sur la découverte de M. Schirach, et sur celles des autres sociétés économiques d'Allemagne, avec des explications. J'y ai pareillement ajouté la dissertation de M. Hattorf, qui contient des recherches physiques pour savoir si la reine-abeille doit être fécondée par les faux-bourdons.

J'ai accompagné tout cela d'un grand nombre d'observations, tendantes à réfuter les différentes opinions de ces savans. Des explications claires et simples mettront l'histoire naturelle des abeilles dans le jour le plus lumineux, et tel que peut-être l'histoire des

autres insectes en fournit peu d'exemples.

Dans une des observations de M. Bonnet, qui sont à la suite de ses mémoires, on trouve une nouvelle opinion sur l'origine de la cire, entièrement opposée à celle de M. de Réaumur. M. Duchet, chapelain de Remaufens, canton de Fribourg en Suisse, a parlé diffusément de cette nouvelle opinion dans son Traité sur les abeilles. Je me suis empressé de me procurer l'ouvrage de M. Duchet; et j'ai fait des notes qui détruisent tout son système. Je dois cependant convenir que sa dissertation contient des recherches très-curieuses sur les abeilles: il combat avec beaucoup de force l'opinion de M. de Réaumur qui soutient que la cire provient de la poussière des étamines, digérée dans l'estomac des abeilles : sentiment que nous réfutons aussi au cinquième livre.

Après les peines que je me suis données pour rendre ces matières évidentes et les appuyer des raisonnemens les plus solides, et les plus propres à persuader et à convain-

cre, j'ai quelque lieu de me flatter que le public recevra favorablement cet ouvrage, d'autant plus qu'il pourra y rencontrer quelques idées nouvelles, et capables de piquer sa curiosité ; ainsi que plusieurs anecdotes inconnues. J'ose espérer qu'il aura assez d'indulgence pour me passer quelques fautes de style. J'ai écrit dans une langue qui m'est étrangère, et par conséquent je me suis vu forcé de me servir de truchement (1). Malheureusement il n'est pas aussi facile qu'on le pense de s'en procurer de la nature de ceux qui m'auroient été nécessaires. La France abonde en gens habiles sans doute ; mais il en est peu qui voulussent consacrer leurs momens à revoir avec soin un ouvrage d'aussi longue haleine, et qui demande autant de patience. D'ailleurs, il en est beaucoup

(1) Les Tergimans, (expression turque), d'où les François ont formé leur mot *Trucheman*, sont des interprètes des François dans les États du Grand-Seigneur. Il est bien naturel qu'à son tour un sujet turc ait besoin de trucheman en France.

pour qui des ouvrages de la nature de celui-ci ont peu de charmes : on est donc souvent obligé de faire usage des personnes que le hasard présente ; et ces choix ne sont pas toujours également heureux. On s'apercevra aisément que mon ouvrage a passé par différentes mains ; et qu'il est écrit plus ou moins mal, selon que j'ai été bien ou mal secondé. Une pareille gêne a dû nécessairement produire des répétitions, des redites ; je les ai fait disparoître autant que je l'ai pu : mais, malgré tous mes soins, je n'ai pas toujours été le maître de les éviter. Je prie donc le lecteur de vouloir bien me les pardonner, et je me flatte qu'il s'y prêtera d'autant plus volontiers, que j'ai moins eu en vue son amusement que son instruction et son intérêt.

Voilà pourquoi je me suis particulièrement attaché à être clair, persuadé que, sans le mérite de la clarté, les meilleures productions perdent infiniment de leur prix. Pour moi, j'ai été d'autant plus sur la dé-

fensive à cet égard, que je sentois à merveille que c'auroit été manquer totalement mon but, que de ne pas me mettre à portée d'être entendu par toutes sortes de personnes. En conséquence j'ai cherché, autant que je l'ai pu, à racheter par là mes autres défauts. C'est au public à juger si le succès a couronné mes efforts.

On pourra me reprocher d'avoir fait un ouvrage trop volumineux, et peut-être diffus. Je répondrai à cela, que je donne une méthode de gouverner les abeilles, entièrement nouvelle. Il falloit combattre les anciennes pratiques, faire voir plusieurs de leurs inconvéniens, les mettre souvent en comparaison avec nos procédés, et démontrer l'avantage de ceux-ci sur les anciennes : outre que dans l'histoire naturelle des abeilles, j'ai fait des corrections et des additions importantes qui jettent un jour tout nouveau sur cette partie intéressante. Tout cela exige beaucoup de mots, et les mots forment des volumes.

Mais, dira-t-on peut-être encore, de semblables ouvrages ne doivent se faire que pour les gens de la campagne; par conséquent, ils doivent être courts et d'un prix modique..... Je ne crois pas que la plupart de ceux qu'on appelle paysans (1), s'instruisent avec des livres. Dans tous les pays ci-

(1) « Le paysan françois, qu'il s'agit d'instruire des nouvelles découvertes en agriculture, ne lit point ou presque point : on doit donc le compter pour rien dans l'usage qu'on peut faire des mémoires des compagnies savantes. Accoutumé, dès l'enfance, à une pratique qu'il tient de ses pères, il n'en connoît et n'en veut pas connoître une autre, à moins que sous ses yeux, il n'en voie les bons effets; c'est le langage de l'expérience qu'il faut lui parler. Que le hasard place dans chaque province, dans chaque canton, un homme intelligent, ami de l'agriculture, patient, et capable d'inspirer de la confiance à tout ce qui l'environne, qu'il y fasse des expériences en s'associant pour cela des laboureurs, et qu'il les mette en état de juger eux-mêmes des résultats; sans efforts pour les convaincre, sans livres, sans encouragemens même, il les verra lentement à la vérité, adopter les méthodes nouvelles qui auront eu des succès, et dont ils se croiront les inventeurs, parce qu'ils auront coopéré aux essais qu'on aura

vilisés, ce sont les curés, les fermiers, et autres citoyens instruits, qui peuvent communiquer leurs idées et leurs connoissances à leurs paroissiens et à leurs voisins.

---

faits. C'est ainsi, et non autrement, que les connoissances dissiperont peu-à-peu les ténèbres de l'ignorance et des préjugés repandus sur l'agriculture. » Encyclopédie méthodique. Agriculture. Discours préliminaire, par M. l'abbé Tessier, pag. 36.

AVIS.

La planche qui suit représente la ville et le port de Syra, vus du côté de la terre, avec les trois sortes de secours que ses habitans donnent aux vaisseaux françois, dans les temps de naufrage, d'attaque des corsaires; ou de contagion.

Elle a été gravée, il y a quelques années, pour être dédiée et présentée au Roi : mais l'ayant jugée trop petite, j'en ai fait graver une plus grande, dont la vue est du côté de la mer, et remplit mieux mon objet.

J'ai cru que les amateurs qui voudront se procurer mon ouvrage, ne me sauroient pas mauvais gré d'avoir placé à la tête cette gravure du Précis historique de l'île de Syra.

PRECIS

PRÉCIS

HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE

SUR L'ILE DE SYRA.

La manière de gouverner les abeilles, que je présente au public, n'étant à-peu-près que celle qu'on pratique à Syra, quelques personnes, dont je respecte l'opinion, m'ont engagé à mettre à la tête de mon ouvrage un précis historique de cette île. Je m'y suis déterminé d'autant plus volontiers, que ce sera encore pour moi l'occasion d'indiquer quelques procédés particuliers, dont la connoissance ne peut être qu'avantageuse et agréable.

Je me propose donc de parler, après avoir exposé un tableau rapide des îles de l'Archipel, 1°. de l'état ancien de Syra; 2°. du philosophe Phérécyde, et du monument astronomique que l'on y voyoit

dans les temps d'Homère ; 3°. de l'état actuel de cette île ; 4°. du gouvernement temporel et spirituel de Syra ; 5°. de la protection de la France envers ses habitans ; 6°. du caractère et du génie des Syriotes ; 7°. D'une courte réfutation de M. Paw, sur ce qu'il dit des Grecs modernes ; 8°. de la langue des Syriotes ; 9°. de quelques procédés relatifs à l'agriculture, et suivis à Syra ; 10°. de la méthode de caprifier le figuier, usitée dans l'île et dans toute la Grèce, depuis les temps les plus reculés ; 11°. enfin, d'un moyen simple et facile dont se servent les Syriotes pour guérir la jaunisse.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau rapide des îles de l'Archipel (1), *d'après l'historien des ducs de Naxie.*

TOUTES les îles de l'Archipel sont comprises entre le 35e. et le 38e. degré. L'air y est extrêmement doux : on n'y connoît presque point

(1) On donnoit anciennement différens noms à cette partie de la Méditerranée qui sépare la Grèce européenne de celle de l'Asie, et qui contient toutes ces îles : les principaux sont l'Archipel, la mer Blanche et la mer Égée. Le premier vient du mot ἀρχὴ, *archès commencement*, et de πέλαγο, *pelago*, *mer*, comme si on disoit *le commencement de la mer*, ou *le prince des mers*. On l'appelle mer Blanche, pour la distinguer de la mer Noire. Les Grecs et les Turcs ne la nomment pas autrement. Les auteurs varient sur l'origine du mot *Egée :* l'opinion commune tire cette denomination du golfe Eghena, dans lequel se trouve une île qui porte ce nom.

Les îles grandes et petites qui sont contenues dans cet espace de mer, vont à soixante ou environ, et il y en a très-peu qui ne soient habitees.

D. H. HILL LIBRARY
North Carolina State College

d'hiver (1), et c'est une espèce de prodige quand il y gèle. Les chaleurs pourtant n'y sont pas incommodes comme ailleurs. Pendant une grandepartie de l'année, il y règne un vent du nord fort agréable, qui rafraîchit l'air. La mer y contribue aussi à tempérer les ardeurs du grand soleil, qui, sans cela, ne seroient pas supportables (2). Cette température de climat fait que les arbres sont toujours verds, et que

(1) Effectivement à peine les hivers durent-ils trois mois dans tout l'Archipel : cependant le froid y est extrêmement piquant avec les vents du nord, et il faut s'y habiller, pendant ce temps-là, au moins aussi chaudement qu'à Paris. J'ai demeuré environ dix-sept ans dans l'Archipel, et je n'y ai pas vu de gelées ; nos vieillards même ne les jamais connues : cependant les vents du nord y sont quelquefois si forts, si secs et si froids, qu'ils crispent toute la surface de la terre, et que l'on n'y voit pas un brin d'herbe.

(2) Le soleil y est extrêmement ardent ; cependant lorsque les vents du nord commencent à souffler, on se promène à découvert dans les campagnes, sans se ressentir d'une trop grande chaleur. Il semble qu'Hippocrate, et M. Paw après lui, attribuoient à ce frappant contraste de saisons, la supériorité du génie des Grecs sur toutes les autres nations. Voyez le chapitre *sur le génie et le caractère des Syriotes.*

quelques-uns ont des fleurs presque toute l'année. Les corps y sont sains et robustes; on ne sait ce que c'est que la goutte et la gravelle. La peste, qui ravage si souvent Constantinople et d'autres pays du Levant, n'approche jamais des îles, à moins que quelques pestiférés ne l'y apportent d'ailleurs.

C'est dans l'Archipel qu'il faut aller voir le printemps dans toute sa beauté : cette saison si riante et si fort vantée en Italie, est encore tout autre chose dans les îles, et dans quelques-unes entre autres, comme à Naxie et à Andros, où il y a quantité de fontaines qui arrosent la terre. Les orangers et les citronniers parfument l'air par la quantité prodigieuse des fleurs dont ils sont chargés, et qui s'épanouissent aux premières chaleurs. Les campagnes et les collines sont rouges d'anémones (1). Les

(3) Outre ces fleurs que l'auteur nomme anémones, il y a dans toutes les îles, et sur-tout à Syra, une espèce de lis, appelé ici *asphodèle*, dont toutes nos collines sont couvertes. Elle s'élève environ de deux à trois pieds, et forme un très-gros bouquet. Cet *asphodèle* commence à fleurir au mois de février, et dure encore pendant le mois d'avril. Les collines qui en sont couvertes forment un coup-d'œil dont on ne peut décrire la beauté.

montagnes sont couvertes de thym et de lavande. Les abeilles, qui y volent par nuées, en tirent un miel qui est aussi transparent que notre gelée. Les lauriers-roses, que l'on conserve en France avec tant de soin, viennent à l'aventure dans les prairies, et le long des ruisseaux qui en sont bordés. Rien n'est plus agréable que de voir ces beaux arbres, de la hauteur de douze à quinze pieds, variés de fleurs rouges et blanches, se croiser par les branches d'en haut, sur un ruisseau ou sur le lit d'une fontaine, et faire un berceau qui dure quelquefois un grand quart de lieue.

Le terroir y est si bon, et les arbres y viennent si vîte, que j'ai vu à Naxie des pepins d'orange de Portugal pousser en moins de huit ans de grands orangers, dont les fruits étoient les plus délicieux du monde, et la tige de l'arbre si haute, qu'il falloit une longue échelle pour y monter. On peut juger si les vins y sont exquis, et si les anciens eurent raison d'appeler Naxie l'île de Bacchus. Les raisins y sont monstrueux, et il arrive souvent que dans un repas, on n'en sert qu'un seul pour le fruit; mais aussi couvre-t-il toute la profondeur d'un grand bassin : les grains en sont gros comme nos damas

noirs. Il y a dans les îles des raisins de plus de vingt sortes : les muscats de Ténédos et de Samos l'emportent sur tous les autres ; ceux de Ténédos sont plus ambrés ; ceux de Samos, plus délicats. Les Sentorinois, pour donner une saveur plus exquise à leurs raisins, leur tordent la queue lorsqu'ils commencent à mûrir ; après quelques jours d'un soleil ardent, les raisins deviennent à demi flétris, ce qui fait un vin dont ceux de la Cieutat et de Saint-Laurent n'approchent pas. Les autres sortes de raisins sont l'*aïdhoni*, petit raisin blanc qu'on mange vers la mi-juillet ; le *samia*, gros raisin blanc qu'on fait sécher ; le *siriqui*, ainsi nommé parce qu'il a le goût de la cerise ; l'*ætonychi*, qui a la figure de l'ongle d'un aigle, et qui est très-savoureux ; le malvoisie, le muscat violet, le corinthe, et plusieurs autres dont les noms me sont échappés.

L'Archipel est le pays des excellentes figues de toutes les sortes ; plusieurs espèces de celles que nous cultivons en France, ne servent qu'à nourrir les pourceaux. Naxie et Andros sont renommées pour la grosseur et la bonté de leurs grenades (1), de leurs limons et de leurs cédrats ;

(1) J'ai été plusieurs fois à Naxie ; je n'y ai jamais vu

ces derniers que les Grecs appellent *kitra*, et qui sont une espèce de gros citrons doux (1), croissent sur un arbre à-peu-près de la figure des grands buissons de nos potagers : le fruit en est gros comme la tête ; son écorce, que l'on confit au miel, et qui est souveraine contre les maux d'estomac, est rude et fort inégale ; le dedans en est d'un goût merveilleux, sur-tout quand les premiers froids du pays ont passé dessus. Les melons et les melons d'eau se sèment par-tout en plein champ comme le blé.

Les oliviers viennent d'une grosseur prodigieuse presque dans toutes les îles; et à Naxie, ils y sont par forêts. La récolte en est si abondante, que cette île seule fournit des huiles à toutes les autres ; il n'y en a peut-être point de meilleures dans tout le Levant, ni de plus blanches, ni de plus transparentes.

---

de ces grenades, ni de celles d'Andros : je sais que Smyrne est renommée pour en avoir de belles. C'est à Naxie que se trouvent les beaux cédrats ; j'y en ai vu de deux fois plus gros que la tête, et qui pèsent 8 à 10 livres.

(1) Je ne sais pas pourquoi notre auteur dit que les cédrats sont doux ; leur jus au contraire est aussi acide que celui des citrons ordinaires.

Le climat des îles est admirable pour le gibier ; on ne sauroit croire en quelle abondance il s'y multiplie. A Naxie, où j'en ai vu plus qu'ailleurs, les bois fourmillent de lapins auxquels le serpolet et le thym donnent un fumet très-agréable : on voit courir les lièvres par bandes. En automne les bec-figues, qui sont très-gros et d'un goût délicieux, voltigent par-tout autour des figuiers et des raisins. Les perdrix y sont très-communes, ainsi que les bécasses. Sur les côtes il y a des quantités prodigieuses de pigeons sauvages, auxquels les aigles (qui sont si puissans qu'ils enlèvent quelquefois de petits veaux dans les pâturages), les milans, les faucons et les autres oiseaux de proie font une guerre continuelle, sans que pour cela ils paroissent diminuer. Dans certains temps de l'année, il arrive dans les îles, sur-tout à Sentorin et à Tine, une surprenante quantité de cailles et de tourterelles très-grasses, dont toutes les campagnes sont remplies, sur-tout des premières. Les habitans en font leur provision pour une grande partie de l'année.

Presque toutes les îles ont quelque chose de particulier. Outre ce que j'en ai dit, Syra est fameuse pour ses toiles de coton ; Zéa pour

son gland, dont les teinturiers de Venise font un grand trafic ; Sichino pour son froment, le plus beau de la contrée. Antiparos a des pierres d'aimant : on a trouvé depuis peu à Milo, des émeraudes brutes ; ce qui fait juger qu'il y en a un fonds quelque part. Dans Siphanto on a découvert aussi, depuis quelques années, des mines d'argent et de cuivre, qui enrichiroient un prince qui voudroit y faire travailler. On tient qu'il y a aussi des mines d'or à Naxie, du côté du midi ; je sais au moins qu'il y a d'excellent émeril, qu'on vient enlever pour Marseille et pour Venise.

Tous les peuples de l'Archipel sont chrétiens ; mais tous ne sont pas catholiques. Les Latins n'en font tout au plus que la huitième partie, encore sont-ils répandus en différentes îles, où dans quelques-unes il n'y a qu'un vicaire entretenu par le Saint-Siège ; d'autres, comme Naxie, Syra, Tine, Santorin, ont leurs évêques latins qui les gouvernent. L'archevêque de Naxie est le métropolitain, et cette église est la seule qui ait retenu son ancien chapitre.

Communément parlant, tous les Grecs ont un excellent fonds d'esprit, la conception subtile, les pensées vives, et je n'en ai presque

point vu qui ne fussent naturellement éloquens : quand ils le veulent, ils sont plaisans, bouffons et comédiens ; ils excellent sur-tout dans la pantomime. La règle établie, que la foi du Grec est nulle, n'est pourtant pas universelle pour tous les Grecs ; j'en ai connu plusieurs dans l'Archipel, d'une probité, d'une bonne-foi et d'une sagesse rares, et qui, avec toutes les qualités de leur nation, n'en avoient point les défauts. Je dois même ce témoignage aux Grecs des îles, qu'en général ils sont plus gens de bien et plus sincères que ceux de terre-ferme (1).

Tous les Grecs des îles, et sur-tout les femmes, ont une passion excessive pour la danse. La veille des fêtes un peu solennelles, ou d'un patron de quelque église de l'île, on les voit tous arriver par bandes des lieux les plus éloignés, et danser toute la nuit sur la grande place de l'église, et dans le jour à l'ombre de quel-

(1) Je crois que cela peut arriver de ce que les Grecs des îles ne fréquentent guère d'autres nations qui habitent le continent : ils ont au contraire beaucoup d'occasions de communiquer avec les nations civilisées de l'Europe, qui fréquentent leur mer ; et ils viennent eux-mêmes faire tous les ans des voyages à Venise, à Ancône, à Livourne, à Trieste et ailleurs.

ques arbres. Les dames plus importantes, qui peuvent sortir ces jours-là, y viennent à cheval, précédées de musettes et de tambours, qui annoncent de loin leur arrivée.

De tout ce qui a été dit jusqu'à présent, on peut conclure qu'il y a peu de pays au monde qui fournissent avec plus de profusion que les îles de l'Archipel, tout ce qu'il faut pour les besoins et les agrémens de la vie. Et si l'on s'appliquoit à y cultiver le sucre, le café, l'indigo et autres productions de l'Amérique, ce seroit une seconde terre promise. Après les essais qui ont été faits par le feu comte de Carbury à Céphalonie, île qui est plus au nord que la plupart de celles de l'Archipel, et qui ont eu le plus grand succès, ces plantes du nouveau continent y réussiroient admirablement.

Presque toutes ces îles, grandes ou petites, eurent anciennement leurs rois ou tyrans, comme le disent Homère et d'autres auteurs. Dans le temps ensuite des républiques de la Grèce, la plupart de ces îles, seules, ou plusieurs ensemble, formèrent autant depetites républiques, qui subirent le sort de toutes celles qu'Alexandre le Grand fit passer sous sa domination. Subjuguées par les Romains, soumises à Constan-

tinople ou au bas-Empire, après la prise de cette ville par les François et les Vénitiens, il s'en forma, et de presque toute la Grèce, plusieurs petites souverainetés que les seigneurs françois et vénitiens se partagèrent. C'est ce que l'on voit dans Tournefort, qui n'en parle que d'après plusieurs auteurs qu'il ne manque pas de citer.

Voici comment l'auteur de l'histoire des Ducs de l'Archipel nous expose ce fait. La conquête que les François firent de l'Empire Grec, l'an mil deux cent quatre, a donné lieu à l'établissement de la souveraineté des ducs de l'Archipel.

Après la prise de Constantinople, Baudouin, comte de Flandre, ayant été élu Empereur avec l'applaudissement de l'armée victorieuse, plusieurs seigneurs grecs voulant profiter de la confusion où se trouvoit alors tout cet empire, s'érigèrent en souverains, sans que Baudouin, encore trop foible dans sa nouvelle conquête, pût s'opposer à ces invasions. Quelques-uns se jetèrent sur les côtes de la mer Egée, où ils se fortifièrent; et quelques autres dans les îles de l'Archipel, d'où ils faisoient des courses continuelles sur les Latins, dont ils ne pouvoient supporter la domination.

Ce désordre dura autant que le règne de Baudouin : mais Henri son frère ne lui eut pas plutôt succédé, que ce nouvel empereur forma le dessein de détruire tous ces petits souverains. Le moyen dont il se servit pour y réussir, fut de permettre aux principaux seigneurs de sa cour, qu'il vouloit d'ailleurs récompenser pour les grands services qu'il en avoit reçus, d'armer contre ces rebelles, et de leur abandonner toutes les conquêtes qu'ils pourroient faire. Le comte de Blois s'empara d'une partie de la Bithynie; le seigneur de Champlit conquit le Péloponèse; Othon de la Roche, gentilhomme bourguignon, jeta ses vues sur Athènes, dont il se rendit maître, de même que de la ville de Thèbes; Jacques d'Avènes et Ravin Carcerio prirent Négrepont. Et c'est ainsi que les François formèrent divers petits états dans la Grèce, où ils se maintinrent long-temps sous la protection de l'empereur.

Les Vénitiens, qui avoient assisté les François à la prise de Constantinople, et qui avoient eu en partage la Thessalie avec une partie de la Macédoine, ne s'apperçurent pas plutôt des grandes conquêtes que les seigneurs François faisoient chaque jour dans la Grèce, qu'ils

voulurent aussi étendre plus loin les bornes de leurs états. Ils permirent donc aux plus considérables d'entre eux d'équiper des vaisseaux ; et à l'exemple de l'empereur, ils leur donnèrent aussi toutes les conquêtes qu'ils pourroient faire. Plusieurs mirent en mer : Marc Dandolo, surprit Gallipoli ; André Gizi se rendit maître des îles de Tines, de Micone, de Skiro et de Scopelo. Marc Sanudo, l'un des capitaines les plus accomplis qu'eût alors la république, ne fut pas moins heureux que les autres : c'est celui-là même qui engagea Boniface, Marquis de Montferrat, à faire échange de l'île de Candie qu'il avoit eu en partage, avec le royaume de Thessalie, qui étoit soumis aux Vénitiens. Ce brave Sanudo tourna ses armes contre l'île de Naxie, et s'en rendit maître avec beaucoup de facilité, ainsi que de Paros, Antiparos, Milo, l'Argentière, Sifanto, Policandro, Nanfio, Nio, et Santorin. L'empereur Henri érigea Naxie en duché, et donna à Sanudo le titre de duc de l'Archipel et de prince de l'Empire. Toutes ces îles soumises à la domination des ducs de Naxie, s'appelloient en Grec *Dhucanisa*, on les appelle encore aujourd'hui par corruption *Dhodhecanisa*, les douze îles.

Les ducs régnèrent dans l'Archipel pendant plus de 300 ans. Il y en eut vingt-un, la moitié presque de la maison de Sanudo, et l'autre moitié de la maison Crispo. En voici les noms.

Marc Sanudo, premier duc. Ce prince avoit d'excellentes qualités, parmi d'autres qui ne l'étoient guère. Il étoit prudent, courageux; mais il se laissa trop emporter à son ambition et à la passion de s'agrandir. Au reste il étoit d'un tempéramment robuste, d'une taille majestueuse, d'un esprit vif et pénétrant, magnifique, bienfaisant, libéral envers ses sujets. Il mourut à l'âge de soixante-sept ans, après avoir gouverné son état fort heureusement près de douzs ans.

Ange Sanudo, second duc, étoit un prince courageux, entreprenant, et qui ne cherchoit que les occasions de se signaler. Ce prince eut toutes les grandes qualités du duc son père, sans en avoir les défauts. Il cessa de vivre à quarante-sept ans.

Marc Sanudo, second du nom, troisième duc. La plupart des historiens confondent ce duc avec Marc Sanudo premier duc, sans faire mention d'Ange Sanudo, dont nous venons de parler.

C'est

C'est ce qui fait qu'un des plus illustres historiens de ces temps, au lieu de six ducs de cette famille, n'en met que quatre dans son histoire bizantine. Ce duc mourut à Milo. Les Latins perdirent infiniment à la mort de ce prince, dans les circonstances fâcheuses où la prise de Constantinople sur les François par Michel Paléologue, empereur des Grecs, les avoit mis tous. Il étoit leur conseil et leur appui. La douleur publique fit son éloge, et si l'on en croit les mémoires de ces temps-là, il s'est vu peu de souverains plus aimés, plus respectés et plus regrettés que lui.

Guillaume, quatrième duc, succéda à son père à l'âge de vingt ans. C'étoit un prince plein d'honneur et de probité, à qui la perfidie faisoit horreur: il combattoit en brave, et il se fit toujours un point d'honneur de hasarder tout pour ses amis malheureux.

Nicolas Sanudo, cinquième duc, fut élevé dès son bas-âge, à tous les exercices militaires. Aucun duc de Naxie n'avoit encore eu une si haute réputation de valeur. Il étoit ambitieux de gloire, et avec cela, d'une droiture et d'une bonne foi généralement reconnues de tout

le monde, bon ami, allié fidèle jusqu'au péril de sa vie.

Jean Sanudo, sixième duc. Sa vie n'a été illustrée par aucun exploit de guerre considérable ; c'étoit un bon prince, extrêmement doux, et d'une humeur fort paisible.

Jean Carcerio ou *Dalle Carceri*, septième duc, du chef de sa femme Sanudo, fille unique du dernier duc, descendoit d'une ancienne famille originaire de Vérone. Ce duc, après sa mort, ne laissa qu'un fils nommé Nicolas, qui n'étoit pas en âge de lui succéder. Sa femme Florence Sanudo, qui étoit encore assez jeune, épousa en secondes noces le brave Nicolas Sanudo, surnommé *Spezza banda*.

Nicolas Sanudo, second du nom, huitième duc, étoit petit-fils de Marc Sanudo, frère puîné de Guillaume, quatrième duc de Naxie. C'est de ce duc, dont Marin Sanudo, noble Vénitien, parle dans ses lettres, où il en donne l'idée d'un des plus grands hommes de son temps. Son courage et son intrépidité le firent surnommer *Spezza banda*, comme qui diroit, celui qui met tout en pièces. Il étoit la terreur des ennemis du nom chrétien, le héros de la Grèce, et un des plus zélés défenseurs de la religion.

Nicolas Carcerio, fils de Jean Carcerio, succéda aux états de l'Archipel, qui lui appartenoient de droit. Ce fut le neuvième duc, d'une prudence et d'une valeur au-dessus peut-être d'aucun de ses prédécesseurs. Il fut assassiné par François Crispo, qui lui succéda.

François Crispo, dixième duc, descendoit d'une maison fort ancienne et fort illustre, puisqu'il comptoit des empereurs grecs parmi ses ancêtres; mais ses crimes, et sur-tout sa perfidie à l'égard du duc Carcerio, l'ont dégradé pour jamais dans l'esprit des gens de bien, et sa haute naissance, n'a servi qu'à le rendre un illustre scélérat.

Jacques Crispo, onzième duc : ce prince avoit de la valeur et de la prudence ; Jean son frère lui succéda.

Jean Crispo, douzième duc, fut d'une complexion délicate, et il ne manquoit ni de valeur, ni d'expérience, ni même de probité et de bonne-foi, vertus, dit l'auteur de l'histoire de tous ces ducs, dont on se piquoit assez peu dans sa famille.

Jacques Crispo, second du nom, treizième duc. Ce fut sous ce prince que Constantinople fut pris par les Turcs. Il mourut de phthisie la

première année de son mariage, laissant la Duchesse sa femme, grosse.

Jean-Jacques Crispo, quatorzième duc, mourut à treize mois, et par sa mort, laissa l'état dans le dernier désordre.

Guillaume Cripso, quinzième duc, frère de Jean Crispo, douzième duc. Le duc Guillaume, n'ayant point d'enfans, nomma à sa mort, le seigneur de Santorin, son neveu, pour successeur au duché, selon leur ancien accord.

François Crispo, seizième duc. Il avoit toujours fait la guerre pour la république de Venise; il ne manquoit pas de mérite; mais toutes ses actions furent confondues avec celles des généraux Vénitiens.

Jacques Crispo, troisième du nom, dix-septième duc, eut pour femme une fille de David Comnène, empereur de Trébizonde

Il n'eut que deux filles, dont la première fut mariée à Dominique Pisani, de la noble famille vénitienne de ce nom.

Jean Crispo, dix-huitième duc, frère du précédent, qui l'avoit nommé son successeur au préjudice de sa propre fille mariée à Pisani, n'a eu qu'un fils qui lui succéda.

François Crispo, dix-neuvième duc. Ce prince,

uni avec les Vénitiens, fit de grandes actions militaires dans les guerres contre les Turcs. Il laissa un fils héritier de ses états.

Jean Crispo, vingtième duc. Sous ce prince, le fameux Barberousse fit une descente dans l'île de Naxie, qu'il saccagea. Le duc laissa le duché à son fils Jacques Crispo, vingt-unième et dernier duc de l'Archipel, qui fut ensuite subjugué par les Turcs.

La manière dont ces évènemens se sont passés, n'étant pas assez connue du public, je crois lui faire plaisir de lui en donner une courte exposition.

Le Duché de Naxie se trouvoit alors, (sous Jacques son dernier Duc), dans un déplorable état. Depuis la descente de Barberousse, qui avoit dévasté l'île de Naxie sous le duc précédent, et qui avoit rendu tributaire du grand-seigneur le même duc, de 6000 écus d'or par an; depuis ce temps-là, dis-je, les Grecs ne voulurent plus ni obéir, ni contribuer aux dépenses publiques. Le Duc, étoit sans argent, sans vaisseaux, et selon la destinée ordinaire des malheureux, sans appui. Mais quand il auroit eu tout cela, on peut dire que de l'humeur dont il étoit, il n'en auroit pas moins avancé sa ruine et celle de toute sa maison. Le danger, qui réveille et qui inquiète

les autres, sembloit comme l'avoir assoupi : il ne songeoit uniquement qu'à ses plaisirs, et pour avoir de quoi y fournir, il n'y eut point de violences auxquelles il ne se portât. Les nobles, qui composoient sa petite cour, n'étoient pas en cela plus sages que lui; on eût dit qu'ils vouloient tous insulter à sa mauvaise fortune; et que se sentant sur le bord du précipice, ils se hâtoient de mettre à profit pour leurs plaisirs le peu de temps qui leur restoit. Ce n'étoit dans toute l'île de Naxie, que débauches et dissolutions continuelles. Ces scandales avoient même passé jusqu'aux gens d'église : le Duc souffroit qu'ils vécussent dans un désordre qui fait horreur (1): aussi la colère de Dieu ne tarda-t-elle pas à éclater sur l'indigne souverain qui donnoit lieu à ces abominations.

Les Grecs, ravis de trouver dans les vexations de leur duc, et dans les désordres des Latins,

---

(1) On voit par là qu'il est toujours vrai que la corruption générale des mœurs, est l'avant-coureur de la perte des états. On ne peut la prévenir et les en sauver, qu'en rappelant les bonnes-mœurs, et en récompensant la vertu.

de quoi autoriser la haîne furieuse qui les excitoit toujours contre eux, formèrent sourdement le projet de changer de maître ; et les choses allèrent si loin, qu'enfin, après plusieurs délibérations secrètes, ils envoyèrent deux députés à la porte, pour se plaindre des violences de Jacques Crispo, et demander au grand-seigneur un duc qui fût plus digne de les commander. Le départ des députés et leurs desseins ne purent être si secrets, que Crispo n'en eût connoissance : il crut devoir aller lui-même après eux à Constantinople ; et comme il n'ignoroit pas qu'à la Porte tout se faisoit à force d'argent, il eut soin de porter avec lui douze mille écus, sur lesquels il comptoit extrêmement. Mais les députés de Naxie étoient déja écoutés, et sa perte étoit résolue. A peine fut-il arrivé, que sans avoir égard à la dignité de sa personne, il fut dépouillé de tous ses biens, et jeté en prison. Il y demeura cinq ou six mois, et n'en put sortir qu'à la sollicitation de ses sujets, qui avoient appris que Sélim II, successeur de Soliman, vouloit leur donner un Juif pour maître. Ils mirent tout en usage pour l'empêcher et obtenir le rétablissement de Crispo ; mais il n'y avoit plus d'espoir: le Sultan venoit de

donner le duché à ce même Juif, nommé Jean Miches, dont il avoit reçu de grands services, et qu'il fut bien aise de récompenser.

Le duc prétendu n'osa pourtant jamais venir lui-même dans l'Archipel ; il se contenta d'y envoyer un gentilhomme chrétien, Espagnol de naissance, nommé François Coronello, qui gouverna sous son nom. Coronello étoit un homme de qualité, dont le père avoit été gouverneur de Ségovie sous le règne de Ferdinand et d'Isabelle : sa probité et sa droiture lui ayant attiré de grand chagrins dans son pays, il résolut de le quitter, et de faire le voyage de Grèce, dans le dessein de s'y établir. C'est là qu'il fit connoissance avec Miches. Jamais duc n'avoit encore été plus chéri ni plus respecté que le fut Coronello durant tout le temps de son administration, qui ne finit qu'avec sa vie : il maria Coursin son fils à une des nièces de Jacques Crispo. Sa famille s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et a produit des sujets d'un grand mérite.

Après la nomination de Jean Miches, Crispo et ses enfans se refugièrent à Venise. La république les reçut avec de grandes marques de compassion et de tendresse ; et comme ils étoient dénués

de tout, on leur assigna des fonds suffisans pour les faire subsister d'une manière conforme à leur naissance, et au rang illustre qu'ils avoient tenu. Le malheureux duc n'eut pas la consolation d'en jouir long-temps; il mourut dans peu, accablé d'ennuis et de regrets; et cette famille, autrefois si considérable en Orient, est entièrement éteinte (1).

Ainsi finit la souveraineté de l'Archipel, l'an 1566, après avoir été plus de 300 ans entre les mains des princes latins. Le Juif Miches ne la garda que peu d'années; et depuis lui, elle a toujours relevé immédiatement du grand-seigneur. La Porte ne tient dans ces îles ni officiers ni gouverneurs, pour y présider en son nom; c'étoit d'abord les premiers desseins du divan, et chaque île considérable avoit son bey ou son cadi qui la gouvernoit, mais les armateurs chrétiens qui courent ces mers, et qui s'y sont rendus terribles, leur faisoient tous les jours tant d'insultes, et en ont enlevé un si grand nombre, qu'ils alloient vendre ensuite

(1) L'archevêque actuel de Naxie est un Crispo. Sa famille prétend descendre des ducs de ce nom.

ou à Malthe ou à Livourne, qu'enfin les Turcs ont pris le parti de ne plus gouverner que de loin. Depuis ce temps-là chaque île crée ses magistrats tous les ans, et fait comme une petite république à part. Ces magistrats se nomment Épitropes : ils ont une autorité fort étendue, et à la mort près, qu'ils ne peuvent ordonner, ils sont les maîtres d'infliger presque toutes les autres peines. Outre cela, ils ont soin de lever le tribut qu'on doit payer au grand-seigneur. Dès que le capitan-pacha paroît avec sa flotte à *Drio*, port situé au sud-est de l'île de Paros, ils vont le trouver, et lui portent le tribut de leurs îles respectives.

Avant de finir le tableau de l'Archipel, nous devons observer que les îles dépendantes du duché de Naxie, en se soumettant à la Porte, ne négligèrent point de se réserver, par cette espèce de capitulation, dite en turc *ahd-name*, (*ahd* veut dire traité ou serment, *name*, recueil), le libre exercice de la religion chrétienne ; aussi jouit-elle dans ces îles d'une publicité de culte, qui est généralement interdite dans les états du grand-seigneur, si l'on en excepte les deux principautés de Valachie et de Moldavie. Parmi les divers privilèges assurés aux chrétiens insulaires

par ces capitulations, on doit remarquer la liberté d'avoir des clochers, de sonner les cloches, de réparer les églises toutes les fois qu'elles en ont besoin, et de les réédifier s'il est nécessaire.

Personne n'ignore les gênes et les contradictions que les chrétiens, sujets de l'empire Ottoman, éprouvent par-tout ailleurs sur l'article des réparations de leurs églises; la politique mahométane, qui en a épargné quelques-unes, lors de la conquête, tend insensiblement à les laisser tomber en vétusté, et se rend extrêmement difficile à toutes les demandes qui paroissent contrarier ce principe.

Quant aux clochers, il n'en existe aucun dans toute l'étendue de la Turquie; et pour inviter le peuple au service divin, les chrétiens n'ont que des crieurs publics, qui vont dans les quartiers habités par eux, annoncer les heures de l'office; et dans les villages, ils se servent, pour le même effet, d'une planche sur laquelle ils frappent avec un marteau de bois.

Enfin, il faut ajouter ici que tous les habitans des îles de l'Archipel, sont appelés par les Turcs *Taouchan*, qui veut dire *lièvres*. Cette dénomination, dit-on, a commencé à Syra. Lors des anciennes incursions des Turcs sur la mer Blan-

che, ceux-ci firent une descente à Syra, les habitans n'étant pas en état de leur résister, gagnèrent le haut des montagnes. Les Turcs se mirent à leur poursuite, mais inutilement; alors ils les comparèrent à des lièvres, s'écriant: *Tavouchan guibi catchayeur*, Ils fuyent comme des lièvres; et le nom leur en est resté.

CHAPITRE II.

De l'état ancien de l'île de Syra.

SYRA ou Syros (1), comme l'appeloient les anciens, est une île de la mer Égée ou Archipel, située presque au centre des Cyclades (2), vers le 37ᵉ degré 22 minutes de latitude, et le 42ᵉ degré 14 minutes de longitude. Sa longueur du N. O. au S. E. est d'environ 14 milles, et sa largeur de l'O. à l'E. de 6 à 7 milles; ce qui lui donne au moins 40 milles de côtes, quoiqu'on ne les estime communément qu'à 36 dans

(1) Homère lui donne encore le nom de Συρίη; mais j'observerai qu'on ne doit jamais écrire *Sciros*, ni confondre cette île avec une autre qui est au N. E. de l'île de Négrepont, et qu'on doit appeler *Skiros*, comme font les Grecs modernes. J'observerai encore avec Tournefort, que le nom de Syros ayant été de temps immémorial celui de l'île, c'est se tromper lourdement que de dériver son nom actuel du grec vulgaire, κυρά ou κυρία, *dame, maîtresse.*

(2) Elle est entourée des îles de Naxie, Paros, Siphanto, Serfo, Zea, Jura, Andros, Tine, Mycone et Délos.

le pays. Malgré son peu d'étendue, elle n'a pas laissé d'avoir quelque célébrité dans l'antiquité la plus reculée. Elle a eu des rois particuliers, comme presque toutes les autres îles de l'Archipel. Ctesius, fils d'Ormenus et père d'Eumée, étoit Roi de Syra, comme on le voit dans l'Odyssée, XV. Elle étoit déja renommée du temps d'Homère, par sa fertilité en blé et en vin, par le grand nombre de ses bestiaux, par la pureté de l'air qu'on y respiroit, et par un monument astronomique qui y indiquoit les solstices et les équinoxes. Voici les paroles que ce poète met dans la bouche d'Eumée, s'entretenant avec Ulysse dans l'île d'Ithaque : « Au-delà de l'île d'Ortygie « est une île appelée Syrie; si jamais vous avez « entendu ce nom, c'est dans cette île que se « voient les conversions du soleil : elle n'est pas « fort grande, mais elle est fort bonne; on y nourrit « de nombreux troupeaux de bœufs et de mou- « tons; elle rapporte beaucoup de vin, et une « grande quantité de froment : jamais la famine « n'a désolé ses peuples, jamais les maladies « contagieuses n'y ont fait sentir leur venin. Ses « habitans ne meurent que quand ils sont par- « venus à une extrême vieillesse et alors, c'est « Apollon lui-même, ou Diane sa sœur, qui ter-

« minent leurs jours avec leurs douces flèches.
« Il y a dans cette île deux villes qui partagent
« son territoire. Mon père Ctesius, fils d'Ormé-
« nus, semblable aux immortels, en étoit roi. »

Ce que dit Homère de la fertilité de Syra, et de la salubrité de l'air qu'on y respire, exempt de toute influence maligne, prouve que ce poète étoit parfaitement instruit de la nature de cette île, et de l'origine du nom qu'elle porte encore; car, comme Bochart le fait voir, c'étoient les Phéniciens qui l'avoient ainsi nommée, du mot *Syra*, pour *usira*, qui signifie *riche*; ou plutôt du mot *Sura* pour *usura*, qui veut dire *heureuse* : ces deux mots marquent également la bonté de son terroir. Je dis qu'Homère a connu la véritable origine du mot *Syros* : la preuve la plus incontestable qu'on en puisse apporter, c'est ce qu'il ajoute du séjour des Phéniciens dans l'île. Quant aux *conversions* du *soleil* dont parle le poète, nous expliquerons dans le chapitre suivant ce qu'il faut entendre par-là.

L'île produit encore aujourd'hui assez de grain, de vin, et d'autres denrées; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ait conservé la fertilité des premiers temps. Outre que les principes de

végétation vont toujours en diminuant d'activité par la succession des siècles, il y a lieu de croire que les montagnes et les collines qui occupent plus de la moitié de l'île, étoient autrefois couvertes de terre végétale, et qu'en augmentant ses cultures, elles augmentoient aussi ses productions et ses richesses. Mais cette terre aura été entraînée, peu-à-peu ou subitement, par l'eau des pluies, et les montagnes restées nues seront devenues stériles. Quelques vallons mêmes des plus fertiles et des plus unis, ont éprouvé cette révolution, et les pluies tombées au commencement du siècle les ont tellement sillonnés, que les torrens y roulent aujourd'hui comme dans leur lit.

Au surplus la salubrité de l'air y est la même que du temps d'Homère. Les vieillards de 80, 90 jusqu'à 100 ans y sont assez communs ; il n'y a pas long-temps qu'il y en avoit un de 115 ; et un fait qui passe pour constant dans le pays, c'est qu'une personne qui y a passé 45 ans, est presque assurée de parvenir à 70, 80 et au-delà : enfin les Syriotes ont une ancienne tradition qui vient à l'appui de cette opinion, et de ce qu'Homère raconte de la longue durée de leur vie et de leur genre de mort ; c'est qu'autrefois, quand

les

les vieillards étoient arrivés à la décrépitude, leurs parens les menoient sur une haute montagne, d'où ils les précipitoient pour les faire enfin mourir. Cette montagne s'appelle encore *Jernsi*, montagne des vieillards.

Le partage du territoire de l'île en deux villes, dont parle le poète, est peut-être représenté par ce qu'on appelle aujourd'hui la partie du dedans de l'île ἡ Μέσα μεριὰ, et la partie du dehors ἡ ὄξω μεριὰ, et par un mur qui, selon la tradition, prenoit d'une mer à l'autre, et divisoit l'île en deux portions. Outre ces deux villes, il y avoit plusieurs villages, comme l'indiquent les ruines que l'on voit en plusieurs endroits différens: les plus remarquables sont auprès du port; on y distingue une assez grande ville sur une éminence qui étoit au bord de la mer dans la plus belle position, mais trop exposée aux incursions des pirates; c'est pour cela que ses habitans l'ont abandonnée, et ont été bâtir la nouvelle ville sur une montagne voisine. Une inscription tirée de ces ruines, et encastrée dans un coin de l'église de Saint-George, la cathédrale actuelle, nous apprend que l'ancienne ville s'appeloit *Syros*. A gauche de la partie de l'évêché, sur un bas-relief de marbre, est représenté le sistre des anciens, avec quelques autres

instrumens. C'est encore un monument tiré des mêmes ruines. On en a mis à profit beaucoup d'autres, telles que des blocs de marbre, des tronçons de colonne qui soutiennent la cathédrale, et d'autres qui sont devant l'église des capucins, et qu'on n'a point encore employés. Il reste encore sur le lieu un pan de muraille, bâti avec de gros quartiers de marbre bâtard taillé à facettes, qu'on croit avoir servi à un temple dédié au dieu Pan, d'après des médailles sur lesquelles on voit la tête de ce Dieu d'un côté, avec une chèvre au revers. Enfin il n'y a pas long-temps qu'en labourant près de là, on a trouvé un beau buste antique, que l'on croyoit être du philosophe Phérécyde : c'étoit pendant que la flotte russe croisoit dans l'Archipel. M. Janulachi Salacha, alors épitropos de Syra, qui étoit possesseur de ce buste, en fit présent au commandant Russe. Il faut conjecturer d'après ce que nous venons de dire, que si on se donnoit la peine de fouiller, on pourroit encore trouver de belles antiquités; mais pour le faire avec sureté, et n'être point exposés aux insultes des Turcs, qui croient toujours qu'on cherche des trésors, il faudroit travailler sous le nom d'un

consul-françois ou des PP. capucins, qui jouissent des mêmes franchises.

Nous terminerons cet article par une tradition qui se conserve parmi ses habitans. Quand les gros temps ou les vents contraires empêchoient les *pélerins* d'entrer dans le port de Délos, et les obligeoient de relâcher dans celui de Syra, qui est vis-à-vis, s'il voyoient que ces mauvais temps durassent trop, ou que leurs affaires ne leur permissent pas d'attendre, après s'être purifiés dans l'eau de fontaine, que l'on entretenoit pour cela tout près du port, ils se rendoient au sommet d'une petite montagne, voisine qui regardoit Délos, et de là ils adressoient à Apollon leurs adorations, leurs offrandes et leurs sacrifices. Cette montagne s'appeloit pour cette raison montagne de Délos, et nous l'appelons encore Δήλι.

CHAPITRE III.

De l'ancien monument astronomique de Syra, et du philosophe Phérécyde.

LE monument qui indiquoit les solstices et les équinoxes, et la naissance du philosophe Phérécyde, l'un des plus fameux philosophes de son temps, étant les deux points de l'histoire de Syra qui la distinguent le plus, il me semble qu'ils doivent trouver naturellement leur place ici, d'autant plus qu'ils sont en général peu connus.

Par rapport au monument astronomique, nous examinerons la note de madame Dacier sur ce mot d'Homère : *c'est-là que se voient les conversions du Soleil.* « Voici, dit cette savante Dame, « un passage très-important. M. Despréaux, dans « ses réflexions sur Longin, a fort bien réfuté « la ridicule critique que l'auteur du parallèle, « homme très-ignorant en grec et en latin, et « sur-tout en géographie, avoit faite contre Ho- « mère, c'est-à-dire contre le père de la géo- « graphie, en l'accusant d'être tombé dans la « plus énorme bévue qu'un poète ait jamais

« faite ; c'est, dit-il, d'avoir mis Syros et la mer « Méditerranée sous le tropique ; bévue, ajoute- « t-il, que les interprètes d'Homère ont tâché en « vain de sauver, en expliquant ce passage par « le cadran que le philosophe Phérécyde, qui « vivoit 300 ans après Homère avoit fait dans « cette île. Mais je suis fâché que M. Des- « péraux, qui réfute cette misérable critique « avec tant de raison et de fidélité, ne soit pas « entré lui-même dans le véritable sens de ce « passage, et qu'il se soit laissé tromper par une « note d'Eustathe, qui lui a persuadé que ces « mots ὄθι τροπαὶ ἠελίοιο, veulent dire que l'île de « Syros est au couchant de Délos ; car c'est « ainsi qu'Eustathe l'a d'abord expliqué κειμένη « πρὸς τροπὰς ἡλίου, ἤτοι πρὸς τὰ δυτικὰ μέρη τῆς « ὀρτυγίας, etc. c'est-à-dire que Syros, est située « au couchant du soleil, au couchant de l'île « d'Ortygie ; car τρέπεσθαι, *le tourner*, se dit du « soleil pour δύνειν, *se coucher*. M. Despréaux « devoit voir que cette explication étoit in- « soutenable, car il est absolument faux que « l'île de Syros soit au couchant de l'île de Dé- « los : aucun géographe ne l'a jamais dit ; « et comment Homère auroit-il pu le dire dans « le même vers où il a dit Ὀρτυγίης καθύπερθεν,

« au-dessus de l'île d'Ortygie? ce qui est au delà « ou au dessus de cette île, pour Eumée qui est « à Ithaque, ne peut jamais être au cou- « chant. «

Voici comment parle le savant Bochart, dans sa géographie intitulée Chanaan, lib. 1, cap. 14 : « Eustathe se trompe quand il veut que « par ἡλίου τροπάς on entende le couchant, comme « si l'île de Syros, étoit au couchant de Délos ; « car au contraire elle est au levant, et non au « couchant de cette île. C'est la situation que lui « donnent les géographes, et il ne faut que ce « vers d'Homère pour prouver que c'est la vé- « ritable position, puisque Eumée qui est à Itha- « que, assure que Syros est au dessus, au delà « d'Ortygie ; ce qui seroit très-faux, si elle étoit « au couchant de Délos. Eumée auroit plutôt « dû dire en deçà. Il falloit donc s'en tenir à la « seconde explication qu'Eustathe a ajoutée dans « la même remarque. D'autres, dit-il, expli- « quent ce passage, en disant que dans l'île de « Syros il y avoit un antre qui marquoit les « *conversions du soleil*, c'est-à-dire les solstices, « et qu'on appeloit *l'antre du soleil* pour cette « raison. Et voilà ce qu'entend Homère par ces « mots : Où sont les conversions du soleil ; » Voilà

« la seule véritable explication ; elle mérite « d'être éclaircie. »

« Nous voyons, par ce passage même, que les « Phéniciens avoient fait un long séjour dans « l'île de Syros ; nous verrons plus bas que les Phé- « niciens lui ont eux-mêmes donné son nom, et « nous savons qu'ils étoient très-savans en astro- « nomie : c'est de là qu'il faut tirer l'explication « de τροπαί ηελίοιο ; et il est aisé de voir que c'est « ἡλιοτρόπιον, l'héliotrope, c'est-à-dire, le ca- « dran ; et par là Homère nous apprend que les « Phéniciens avoient fait dans cette île un ca- « dran, dont le style ou aiguille, par le moyen « de son ombre, indiquoit les solstices ; et comme « c'étoit une chose fort rare et merveilleuse dans « ce temps-là, Homère, fort curieux et bien ins- « truit de tous ces points d'antiquité, la marque « comme une rareté qui distinguoit cette île. « Bientôt après, les cadrans devinrent plus com- « muns. Environ six-vingts ans après Homère, « l'écriture-sainte fait mention, reg. IV, cap. 20, « v. 11, d'un cadran qui étoit à Jérusalem, et « qu'on appeloit le cadran d'Achaz, sur lequel « Dieu fit, en faveur d'Ezéchias, que l'ombre « rétrograda de dix degrés. Ce cadran marquoit « les heures et les solstices. « (Nous allons prou-

ver le contraire). « Il y avoit donc des cadrans « avant celui de Phérécyde, qui ne fit le sien « à Syros que 200 ans après celui d'Achaz, et 300 « ans après celui des Phéniciens ; et par consé- « quent, pour expliquer ce passage d'Homère, « on n'a eu recours qu'à ce cadran des Phéni- « ciens, et nullement à celui de Phérécyde, que « le poète n'a pu connoître. Il me semble que « cela est prouvé ; mais il y a plus encore, c'est « qu'il y a bien de l'apparence que ce cadran « que Phérécyde fit à Syros, ne fut fait que sur « les découvertes des Phéniciens ; car Hésychius « de Milet, dans le livre qu'il a fait de ceux qui « ont été célèbres par leur érudition, nous assure « que Phérécyde, qui étoit de Syros même, n'eut « point de maître, et qu'il se rendit habile en « étudiant quelques livres secrets des Phéni- « ciens qu'il aura recouvrés. Je me flatte, conclut « Madame Dacier, que ce passage d'Homère « est assez bien éclairé. »

Quelque respect que j'aie pour l'érudition de cette savante Dame, l'amour de la vérité ne me permettra cependant pas d'être de son avis, parce que, tant elle que Bochart, et tous les géographes qui placent Syra à l'orient de Délos, se trompent. Ptolomée, dans sa carte de la Grèce

et de l'Archipel, tombe dans la même erreur. Mais pour s'assurer de la vérité, M^de^. D'acier et Bochart n'avoient qu'à écrire en Provence, où le premier marin qui avoit visité l'Archipel lui auroit appris que Syros est vers le couchant de Délos. Pour moi, je puis assurer que ma maison à Syra regardoit Délos, de manière que quand le matin, au mois d'octobre et au mois de février, je me mettois à ma fenêtre ou à ma porte, le soleil en se levant derrière cette île, me donnoit précisément en face. Le soleil, par rapport à Syra, monte l'été jusqu'au petit canal qui sépare l'île de Mycone de celle de Tine; et l'hiver, il descend jusqu'aux montagnes de Naxie. Or, les deux Délos, la grande et la petite, se trouvent, par rapport à Syra, entre Mycone, et Naxie, et plus même du côté de Mycone; de sorte qu'une partie de cette dernière est cachée par la grande Délos. Aussi M. de Tournefort, dans son voyage du Levant, et tous les géographes modernes d'après lui, placent Mycone à l'E. de Syra; la grande Délos entre l'E. et le S. E.: d'où l'on voit qu'Eustathe ne se trompoit pas, lorsqu'il disoit qu'on pourroit entendre les paroles du poète, comme s'il disoit que Syra est au couchant de Délos, et que son opinion n'est pas insoutenable,

comme elle le seroit effectivement si Syra étoit à l'orient de Délos. Cependant cela n'empêche nullement d'expliquer le texte d'Homère, comme on l'explique communément, et comme Eustathe le fait en second lieu, par un monument quelconque qui existoit à Syra, et qui rendoit cette île célèbre depuis quelque temps; et la difficulté qu'apporte Mde. Dacier de cette expression, Ὀρτυγίης καθύπερθεν, au dessus de l'île d'Ortygie, ne s'oppose en aucune manière à cette explication. Voici comment. Naturellement parlant, la partie du globe la plus élevée, c'est l'équateur, et les deux pôles forment ses parties latérales; d'où il résulte que tout pays plus voisin de l'équateur qu'un autre, est aussi plus élevé, et par conséquent au dessus. Or Syra, quoique placée au couchant de Délos, est en même temps plus méridionale ou plus rapprochée de l'équateur que cette île et Ithaque, que nous appelons aujourd'hui Thiaki. Par conséquent, tant par rapport à Ortygie ou Délos, que par rapport à Ithaque, Homère a pu dire que Syra est au dessus d'Ortygie. Je n'oserois pas dire qu'Homère, dans la chaleur de la composition, préoccupé et faisant plus d'attention à l'endroit d'où il écrivoit (l'île de Chio, selon la plus commune

opinion) qu'à celui où il plaçoit son interlocuteur, a écrit que Syra étoit au-delà d'Ortygie. Mais passons à Phérécyde, dont l'histoire extraite des Mémoires de l'académie de Berlin, nous instruira mieux de la nature de ce monument astronomique. Phérécyde de Syra commença à fleurir dans un temps où la philosophie étoit encore dans son enfance; car les annales portent que ce fut la réputation de Thalès de Milet en Ionie, fondateur de la secte ionique, qui lui inspira le desir de se distinguer dans la même carrière. Or Thalès étoit déja célèbre dans la 49ᵉ olympiade, puisqu'il avoit prédit une éclipse de soleil; et l'auteur des Olympiades remarque que Phérécyde naquit dans la 45ᵉ olympiade, dont la première année répond à l'an 598 avant Jésus-Christ, et 154 de la fondation de Rome. Nous pouvons donc placer sans difficulté l'âge de notre philosophe dans le 6ᵉ siècle avant Jesus-Christ, et Pline, hist. nat. 7. 56, a eu raison de dire que Phérécyde de Syra florissoit du temps de Cyrus.

Phérécyde prit le surnom de Syrien de l'île où il étoit né; Grotius le fait venir de Syrie, sans en alléguer aucune preuve. Cependant il y a beaucoup plus de raison de donner, avec la

grande partie des anciens, pour patrie à ce philosophe, l'île de Syros dont nous parlons. C'est ce que dit expressément Strabon. « Syros (l'île) « a la première syllabe longue. C'est de là qu'étoit « originaire Phérécyde, fils de Babis, qui est plus « ancien que Phérécyde l'Athénien; or, Syros, « ajoute-t-il, est l'une des Cyclades. Homère vante « beaucoup sa fertilité et son air salubre. »

Quant au nom de cette île, Homère dit Συρια; Suidas, *Syra*; Strabon et les autres, *Syros*. On peut donc appeler Phérécyde indifféremment Syrius ou Syrus. On écrit actuellement Syra, le nom de l'île, et Syriotes celui des habitans; et dans le style de Rome, l'évêque de Syra est appelé *episcopus Syrensis*, pour le distinguer d'un évêque de la province de Syrie, que l'on désigne par *episcopus Syrus*.

Les écrivains ne s'accordent guère sur l'éducation et sur les maîtres de Phérécyde. Diogène Laërce tombe dans une erreur qui n'est presque pas pardonnable, en faisant Phérécyde disciple de Pittacus, dont la naissance répond à l'an de Rome 101. Il parvint au souverain commandement dans sa république à l'âge de 46 ans. Peut-on imaginer qu'un prince, qu'un législateur, se soit occupé, à 70 ans au moins, à donner des

leçons à la jeunesse : car Phérécyde ne vint au monde que l'an de Rome 156, c'est-à-dire, dix ans après que Pittacus eut commencé à régner sur les Lesbiens. Il faut donc rejeter ce que Vossius avance aussi, qu'il fut le maître de Phérécyde. Tzetze a une autre opinion ; il fait Thalès disciple de notre philosophe. Si nous croyons Apollodore, cité par Diogène, Thalès naquit l'an de Rome 114; ainsi il avoit déja 40 ans lorsque Phérécyde vint au monde. J'admettrai donc bien plus volontiers ce que dit Suidas, que la gloire de Thalès excita l'émulation de Phérécyde. Hésychius, dans un petit ouvrage qu'il a écrit sur les personnages illustres par leur savoir, met Phérécyde au nombre de ceux que les Grecs appeloient Αὐτοδίδακτος, c'est-à-dire, *qui se sont instruits eux-mêmes*. « On assure, dit-il, « que Phérécyde de Syrie n'eut aucun maître, « mais qu'il se poussa lui-même dans les scien- « ces, après avoir trouvé quelques ouvrages ca- « chés, ou commentaires secrets des Phéniciens. « Suidas et Eustathe disent la même chose.

Le principal point de controverse des critiques regarde ces livres des Phéniciens. Homère a dit formellement que les vaisseaux Phéniciens abordoient à l'île de Syros, et Bochart

prend de là occasion de prouver plus au long que les Phéniciens fréquentoient l'île de Syros dès les temps héroïques, et y passoient souvent une année entière pour leur commerce. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'un homme avide d'apprendre, en s'entretenant fréquemment avec les étrangers et les négocians, ait ouï parler de livres pleins d'une connoissance profonde et sublime, et se seroit enflammé du desir de les posséder. Mais la question est toujours de savoir quels sont ces livres, qui tombèrent entre les mains de Phérécyde.

L'illustre évêque d'Avranches, M. Huet (Demonstr. évang. prop. IV, §. 7,) nous a heureusement tirés de tout embarras. « Phéré-« cyde, dit-il, fut disciple des Egyptiens et « des Chaldéens, mais sur-tout des Phéniciens, « des livres secrets desquels ont dit qu'il tira « une grande connoissance des choses divines, « n'ayant point eu d'ailleurs d'autres maîtres. « J'entends par ces livres secrets des Phéni-« ciens, ceux de Moyse, auxquels Juvénal « donne le nom d'Arcanum. On les attribue aux « Phéniciens, qui, comme je l'ai déjà remar-« qué plus d'une fois, sont souvent pris dans « les auteurs profanes pour les Juifs leurs

« voisins ; ou bien on peut entendre par là l'é-
« crit de Sanchoniaton, qui avoit été tiré des li-
« vres de Moyse. » Il est donc très-probable que Phérécyde s'est instruit avec les livres de Moyse, ou de quelques autres faits sur les livres de Moyse.

Ceux de nos lecteurs qui seront curieux de connoître la vie, les écrits et les opinions de notre philosophe, pourront consulter les Mémoires de l'académie de Berlin, année 1747. Nous ne donnerons place ici qu'à ce que ces Mémoires nous apprennent sur *l'héliotrope*, qu'il a élevé dans sa patrie, et sur sa mort.

Phérécyde donc, suivant le témoignage de Diogène Laërce, enrichit sa patrie de l'héliotrope, comme Anaximandre fit à Lacédémone le premier gnomon qu'on ait vu en Grèce, et comme Méton, après Anaximandre, en construisit un dans le Πνὺξ, l'une des places publiques d'Athènes. Or l'héliotrope est une espèce de cadran sciatérique (de σκιὰ, ombre), un instrument dont on se sert pour mesurer l'ombre, sur-tout aux solstices, et déterminer par sa longueur les solstices mêmes, qui sont ce que nous entendons par τροπαὶ ἡλίου, *conversions du soleil ;* ce qui étoit d'autant plus aisé, que, comme tout le

monde le sait, tous les peuples placés comme nous entre la ligne équinoxiale et le pole arctique, ont leur ombre la plus courte au solstice d'été, et la plus longue au solstice d'hiver. Mais Pline parle d'un autre moyen dont on se servoit encore pour connoître les solstices. On « rapporte dit-il, qu'à Syene qui est à 5000 stades « au-dessus d'Alexandrie, le jour du solstice, « à midi, il n'y a point d'ombre ; et qu'un puits « qu'on a creusé pour cette expérience, se trouve « éclairé dans toute sa profondeur ; ce qui fait « voir que le soleil est vertical dans ce lieu. « Il y avoit donc à Syene une espèce d'héliotrope naturel, qui prouvoit que cette ville étoit placée précisément sous le tropique du Cancer. Tel étoit à peu-près celui de Syros, dont Homère fait mention, sur quoi le Scholiaste remarque fort bien. « On dit qu'il y a une caverne du soleil « par le moyen de laquelle on remarque les con- « versions de cet astre. »

Le père Hardouin débite des choses tout-à- « fait déraisonnables, en disant, que « le porcher « d'Ulysse qui étoit à Ithaque, ne vouloit expri- « mer autre chose par ces paroles, si non que « l'île de Syros étoit au-delà d'Ortygie, et que « quand le soleil se lève à Syra, il se montre,

ou

où est sur le point de se montrer aux habitans d'Ithaque. Syros est à l'orient du Péloponèse, et Ithaque est à l'occident. On ne sauroit attribuer des idées plus profondes à un porcher. Il est vrai qu'Eumée étoit porcher dans le temps qu'il tint ce discours à Ulysse ; mais c'étoit le fils d'un roi de l'île de Syros, que les Phéniciens avoient autrefois enlevé et vendu à Laërte père d'Ulysse. Le fils du roi pouvoit-il ignorer les particularités de sa patrie ? Ainsi, répond M. Heinius, auteur de la dissertation d'où j'ai tiré la plus grande partie de ce que je viens de dire sur Phérécyde, je crois, au contraire, que l'on pourroit ajouter, que quoique Homère fasse parler ici Eumée, il peut très-bien faire qu'il ait oublié un moment son interlocuteur, pour raconter les faits comme il les savoit lui-même, plutôt que comme Eumée devoit les savoir.

« *Si Homère*, continue M. Heinius, *avoit* « *voulu simplement indiquer par* τροπαὶς ἡλίοιο, « *le lever du soleil, qu'auroit-il eu besoin d'ajou-* « *ter Syros à Délos ? Celle-ci même n'étoit-elle* « *pas à l'orient de l'autre ?* « M. Heinius, comme on voit, savoit à Berlin, c'est-à-dire, dans un pays qui a peu de moyens de communication

avec l'Archipel, ce que M^de^. Dacier a ignoré en France, que Syros est à l'occident de Délos. En suivant le principe du P. Hardouin, il y auroit eu des τροπαί ηλίου dans toutes les îles de la mer Egée, ce qui seroit tout-à-fait contraire à l'intention d'Homère. Donnons donc plutôt des éloges au Scholiaste, qui nous a indiqué dans notre île une caverne naturelle, et non creusée par l'art, qui servoit d'héliotrope.

L'astronomie ayant pris dans la suite des accroissemens, on inventa le gnomon ou cadran, par le moyen duquel on mesure et on partage l'ombre. La forme la plus ancienne du gnomon étoit celle d'une pyramide quadrangulaire équilatérale, terminée par une boule, dont on trouvera une plus ample explication dans les notes de Saumaise sur Solin. Je ne doute pas non plus que les pyramides d'Egypte ne fussent destinées, entre autres usages, à marquer la gradation de l'ombre : car ce que quelques anciens ont prétendu, en soutenant que les pyramides n'en jetoient aucune, est pleinement réfuté par les savans auteurs de l'histoire universelle. On explique aisément par là pourquoi la plus grande des pyramides a ses quatre côtés exactement tournés vers les quatre points cardinaux de la

sphère, et pourquoi elle s'élève par degrés; c'étoit pour observer avec plus d'exactitude les degrés d'accroissement et de décroissement de l'ombre. Ce que nous venons de dire pourroit peut-être jeter quelque jour sur un passage extrêmement débattu, celui du cadran solaire, ou plutôt des degrés d'Achaz, et de l'ombre qui retournoit par ces degrés. Reg. IV cap. 20, var. 10 et 11. Les plus célèbres critiques ont donné à l'envi leurs explications sur ce passage. Voici mon opinion. Je crois qu'on ne doit pas entendre par ces degrés une horloge solaire qui divise les jours en vingt-quatre heures équinoxiales, c'est-à-dire, égales pour le jour et pour la nuit; cette division étoit inconnue du temps d'Achaz, et l'invention de pareilles horloges est de beaucoup postérieure à ce Roi. D'ailleurs les cadrans solaires ne sont pas faits pour distinguer l'alongement et le raccourcissement de l'ombre, mais seulement la manière dont elle tourne autour du gnomon. Or il n'étoit question dans les degrés d'Achaz, que de la mesure de l'ombre; et c'est précisément à quoi pourroit servir l'héliotrope, dans lequel l'ombre croît journellement depuis le solstice d'été jusqu'à celui d'hiver, et décroît dans la même proportion depuis

le solstice d'hiver, jusqu'à celui d'été. Tous les jours avant midi l'ombre montoit et se raccourcissoit, et l'après-midi elle descendoit et s'alongeoit. Cela nous explique en cercles paroles d'Ezéchias. *Il est plus aisé à l'ombre de baisser de dix degrès, que de remonter d'autant de degrés.* Mais pourquoi cette facilité d'un côté, et cette difficulté de l'autre ? aucun interprète que je sache n'en donne la raison. Supposons donc que ce soit l'après-midi que le prophète ait été trouver Ezéchias : le soleil, qui suivant sa marche naturelle descendoit alors vers le couchant, alongeoit à chaque instant l'ombre dans les degrés. Ezéchias aimoit donc mieux avoir pour garant de la promesse qu'Isaïe lui faisoit, un miracle, c'est-à-dire, l'ascension de l'ombre, qui ne pouvoit se faire à cette heure suivant l'ordre de la nature. Mais finissons cette digression, pour revenir à Phérécyde, et concluons que trouvant dans son île un schiothérique, il le perfectionna en y adaptant un gnomon; et que c'est avec raison que Diogène Laërce lui en a fait honneur. Passons à la mort de ce philosophe, dont nous avons promis de dire quelque chose.

Ce n'est pas une médiocre gloire pour lui que d'avoir eu un disciple tel que Pythagore, que la

philosophie a reconnu pour un de ses plus grands maîtres. Toute l'antiquité est d'accord sur ce fait, qu'elle nous a transmis non-seulement par tradition, mais même par un monument consacré à l'immortalité. M. Béger, habile antiquaire, dans son *Spicilegium antiquitatis*, pag. 136, cite deux tableaux tirés de Pighius, qui représentent l'enfance et la première adolescence de Pythagore : on voit dans le second ce philosophe, tout jeune encore, et avide d'apprendre, νέον καὶ φιλομαθῆ, que Mercure et deux muses présentent à Phérécyde, pour en recevoir les premiers élémens des sciences. Dans la suite, Pythagore a tellement surpassé son maître par ses connoissances et par sa célébrité, qu'il a entièrement éclipsé sa renommée et ses écrits, et peu s'en faut que Phérécyde ne soit entièrement oublié.

Mais un point sur lequel les auteurs sont partagés, c'est le lieu où mourut Phérécyde, et la manière dont il mourut. Quelques-uns, au rapport de Diogène Laërce, croient qu'étant allé à Delphes, il se précipita du haut du mont Corycius ; mais Aristoxène, qui parle de Pythagore et de ses amis, rapporte que Phérécyde mourut de maladie, et fut enseveli par Pythagore dans l'île de

Délos. Or, Aristoxène est qualifié dans Aulu-Gelle d'écrivain très-exact sur les faits de l'antiquité, *vir litterarum diligentissimus ;* et nous allons voir ce récit confirmé et développé dans Elien, var. hist. lib. IV. 28. « *Phérécyde* « *de Syros, dit cet historien, mourut de la ma-* « *nière la plus misérable du monde. Tout son* « *corps fut rongé par les pous, et son visage* « *tellement défiguré, qu'il n'osoit plus se mon-* « *trer à ses amis, et qu'il les évitoit avec soin.* « *Cependant un d'eux s'étant un jour présenté* « *à sa porte, et lui ayant demandé comment il* « *se portoit, Phérécyde lui fit voir par un trou,* « *son doigt tout décharné, et lui dit que tout* « *le reste de son corps étoit de même.* » Elien décrit un peu plus bas (lib. V., 2.) toute l'horreur de ce mal en ces termes : « *Phérécyde, mâ-* « *tre de Pythagore, étant tombé malade, trans-* « *piroit d'abord une sueur chaude, et semblable* « *à des mucosités, qui le jeta ensuite dans la* « *phthiriase. Toutes ses chairs se réduisirent en* « *pous ; la corruption s'y mit, et il finit ainsi* « *ses jours.* » Mais Pythagore, bon juge des vertus et des devoirs, crut qu'il étoit d'un disciple reconnoissant de ne pas abandonner un maître affligé d'une si triste maladie, et qu'il devoit au

contraire en prendre soin jusqu'au dernier soupir, et même au-delà du trépas. Diodore de Sicile nous apprend comment il s'acquitta de ce pieux devoir. « *Ayant appris*, dit-il, *que Phé-* « *récyde étoit dangereusement malade dans l'île* « *de Délos, Pythagore quitta aussitôt l'Italie,* « *pour se rendre auprès de lui, et le servit quel-* « *que temps, en faisant tout ce que l'art et sa* « *tendresse lui indiquoient pour lui procurer la* « *santé. Mais l'âge et la force du mal ayant* « *rendu tous ses soins inutiles, il lui donna* « *une sépulture honnête, et après avoir ainsi* « *tenu en tout la conduite d'un fils à l'égard de* « *son père, il repassa en Italie.* Diod. Sic. in excerpt.

Jacques Gronovius, qui a dirigé le Trésor des antiquités grecques, donne, d'après les tableaux de Béger dont nous avons parlé, un portrait de Phérécyde, qu'il a fait parfaitement graver. Voyez les antiquités grecques, tome 2, fig. 37; Il y a joint un éloge de ce philosophe, par lequel nous terminerons ce paragraphe. « *La Provi-* « *dence divine*, dit-il, *ayant fait concourir* « *plusieurs choses à la gloire de ces temps-là*, « (il parle du siècle de Phérécyde) *aucune* « *particularité ne doit être négligée, quelque lé-*

« gère qu'elle nous paroisse, et de quelque « manière qu'elle nous soit parvenue. Puis donc « qu'il nous reste un monument, non pas à la « vérité de la plus haute antiquité, qui nous « représente avec une physionomie belle et remar- « quable ce philosophe de l'île de Syros, si « illustre par ses actions et par ses écrits, et « qui tient le premier rang parmi les sages de « son temps, j'ai cru devoir placer ici ce mor- « ceau. »

En effet, le buste qui a été trouvé il y a quelques années à Syra, parmi les ruines de l'ancienne ville, représentoit un philosophe d'une très-belle figure, ayant l'air majestueux; et ce passage de Gronovius me confirme encore dans la persuation où nous étions alors que ce monument représentoi Phérécyde.

CHAPITRE IV.

État actuel de l'île de Syra.

TOURNEFORT, dans ses Voyages du Levant, s'exprime ainsi sur l'état actuel de cette île : « Syra est l'île la plus catholique de tout l'Archipel. Pour sept à huit familles du rite grec, on y compte plus de six mille ames du rite latin ; et lorsque les Latins s'allient avec les Grecs, tous les enfans sont catholiques romains ; au lieu qu'à Naxie, les garçons suivent le rite du père, et les filles celui de la mère. On est redevable de tous ces biens aux pères capucins françois, missionnaires apostoliques, fort aimés dans cette île, et fort appliqués à instruire un peuple porté au bien, honnête, ennemi déclaré des voleurs, plein de bons sentimens, et si laborieux, qu'on ne sauroit reposer dans cette île la nuit, à cause du bruit universel des moulins à bras que chacun exerce pour moudre son blé ; et le jour, à cause des rouets servant à filer le coton. »

« La maison et l'église des capucins sont assez bien bâties : la bannière de France arborée au coin de leur terrasse nous réjouit ; et le père

Jacinthe d'Amiens, homme d'esprit, substitut du consul de France à Tine, nous reçut avec tous les agrémens possibles. Ces pères dirigent vingt-cinq religieuses du tiers-ordre de Saint François, filles d'une vertu exemplaire, quoique non-cloîtrées. Les Grecs n'ont que deux églises dans Syra, desservies par un papas. Il n'y a de Turcs qu'un cadi, encore vient-il se réfugier chez les capucins, lorsqu'il paroît quelque corsaire autour de l'île. On y élit tous les ans deux administrateurs. En 1700, la capitation et la taille réelle montoient à 4000 écus. »

« Syra n'est qu'environ à 30 milles de Mycone, si l'on compte d'un cap à l'autre; mais il y en a 40 du port de Mycone à celui de Syra. Son port est bon pour les plus gros vaisseaux, et son entrée est à l'est. L'île, qui n'a que 25 milles de tour (*Syros quam circiter patere viginti millia passuum prodidere veteres, Mutianus centum sexaginta*), est des mieux cultivées, et produit d'excellent froment, quoiqu'en petite quantité, beaucoup d'orge, beaucoup de vin et de figues, assez de coton, et des olives que les habitans salent pour leur usage. Quoique Syra soit un île montagneuse, elle manque de bois, et l'on n'y brûle que des broussailles; mais elle

est plus fraîche et plus humide que la plupart des îles de l'Archipel. Le bourg est à un mille du port, tout autour d'une colline assez escarpée, sur la pointe de laquelle sont situées la maison de l'évêque et l'église épiscopale, dédiée à Saint-George. »

« La principale fontaine de l'île est fort ancienne coule au fond d'une vallée, assez près de la ville : les gens du pays croient, je ne sais par qu'elle tradition (voyez ce que j'en ai dit au chapitre 2.), qu'on venoit autrefois s'y purifier avant que d'aller à Délos. On nous avertit trop tard qu'il y avoit une inscription à cette fontaine; il fallut profiter du vent, sans pouvoir aller l'examiner. « Je n'ai aucune connoissance de cette inscription, ainsi je ne peux rien dire là-dessus. »

Il est constant dans tout l'Archipel, que l'île de Syra a 36 milles de circonférence, et peut-être même 40. Son port est effectivement bon, et très-commode pour les frégates et des navires marchands; mais à cause de sa petitesse, il ne peut guère contenir plus de deux ou trois vaisseaux de ligne. C'est dans la rade formée par une île (éloignée du port d'un mille environ) et le continent de Syra,

que plusieurs gros vaisseaux, frégates et autres bâtimens, peuvent mouiller en sureté.

Le port de Syra est entre deux passages très-importans pour les principales échelles du Levant. Situé d'un côté entre les îles de Nègrepont et d'Andros, et de l'autre entre Tine et Mycone, il est si commode et si favorable aux vaisseaux qui éprouvent des vents contraires dans ces parages, qu'il est peu de semaines où l'on n'y voie aborder des bâtimens, et sur-tout des François. On y en a compté quelquefois 15 et 18 de cette seule nation. La commodité d'un tel port pour la sureté de la navigation françoise, et l'extrême attachement des Syriotes pour cette nation, qui ne s'est jamais démenti, sembleroit mériter l'attention du gouvernement pour y établir un vice-consulat. La présence d'un consul du roi y seroit souvent très-nécessaire aux bâtimens françois, et dans beaucoup de circonstances elle ne seroit pas moins avantageuse aux habitans de Syra.

Le pays est frais et humide plus que la plupart des îles de l'Archipel, comme l'a remarqué Tournefort : il y a plusieurs sources d'eau, et il est couvert de puits dans toute son étendue: on pourroit y en faire un plus grand nombre,

l'eau n'étant presque par-tout qu'à cinq à six pieds de profondeur. Les eaux y sont excellentes, et de la plus grande salubrité, sur-tout celles de la fontaine qui fournit toute la ville, et d'une autre fontaine qui est à trois ou quatre milles de la ville, au sommet d'une montagne qu'on appelle σύριγγας, Siringas.

Le bois n'y est pas si rare que Tournefort le dit, et il l'étoit bien moins avant les anciennes guerres des Turcs et des Vénitiens. Ceux-ci détruisirent les forêts de la partie des montagnes qui regardent l'île de Délos : elles étoient couvertes *d'arefties* ou *fidhes*, que Tournefort appelle *cèdres à feuilles de cyprès*. Ces arbres donnent beaucoup de graines semblables au genièvre, et leur bois fait un feu très-vif et très-brillant; on croit cependant que sa flamme rouge le cuivre. Plusieurs collines vers le milieu de l'île et vers le couchant, sont encore couvertes de ces arbres. Ceux-ci ont une propriété particulière, qui est que lorsqu'on les coupe à quelques pieds de terre, pour ne pas les faire périr, il fait leur laisser quelques branches ou rejetons ; parce que le tronc ne pousse jamais. On trouve encore à Syra, une quantité d'autres arbrisseaux, de *schino*, de *ligharia*, dit *agnus castus*,

d'oliviers sauvages et autres, qui tous fournissent assez de bois pour la consommation des habitans. On ne s'y sert des broussailles que pour chauffer les fours. Presque toutes les maisons en ont un particulier : on n'y fait le pain qu'une fois par semaine, le samedi. C'est alors un plaisir de sentir l'odeur de la sauge, du thym, des branches de schino et autres plantes aromatiques qu'on y brûle.

Toutes les maisons de ménage ont un moulin à bras, et ordinairement chaque famille moud son blé chez elle : le pain qu'on en fait est infiniment meilleur que celui qu'on fait avec la farine des moulins à vent. Il y en a sept à huit auprès de la ville ; ils sont construits en forme de tour ronde ; il n'y a que le dôme qui tourne, le reste est immobile. Ils ont huit voiles : du milieu de l'axe qui les contient, il sort une pièce de bois de 12 pieds de long ; les ailes des voiles y sont assujetties par une corde qui part de leur sommet, et va se terminer à l'extrémité de l'axe, qui, entouré de toutes ces cordes, présente au vent une espèce de pointe.

Le haut de la colline sur laquelle est bâtie la ville, est occupé par l'évêché et la cathédrale, ainsi que le dit très-bien Tournefort, et non,

comme le prétend M. Kléement dans ses voyages, par la maison du gouverneur turc, cependant M. Kléement qui a été à Syra, pouvoit très-aisément le savoir : cela doit nous tenir en garde sur les relations de pareils voyageurs.

Outre la cathédrale, il y a dans la ville sept à huit autres églises, dont deux sont desservies par les papas grecs ; cependant l'une des deux appartient en propriété à une famille catholique. Il y a en outre, tant autour de la ville que dans tout le reste de l'île, plus de cinquante autres petites églises ou chapelles. Chacune à son marguillier et son chapelain, élus au sort tous les ans. Il doit, la veille et le jour de la fête du patron de la chapelle, chanter vêpres, et célébrer l'office divin. Les paysans qui ont leurs granges dans le quartier, s'y rassemblent avec d'autres familles de la ville, pour assister à la fête, qui se termine ordinairement par des réjouissances et des danses. On appelle ces fêtes *Panighiria ;* elles font le plus grand amusement du peuple de la campagne dans la belle saison.

Toutes les productions de Syra sont excellentes : son froment est de la première qualité ; l'orge y est le meilleur de l'Archipel : aussi on mange à Syra le plus beau pain des îles. Cela provient aussi du

levain dont on se sert : nous en parlerons ailleurs. Les pois chiches de Syra sont recherchés de toutes les îles, et son coton quoique un peu rougeâtre, est employé à d'excellentes fabrications.

Dans l'immense quantité de figues que le pays produit, on en distingue de deux espèces ; l'une, appelée *ghlico - marona*, marronia doux ; et l'autre *xino - marona*, marronia aigres. Les premières, quand elles sont fraîches, ne valent pas grand'chose, mais sechées au soleil, et passées au four, elles sont très-bonnes. Les autres sont d'un goût exquis. Quoique Tournefort trouve nos figues sèches inférieures à celles de Provence, d'Espagne et d'Italie, les *ghlico-marona* de Syra, et les *mitilineca* de Scio méritent certainement la préférence.

Les figuiers y sont énormes ; on en voit un entre autres dans le quartier appelé *Caviri*, qui a quatre-vingt-dix pas de circonférence : il donnoit, dans le temps de sa vigueur, de quinze à dix-huit charges de figues sèches : la charge pèse environ cent cinquante livres.

Les raisins n'y sont pas moins abondans ; on en cultive une espèce qu'on nomme *xilo-macherudha* blanche et noire, pour former des treillages ou des berceaux. La blanche sur-

tout

tout est très-délicate, et la noire donne des grappes qui pèsent jusqu'à douze livres. On a compté pendant trois ans consécutifs, cent trente-quatre grappes de raisin sur une souche; et sur un autre cep de vigne planté dans un terrain très-gras, on a compté jusqu'à quatre cent quatre-vingts grappes; et l'intendant de l'évêché de notre île m'a plus d'une fois assuré qu'on avoit fait soixante-quinze bouteilles de vin, avec le raisin d'un seul cep.

Le sol de Syra est très-favorable à la production des fèves. Cette île autrefois en produisoit une quantité incroyable; mais depuis plusieurs années qu'il s'y est introduit une plante pernicieuse, qu'on nomme *licos, loup*, à peine peut-on en manger de fraîches. Cette plante, qui, semblable à l'asperge, s'élève à dix ou douze pouces de terre, pousse un grand nombre de rejetons dans la racine; vers la floraison des fèves, elle dévore leur substance, et finit par les faire périr.

Nous avons à Syra deux espèces de safran, l'une domestique, et l'autre sauvage. La première est la seule que nous estimons; elle vient naturellement sur nos montagnes, sur-tout dans la partie du nord de l'île. J'ai comparé à Paris notre safran avec celui d'Angleterre, et

celui que M. l'abbé Tessier a fait cultiver à Rambouillet; j'ai reconnu que le safran des îles du Levant donneroit cinq fois plus de teinture que ceux de France et d'Angleterre, qui, à ce que je crois, ne valent pas mieux que notre safran sauvage.

Il y a à Syra une plante très-nuisible aux produits de la terre; elle est vivace, herbacée, épineuse, portant de petites fleurs qui tirent sur le blanc et le rouge, ayant des racines fortes et profondes : nous l'appelons *alonidha*. Elle se mêle tellement dans les blés, et dans les orges, qu'il est très-difficile de les moissonner : les autres terrains qui ne sont pas semés en blé, en sont tellement couverts, que presque aucun légume ne peut y venir. Elle a déja gagné la belle plaine qui est auprès du port; le reste de l'île en est menacé. On croit généralement dans le pays, que le germe en a été apporté de l'île d'Andros, dans les excrémens des bœufs venus de cette île à Syra. Quoi qu'il en soit, celui qui indiqueroit un moyen pour la destruction du *licos*, cet ennemi des fèves, et pour celle de *l'alonidha*, seroit le bienfaiteur de l'île et de ses habitans.

Cette plante qui fait verser des larmes aux Syriotes, et sortir du sang de leurs mains, lors

de la moisson, fit grand plaisir à Tournefort, lorsqu'il l'a découvrit. Je crois en effet que notre *alonidha* n'est autre chose que *l'alhagi maurorum*, dont il nous donne une longue description dans une lettre sur l'île de Syra, et qui produit la fameuse manne de Perse. Cela m'a déterminé à rapporter ici ce qu'il nous dit dans sa lettre, sur la nature et l'utilité de cette plante. Eh ! qui sait si les Syriotes, et autres insulaires, excités et instruits par cette relation, ne s'appliqueront pas à tirer quelque avantage d'une plante qui, jusqu'a présent, leur a été funeste. Voici comme s'exprime Tournefort.

« Les îles que l'on voit autour de Syra, ne sont pas assurément ces Anticyres si fameuses par leur ellébore : celles-ci sont dans le golfe de Zéiton, au-delà de Négrepont, vis-à-vis le mont Oëta, sur lequel on prétend que mourut Hercule. Au lieu d'ellébore, nous trouvâmes dans Syra, au bord de la mer, une plante qui nous fit beaucoup de plaisir; c'est celle qui produit la manne de Perse. Rauvolf, médecin de Hambourg, qui la découvrit dans son voyage du Levant, en 1537, en a parlé sous le nom *d'alhagi maurorum;* mais il l'a décrite si succinctement, suivant la coutume de ces temps-là, que j'ai cru en devoir

faire une description exacte sur les lieux, de peur qu'elle ne nous échâppat dans le reste de notre route. Il me parut même fort extraordinaire qu'une plante, qui fait une partie des beautés des plaines d'Arménie, de Géeorgie et de Perse, se trouvât comme retranchée dans les îles de Syra et de Tine. Wheeler l'observa dans Tine, et la prit pour une plante non décrite. J'en ai fait un genre particulier, sous le nom d'alhagi ».

« Ses racines sont ligneuses, épaisses de quatre ou cinq lignes, brunes, garnies de fibres ondoyantes, peu chevelues; les tiges ont près de trois pieds de haut, sont épaisses d'environ deux lignes, vert-pâle, lisses, dures, pliantes, blanches, accompagnées de feuilles assez semblables à celles de la renouée (*polygonium latifolium*, C. B. PIN.); les plus grandes ont sept ou huit lignes de long, sur environ trois lignes de large, vert-pâle aussi, lissées, assez pointues à leur naissance, attachées par un pédicule fort court, arrondies à l'autre bout, ou elles sons quelquefois légèrement échancrées, et terminéet souvent par une pointe fort déliée; cette pointe n'est autre chose que l'extrémité de la côte, laquelle traverse les feuilles sans former de

nervure sensible : à côté des feuilles se trouve toujours un piquant dur et ferme, long depuis cinq lignes jusqu'à un pouce, épais quelquefois d'une ligne à sa naissance, rayé dans sa longueur, et roussâtre à son extrémité ; les piquants des branches sont plus petits, et naissent des aisselles des feuilles ; ceux par où finissent les branches et les tiges, ont un pouce et demi de long, sont plus déliés que les autres, et chargés chacun de deux ou trois fleurs légumineuses, longues d'environ demi-pouce, dont l'étendant est relevé, purpurin vers le milieu, rouge effacé sur les bords, arrondi, légèrement échancré ; les ailes sont plus courtes et plus étroites, rouge-lavé, purpurines en dedans, de même que la feuille inférieure, qui est obtuse et plus large : cette feuille enveloppe une graine blanche, frangée, chargée de sommets jaunâtres, et couvre un pistil long de quatre lignes, terminé par un filet ; le calice est un godet long d'une ligne et demie vert-pâle, lisse, légèrement cannelé ; lorsque la fleur est passée, le pistil devient une gousse longue d'environ un pouce, courbée le plus souvent en faucille articulée, roussâtre, épaisse de deux lignes, dans les endroits où les graines sont renfermées ; car les articulations sont fort étranglées et se cas-

sent facilement : ces graines sont brunes, hautes d'une ligne, un peu plus larges, et de figure d'une petite rein : c'est la structure de la gousse qui distingue cette plante des espèces de genêt et de *ganista spartium*. »

« Je ne sais pas si *l'alhagi* donne de la manne dans les îles de Syra et de Tine, mais je sais bien que les gens du pays ignoroient que cette plante fournît une drogue qui purge si utilement. C'est principalement autour de Tauris, ville de Perse, que l'on en fait la récolte, sous le nom de *trungibin*, ou *terenjabin*, rapporté dans Avicenne et dans Sérapion. Ces auteurs ont cru qu'elle tomboit sur des arbrisseaux épineux, quoiqu'il soit très-certain que c'est le suc nourricier de la plante que l'on vient de décrire. »

« Dans les grandes chaleurs, on s'apperçoit de petites gouttes de miel répandues sur les feuilles et sur les branches de cet arbrisseau ; ces gouttes s'épaississent et se durcissent par graines, dont les plus grosses sont du volume des graines de coriandre. On recueille celles de *l'alhagi*, et on en forme des pains roussâtres tirant sur le brun, pleins de poussière et de feuilles qui en altèrent la couleur, et en diminuent peut-être la vertu : il s'en faut bien que cette manne soit

si belle que celle d'Italie. On en vend de deux sortes en Perse. La plus belle, et la plus chère, est par petites graines; l'autre est comme en pâte, et contient plus de feuilles que de manne. »

Finissons cet article par tracer le portrait des habitans de Syra. Sous le ciel le plus beau, sous le climat le plus pur et le plus sain, au milieu de toutes les richesses de la nature, l'espèce humaine ne doit pas être la moins parfaite de ses productions. Aussi voit-on à Syra des hommes généralement bien faits, robustes, agiles et courageux. Les femmes que les travaux de la campagne n'ont ni déformées, ni épuisées; celles à qui une fortune aisée permis de mener une vie douce et tranquille, ou même d'habiter quelque temps à Constantinople ou à Smyrne; celles-là sont belles, comme toutes les femmes du Levant, et c'est en faire un assez grand éloge.

CHAPITRE V.

Du gouvernement temporel et spirituel de Syra.

PARLONS maintenant du gouvernement de Syra. Cette île, comme le reste des Cyclades, est soumise aux Turcs. Je n'ai pas besoin de dire que, dans des temps reculés, elle a changé plusieurs fois de maître; toutes les parties du globe habité ont éprouvé le même sort.

Syra, après avoir obéi successivement aux Grecs, aux Romains, aux empereurs de l'Orient, reconnoissoit, lors de l'invasion des Ottomans, les ducs de Naxie, dont l'origine monte aux temps des croisades, comme nous l'apprend Flavius Blondus, comp. rer. Venet., et comme nous l'avons rapporté ci-dessus, à l'article premier.

Quoique dans la liste, que nous y avons donnée des îles sujettes aux ducs de Naxie, on n'en compte que dix, et que le nom de Syra n'y

soit pas compris, c'est cependant une tradition constante qu'elle leur a appartenu, au moins dans la suite avec onze autres; et que c'est pour cela que ces îles, désignées d'abord toutes ensemble par le nom de *Dhucanisa*, *îles du Duc*, furent appelées depuis par corruption *Dhodhecanisa*, *les douze îles*. On cite même deux anecdotes, qui pourroient servir à appuyer cette opinion, mais que je me dispense de rapporter ici, pour ne pas paroître vouloir fonder mes assertions sur des bruits populaires.

Depuis la conquête des Ottomans, tantôt Syra releva immédiatement des Grands-Seigneurs, et alors l'*épitropos* de Syra étoit obligé de porter, avec les *épitropes* des autres îles, son tribut au capitan pacha à *Drio*; tantôt elle dépendit des seigneurs particuliers, auxquels les grands-seigneurs avoient abandonné la propriété. Sultan Abdul-Amid, le dernier empereur, ayant fait couper la tête, il y a douze à treize ans, au Seigneur de Syra, a donné en apanage cette île ainsi que celle d'Andros, à une *Sultane* sa nièce, sœur du sultan Sélim régnant. Cette princesse a pris à cœur sa nouvelle possession; elle s'est montrée protectrice zèlée de ses sujets. Il faut pourtant observer qu'elle ne touche que la moi-

tié du produit du tribut de l'île. L'autre partie est affectée à l'entretien de la garnison de la forteresse de Chothim où de Bender.

Les droits annuels perçus sur l'île de Syra, y compris les dépenses ordinaires de la communauté, sont de 7 à 8000 piastres. Ces droits sont assis, partie sur les terres, partie en capitation, et partie en taxe arbitraire.

Les droits sur les terres, dès le commencement que Syra subit le joug des Ottomans, ont été taxés à 500 piastres. Voici comment cela c'est exécuté ; des commissaires envoyés par la Porte parcoururent toute l'île avec des experts, et à mesure ils taxoient les propriétés de chaque particulier de deux liards, de cinq, de dix, de quinze, etc. c'est-à-dire, une aspre, deux aspres, etc. (comme les Grecs les appellent), à raison de leur étendue, de leur qualité, et de leur proximité de la ville. Tous ces liards ou aspres ensemble, forment 500 piastres. Il faut savoir que, dans le cours ordinaire du commerce, une piastre vaut 120 aspres ; mais dans le payement du tribut, la piastre ne vaut que 100 aspres, ou, ce qui revient au même, pour 100 aspres, on paye une piastre. Ce droit se

nomme en grec *dhosimo* ; on l'appelle encore *charatzi*, qui est un mot turc.

Dans les commencemens, Syra ne payoit que ces 500 piastres; ainsi les terres en particulier ne payoient que ce qu'elles étoient taxées. A mesure ensuite que les tributs doubloient ou triploient, les taxes des terres doubloient et triploient aussi. Actuellement que le tribut de l'île monte à 15 ou 16 bourses, c'est-à-dire à 8000 piastres, ces taxes sont montées à neuf ; de sorte qu'un terrain, par exemple, qui payoit originairement une aspres, en paye neuf aujourd'hui; ce qui forme 4500 piastres, ou neuf bourses, la bourse faisant 500 piastres.

Le restant du tribut pour monter à la somme totale, est assis, comme nous l'avons dit, sur la capitation et la taxe arbitraire. Tous les mâles âgés de treize ans environ, sont sujets à cette capitation. Les chefs de famille, c'est-à-dire, tous les hommes mariés, payent quatre piastres (on fait grace de quelque chose aux jeunes mariés); les garçons et les ecclésiastiques, moitié. Quand un chef de famille meurt, son fils, s'il en laisse, de quelque âge qu'il soit, est censé le chef, et paye capitation entière. Outre cet impôt, il y a encore une petite imposition

d'environ quinze sols, à laquelle sont soumis les seuls chefs de famille. Les Turcs l'appellent *spendja*, du mot italien *Spesa*, dépense. Ces deux articles réunis montent à 2500 piastres.

Enfin, par la taxe arbitraire, on remplit la somme totale. A cette taxe sont soumises toutes les personnes tenant ménage, ou faisant quelque profession : les ecclésiastiques en sont exempts, excepté lorsqu'il y a quelque somme extraordinaire à payer par la communauté, et alors ils contribuent librement. La taxe arbitraire est ordonnée et répartie par une commission nommée par la communauté : elle est ordinairement composée de vieillards, et de personnes de différentes professions, ayant toujours à leur tête l'*épitrope*. Les cahiers de toutes ces impositions étant faits, c'est à l'épitrope de les faire lever, et d'en faire passer l'argent à Constantinople, au procureur de l'île de Syra, qui le remet sur-le-champ au trésorier de la Sultane.

A en juger par la forme du gouvernement établi à Syra, et dans presque toutes les autres îles, on croiroit que ce sont autant de petites républiques tributaires. Toute l'autorité exécu-

trice réside dans les mains de l'épitropos. C'est un magistrat annuel, qui garde quelquefois sa place deux, trois ans, et même davantage s'il en est digne, ou s'il est assez intrigant pour savoir s'y maintenir. Il a pour conseil les *proestus*, qui sont les anciens épitropes. L'*épitropos* ne peut rien innover; il est obligé de s'en tenir aux coutumes du pays consignées dans les capitulaires, ou le code de lois par lequel la communauté est régie depuis un temps immémorial. Nous citerons, un de ces capitulaires qui concerne la vente des biens. Un particulier quelconque, qui a résolu de se défaire du sien, n'est pas toujours libre de le vendre à qui il lui plaît. Les plus proches parens, d'où ce bien descend, ensuite les voisins qui touchent à ce même bien, ont de droit la préférence : le vendeur fait dabord estimer son bien par les experts; ensuite il en fait annoncer la vente dans toute la ville, par un crieur public ; et si, dans l'espace de 15 jours pour ceux qui se trouvent dans l'île, et d'un an pour ceux qui sont en pays étranger, personne de ceux qui ont des droits ne se présente à la chancellerie, alors le propriétaire rst le maître de le donner à qui il lui plaît, et au prix qu'il veut. Je dis au prix qu'il veut, car

quand ce sont les parens, il n'en peut exiger que le taux de l'estimation.

Cette loi, au premier coup-d'œil, semble injuste; mais ce qu'on peut y trouver de déraisonnable disparoîtra, si on fait attention qu'à Syra, les terres sont partagées à-peu-près également entre toutes les familles; cette égalité dans les propriétés contribue aussi à entretenir celle des fortunes entre les citoyens. Cette loi a été établie pour arrêter ou gêner les atteintes qu'on pourroit porter à un équilibre si précieux.

Il y a une clause que l'on insère ordinairement dans les contrats de mariage; c'est qu'en cas que les contractans viendroient à mourir sans enfans, leurs biens immeubles patrimoniaux retourneront à leurs parens; mais avec la liberté au testateur d'avantager un ou plusieurs d'entre eux, et sous la condition de laisser quelque chose aux autres héritiers. Par cette clause personne ne peut donner ses biens patrimoniaux aux main-mortables. Il y a cependant une loi qui porte, que si le testateur a fait des acquisitions, il pourra en disposer en faveur de qui il voudra; et qu'à défaut de biens acquis, il lui sera libre de disposer encore du dixième des biens

qu'il a apporté en se mariant, pour faire prier pour le repos de son ame.

Au reste, quoique nous ayons dit que l'épitropos, assisté des *proesti*, juge les différends entre les particuliers, cependant, quand il survient quelque contestation au sujet des testamens et des contrats de mariage, c'est ordinairement à l'évêque que la connoissance en est réservée, tant parce que de pareilles discussions exigent plus de capacité, que pour tâcher de les terminer à l'amiable et sans frais, et empêcher que la chose ne soit portée devant le cadi, qui exige 10 pour 100 pour ses honoraires de toutes les affaires qu'il juge. Il faut observer ici que chez les Turcs, celui qui gagne son procès paye les frais: cela se pratique ainsi avec tous les juges, depuis les cadiaschers, jusqu'aux simples cadis. Ce n'est qu'au tribunal suprême de la porte, qu'on nomme en turc *pacha-capichi*, qui répond ici à *conseil*, que les procès se jugent sans frais. Par cet arrangement du gouvernement turc on voit que, si d'un côté le malheureux qui a été condamné à perdre son procès n'est pas ruiné par le payement des frais, il reste cependant continuellement une porte ouverte aux méchans, pour chercher

chicane aux riches, ce qui procure une source intarrissable de revenu aux juges. Ces frais, comme nous venons de le dire, sont les dix pour cent de toute la valeur en question ; de sorte que si l'on plaide devant un cadis, sur la validité d'un testament de la valeur de trente mille livres, celui qui gagne son procès, est obligé d'en payer trois mille. Quoique les cadis ayent le droit de s'attribuer le jugement de tous les différends des particuliers, cependant les ordres du Grand-Seigneur portent, qu'ils ne peuvent juger que de concert avec l'*épitropos* et les *proesti*, qui doivent signer leur nom au bas de toutes les sentences, et selon les usages et les capitulaires du pays ; mais comme on voit à Syra peu de procès, grace aux bons réglemens dont nous avons parlé, le cadi reste communément à *Andros*, où il trouve mieux son compte ; et quand il vient à Syra, ce qui est très-rare, la communauté s'en délivre ordinairement en lui payant trente piastres.

Quant à l'avantage d'être soumis plutôt aux sultanes qu'au Grand-Seigneur, ou au capitan-pacha, il y en a infiniment de l'être aux sultanes, et sur-tout lorsqu'elles ont de l'énergie ou du caractère. Les vexations sont plus rares

et

et moins accablantes. Leur protection a beaucoup d'influence dans plusieurs circonstances. Les Syriotes s'en ressentent à Constantinople et ailleurs ; ils sont exempts de capitation moyennant une déclaration qu'on appelle *teschere*, et qui leur est fournie par l'Intendant de la Sultane ; c'est une espèce de quittance de la capitation payée à cette Princesse. Tout habitant de Syra qui s'expatrie, doit avoir une de ces *teschérés*, pour l'exhiber à ceux qui perçoivent la capitation sur les sujets du Grand-Seigneur. Un autre avantage, c'est que Syra, soumise à la Sultane, est libre d'accepter ou non un *Voivoda* pour lever ses impôts. Ces *Voivodas* sont des espèces de fermiers qui payent à Constantinople, et d'avance au Capitan-Pacha, au moins la moitié des tributs de l'année d'une île entière. Au moyen de ce payement, ils sont autorisés à faire la levée de l'impôt, et les îles soumises au Capitan-Pacha sont ordinairement forcées de recevoir ces exacteurs qui désolent les habitans de la campagne, et exercent sur les peuples toutes sortes de vexations.

Syra n'est point obligée encore de faire des présens, ni au Capitan-Pacha, ni à son Dragoman, ni aux autres subalternes, comme cela se pra

tique dans les autres îles qui sont encore assujetties à des oppressions d'un autre genre. Le Capitan-Pacha a le droit d'expédier par mer des courriers appelés en turc *mensil*, pour des commissions particulières, à la charge des îles par où ils passent. Ces *mensils* sont souvent des aventuriers, ou des escrocs, qui, moyennant quelque somme, se font autoriser par des Officiers subalternes, sous différens prétextes, et qui vont d'île en île pour extorquer quelque argent. D'abord on est obligé de les nourrir pendant quelques jours; et malheur à leurs hôtes si le temps devient mauvais; il faut alors les nourrir pendant des semaines entières eux et leurs équipages, leur payer le trajet jusqu'à une autre île, et leur faire encore présent de quelques piastres par dessus le marché.

Quant au gouvernement spirituel de l'île, Tournefort, qui a été cité dans l'article précédent, a raison de dire qu'il n'y en a pas de plus catholique dans tout l'Archipel. En effet, pour une poignée de Grecs, on y compte près de quatre mille catholiques du rit latin. Si l'on est curieux de savoir comment il est arrivé qu'au milieu de tant d'îles habitées par des peuples de religion

grecque, Syra s'est trouvée d'un rit différent, on n'a qu'à jeter les yeux sur les familles européennes qui étoient sur le continent, lorsque les Seigneurs François et Vénitiens y avoient de petites souverainetés. Les Turcs les ayant forcés de les abandonner, plusieurs d'entre elles se seront réfugiées à Syra. En effet, les trois quarts au moins des noms de famille de Syra sont européens, tels que les Damiraglia, les Roussaux, les Rossi, les Cappello, Cappella, Damofli, Della Rocca, Dapola, de la Croix, la Pierre, Marinelli, Brindesi, Dalegio, Durazzo, Privilegio, Vacondio, et plusieurs autres. On ne peut attribuer à ces noms, ni un caractère grec, ni une origine grecque. On prétend qu'une peste des plus meurtrières ayant emporté à Syra presque tous les habitans, et que plusieurs filles ayant été épargnées, les officiers et autres personnes de la flotte vénitienne s'y établirent, s'y marièrent, et apportèrent dans l'île la religion et le rit romain, qui s'y est depuis toujours conservé et propagé.

Un Évêque préside au gouvernement spirituel de Syra; il est toujours nommé par Rome, et sous la protection du Roi de France, sans laquelle il ne pourroit peut-être pas subsister.

Outre la nomination de Rome, nos Évêques, pour prendre possession de leur diocèse, et pouvoir exercer librement leurs fonctions, ont besoin d'être autorisés par un *barat* de la Porte : ce barat donné aux Évêques, n'est autre chose, qu'une espèce de pouvoir que les Papes ou les Patriarches de Constantinople accordent dans leurs bulles, ou dans leurs *pandachus*, aux Évêques de leur communion.

Lorsque les Ottomans soumirent l'Empire des Grecs, et s'emparèrent de Constantinople, ils eurent la bonne politique de vouloir retenir les Grecs dans les pays conquis, et de les empêcher de s'expatrier. Le moyen le plus propre dont se servirent les Empereurs ottomans pour y parvenir, fut de leur accorder la liberté de religion, de reconnoître leurs pasteurs, et de leur laisser presque tous les priviléges dont ils jouissoient avant la conquête. C'est par une suite de cette faveur que la Porte a imité les bulles ou *pandachus* (où sont contenus les pouvoirs spirituels des Évêques), et même quelques ordonnances des Empereurs grecs, sans lesquelles ces Évêques ne pouvoient aller prendre possession de leurs sièges. Ces barats sont ordinairement adressés aux Gouverneurs des Provinces

ou des villes. Les objets principaux qu'ils contiennent, sont, 1°. de gouverner tous les sujets chrétiens de leur nation, demeurant dans le district de leur diocèse, pour tout ce qui a rapport à la religion; 2°. de percevoir les dîmes et autres droits qui sont en usage parmi les chrétiens; 3°. de juger les affaires civiles de leur Clergé. En vertu de ce privilège, un Cadi, par exemple, à Syra, ne pourroit appeler en justice un Ecclésiastique quelconque, ni une Religieuse, sans la permission de l'Évêque.

Il y a d'autres barats que la Porte est en usage d'accorder aux Ambassadeurs des Cours européennes qui résident à Constantinople, en faveur de différens sujets de l'Empire Ottoman. Par le moyen de ceux-ci, les sujets du Grand-Seigneur qui les ont obtenus, sont regardés comme faisant corps avec la nation de l'Ambassadeur, à la demande duquel ils ont été accordés, et ils jouissent des mêmes privilèges et des mêmes franchises.

On doit s'attendre que M. le chevalier de Mouradgea, dans son excellent Tableau de l'Empire Ottoman, nous expliquera dans le plus grand détail, l'avantage de ces Barats, qui n'est pas le même pour tous les Evêques; car il y a des

Sièges parmi les Grecs, à qui la Porte a accordé un plus grand nombre de privilèges et de pouvoirs qu'aux autres.

C'est l'Ambassadeur de France à Constantinople, qui demande à la Porte le barat pour l'Évêque de Syra. Ce barat coûte 40 piastres pour chaque nouvel Evêque, et pareille somme à l'avènement au trône de chaque nouveau Sultan, pour le renouveler. L'Ambassadeur de France, ou la nation, en fait présent ordinairement aux Evêques de Syra : il est encore d'usage, lorsque ces Evêques sont sacrés a Constantinople, dans la Chapelle de cet l'Ambassadeur, que celui-ci, et la nation, lui font présent, ou d'une croix, ou d'une bague, ou de quelque autre ornement épiscopal.

Les revenus de l'Evêque de Syra sont très-bornés; à peine montent-ils à 400 piastres, en y comptant cent piastres qui lui sont données par la caisse de la marine de France, et pareille somme, par la cour de Rome. C'est le plus pauvre de tous les Evêques de l'Archipel, quoique les revenus de ceux-ci n'aillent pas à mille piastres.

Le nom de l'Evêque actuel de Syra, est Tho-

mas Fonton. Ce Prélat est d'une famille distinguée; depuis plusieurs générations, ses parens sont à Constantinople, au service de France, en qualité d'interprètes du Roi à la Porte. Son Aïeul, gentilhomme de Valence en Dauphiné, fut le premier qui s'y établit sous l'ambassade de M. de Gérardin, sur la fin du dernier siècle.

Il y a encore à Syra quatre Prêtres, espèce de Chapelains, qui, sous l'inspection de l'Evêque, desservent la Paroisse, chacun à leur tour, toutes les semaines. Le casuel de ces bons Ecclésiastiques est si modique, qu'il ne va pas à dix piastres par an; cependant rien n'est si respectable que l'attention qu'ils apportent au service spirituel de leurs paroissiens. Mais ce qui devroit servir d'exemple à beaucoup de Prêtres en Europe, c'est l'assistance et les soins infatigables qu'ils donnent aux mourans. Dès qu'un malade a été administré, ils ne l'abandonnent ni le jour, ni la nuit : on les a vus souvent le garder pendant huit jours, et ne prendre quelque repos que sur des planches. A Syra les Prêtres ne gardent pas les morts; ils sont persuadés que rien ne les troublera désormais, et qu'ils n'ont pas besoin de compagnie; d'ailleurs Dieu entend

les prières de loin comme de près. Ce n'est qu'au moment de sa mort, qu'ils croient qu'un Chrétien a besoin d'assistance, de conseil et de secours spirituels.

Le clergé de Syra est assez nombreux : on y compte de 40 à 50 ecclésiastiques, qui sont tous ordonnés *ad titulum patrimonii*. Il y en a parmi eux qui ont fait leurs études à Rome, ou en d'autres parties de la chrétienté. Plusieurs d'entre eux sont employés à l'éducation de la jeunesse; ils lui apprennent la lecture, l'écriture et les premiers élémens de la religion. Dans presque toutes les échelles du Levant, où il y a un consul de France, on trouve un prêtre de Syra pour aumônier. Outre les vingt-cinq Religieuses Capucines, du tiers-ordre de St. François, dont parle Tournefort, dirigées par les Capucins, il y a à Syra à-peu-près le même nombre de Jacobines, sous l'inspection immédiate de l'ordinaire. Deux Religieuses Ursulines s'y occupent de l'éducation des filles. Ces Religieuses, qui ne sont pas cloîtrées, mènent une vie très-exemplaire dans les maisons de leurs père et mère, ou d'autres très-proches parens.

Placée au milieu d'un chaos d'erreurs, Syra ne le cède pas aux pays placés au centre

de la Chrétienté, pour tout ce qui est relatif au spirituel. C'est une agréable surprise pour ceux qui ne connoissent le Levant qu'imparfaitement, de voir, quand ils abordent à Syra, la liberté avec laquelle on excerce publiquement la religion catholique, et sur-tout dans la procession de la Fête-Dieu. Le jour de cette auguste cérémonie, les vaisseaux de toutes les puissances chrétiennes qui se trouvent dans le port, font flotter leur pavillon, et saluent la procession de plusieurs coups de canon. Cette douce liberté dont Syra jouit, est le fruit de la protection du Roi de France auprès de la Porte.

CHAPITRE VI.

Protection du Roi de France, envers les habitans de l'île de Syra, relativement à leur religion, et reconnoissance de ceux-ci envers les François.

TOUS les catholiques répandus dans l'Empire Ottoman, reconnoissent le Roi de France pour leur protecteur; et cette protection s'étend particulièrement sur ceux qui suivent le rit latin; les habitans de l'île de Syra en particulier en ont de tout temps ressenti les heureux effets.

On évalue communément le nombre de ceux qui, dans les états du Grand-Seigneur, suivent la religion catholique, à trois millions, sous différens rits, dont partie a adopté le rit grec; mais les Syriotes suivent le rit latin, et c'est la conformité de culte qui les tient plus particulièrement attachés à la France. C'est sans doute cet attachement qui leur a mérité de la part de

cette nation une protection toute particulière, au moyen de laquelle ils jouissent dans leur île d'une assez grande liberté pour l'exercice de leur religion.

Nous avons déja remarqué au chapitre précédent, que nos Évêques, sous les auspices des Rois de France, jouissoient d'une paisible tranquillité dans l'exercice de leur ministère. Louis XIII a le premier fondé dans l'île de Syra une mission de Capucins. Louis XV a protégé celle des Jésuites. Les Prêtres de Saint-Lazare ont succédé à ces derniers dans presque toutes les missions dont ils étoient chargés. Le zèle infatigable avec lequel ils remplissent les fonctions de l'apostolat, sembloit faire espérer aux Syriotes qu'ils viendroient affermir par leurs instructions, des peuples environnés d'infidèles, dans le chemin de la foi, et les édifier par leurs exemples. Sans doute que des circonstances particulières ont retardé jusqu'à ce moment un ouvrage aussi bien commencé, et dont les Lazaristes doivent se promettre les plus grands succès.

La reconnoissance des Syriotes envers le Roi de France se manifeste à Syra de la manière la plus éclatante; on pourroit même dire la plus

incroyable (1). Quoi de plus singulier en effet, que d'entendre au milieu des peuples livrés à l'erreur, et d'autres ennemis capitaux du nom chrétien, dans les Églises et les Chapelles particulières, retentir au loin le chant mélodieux du *Domine salvum fac regem?* Et pour qu'on ne puisse se méprendre sur le nom de celui qui est l'objet de cette prière, on y ajoute ces mots *nostrum Ludovicum*. Quel hommage que celui d'un peuple soumis à une domination étrangère, qui, par amour, choisit pour objet de son affection particulière, un Roi que son attachement au seul culte catholique a fait nommer universellement très-chrétien ! Un étranger qui arriveroit à Syra dans ces instans, ne pourroit douter que la religion dominante du pays ne soit la catholique.

La publicité de ces prières et l'éclat de ces preuves de reconnoissance, ont attiré aux Syriotes, auprès de la Porte, de la part des schismatiques, le reproche de reconnoître le Roi de France pour leur Souverain, mais par égard

(1) Je puis avancer, sans crainte d'être démenti, que cet attachement des Syriotes à Sa Majesté très-chrétienne, est si profond, qu'aucun d'eux n'hésiteroit de mourir pour sa gloire et pour son service.

pour la France, le gouvernement a rejeté cette accusation ; d'ailleurs le mépris que les Musulmans ont pour toute autre religion que la leur, et le peu de mérite qu'ils attachent aux prières qui ne sont pas adressées à Dieu par eux-mêmes, semble motiver cette indifférence (1).

---

(1) Une anecdote assez singulière peut prouver le mépris que les Turcs ont pour les prières des chrétiens. Il y a quelques années, que dans une province de l'Asie mineure voisine de Smyrne, on éprouva une sécheresse affreuse. Les moissons périssoient sur pied, et tout annonçoit une disette extrême. Les Turcs se rendoient en foule aux mosquées, pour obtenir de la clémence de Dieu la pluie qui leur étoit si nécessaire. Mais la sécheresse augmentant de plus en plus, il fut ordonné aux chrétiens de joindre leurs prières à celles des Turcs. Les chrétiens firent des prières publiques ; bientôt une pluie abondante fit reverdir les campagnes, et dissipa les alarmes. Aux cris de l'alégresse universelle, succédèrent des murmures contre les chrétiens, dont on présumoit que les prières avoient obtenu le soulagement si desiré, et on étoit surpris qu'après tant de prières faites par les Turcs inutilement, celles des chrétiens eussent fléchi la colère de Dieu. Voici de quelle manière l'Imam trouva moyen de calmer les esprits. Vos prières, dit-il, aux Musulmans, sont auprès de Dieu comme un parfum délicieux : elles lui sont si agréables,

Les Syriotes se sont empressés dans toutes les occasions de donner aux François tous les secours qui étoient en leur pouvoir : nous ne pouvons en donner une preuve plus authentique, qu'en rapportant ci-après les certificats de plusieurs Négocians de Marseille, qui ont résidé dans le Levant, et des Capitaines des Navires qui fréquentent ces mers. Les originaux de ces certificats envoyés au Ministre de la marine du Roi, ont été déposés dans les bureaux de ce département.

Lorsqu'un navire françois est attaqué de la peste, et qu'il se trouve à portée de Syra, il ne manque pas d'y aborder de préférence, étant sûr d'y trouver tous les secours possibles. On dresse des tentes dans une petite

---

que pour en respirer plus long-temps la vapeur, il ne veut pas s'empresser de les exaucer. Au contraire, les prières des chrétiens sont pour lui comme un cadavre infect ; c'est pour cela que dès qu'ils lui demandent quelque grâce, il se dépêche de la leur accorder, pour se delivrer d'une odeur qui lui est infiniment désagréable. On ne sait de quoi s'étonner le plus, ou de l'adresse de l'Imam qui donne une pareille réponse, ou de la stupidité du peuple qui s'en contente.

île, éloignée du port d'environ un mille; on fait descendre tout l'équipage, et on sépare les malades de ceux qui ne le sont pas. Ceux des Syriotes qui ont eu la peste à Constantinople ou ailleurs, et qui ne la craignent plus, se vouent au service des malades. D'autres vont nettoyer le vaisseau, mettre à l'air les marchandises, et dissiper le levain pestilentiel. Les Ecclésiastiques s'empressent à prodiguer tous les secours spirituels à ceux dont la vie est en danger; et après un séjour de quarante à cinquante jours, l'équipage remet à la voile, en bénissant Dieu de lui avoir procuré un si précieux hospice sous un ciel étranger, et vouant à des hôtes si humains, une reconnoissance éternelle.

Si à la vue de Syra, un vaisseau françois est poursuivi par quelques corsaires ou pirates, les habitans volent à son secours, ainsi que l'attestent les certificats que nous rapporterons. MM. de Vergennes et de Saint-Priest, Ambassadeurs de France à la Porte, ne l'ont pas ignoré. La défense que les Syriotes prirent en 1770, d'un vaisseau françois, lorsque la flotte russe occupoit l'Archipel, leur fut très-funeste : à l'instant où il entroit dans le port de Syra, deux petits corsaires remplis de Sfakiotes, sous pavillon

russe y abordèrent aussi. Le Capitaine françois, accompagné du sieur Perretier, négociant, qui alloient à Smyrne, montèrent à la ville. Les Sfakiotes résolurent de s'emparer du vaisseau; mais pour y parvenir plus surement, ils formèrent le dessein d'arrêter le Capitaine et son compagnon, à l'instant où ils descendroient de la ville. Un Syriote informé de ce complot, avertit sur-le-champ le Capitaine et l'Epitropos qui se tinrent sur leurs gardes. On sonna le tocsin, et au même instant plus de soixante jeunes gens prirent les armes et environnèrent les deux François. Ils les conduisirent jusqu'à bord de leur vaisseau, sur lequel ils passèrent toute la nuit, de peur d'attaque ou de surprise. Les François ayant mis à la voile le lendemain, les Syriotes voulurent les accompagner jusqu'au détroit qui est entre Tine et Mycone, et ne se jetèrent dans leurs barques pour regagner le port, que quand le vaisseau françois eut assez pris le large pour être à l'abri de la poursuite des corsaires.

Piqués de se voir ainsi arracher une proie sur laquelle ils avoient compté, les pirates revinrent quelques jours après au nombre de quatre à cinq cents, pour faire une descente dans l'île et piller la ville; ils se répandirent dans les différens

différens quartiers, et y passèrent la nuit. Les Syriotes se doutant de leur dessein, prirent les armes aux nombre de vingt-cinq à trente, ayant à leur tête George Kxanthaki, renommé par sa valeur. La plupart des habitans étoient à la campagne; mais malgré l'inégalité de forces, les Syriotes firent de tels efforts de courage, combinèrent si bien leurs attaques, que les Sfakiotes et les Albanois, saisis de peur, et ne pouvant juger du nombre, quittèrent bientôt la partie, et regagnèrent leurs vaisseaux à toutes jambes. Une poignée de Syriotes, dont partie n'avoit pas même d'armes à feu, osa les attaquer en pleine campagne; et quoiqu'ils se battissent retranchés derrière des murs peu élevés, plusieurs d'entre eux furent tués ou blessés, et aucun des Syriotes ne reçut la moindre blessure.

Des officiers russes qui avoient été témoins de ce combat, du vaisseau qu'ils montoient, rendirent compte au général Orlof de cet acte de bravoure et de patriotisme, en lui protestant qu'ils préféreroient commander une compagnie de braves Syriotes, à des régimens entiers d'Albanois.

Quoique les Sfakiotes et les Albanois aient été repoussés plusieurs fois avec perte, ils n'en sont

pas moins acharnés à la vengeance : ils attaquent sans cesse les habitans de Syra. Ce sont, de temps en temps, de nouvelles incursions, de nouvelles descentes dans des endroits écartés, où ils mettent tout au pillage, ravageant les campagnes, brûlant les vignes et les arbres fruitiers, emportant les troupeaux répandus dans les champs, et se vengeant ainsi par des traits de barbarie, de la défense courageuse et légitime que les Syriotes ont opposée à leur brigandage, et des secours qu'ils ont donnés au pavillon françois.

C'est sur-tout dans le cas où les vaisseaux françois font naufrage à la vue de l'île de Syra, que les Syriotes font éclater le zèle le plus ardent. Un des plus affreux naufrages qu'ils aient essuyés est celui de 1778. La nuit de Noël, par un froid excessif, un ouragan fit périr dans le port même, un vaisseau françois du port de Marseille, commandé par le capitaine Girard, qui y étoit à l'ancre. A l'entrée de la nuit, la mer étoit parfaitement calme et le ciel étoit couvert. Le capitaine ordonna au Pilote de gouverner sur l'ancre, c'est-à-dire, de se mettre *à pic*, dans le dessein d'appareiller dans la nuit, dès que le vent seroit favorable. Tout l'équipage étoit livré au sommeil. Le vaisseau, après avoir

fait plusieurs révolutions autour de l'ancre (ce qu'en terme de marine on appelle jouer sur son ancre), le cable en accrocha une des pointes et lui fit quitter terre. Au point du jour, il s'éleva un vent violent de nord-est, qui obligea le Capitaine de faire lâcher le cable, sans prendre garde si le vaisseau étoit amarré, ou jouoit sur son ancre: le vent augmentant de plus en plus, le vaisseau dériva sans qu'on s'en aperçût, et fut jeté sur des rochers à quinze pas tout au plus du rivage. Le Capitaine, averti trop tard du danger qu'il couroit, et pour empêcher que les gens de l'équipage ne se jetassent dans la chaloupe, et n'abandonnassent le vaisseau, coupa lui-même la corde, et fut, sans le vouloir, cause de sa perte et de celle d'une grande partie de l'équipage.

Au point du jour, à l'instant où tout le monde étoit rassemblé dans l'église pour entendre la Messe, un Missionnaire (c'étoit le Père Roxa, ex-Jésuite Napolitain, et originaire Espagnol), alloit commencer son sermon de mission au peuple, lorsqu'on vint l'avertir qu'un vaisseau françois et tout son équipage étoient près de périr. Ce Missionnaire adresse sur-le-champ au peuple ces paroles: « Mes enfans, « des François, nos frères, se trouvent en ce

« moment dans le plus grand danger : nous ne « pouvons célébrer cette solennité d'une ma- « nière qui soit plus agréable à Dieu, qu'en « volant à leur secours. » A peine eut-il dit ces mots, que chacun, animé du même zèle, court au rivage. En un instant, l'Eglise fut déserte. C'étoit un spectacle vraiment attendrissant, de voir l'empressement avec lequel les hommes, les femmes, les enfans, les vieillards même, couroient au rivage. Les uns portoient du bouillon, d'autres des liqueurs, ceux-ci des vêtemens, ceux-là des médicamens ; et ce qui rendoit cette scène encore plus touchante, c'étoit la rigueur de la saison. La grêle, la neige, le vent et le froid étoient excessifs ; à peine pouvoit-on se soutenir. J'étois moi-même témoin oculaire de tout ce que la charité inspiroit aux Syriotes en faveur de ces malheureux. L'empressement de chacun à imaginer pour les sauver, des moyens que la fureur de la mer pouvoit faire regarder comme inutiles, rendoit encore plus affreux le silence qui régnoit dans ce moment. On eût dit qu'un chef habile commandoit cette troupe, tant leur concert étoit unanime. Monté sur une éminence, les consolations que j'adressois à ces malheureux, redou-

bloient le zèle des uns et le courage des autres : moi-même je sanglottois, et je perdois à chaque instant le courage que je tâchois d'inspirer.

Le vaisseau ayant rencontré sur le rivage des rochers aplatis, y étoit tombé sur le côté, et le poids des mâts le faisoit pencher vers la mer; de manière qu'on voyoit de terre toute la quille, et qu'ainsi il n'étoit pas possible d'établir de communication pour aller porter du secours à ceux qui étoient dans le vaisseau.

On tenta d'établir un pont pour aller à bord. Pour y réussir, plus de deux cents personnes transportèrent un mât qui étoit resté sur l'île, des débris d'un autre vaisseau françois, qui, quelques mois avant, avoit péri sur le même rivage, et dont l'équipage avoit dû son salut au secours des Syriotes. On fit les plus grands efforts pour le pousser à bras jusque sur le vaisseau; mais ce fut inutilement. Quoique ce bâtiment ne fût pas à plus de quinze pas du rivage, les vagues étoient si fortes, qu'elles couvroient le vaisseau, et dérangeoient tout ce qu'on tentoit d'établir. A chaque instant on étoit contraint de quitter le travail, et à se retirer à plus de dix pas sur la terre. Le mât qu'on avoit apporté, fut mis en pièces contre les rochers.

On chercha, par le moyen d'une fronde, à faire parvenir sur le vaisseau une ficelle, qui, une fois saisie par ceux qui étoient dedans, auroit servi à tirer à eux une forte corde, par le secours de laquelle on espéroit qu'ils auroient pu se sauver ; mais la force du vent rendit encore cette tentative inutile. On peut juger par tous ces détails, de la violence de l'ouragan.

Désespérés de voir tous leurs efforts inutiles, les Syriotes poussèrent le courage jusqu'à proposer de se jeter à la nage, pour aller saisir le bout d'un cordage, le ramener à terre, et sauver ainsi tous ceux qui auroient assez de force pour s'en servir. Cette ressource étoit, comme on voit, infiniment périlleuse ; mais, malgré le danger extrême, un habitant se jette à la mer, arrive avec des peines incroyables près du vaisseau, et crie aux matelots de lui jeter le bout d'un câble. Ceux-ci, soit que l'horreur d'une mort certaine leur eût fait perdre la tête, ou que le bruit d'un vent violent les empêchât d'entendre, ne jetèrent point la corde qu'il demandoit. Il crie de toutes ses forces une seconde et une troisième fois. Enfin un matelot lui en fait parvenir une ; il la saisit entre ses dents, et cherche à regagner le rivage : un cri universel et des acclama-

tions de joie se font entendre de tous les Syriotes; tous se flattoient de sauver jusqu'au dernier de tout l'équipage ; mais, à moitié chemin, on s'aperçut que la corde étoit trop courte, et cet accident les replongea dans la plus vive douleur. On crie au nageur de retourner au vaisseau, et de demander une autre corde. Cet homme intrépide, quoique exténué de lassitude, transi de froid, couvert à chaque instant par les vagues, sent renaître son courage, et reprend la route du vaisseau ; mais enfin, forcé de céder à la fatigue et à la violence des flots, il est jeté sur les rochers, couvert de sang et de blessures. On tâche de le sauver du naufrage, et de l'arracher à la mort.

Les Syriotes ne furent point encore découragés ; ils transportèrent sur leurs épaules un bateau qu'ils mirent à flot, pour essayer d'aborder le vaisseau ; mais il fut en un instant fracassé contre les rochers. Une vingtaine de personnes se jetèrent dans une forte barque, et tâchoient, à force de rames, d'aborder le vaisseau du côté de la mer, pour tenter de sauver ceux qui étoient dedans : leurs efforts furent encore inutiles ; ils manquèrent de périr, et eurent toutes les peines imaginables à re-

gagner le port. Si le capitaine n'eût pas coupé la corde de la chaloupe, tout l'équipage se seroit sauvé. Ce capitaine, témoin de tous les efforts des Syriotes, et forcé d'en reconnoître l'inefficacité, prit le parti de se jeter à la mer ; mais le reflux des vagues l'ayant entraîné sous la carène, on ne le revit plus que le lendemain, la mer le jeta mort sur le rivage. Le désespoir des Syriotes de ne pouvoir porter des secours aux malheureux qui étoient dans le vaisseau, ne peut s'exprimer. La mort du capitaine et d'un autre qui l'avoit suivi, augmentoit encore leur douleur. On avoit vu périr trois personnes de celles qui étoient montées sur la quille du vaisseau, du froid excessif qu'il faisoit.

Ce désespoir inspira une dernière tentative, qui réussit à arracher à la mort quatorze personnes de l'équipage. Quatre bons nageurs se lièrent à des cordes par le milieu du corps, et se tenoient tout près du rivage : aussitôt que la mer enlevoit quelqu'un de dessus la quille, ou que quelques autres se jetoient à la mer, tous quatre s'y jetoient aussi, et si la mer ne les engloutissoit pas, ou ne les entraînoit pas sous le vaisseau, ils les saisissoient, et de terre, en tirant la corde, on les y ramenoit, en leur

faisant vaincre l'effort des vagues. Quand les uns et les autres étoient sur le rivage, on ne pouvoit pas distinguer lequel étoit en plus grand danger, ni à qui porter plus promptement des secours. Ils étoient jetés contre des rochers, et couverts de blessures : on les transportoit à mesure dans une caverne voisine, où un médecin du pays leur donnoit les secours convenables; il y avoit du feu, des alimens chauds, des habits et tout ce qui étoit nécessaire. Aussitôt que le naufragé étoit un peu revenu à lui, on le portoit sur les épaules dans une chambre où on avoit placé des matelas, et là, entre de bonnes couvertures, on achevoit, à force de soins, de le rendre à la vie.

Pendant qu'on étoit occupé à soigner un matelot qu'on avoit retiré de l'eau, ainsi que les Syriotes qui l'avoient secouru, les vagues avoient entraîné de dessus la quille, un malheureux qui, du même coup, avoit été poussé jusqu'au rivage. Aucun des assistans ne s'en étoit aperçu. J'en étois plus près que personne et je fus frappé de voir remuer la jambe d'un homme. Je me précipitai dans l'eau, je le saisis par la jambe, et les efforts que je fis pour l'en tirer me firent glisser. J'allois être entraîné

avec lui, lorsque quelques Syriotes me saisirent par le milieu du corps, et nous retirèrent ensemble. A peine fut-il sur le rivage, qu'on reconnut que c'étoit un pauvre Turc, et je puis attester que j'éprouvai dans ce moment une satisfaction égale à celle d'avoir sauvé les jours de mes parens les plus proches.

Quand on crut avoir sauvé tous ceux qui vivoient encore, on entendit les cris d'un mousse de neuf à dix ans, qui demandoit du secours d'une voix si plaintive et si lamentable, que tous les cœurs en étoient déchirés. On ne pouvoit savoir où il étoit, ni d'où partoient ses cris. Emu jusqu'aux larmes, et oubliant mon insuffisance, j'allois me jeter à la mer, sans réfléchir à l'inutilité de mon entreprise, et à la certitude du péril auquel je m'exposois. Je ne pus me soustraire à la douleur que ces cris me faisoient éprouver, qu'en fuyant vers la ville.

Le zèle des Syriotes, dans cette circonstance, ne s'est pas borné envers ceux qu'ils ont pu sauver, il s'est encore étendu sur les morts : à mesure que la mer les jetoit sur le rivage, on les portoit dans une chapelle près de la mer ; ensuite l'évêque, à la tête de son clergé, descendoit en procession, suivi d'une grande foule de

peuple, et on les portoit à la Cathédrale pour leur donner une honorable sépulture. Par-tout sur leur passage, une douleur vraie donnoit à leur mort des larmes sincères. Les femmes mêloient leurs accens aux chants de l'Église, et chantoient, suivant l'usage des Grecs, des hymnes lugubres et rimées, qui arrachoient des pleurs à tous les spectateurs. J'en ai retenu les paroles. « Ah « pauvre père, pauvre mère ! quand vous rece- « vrez la funeste nouvelle de la mort de votre « enfant ! Ah ! malheureuse épouse ! où êtes-vous? « Vous êtes loin de croire que votre malheureux « époux soit dans ce cercueil ! Enfans, venez em- « brasser vos pères, avant qu'ils soient enfermés « dans un éternel tombeau ! etc.

Tous ces détails justifient pleinement les attestations que les Négocians de Marseille et les Capitaines des vaisseux marchands, ont données de la charité et de l'hospitalité des Syriotes (que nous rapporterons ci-après), « et que « parmi toutes les îles de l'Archipel, celle de « Syra a un droit particulier à la confiance et à « l'affection des François ; sentimens que ces peu- « ples méritent par l'attachement sincère qu'ils « ont toujours témoigné à ceux de notre nation, « comme s'ils ne formoient avec nous qu'un seul « peuple. »

Lorsqu'on présenta au capitaine Martichou ce certificat pour le signer (c'est un de ceux qui se sont acquis le plus de célébrité par leurs courses), il le lut les larmes aux yeux, et dit: Oui, je le signerai de tout mon cœur, parce que c'est le plus exact de tous ceux qui ont été donnés.

CERTIFICATS DES CAPITAINES,

Concernant les services rendus par les habitans de l'île de Syra, aux Navigateurs François.

NOUS soussignés, Capitaines de vaisseaux marchands, poussés par les sentimens de reconnoissance que nous ont inspirés les habitans de l'île de Syra, par les bons et continuels services que nous en avons reçus, déclarons et certifions à qui il appartiendra, que parmi les îles de l'Archipel que nous sommes dans le cas de fréquenter pour les affaires du commerce, celle de Syra a un droit particulier à la confiance et à l'affection des François; sentimens que ces peuples méritent par la confiance, le zèle particulier et l'attachement sincère qu'il ont toujours témoignés à ceux de notre nation, comme s'ils ne formoient avec nous qu'un seul peuple; s'empressant de nous donner tous les secours qui ont été en leur pouvoir, soit dans le

naufrages que nous avons essuyés sur les côtes, soit dans les attaques des corsaires ennemis, soit dans celles que nous avons souffertes de la part des pirates qui infestoient les mers du Levant, lors de la dernière guerre que les Turcs ont soutenue, et dont plusieurs de nos vaisseaux eussent été la proie, si ces insulaires n'avoient pas pris les armes pour nous défendre; soit encore dans les atteintes de la contagion, dont nos équipages eussent été la victime sans les secours abondans qu'ils nous ont donnés dans ces tristes conjonctures

C'est pourquoi nous déclarons volontiers, que tous les vaisseaux François trouveront dans cette île, des avantages qu'ils ne trouveront nulle autre part dans l'Archipel, et qu'ils peuvent y mouiller avec une entière assurance. En foi de quoi, nous avons délivré le présent.

A Marseille, le 2 Mars 1781.

Signés, P. A. MARTICHOU, RIVIÈRE, J. J^he. COSTE, P. BLANC, J. COUCHIER, B. PEROU, BROUTIN, H. DOUMERGUE, BEAUSSIER, REIBAUD, ANTOINE CATELIN, BONE, A. GUIRARD, H. F. GUIRARD, DAVID, G. D'ALLEST, B. MURAT, BOZE, COREIL, FOURNIER.

NOUS, Lazare de Gerin-Ricard, Conseiller du Roi, Lieutenant-Civil et Criminel au siège

de l'Amirauté de cette ville, en empêchement, certifions à tous qu'il appartiendra, que les signatures ci-dessus apposées au bas du certificat qui les précède, sont réellement celles des personnes y énoncées, lesquelles sont véritablement Capitaines, ainsi qu'elles se qualifient, ayant toutes signé en notre présence; en témoin de quoi nous avons signé. Donné à Marseille, le 16 *Mars* 1781.

Signé GERIN-RICARD.

Scellé à Marseille, le 26 Mars 1781. *Signé* TESSIER. Pour copie conforme à l'original gardé au bureau des Consulats.

Signé LANEUVILLE.

CERTIFICATS des Négocians François, en faveur des mêmes habitans, sur le même sujet.

NOUS soussignés, Négocians françois, qui avons résidé dans diverses échelles du Levant, déclarons que les habitans de l'île de Syra ont toujours été portés à rendre de bons et fidèles services à la nation françoise; qu'ils se sont constamment prêtés, avec tout le zèle et la prédilection possibles, à donner, dans leur pays, toute sorte de

secours aux bâtimens françois qui ont été dans la nécessité de recourir à leurs bons offices, soit dans les cas de naufrage, d'accidens, de peste, attaques des pirates et ennemis de l'état, qui les ont poursuivis jusque dans le port mêmes de Syra; qu'en pareille circonstance, on a vu les habitans abandonner leurs foyers pour venir, à main armée, secourir et défendre, au péril de leur vie, les sujets du roi, leurs biens, et l'honneur du pavillon françois, et les délivrer toujours des dangers auxquels ils étoient exposés. En foi de quoi, et à la requisition de ces fidèles amis, nous ne pouvons refuser ce témoignage à la vérité. Fait à Marseille, le 10 Mars 1781.

Signé, HIACINTHE REMUSAT, GUYS, P. DELISLE, LAFLECHE, HENRY, LASALLE, MERLE, JACQUES ARNAUD, HANCY, J^es^. TRUILLER, ESTIU, ROUSTAIN, J. B. MAGY, BOURGUIGNON, LOUIS ROLAND, JEAN-LOUIS ROLAND, JUSTINIEN GRELING.

NOUS Echevin et Députés du Commerce de cette ville de Marseille, certifions et attestons que ceux qui ont signés ci-dessus, sont tels qu'ils se qualifient; en foi de quoi nous avons signé ces présentes, et à icelles fait apposer le sceau des armes de ladite ville

de Marseille et commerce accoutumé, pour servir et valoir en cas de besoin.

Signé HERMITE, Echevin.

T. CLARY, GEORGE AUDIBERT, FERRARI, L. J. MILLOT, P. NICOLAS TESTAR, BARDON, DOLIER l'aîné.

Pour copie conforme à l'original, gardé au bureau des Consulats.

Signé LANEUVILLE.

CHAPITRE

CHAPITRE VII.

Du caractère et du génie des Syriotes.

ON ne peut réfléchir sur le caractère et sur le génie des peuples modernes de la Grèce, sans se représenter les beaux jours où cette heureuse contrée a produit tant de grands hommes dans tous les genres. Il n'y a personne qui ne regarde les anciens Grecs, comme une nation privilégiée de la nature, des arts et des grâces, et M. Gillies Anglois, dans ce qu'il a publié sur l'ancienne Grèce, n'a fait que répéter le témoignage qu'en ont rendu les peuples de tous les temps et de tous les pays. « C'est « de cette contrée, dit-il, qu'est venu tout ce « qui est en possession d'enchanter les hommes « depuis plus de vingt siècles accumulés ; cette « brillante mythologie qui conserve des droits « indestructibles sur l'imagination, ces grandes « inventions poétiques qui n'ont jamais pu être « égalées, l'idée du beau dans tous les arts,

« les grâces, la pureté du goût. Quand on parle « de modèles, on est obligé d'en revenir aux « anciens Grecs. Les Romains s'étoient formés « sur eux; et dès qu'on s'écarte de leurs traces, « on devient ridicule et on retombe dans la bar- « barie..... Si on examine la cause à laquelle » on doit attribuer la prééminence que les Grecs « eurent sur les autres nations, on trouvera que « les Grecs eux-mêmes étoient dans la plus « forte persuasion que la contrée dans laquelle « ils vivoient, étoit spécialement favorable « à la dignité de la nature humaine. Selon eux, « les voluptueux climats de l'Asie produisoient « des inventions ingénieuses, mais amollissoient « le tempérament des hommes et les façon- « noient trop aisément à la servitude; le ciel « rigoureux des Européens, donnoit de la force « et de l'agilité aux membres, et une fierté au- « dacieuse à l'esprit, mais refroidissoit l'ima- « gination, engourdissoit les délicates sensa- « tions de l'ame: les habitans de l'orient et du « midi, étoient dégradés de la condition de « l'homme, par l'abus du pouvoir, tandis que « les fils turbulens du nord et de l'occident « étoient incapables, par leur ignorance et par « leur indocilité, de se soumettre à aucun sys-

« tême régulier de gouvernement. Les Grecs « seuls, placés dans une température favorable « au développement des idées, unissoient le cou- « rage à la capacité, tempéroient la sévérité « de leurs mœurs et la fermeté de leur carac- « tère par la douceur des vertus aimables, et « jouissoient du double avantage de la liberté « et des lois. (1)« ..... Voyez l'extrait dans le journal de Paris, 7 juillet 1788.

---

(1) Voici à ce sujet deux passages d'Hippocrate et de Cicéron, rapportés par M. Paw : *Recherches philosophiques sur les Grecs anciens*, tom. 1, sect. 1, §. 10, pag. 90.« Hippocrate met en fait que les contrées où les « hivers sont extrêmement rigoureux, et les étés excessivement chauds, produisent une race d'hommes doués « d'une aptitude naturelle à cultiver les arts avec succès. *De aere, aquis et locis.* §. dernier. Or, ne semble-« roit-il pas, ajoute M. Paw, qu'Hippocrate ait voulu « par là désigner la Grèce, où le contraste des saisons « est plus frappant qu'en aucun autre point de la « terre, sous les mêmes latitudes? » Et dans la pag. 99, il dit aussi, « que Cicéron semble avoir pris la séche-« ressse et la pureté de l'air, pour le principe créateur « du génie subtil qui caractérisoit les habitans de « l'Attique. » Mais d'après les principes que M. Paw a adoptés, et d'après ces suppositions sur la dégradation

Il s'en faut de beaucoup que les voyageurs et les écrivains, soient également d'accord en-

---

totale des Grecs modernes (voyez l'article suivant), il ajoute à ces autorités d'Hippocrate et de Cicéron, « que l'état actuel des choses démontre de la manière « la plus évidente, que des causes semblables ne sau- « roient influer sur l'esprit humain, si elles ne sont à « leur tour dirigées par l'action des causes morales. « Dès que les philosophes et les savans disparoissent « d'un pays, comme ils ont disparu de la Grèce, il faut, « malgré le climat et malgré la nature même, que la « barbarie et la superstition envahissent une terre sem- « blable, comme les ronces et les épines envahissent les « terres incultes. » Ces observations de M. Paw n'affoiblissent point les sentimens d'Hippocrate et de Cicéron. La question est de savoir si la Grèce, telle qu'elle est, produit des hommes doués d'une aptitude naturelle à cultiver les arts avec succès. Hippocrate et Cicéron, et tous ceux qui ont connu de près ces contrées, n'en doutent pas. M. Paw le nie dans une digression particulière qu'il fait sur la dégradation des Grecs modernes, que nous réfuterons ci-après. Cependant, pour développer ce que la nature nous a donné, il faut de l'application et de l'étude ; sans cela, les talens naturels ne servent qu'à nous rendre plus vicieux. Le sentiment d'une personne d'esprit étoit, qu'elle n'avoit jamais vu un Grec médiocre ; il faut qu'il excelle, soit en bien, soit en mal.

tre eux sur ce que l'on doit penser des Grecs modernes. Les uns les peignent comme des hommes plongés dans l'ignorance et la barbarie, comme totalement abrutis, enfin comme une espèce tellement dégénérée, qu'ils ont perdu jusqu'aux dispositions physiques, sans lesquelles, toutes choses d'ailleurs égales, ils ne pourroient entreprendre de marcher sur les traces de leurs ancêtres; d'où l'on conclut qu'il n'y a rien de bon à attendre des Grecs actuels. Je crois pouvoir répondre à un jugement si tranchant et si injuste, que ces écrivains, ou n'ont jamais vécu avec ces peuples qu'ils traitent si défavorablement, et qu'ils ne les connoissent que sur les rapports de voyageurs mal informés, ou qui voient mal les choses; ou bien que s'ils ont été à portée d'examiner ces peuples dans leur pays, ils ne l'ont fait que partiellement et superficiellement, et toujours d'après des préjugés reçus.

D'autres écrivains, meilleurs observateurs, ou travaillant d'après des mémoires plus sûrs, tels que M. Peyssonel, dans son dernier ouvrage contre M. de Volney; M. Guys, secrétaire du Roi, dans ses Voyages littéraires de la Grèce; M. l'abbé Sestini, dans ses Lettres sur les voyages

au Levant, et M. le comte de Choiseul-Gouffier, dans ses voyages pittoresques du même pays; ces écrivains, dis-je, dont les deux premiers sont restés très long-temps dans le pays, l'un comme négociant, l'autre en qualité de consul général de France, n'ont rien dit des vices des Grecs modernes, à qui on n'a à reprocher que ceux des autres nations; et n'ont insisté que sur ce qui pouvoit faire honneur aux peuples dont ils parloient. Ils conviennent à la vérité que les Grecs vivent dans une ignorance grossière; mais ils s'en prennent à l'état d'oppression et d'humiliation dans lequel ces peuples sont maintenus par les Turcs, au défaut absolu de tout moyen de s'instruire, enfin à l'esprit même du gouvernement sous lequel ils vivent; mais ces auteurs ajoutent qu'au milieu même de ces ténèbres de l'ignorance, ils ont encore reconnu des traces de cette fécondité d'esprit, de ce génie qui a caractérisé cette nation, et qui lui a assuré pour toujours une supériorité décidée sur toutes les autres. « Le germe du génie et des « arts, dit M. de Peyssonel, ibid. pag. 295, n'est « point entièrement étouffé chez les Grecs : il « n'est pas nécessaire de leur rendre les riches « scènes de la nature; ils les ont sous les yeux

» dans le plus beau pays, et sous le plus beau « climat de la terre, où la nature se montre « dans toute sa pompe et tout son éclat. Il « n'est pas nécessaire de leur rendre les riches « scènes de l'état social; ils en sont tous les jours « témoins dans une des plus nombreuses sociétés « qui existent. Il ne faut que leur rendre les « modèles dans tous les genres, que leurs an- « cêtres ont fournis aux siècles passés, présens « et à venir; et bientôt ils les imiteront. »

Si après de telles autorités, il m'étoit encore permis de donner mon opinion sur ce qui concerne ma nation, (car ma famille, quoique originaire d'Italie, étant établie en Grèce depuis plus de deux siècles, doit être réputée grecque;) si, dis-je, mes assertions pouvoient n'être pas suspectes, il me seroit aisé d'avancer et de prouver par des faits, qu'il n'y a pas de nation qui, réduite au même état d'humiliation, d'avilissement et de détresse, ne fût incomparablement plus abrutie. Opprimés impitoyablement par les Turcs qui sont devenus leurs maîtres depuis leur conquête, ils s'estimeroient encore heureux, si les autres Européens ne se joignoient souvent à eux; et si en enchérissant sur les opprobres qu'ils leur font souffrir, ils n'a-

chevoient de rendre le joug tout-à-fait insupportable. S'élève-t-il, par exemple, un différend entre un Grec et un Européen? celui-ci parvient presque toujours, à force d'argent ou de crédit, quelques torts qu'il ait, à écraser son adversaire, et souvent à le faire condamner à la prison ou au moins à la bastonnade. Je le demande; quel peuple pourroit soutenir une pareille épreuve, et ne tomberoit bientôt dans un état d'engourdissement et de barbarie, pire que celui où se trouvent les Grecs, et tel que celui où quelques auteurs voudroient persuader qu'ils sont en effet tombés?

Mais venons aux Syriotes : placés à-peu-près au centre des Cyclades et au milieu des deux Grèces, ils doivent, sans contredit, participer aux prérogatives morales des Grecs, d'autant plus qu'on sait que l'on trouve communément chez les insulaires, je ne sais quoi de plus libre et de plus saillant dans le génie, que chez les habitans du continent; et en effet, parmi les grands hommes dont les talens ont illustré la Grèce, on remarque que, proportion gardée, il en est plus sorti des îles que de la terre ferme. Homère étoit de Chio, suivant la plus commune opinion ; Salamine,

Rhodes et plusieurs autres îles, ont revendiqué l'honneur de lui avoir donné le jour : l'historien Théopompe étoit aussi de Chio ; Euripide étoit né à Salamine ; Alcée, Terpandre, Pittacus, Sapho et Théophraste, à Lesbos ; Théocrite, selon quelques-uns, Apèle et Hippocrate à Cos ; Pythagore et l'astronome Aristarque, à Samos ; Phérécyde, à Syros ; Simonide le jeune, à Céos, aujourd'hui Zéa ; enfin plusieurs autres qu'il seroit trop long de nommer, et qui sont nés dans d'autres îles.

Comme les Syriotes se sont toujours tenus renfermés dans leur île, occupés à la culture de leurs terres, et qu'ils n'ont commencé que depuis peu à communiquer avec leurs voisins et avec les étrangers, ils ont encore eu moins d'occasion que les autres insulaires de développer leur génie et de se faire connoître ; aussi passoient-ils dans l'Archipel, pour des gens extrêmement simples. Mais depuis qu'ils s'adonnent à la navigation, et qu'ils vont faire le commerce, soit à Constantinople, soit à Smirne, soit à Salonique, ou dans d'autres ports de la Turquie, ils ont guéri les esprits des préjugés que l'on avoit pris sur leur compte : leur génie s'est développé, et ils ont prouvé qu'un

Syriote vaut au moins le plus spirituel et le plus éclairé des habitans des autres îles ; et en général on ne sauroit leur refuser plus de vivacité, avantage qui résulte sans doute des instructions assidues de leurs pasteurs en matière de religion ; car on peut assurer que, eu égard au nombre des Syriotes, il n'y a peut-être pas de peuple, même dans toute la chrétienté, qui reçoive plus de secours spirituels, et Tournefort lui-même atteste que leur clergé est le plus instruit de tout l'Archipel.

Vifs, pénétrans, mes compatriotes ont toujours montré les dispositions les plus heureuses pour les arts, et ils ont réussi dans tous. Ils sont renommés dans le Levant par leur goût pour la danse et la musique ; le luth, et la lyre, espèce de violon à trois cordes, sont les instrumens sur tout, qu'ils connoissent le mieux. Quelques exemples vont prouver qu'ils sont capables de réussir également dans les sciences. Il n'y a pas long-temps que quelqu'un apporta à Syra une de ces horloges de bois q l'on fait en Allemagne : plusieurs jeunes-gens de l'île se mirent à la contre-faire et réussirent si bien, qu'ils en vendirent jusqu'à 4 ou 5 écus la pièce. J'ai connu un tailleur qui a dessiné à la plume une

frégate Françoise qui mouilloit dans le port. Le Capitaine, à qui il offrit son dessin fut si content de l'exécution, qu'il lui fit un présent honnête, et l'assura qu'il conserveroit avec grand soin cette production, pour faire voir en France ce qu'un Grec, qui n'a pas reçu les premiers élémens du dessin, est capable de faire. De mon temps encore, un jeune Ecclésiastique, Chancelier de l'Évêque, apprit seul à peindre à l'huile, et fit plusieurs tableaux que l'on voit dans les Églises de Syra et dans d'autres parties de l'Archipel. On conçoit bien que ces tableaux ne sont pas du dernier fini, mais ils ne laissent pas de faire honneur à leur auteur. Je pourrois citer encore bien des Syriotes qui ont appris des métiers sans maîtres.

Quant à la sagacité dans les affaires, les habitans de Syra ne le cèdent à aucun de ceux qui vivent comme eux sous le ciel de la Grèce. J'ai vu un homme de la campagne qui avoit demeuré quelque temps à Constantinople: personne ne discutoit une affaire mieux que lui; il avoit la tête la mieux organisée, l'esprit le plus juste, la logique la plus saine; cet homme, d'argument en argument, pressoit son adversaire avec tant de vigueur, qu'il le réduisoit bientôt

au silence. Dans le temps que la flotte Russe croisoit dans l'Archipel, il s'éleva entre le peuple de Syra et ses Primats, une dispute concernant quelques affaires d'intérêt de la communauté. Plusieurs Officiers Suédois, Danois et Livoniens au service de la Russie, que l'on avoit mis à terre dans l'île pour y rétablir leur santé, témoins des intrigues multipliées, des cabales, des attaques, des répliques, enfin des moyens pressans employés de part et d'autre pour faire réussir une cause, avouèrent avec surprise que, dans aucun pays de l'Europe où ils avoient voyagé, ils n'avoient trouvé autant d'énergie et de chaleur à soutenir des prétentions, ni la même subtilité pour se procurer des raisons victorieuses ou au moins favorables. J'ajouterai encore un trait qui, s'il ne prouve pas la solidité du jugement de l'un des acteurs, est au moins un échantillon de l'adresse des Syriotes à faire valoir leurs causes bonnes ou mauvaises. Deux paysans disputoient sur l'âge de la lune; chacun d'eux, à l'aide des épactes et de quelques autres calculs (car on n'a pas même dans l'île la commodité des almanachs); chacun d'eux, dis-je, appuyoit son opinion des raisons qu'il croyoit les meilleures; quand celui qui soutenoit que la

lune étoit déja nouvelle, levant les yeux, l'aperçut au ciel : *Tiens*, dit-il en triomphant à son adversaire, *la voilà nouvelle.* L'autre regarde: *Hé bien*, dit-il, *elle ne doit pas l'être ;* et, sans se déconcerter, il continuoit à prouver par ses raisonnemens que la lune ne devoit commencer qu'à telle époque : l'ardeur de la dispute qui l'emportoit étoit telle, que s'en rapportant plus à son calcul qu'aux faits, il croyoit pouvoir mettre la nature en défaut. Que faut-il conclure de tout cela? que les Grecs modernes sont encore les mêmes, quant aux dispositions physiques pour les sciences et pour les arts; que ce que certains auteurs ont avancé sur leur incapacité et sur leur abrutissement, est absolument faux; que si le gouvernement sous lequel ils vivent, moins oppresseur à leur égard, leur permettoit de remettre en vigueur dans leur pays, la culture des arts et des sciences dont le goût est né avec eux, s'il entreprenoit d'y exciter l'émulation si nécessaire pour leurs progrès, on verroit sans doute naître, en peu de temps, une foule de génies créateurs, qui ne le céderoient en rien à ceux dont la Grèce a été autrefois si féconde. On verroit les enfans de ces mêmes Grecs, qui seuls et

sans guide, ont osé, par la seule impulsion de leur génie, s'élever d'un vol rapide au dessus de l'atmosphère ténébreux de l'ignorance, dans lequel le reste de la terre demeuroit plongé, laisser bien loin au-dessous d'eux, ceux qui ont entrepris de les suivre ; on verroit, dis-je, dans un siècle éclairé comme le nôtre, où les moyens sont si multipliés, et les connoissances si aisées à acquérir, leurs enfans inventer, perfectionner, et mériter par la sublimité de leurs productions, les applaudissemens et l'admiration des autres peuples.

Quoi ! me dira-t-on, vous regardez donc les Grecs comme supérieurs aux autres hommes, comme des hommes surnaturels ? Non ; je sais que presque tous les pays ont fourni de grands sujets, des génies rares et sublimes ; mais personne ne contestera que la Grèce n'en ait produit plus qu'aucun autre pays, et pour juger par analogie, et par la connoissance que j'ai de de cette contrée, je suis persuadé qu'elle n'a rien perdu de sa fécondité, et qu'elle n'attend que des circonstances favorables pour la développer. J'ai toujours entendu dire à Rome qu'on avoit observé que de 100 jeunes Levantins, à peine

en trouvoit-on 20 ou 30 sans aptitude, et qu'au contraire sur 100 Italiens, à peine y en avoit-il 20 ou 30 qui annonçassent des talens; et je me rappelle qu'un Professeur de Théologie qui venoit donner des leçons dans notre collége, où il n'y avoit guères que des Levantins, nous disoit: *Mes enfans, vous ne sauriez imaginer quelle satisfaction je trouve a vous donner des leçons, mais avec quelle peine je vais dans nos écoles, et combien je souffre de me voir obligé de rëpéter si souvent a mes écoliers les réponses aux argumens que je leur propose; tandis qu'avec vous au contraire, je suis quelquefois contraint d'être sur mes gardes en argumentant.*

Je ne nierai pas pour cela que les Italiens ne l'emportent sur les Grecs par la finesse du jugement. Ce seroit démentir une opinion que M. Rollin établit dans le parallèle qu'il fait de Démosthène et de Cicéron, d'Homère et de Virgile.

Homère et Démosthène mettent dans leurs ouvrages plus de feu et plus d'invention; Virgile et Cicéron, plus d'ordre et plus d'agrément, ce qui est l'effet de la délicatesse du jugement.

Rollin le prouve encore par l'esprit du gouvernement d'Athènes, et de celui de Rome. La politique de celui-ci est infiniment supérieure à celle des républiques grecques. On voit, par exemple, Athènes aliéner contre elle l'esprit de 800 familles, en privant du titre de citoyen ceux qui n'étoient pas nés de père et de mère Athéniens. Rome au contraire, les multiplia tant qu'elle pût, et par là, les soutiens de la république, puisqu'elle accorda aux habitans de plusieurs villes, le titre et les droits de citoyens romains.

Entrons encore dans quelques détails particuliers sur les Syriotes : extrêmement hospitaliers, sur-tout envers les François, ils sont inexorables sur l'article du vol. On s'y rappelle d'un jeune homme, qui avoit volé des choux, et dont toute sa famille sollicita la punition : il fut comdamné à l'exil. Cette qualité des Syriotes est si connue, que dans les maisons des négocians françois ou autres, on les préfère toujours, pour servir, à ceux des autres pays.

Ils sont agiles, robustes et très-courageux : dans tous les temps ils ont montré de la bravoure. Dans l'île déserte de Jura, qui en est une dépendance, un certain George Xanthaki, renommé

renommé dans tout l'Archipel pour son courage, avec un autre compagnon, surprit et désarma dix-huit Zantiotes. Ce même George à donné plusieurs traits de valeur contre des brigands, pendant la guerre, et le séjour des Russes dans les îles de l'Archipel. Nous en avons rapporté quelques faits dans le chapitre précédent. Un des neveux de Xanthaki, nommé Antonio Rossi, s'opposa seul au fameux Mitromara, *sans peur*, qui, avec trente deux Albanois, avoit fait une descente à Syra, pour la ravager; ce jeune homme, car il n'avoit pas plus de vingt à vingt-deux ans, s'étant emparé d'un poste par lequel la troupe des brigands devoit passer, se coucha par terre, et appuyant son fusil sur la pointe de son pied, à la manière des Albanois, il ajusta si bien, que Mitromara fut blessé aux épaules, avec deux autres des siens, et qu'il fut obligé de se rembarquer. Les Syriotes, pendant ce même séjour des Russes dans la mer blanche, s'étoient tellement acquis de la réputation dans plusieurs rencontres qu'ils eurent avec beaucoup de ces brigands, qu'ils ne les craignoient plus, quelque fût le nombre de leurs ennemis. Ceux-ci au contraire en conçurent une telle frayeur, qu'ils n'osoient plus descendre à Syra.

Par beaucoup d'autres exemples que nous pourrions encore citer, on doit en conclure, que si les Syriotes étoient pliés à la discipline militaire, ils formeroient de très-bonnes troupes, et il s'élèveroit parmi eux d'excellens Officiers. Si un fait particulier pouvoit décider de l'intelligence de tout un peuple, on pourroit dire que les Syriotes réussiroient parfaitement dans la discipline militaire; on sait que les Grecs ont été fameux dans l'art de la guerre. Un Syriote, de la famille Stephano, surnommé Cagnazzo, étant passé au service de la maison d'Autriche, s'y étoit comporté avec tant d'intelligence et de bravoure, que Marie Thérèse l'honora de la plus grande protection, et l'éleva à des places distinguées parmi ses officiers. Cette princesse l'ayant mis d'abord au rang des nobles, il auroit pu prétendre par ses talens militaires, aux premiers rangs de l'armée, s'il n'eût été tué à la prise de Prague; monté le premier à la brêche, il y arbora son drapeau : cette action héroïque ayant ajouté à la jalousie qu'on lui portoit déja il reçut par derrière un coup de feu dont il expira sur le champ. Sa qualité d'étranger n'avoit pas peu contribué à lui susciter un grand nombre d'ennemis. L'Impératrice avoit fait venir aussi un

de ses frères nommé David, qu'elle fit mettre au collège. Ce jeune Syriote y fit de grands progrès; mais s'étant appliqué à l'étude avec trop d'ardeur, il en perdit la tête : on fut obligé de le renvoyer à Syra, où je l'ai connu. Il étoit un grand nageur, et l'on raconte qu'il avoit passé la mer à la nage, de Tine à Syra, ce qui fait un trajet d'environ dix-huit milles.

Les Syriotes sont doués aussi d'une grande subtilité dans les organes optiques. Dans un temps serein ils voyent de Syra, les paysans marcher et labourer sur les montagnes de Tine, c'est-à-dire, à la distance de plus de six lieues Ils voient aussi très-aisément les cailles qui se tiennent cachées, et qui reposent sous l'ombre des petites broussailles de thym, sauge, et autres plantes; c'est alors qu'ils les couvrent aussitôt d'un filet, et qu'ils attrapent ainsi quantité de ces petits oiseaux.

« On sait, dit M. Paw, que la grande perfection des organes optiques étoit un caractère national qui distinguoit les Grecs de tous les autres peuples; et quoique nous connoissions aujourd'hui les différentes races d'hommes répandues sur cette planète, depuis le pays des Esquimaux jusqu'à la terre de Feu, et depuis les

côtes d'Afrique jusqu'aux îles de la mer du sud, on n'a pas découvert, parmi tant de variétés et tant d'espèces, une seule nation en qui le globe de l'œil fut si considérable, et l'orbite si évasée, qu'elle étoit souvent dans les Grecs. Ce n'est pas sans raison, dit M. Winckelman, qu'ils attachèrent, dès le temps d'Homère, à cette faveur de la nature, le caractère de la plus sublime beauté, car une grande lumière est sans comparaison plus agréable qu'une foible lueur. »

Or, tout le monde sait qu'une grande quantité d'individus des contrées de la Grèce moderne, sont doués d'une orbite bien évasée, et d'un globe considérable.

« Quoi qu'il en soit (c'est toujours M. Paw qui parle) de l'influence des causes particulières, aucun sens n'étoit plus perfectionné dans les Grecs en général, que celui de la vue ; c'est à cet avantage qu'on doit en partie attribuer les étonnans progrès qu'ils firent dans tous les arts qui dépendent du dessin, tandis que les Egyptiens, qui avoient les yeux foibles, n'y purent même atteindre à la médiocrité, et couroient sans cesse dans une carrière où ils n'avançoient point : il leur étoit impossible de saisir exactement le contour d'un corps animé, et les belles formes

s'échappoient, pour ainsi dire, de dessous leur crayon. »

Cette citation de M. Paw doit servir à confirmer ce que j'ai dit dans ce chapitre, de la conformité du caractère et du génie des Grecs modernes, avec ceux des anciens : elle servira aussi à lui répondre dans le chapitre suivant, au sujet de la dégradation des Grecs modernes.

Nos insulaires apprennent aussi très-facilement les langues, et les parlent assez bien ; plusieurs d'entre eux, même parmi les gens de la campagne, en parlent quatre, savoir : la Grecque, la Turque, l'Italienne et la Françoise. Je dois rapporter à ce sujet un évènement que je tiens de la personne même à qui il est arrivé. Un nommé Jean Rousseau travailloit à la terre, au couchant de l'île, dans un quartier qu'on appelle *Ghalissia*, où il y a un port qui, quoiqu'à l'abri des vents du nord, est cependant très-dangereux par les tourbillons qui s'y renferment. Il apperçoit une frégate du Roi qui y aborde ; Rousseau, effrayé du danger auquel elle est exposée, abandonne son travail, et court de rocher en rocher, en criant au capitaine. Celui-ci lui envoie la chaloupe, qui amène aussitôt le paysan à son bord, lequel lui découvre le danger dont il

est menacé; il s'offre en même temps de lui servir de pilote, et de le conduire vers un autre endroit, au midi de l'île, où il pourra jeter l'ancre en sureté. Le Capitaine suit son avis, admirant l'attachement de cet homme à la Nation Françoise, ainsi que la facilité avec la quelle il en parloit la langue, qu'il avoit apprise au service de M. le Marquis de Castellane Ambassadeur du Roi à la Porte.

CHAPITRE VIII.

Courte réfutation de M. Paw, sur ce qu'il dit des Grecs modernes.

J'AVOIS déja terminé l'article précédent sur le caractère et le génie des Syriotes, lorsque j'ai vu paroître les Recherches philosophiques de M. Paw, sur les Grecs. Sans vouloir entreprendre ici la critique de cet ouvrage, je suis forcé d'avouer que la lecture du chapitre intitulé; *dégradation des Grecs modernes*, m'a infiniment touché. L'auteur attaque principalement ce que Monsieur le Comte de Choiseul-Gouffier, dans son excellent ouvrage sur la Grèce pittoresque, et M. Guys, dans ses Voyages littéraires, ont dit d'avantageux et de raisonnable de l'esprit et du génie des Grecs modernes. Il va même plus loin; il prétend que ces peuples sont tombés dans un tel degré d'abrutissement, que leur moral et leur physique forment un

contraste, frappant avec ce que les historiens nous ont appris de ceux de leurs ancêtres.

D'après les assertions paradoxales que plusieurs écrivains judicieux ont déja reprochées à cet auteur dans ses ouvrages sur les Chinois, les Égyptiens, les Suisses et les Américains, j'aurois dû peut-être me dispenser de relever celles qui regardent les Grecs modernes; mais sachant que le plus grand nombre des lecteurs craint de se livrer à un examen sérieux, qu'il se laisse éblouir par des réflexions hazardées et des raisons superficielles, j'ai cru qu'une courte digression sur cet ouvrage, ajoutée au précis historique de l'île de Syra ne seroit pas inutile.

« On peut compter, dit M. Paw, parmi les « livres les plus utiles qui aient jamais été « écrits, le prétendu voyage littéraire de la « Grèce, par M. Guys, de l'Académie de Mar- « seille. »

Après un jugement si décisif, on croiroit que M. Paw va se donner la peine de se motiver, mais il n'en fait rien : il ne croit pas devoir plus de ménagement à un écrivain qui a rendu justice aux Grecs modernes avec beaucoup d'impartialité et de discernement.

« Il veut y démontrer, continue M. Paw,

« que les Grecs sont encore aujourd'hui tout ce « qu'ils furent dans l'antiquité. »

Jamais M. Guys, jamais M. de Choiseul, n'ont avancé que les Grecs modernes fussent aussi exercés dans les arts, aussi profonds dans les sciences, que les anciens; mais ils ont dit, et cela est vrai, que la nature leur a donné toutes les dispositions morales et physiques, pour devenir ce que leurs ancêtres ont été. Voici leurs opinions, celle de M. Peyssonel, celle de tous ceux qui ont connu cette nation, qui l'ont vue de près, et qui abandonnent les systêmes, les préjugés et les paradoxes aux philosophes du jour, pour s'en tenir à la simple et exacte vérité.

Pour prouver ce qu'il avance, M. Guys rapporte plusieurs exemples : j'en ai déja cité moi-même quelques-uns; mais s'ils ne suffisent pas à M. Paw, qu'il s'informe si les jeunes Grecs qui sont à Rome, n'excellent pas dans les sciences; qu'il interroge les universités de Padoue et des autres villes de l'Italie, il verra s'ils n'y font pas des progrès aussi rapides que surprenans.

« Telle est la chimère de cet homme-là, « (cette manière de s'exprimer passera difficilement pour être polie), qui après avoir négo-

« cié à Constantinople, s'est cru en état de juger « les nations, sans même appeler à son secours « les lumières de la philosophie. «

Il semble d'abord que M. Paw prenne les négocians des nations commerçantes pour des colporteurs d'Allemagne; ignore-t-'il qu'en Angleterre, en Hollande, en France, et chez d'autres peuples maritimes, l'éducation des personnes que l'on destine au commerce, est très-soignée? que le fameux Fakner, qui exerçoit avec tant d'éclat l'emploi d'Ambassadeur d'Angleterre à la Porte, et à qui Voltaire a dédié un de ses ouvrages; que mille autres qui ont brillé dans des postes aussi importans, ont commencé par faire le commerce? étoit-il donc défendu à M. Guys, pendant le très-long séjour qu'il a fait à Constantinople, d'étudier en homme éclairé, et non en philosophe aveugle, les Grecs sous tous les rapports? Ce n'est qu'après les avoir vûs, les avoir connus, qu'ils s'est cru autorisé à les juger. On pourroit demander à M. Paw, s'il se conduit ainsi, lui qui décide, qui tranche, et qui condamne une nation sans avoir voyagé chez elle, que de son cabinet.

« On ne sauroit, poursuit M. Paw, trouver « des expressions pour dépeindre l'état d'avilis-

« sement, où les Grecs modernes sont tombés « et où ils sont tombés, par leur propre faute ; « car les Turcs qui leur ont laissé tous leurs « monastères, n'auroient jamais pensé à leur « ôter les écoles, s'il en avoient voulu avoir. C'est « le fanatisme qui a été la source de tous leurs « maux, et ce sont eux qui ont resserré de « leurs mains les nœuds du bandeau qui les « aveugle. »

M. Paw, fidèle à son système, écarte de lui tout ce qui pourroit le faire crouler : il fait semblant de ne pas savoir que la manière dont les Turcs ont fait leur conquête, est bien différente de celle des autres peuples conquérans de l'Europe. Les Francs asservirent les Gaulois ; mais ces deux peuples bientôt réunis par la Religion et par des alliances, ne formèrent plus qu'une nation, et toutes les distinctions entre les vainqueurs et les vaincus disparurent. Les Turcs au contraire, après avoir soumis les Grecs, leur laissèrent, à la vérité, leur religion ; mais ils ne formèrent avec eux aucune alliance ; ils rejetèrent toute union, ils établirent enfin un mur de séparation si impolitique entre le peuple conquérant et le peuple conquis, que

celui-ci fut regardé comme proscrit et qu'il gémit encore dans l'esclavage et l'avilissement.

Elle n'existe que trop sans doute, cette cruelle dépendance, cette humiliation profonde de la nation Grecque! quel peuple accablé d'un despotisme rigoureux, qui pèse sur lui depuis près de 400 ans, ne seroit pas encore plus avili? Mais comment ne pas admirer l'énergie de ce caractère, qui les a soutenus pendant des siècles d'oppression? Plaignons-les de n'être pas libres, c'est le dernier terme du malheur; mais ne désespérons pas de ce qu'ils peuvent devenir un jour dans la carrière des arts et des sciences.

Avant d'être injustes envers eux, et de leur reprocher d'avoir dégénéré; il faudroit réfléchir sur leur situation, se bien pénétrer de la constitution, de l'esprit et du gouvernement Turc, et voir si les Grecs sont les maîtres de s'adonner à la perfection des arts et à l'étude des sciences.

Ce n'est point le fanatisme qui perpétue leurs maux; ce n'est point lui qui les tient dans cette nuit épaisse, où on les suppose entièrement plongés. Par-tout les gouvernemens font les

hommes. Dans quelles horreurs les guerres religieuses n'ont-elles pas précipité la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Europe entière ? Aujourd'hui que leurs traces sont effacées, ne voit-on pas les sciences et les arts fleurir chez les nations éclairées ? mais à qui est-elle due cette grande et heureuse révolution ? aux états qui ont accueilli les grands hommes dans tous les genres ; aux Princes qui les ont appelés où encouragés ; à François premier, à Come de Médicis, à Léon X, à Louis XIV, à Pierre-le-Grand, à Frédéric II, à Cathérine II ; chez les Grecs au contraire, le despotisme, ce monstre né de l'ignorance et de la Barbarie, s'est appésanti sur eux ; il a étouffé leurs dispositions, arrêté leurs progrès, enchaîné le génie dont ils ont hérité de leurs ancêtres ; en rédoutant leur instruction, il l'a gênée de tant d'entraves, qu'elle ne sauroit franchir le terme qu'il lui a assigné.

« En lisant des légendes, dit M. Paw, et en « disputant sur des chimères, ils ont oublié les « élèmens des sciences et des métiers. »

C'est aux lecteurs des légendes, et à ceux qui disputoient sur les cathégories d'Aristote, que nous devons en Europe, la conservation des

sciences; ce n'est que par eux que plusieurs connoissances économiques et des manufactures se sont établies ou conservées en Europe. Sur cet article qui a été traité avec tant de légéreté par nos philosophes, je renvoie M. Paw, à l'histoire de Danina, sur les révolutions de l'Italie.

C'est vers la fin de leur Empire, lorsque leurs controverses avec l'Église Romaine se furent élevées à leur comble, que les Grecs furent le plus agités de cet esprit de dispute; c'est même alors que très-instruits pour le temps, pendant que toutes les nations étoient presque plongées dans l'ignorance, ils se retirèrent en Italie et en France, et qu'ils y apportèrent le germe des sciences et des arts.

Si M. Paw se donnoit la peine de lire l'ouvrage de Flachat, sur le génie et l'industrie des Orientaux, il y verroit une longue énumération des machines ingénieuses qu'ils ont inventées, et il ne pourroit refuser son admiration aux habitans de l'île de Chio.

Quant à ce qu'il ajoute, « que ce peuple est « rentré en enfance; qu'il est dévenu le plus vil « fardeau de la terre, et l'opprobre de ses aieux « dont il foule aux pieds les tombeaux, sans « même les connoître, » nous lui demanderons

si les lumières de la philosophie, qu'il ne cesse de réclamer, l'ont bien servi dans cette dure inculpation, que nous n'aurons pas d'ailleurs beaucoup de peine à réfuter.

A Smyrne, à Salonique, à Scalla-Nova, à la Morée, à Candie, à Volo, dans toutes les échelles du Levant, une quantité immense de bâtimens de différens ports de l'Europe, font des chargemens en tout genre; des blés, des huiles, des vins, des soies, des laines, du coton, du miel, de la cire et autres denrées de première nécessité, se transportent de la mer Blanche jusque dans la Baltique; elles sont le fruit des travaux et de l'industrie des Grecs, qui en font jouir tous les peuples de l'Europe, et les Grecs sont encore, aux yeux de M. Paw, le fardeau de la terre.

« M. Guys, dit-il, ose mettre en fait que les « Athéniens modernes, plongés dans une nuit « aussi profonde, ont l'oreille si subtile, qu'ils « ont retenu par tradition la bonne prononcia- « tion de la langue grecque; ce qui supposeroit, « selon lui, que leurs organes ont aussi con- « servé leur flexibilité, par l'influence du cli- « mat; mais pour démontrer la fausseté abso- « lue d'une assertion si absurde et si ridicule,

« il suffit d'observer que de 70 jargons qu'on « parle maintenant dans la Grèce, celui des « Athéniens fut, dès l'an 1581, jugé le plus cor- « rompu et le plus horrible de tous, de l'aveu « même des Grecs; ce qui n'est pas surprenant, « quand on sait que déja vers l'an 1300, on par- « loit vulgairement à Athènes un dialecte fran- « çois, qui se répandit jusqu'en Asie après la « prise de Constantinople par les Francs, ainsi « que le rapporte Ducange, etc. »

On se jetteroit dans de trop longues discussions, si l'on vouloit approfondir la question de l'influence du climat sur la flexibilité des organes; mais sans connoître les 70 jargons qui se parlent maintenant dans la Grèce, s'il faut en croire M. Paw, nous pouvons avancer qu'un Grec, de quelque contrée qu'il soit, est parfaitement entendu, et se fait pareillement très-bien entendre de tous ses compatriotes. Dans aucune des langues modernes, on ne trouveroit peut-être cet avantage. Au surplus, il ne seroit pas étonnant qu'aux époques citées par M. Paw, les Athéniens, soumis aux Européens, eussent parlé un mauvais grec, puisqu'une quantité de familles Françoises et Italiennes s'étoient établies dans ces contrées. Il paroît, par le témoignage de

de plusieurs voyageurs, qu'on parle maintenant à Athènes un assez bon grec.

M. Paw traite, avec la même légéreté, le voyage pittoresque de M. de Choiseul-Gouffier, qui, après avoir parcouru la Grèce en philosophe éclairé, ne craint pas d'avancer dans son discours préliminaire, que si les Grecs étoient libres, et pouvoient s'appliquer aux sciences et aux arts, ils deviendroient ce qu'ils étoient au temps de Périclès.

A cette judicieuse observation M. Paw répond, que des hommes de cette nation lui ont avoué, que s'ils parvenoient à l'indépendance, le premier usage qu'ils feroient de la liberté politique, consisteroit à entreprendre une grande guerre de religion, où les prétendus Orthodoxes et les prétendus Schismatiques s'égorgeroient jusqu'au dernier soupir, pour des mots qu'ils ne savent même pas prononcer comme il faut. « Il n'y a pas parmi nous (ont-ils dit encore à M. Paw), un homme tant soit peu religieux, qui ne se laissât plutôt mettre à mort, que d'apprendre un art tel que celui de statuaire, qui est, selon la décision des Caloyers du mont Pentelique, le dernier degré de l'idolatrie. «

M. Paw nous permettra de lui observer que

des oui-dires ne sont pas des vérités historiques; qu'il est rare qu'un homme raisonnable, qu'un vrai philosophe les regarde comme des autorités à l'abri de toute atteinte, et que ce n'est pas sur des témoignages incertains, qu'il faut condamner une nation entière, quand l'histoire, sur-tout de tous les temps et de tous les lieux, les contredit si victorieusement.

Les peuples les plus ignorans et les plus barbares, les Francs, les Goths, les Germains, les Saxons, n'ont-ils pas donné naissance aux François, aux Allemands, aux Anglois, etc. A quelle distance ceux-ci n'ont-ils pas laissé leurs grossiers ancêtres? et les descendans de ces Grecs qui ont fait l'admiration de la terre entière, eux qui tirent leur origine d'une espèce d'hommes réunissant, au plus haut degré de perfection, tout ce que la philosophie, la poésie, l'éloquence et les beaux-arts ont de plus sublime et de plus exquis, les descendans des créateurs de tant de prodiges, auroient seuls le malheur d'être frappés à jamais d'une stupidité invincible! et si, dans des siècles de barbarie (ainsi que nous l'avons remarqué à l'article précédent), si, dans la nuit la plus profonde, les anciens Grecs en ont dissipé les prestiges avec tant d'éclat,

ne sera-t-il pas permis aux Grecs modernes, dans des temps où l'instruction se fait jour à travers tous les obstacles, pour ainsi dire, de la nature même, d'espérer d'être dignes un jour d'admirer, d'égaler même leurs ancêtres?

Il ne faut pas croire que des peuples, dont l'énergie n'a besoin que d'être excitée pour exécuter de grandes choses, feroient, de la liberté même, une arme funeste pour s'égorger. De ce qu'ils ont été les victimes du fanatisme, comme plusieurs peuples de l'Europe, il ne s'ensuit pas qu'ils se livreroient encore à ses fureurs.

M. Paw, qui en veut à toute la terre, donne un coup de fouet en passant aux Maïnotes; il les représente, et comme des brigands détestables, et comme des lâches, dépourvus de toute valeur guerrière. Enfin, livré toujours à son imagination, il ne veut pas qu'ils soient désormais les descendans des anciens Spartiates. Il accuse leurs *Caloyers* d'être des fabricateurs de faux titres et de fausses généalogies.

Nous ne prétendons pas suivre M. Paw dans sa marche hasardée; nous dirons seulement que les Maïnotes, pour avoir résisté jusqu'ici à tous les efforts des Turcs, ne sont ni des brigands, ni des rebelles; ils défendent uniquement leur

liberté. A-t-on jamais donné aux habitans des montagnes du Chili, cette dénomination odieuse, pour avoir osé défendre la leur contre les Européens? Mais, dit-on, les Maïnotes sont les pirates de la mer. Rien n'est plus rare : ce n'est que chez les *Cacovougnotes*, qui forment une très-petite peuplade de cette contrée, qu'on en trouve. Ce nom de *Cacovougnotes* vient de *Cacovounia*, qui signifie montagnes d'un accès difficile; ainsi il appartient aux habitans de ces montagnes. Il a plu cependant à M. Paw de le traduire par *les scélérats des montagnes*. Comme son impartialité règne dans les plus petites choses!

Au surplus, si les Maïnotes courent effectivement sur les vaisseaux de toutes les Puissances, ils doivent en être poursuivis à leur tour, et une pareille guerre cesseroit bientôt, si quelque grande Puissance, comme la France, engageoit la Porte à reconnoître pour République souveraine, cette petite partie de la Morée, sur le pied de celle de Raguse, c'est-à-dire, tributaire de la Porte; alors les Maïnotes s'adonneroient au commerce et à la navigation, et bien loin d'incommoder leurs voisins, ils leur deviendroient utiles.

Les Maïnotes, et tous les Grecs en général

ainsi que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ont pour le métier des armes, les mêmes dispositions que les Turcs de l'Europe (1): même bravoure, même courage, même impétuosité. Tout le monde convient qu'il ne manque aux troupes ottomanes, que la discipline militaire, pour être les meilleures de l'univers: il en seroit de même des Grecs, s'ils étoient exercés. Lorsque les Russes descendirent dans l'Archipel, ils entreprirent d'en enrégimenter plusieurs, et ils furent étonnés de la facilité avec laquelle ils apprirent leurs évolutions. Les Officiers pensoient qu'il falloit beaucoup moins de temps, pour en former de bons soldats, que pour d'autres nations, des Russes mêmes. Le P. Sauger, dans son histoire des

(1) Cela est si vrai, que les Turcs d'Europe peuvent passer pour des Grecs. Depuis près de 400 ans, qu'ils habitent ces contrées, qui ont produit tant de héros, ils doivent avoir hérité de leurs dispositions pour la guerre. Aussi les autres Souverains de l'Orient, sur-tout ceux de l'Inde, regardent le Grand-Seigneur, comme Empereur des Romains, c'est-à-dire, des Grecs. Ceux-ci, depuis la translation de l'Empire Romain à Constantinople, s'appellèrent en grec, Ρωμαίοι *Romaii*; en turc, *ourums*, qui veut dire *romains*.

Ducs de l'Archipel, rapporte des prodiges de valeur que ces Princes ont fait avec des poignées de Grecs.

Enfin, M. Paw est si acharné contre les Maïnotes, qu'il voudroit les faire passer pour antropophages, et mettre en doute ce qui est connu de toute la Grèce, je veux dire, la générosité que ce peuple libre exerça envers tous les Princes qui se réfugièrent à Maïna, après la destruction de l'empire d'Orient. Les Paléologues, les Lascaris, les Phocas, les Cantacuzénes, trouvèrent chez ce peuple un asyle aussi sûr que désintéressé, et les descendans de plusieurs de ces princes y existent encore. Le dernier qui arriva à Maïna fut Nicéphore Comnène, fils de David, dernier Empereur de Trébisonde. Ce Nicéphore y fut non-seulement accueilli par les Maïnotes, mais encore proclamé par eux *Protogeros*, ou premier Sénateur. Quoique M. Paw ne puisse pas douter lui-même de l'existence de Nicéphore, ni de son arrivée à Maïna, il voudroit néanmoins, environ 400 ans après, le faire passer pour un aventurier. Cette accusation est démentie par une foule de titres qu'on ne peut pas révoquer en doute; et d'ailleurs cet auteur n'auroit-il pas dû voir l'invraisemblance de son

assertion dans ce seul fait ? c'est que tous ces Princes réfugiés, dont nous venons de parler, étoient les oncles, les cousins, les parens, plus ou moins proches de Nicéphore ; et s'ils ne l'eussent pas connu pour être le fils de David, n'est-il pas hors de toute probabilité, qu'ils se fussent joints aux Maïnotes pour lui acorder la prééminence sur eux, en le proclamant unanimement *Protogeros*, dignité qui a été depuis héréditaire dans sa famille et que ses descendans ont conservée jusqu'à nos jours ?

D'après ces faits incontestables, rien n'est plus naturel que l'existence des titres, qui constatent la filiation de Nicéphore, et en falloit-il d'autres que les actes de mariages et de baptêmes, trouvés à Maïna et sans aucunes lacunes, dans un si grand laps de temps ? Où est donc cette quantité prodigieuse de titres que M. Paw reproche aux Caloyers de Vitulo, et aux autres Moines de la Grèce, d'avoir forgés, et qu'à peine la vie d'un homme suffiroit pour les lire ? Il avoit oublié qu'il avoit dit plus haut dans le même ouvrage qu'on ne trouvoit pas un seul manuscrit en Grèce, et que les Grecs modernes sont si ignorans, qu'ils ne se doutent seulement pas de ce qu'ils ont été. Avouons, cependant

que pour forger certains titres, il faut avoir une certaine éducation ; car comment parviendroit-on à combiner, à lier une quantité de dates, de faits, etc. ? M. Paw a-t-il pu imaginer que les Grecs aient jamais songé à fabriquer de faux titres et de fausses généalogies, sous un gouvernement qui a poursuivi, comme criminels, ceux qui portoient un grand nom ? Cette persécution a réduit ou contraint les Grecs illustres à cacher leur naissance et leurs titres, et à changer de nom ; ce qui a occasionné la perte des titres de tant de familles qui ont jadis figuré en Grèce, et qui existent aujourd'hui, en plus grande partie sous des noms inconnus. D'après cela seul, ceux qui ont lu M. Paw, jugeront facilement combien il est en contradiction avec lui-même, et seront moins surpris qu'il accuse les Maïnotes d'être des brigands, et Nicéphore un aventurier, puisqu'il accuse également les Spartiates de cruauté et de brigandage, et Lycurgue d'être un législateur supposé.

Enfin, d'après l'assertion de M. Paw contre le précis historique des Comnènes, il semble qu'il ignore qu'une branche cadette de ces mêmes Comnènes de Trébisonde, est établie, depuis plus de deux siècles, à Chambéry, et que les Ducs de

Savoie ont toujours reconnu l'illustre origine de ces Comnènes, dont plusieurs princes de ce nom et de cette branche ont été accueillis dans tous les temps, par différens Souverains, tels que les Empereurs d'Allemagne, les Rois de France, Henri III et Henri IV.

CHAPITRE IX.

De la langue des Syriotes et des autres Grecs modernes.

La langue des Syriotes, celle de tous les habitans des îles de l'Archipel, et des Grecs du continent, est la véritable langue grecque. Sa prononciation est la plus conforme à celle des anciens ; ce n'est pas celle de quelques savans de Paris, qui portent la prétention jusqu'à vouloir nous l'apprendre.

Les langues ont varié plus ou moins chez tous les peuples ; de vieilles expressions ont disparu, de nouvelles ont pris leur place ; la prononciation a éprouvé même des changemens ; mais il faut avouer que s'il reste encore des traces d'une langue ancienne, c'est dans les contrées ou elle a jetté le plus d'éclat, qu'il faut aller les chercher, et non chez les étrangers.

Un savant Elléniste de Paris, à qui je faisois part un jour de ces réflexions, me dit que cela étoit vrai en général; mais qu'à l'égard de la prononciation de la langue grecque, la multitude des Barbares, qui avoient inondé la Grèce, avoient aussi corrompu sa langue. Je lui demandai quels étoient ces Barbares? les Gaulois, me répondit-il, qui, sous Brennus, ravagèrent l'Attique, brulèrent le temple de Delphes, passèrent en Asie, et y fondèrent le petit empire appellé la *Galatie*; mais si, répliquai-je, une poignée de Gaulois, en traversant la Grèce, a pu corrompre sa langue, comment se pourroit-il qu'en passant dans les Gaules elle ne s'y fût pas altérée?

Ni l'invasion de ces Barbares, ni celle des Perses ne corrompirent la langue Grecque; elle fut au contraire plus florissante que jamais sous la domination d'Athènes, et sous l'Empire d'Alexandre, elle l'étoit même sous la Puissance des Romains. Les Chrisostômes, les Baziles, les Grégoires de Nazianze, et une foule d'autres écrivains, aussi sublimes qu'éloquens, attestent cette vérité.

Les Turcs, dira-t-on peut-être, en subjugant tout l'Empire Grec, ont aussi corrompu sa

langue ; mais je répondrai que s'ils sont parvenus a faire adopter quelques mots aux vaincus, que s'ils en ont *Grécisé* quelques autres, il n'ont pû faire changer la prononciation. Il auroit fallu pour cela que les conquérans se fussent alliés ou mélés avec eux; qu'ils eussent appris et parlé leur langue, ce qu'ils n'ont jamais fait. Après leur conquête, ils ont élevé entre eux et les Grecs un mur de séparation, qui dure encore. Habitans des mêmes contrées et des mêmes villes, les Grecs et les Turcs ne sont pas plus liés ensemble, que les Peuples du nouveau et de l'ancien continent.

Ce qui me fait croire encore que la prononciation de la langue grecque n'a point dégénéré, comme les Ellénistes François le prétendent, c'est que tous les Grecs modernes n'ont qu'un sentiment sur ce point. Depuis les bords du Nil jusqu'à Trébisonde, et du Golfe Adriatique jusqu'à la Crimée, les Grecs qui habitent, ou les côtes, ou l'intérieur du pays, parlent grec, et ils prononcent tous de même : cela pourroit-il être ainsi, si la prononciation de la langue grecque avoit été corrompue, et si elle n'étoit plus ce qu'elle étoit autrefois ? Les Melchites de la Palestine, qui n'ont aucune communication

avec les Grecs du Levant, et qui parlent une langue si différente de la leur, ont la liturgie grecque, et le bréviaire grec; et depuis Saint-Basile et Saint-Chrysostôme, ils récitent et prononcent comme les véritables Grecs. Enfin les descendans de ce peuple, émule et rival des Grecs, n'auroient-ils pas reproché à ceux-ci, à quelque époque la corruption de leur langue? On ne trouve cependant nulle trace qu'ils leur aient jamais fait ce reproche : il y a au contraire entre eux une parfaite harmonie à cet égard.

La langue grecque a toujours été très-douce et très-harmonieuse, mais les Ellénistes de Paris la prononcent d'une manière si monstrueuse, qu'il n'est pas possible de l'entendre : veulent-ils prononcer, par exemple, *les hommes et les femmes*, ils diront : *oï antropoï kaï aï gunaïkes* ; nous dirons nous, *i anthropi k'e ghinekes :* les savans jugeront lequel des deux a plus d'harmonie.

Personne n'étoit plus attaché à la manière de prononcer la langue grecque comme l'université de Paris, que M. de Villoison de l'académie des inscriptions et belles-lettres; cependant après avoir voyagé en Grèce, après avoir vécu et conversé avec les Grecs, il a été obligé de con-

venir que l'université de Paris étoit dans l'erreur sur cette prononciation : son oreille s'étoit accoutumée à la douceur, à l'harmonie de celle des Levantins : il ne pouvoit plus l'entendre parler en France : il en a été de même de tous ceux, qui, sans prétention et de bonne foi, ont parcouru nos contrées, et n'ont cherché qu'à s'instruire. Quand ils ont comparé notre prononciation à celle de l'université, ils n'ont pas hésité de préférer la première et de l'adopter comme la seule vraie et conforme à celle des anciens.

Mais de quoi s'agit-il ? c'est de savoir s'il faut prononcer certaines consonnes et certaines voyelles comme les Grecs modernes, ou comme les Elléniſtes de France. Ceux-ci prononcent le $\gamma, \delta, \theta, \chi$, *g, d, t, c* comme dans leur langue ; les Italiens aussi, faute de dispositions dans les organes, les prononcent de même ; mais nous les prononçons au contraire, comme *gh, dh, th, ch.* Les Italiens conviennent cependant qu'il y a plus de douceur et de mollesse dans notre manière, et pour cela ils avouent que notre prononciation à cet égard, est celle des anciens. Les Savans de France, à ce que je me suis apperçu, ne font pas de difficulté de nous accor-

der cette grace pour ces mêmes consonnes, mais non pour les voyelles. Dans celles-ci, par exemple, αι, ει, οι, η, υ, ils prétendent qu'il faut prononcer les trois premières, comme si elles étoient deux lettres *a ï*, *ε ï*, *o ï* : à l'égard des deux autres, la première comme *e*, la seconde comme *u* ; nous prononçons au contraire la première comme ε, les quatre autres comme *i*, et c'est ainsi que les anciens Grecs les prononçoient.

Dans un petit ouvrage intitulé, *Hadriani Relandi dissertationes miscellanæ*, imprimé à Utrecht en 1708, on en trouve des preuves décisives. C'est à la page 157 de la troisième partie : il faut cependant être prévenu que l'auteur avoit adopté la prononciation des Ellénistes de France, et qu'il sembloit ignorer que les Grecs modernes ne prononçoient pas comme lui. L'ε des Grecs ne se prononçoit pas anciennement comme aujourd'hui, puisque, selon le témoignage du sophiste Théon, ἀυλητρὶς παῖς ἓσα avoit le même son qu'ἀυλητρίς πεσοῦσα et ἑλαῖος, ἕλερος, καινοφωνία, κενοφωνία, se confondoient mutuellement, et on prenoit un mot pour l'autre : l'ει et l'ι avoient anciennement la même signification ; aussi P. Nigidius prétend que le mot latin

amici s'écrivoit *amicei* au nominatif pluriel, pour le distinguer d'*amici* au génitif, quoiqu'il se prononçât toujours de même. Cicéron (lib. 9, epist. 16.) nous dit que le mot grec *βίνει* convient avec le *bini;* aussi les Latins ont-ils formé leur *Nilus* et *Idolum*, du Νήλος, εἴδωλον. Pour ce qui est de l'η, Eustathe a écrit que Νειλεὺς et Νηλέυς se prononçoient de la même manière, mais qu'ils s'écrivoient différemment. L'οι avoit aussi une autre prononciation chez les anciens que chez les modernes. En effet, Thucydide nous apprend que λοιμὸς et λιμός se prononçoient de même, en nous rapportant cet oracle, liv. 2 : Ἥξει Δωριακὸς πόλεμος καὶ λοιμὸς αμ' αὐλῷ. *Il y aura une guerre avec les Doriens, et la peste viendra après.* Le mot λοιμὸς *peste,* est équivoque, et pourroit se prendre pour λιμὸς, qui veut dire *famine,* et qui se prononce de même. Sidonius Apollinaris aussi prononçoit le mot μοῖρας *miras.*

Ter denas tropico prope currere clĭmate miras.

Voici le texte latin : *È græcorum oportet aliter olim fuisse pronunciatum, ac nunc : quum* αὐλητὴρις πεσοῦσα *sonabat ut,* αὐλητρὶς παῖς ἔσα.

Teste

Teste Theone sophista (1), *et* ἕτερος ἑταῖρος, κενοφωνία καινεφωνία *inter se confundebantur*; ἡ *cum* εἰ *quondam conveniebat, quum P. Nigidius* (2), *teste Gellio* (3), 13, 14 *annotabat aliter scribi* amici *in nominativo plurali, scilicet* amici, *aliter in genitivo singulari* amici; *quum Cicero* (lib. 9, epist. 16.) βίνει *convenire cum bini scribebat : quum ex* Νεῖλος *Nilus*, εἴδωλον *idolum, etc. ortum traxere. Aliter quoque* ἧτα, *ac nunc pronunciatum fuit quando Eustathius* (4) *scripsit* Νειλεὺς *convenire sono*

(1) Cet auteur est avantageusement connn dans le monde littéraire par un traité de rhétorique.

(2) Publius-Nigidius, bon humaniste, habile philosophe et grand astrologue, passa pour le plus savant des Romains après Varron. Il mourut l'an 45 avant J. C. Ciceron fait de lui le plus grand éloge. Il ne nous reste de ses écrits que des fragmens.

(3) Aulu-Gelle, *Aulus-Gellius*, grammairien latin, florissoit à Rome, sa patrie, vers l'an 130 de J. C. Il publia un ouvrage en vingt livres, intitulé : *Les Nuits Attiques*, qu'il nomma ainsi, parce qu'il l'avoit composé à Athènes pendant les longues soirées de l'hiver. C'est un recueil de beaucoup de matières différentes. Il peut servir à éclaircir les monumens et les écrivains de l'antiquité : on y trouve quantité de fragmens des anciens auteurs.

(4) Eustathe, Evêque de Thessalonique, dans le

cum Νηλέυς, *non vero scriptione. Diverso etiam modo* οι *extulerunt, quum inter* λοιμὸς *et* λιμὸς *vix ulla differentia audiebatur, quod Thucydidis notat, oraculum hoc narrans, lib.* 2, ἥξει Δωριακὸς πολεμος, καὶ λοιμός ἅμ' ἀυλῷ. *Quum græcum* μοίρας *Sidonius Apollinaris miras pronunciabat c.* 15. *Ter denas tropico currere climate miras.*

A tout ce que nous venons de dire, on peut ajouter ici pour dernière preuve, qu'on rencontre chez les anciens auteurs et dans les dictionnaires grecs, quantité de mots qui ont les diphthongues αι, ει, οι, ου, etc. surmontées de deux points, comme ἀϊδρις-εος, *ignorant*; ἀϊδωνεὺς-έος, *rossignol*; ἀϋπνια, *insomnie*; ἀϋτὴ-τὴι, *combat*; λεϊζὸς-ὲ, *capable d'être pillé*; εὐξεῖος, *bien rasé*; εὔρριζος, *bien enraciné*; ὄϊς-ὄϊος, *brebis*; ὀϊζευμα-τος, *flèche*: πρωϋπαρχὴ-ὴς, *origine de quelque chose*; πρωϋπεργασία, *préparation*, et plusieurs autres. Dans tous ces exemples, αϊ, αϋ εϊ, οϊ, οϋ, ne sont pas sensés diphthongues, ils

---

XIIe siècle, étoit un habile grammairien; il laissa des commentaires sur Homère, et sur Denys le géographe. Son travail sur la poésie grecque est fort étendu et très-estimable.

doivent être prononcés séparément comme deux voyelles.

Si donc il est vrai, d'après cet axiome, que l'exception confirme la règle, on doit croire que toutes les fois que ces voyelles ne sont pas marquées ainsi, il faut les prononcer comme nous l'avons dit ci-dessus, c'est-à-dire, comme diphthongues; excepté que l'*αυ* et l'*ευ*, dans les derniers cas, on doit les prononcer en *vé*, c'est-à-dire, comme un *v* consonne; aussi nous disons *αὐξάνω, avxano*, et non *aüxano*; *εὐλογω, evlogho*, et non *eülogho*, comme les Hellénistes françois le disent.

Avant d'aller plus loin, je veux répondre à quelques difficultés que nos adversaires opposent quelquefois. Ils disent que l'*ἦτα* est toujours traduit, par les anciens écrivains romains, en *e*. Cela est vrai; mais il est vrai aussi que les anciens traduisoient toujours l'*αι* par une diphthongue *æ* ou *e*, *ει* par un *i*, *οι* par un *æ*, etc. et jamais ils ne les séparoient, comme les savans de Paris le prétendent. Ajoutez à cela, qu'il semble que les anciens prenoient, au moins dans quelques circonstances, l'*e* pour *i*; ainsi nous trouvons écrit *domines* pour *dominis* au datif plurier.

En second lieu, un ancien écrivain, Denys

d'Halicarnasse, assure que les Grecs prononçoient l'υψιλον en arrondissant la bouche. Je puis arrondir la bouche en prononçant l'*i*, et si l'on n'en convient pas, je dis que, strictement parlant, on n'arrondit la bouche qu'en prononçant l'*o*. Il falloit donc, d'après cette autorité, prononcer l'*υ* comme *o*. Avouons donc que de semblables raisons ne sont pas décisives, et ne peuvent affoiblir celles que nous avons rapportées en faveur de notre opinion.

On nous oppose encore la fameuse autorité de *Cratinus*, qui dit que les Grecs imitoient le bêlement des moutons, en prononçant le *β*. Il faut, disent-ils, le prononcer *béta*, et non *vita*, comme les Levantins. Une Dame de Constantinople, établie à Paris, disputoit un jour sur la prononciation de la langue grecque, avec un savant Helléniste de cette capitale, qui cita l'autorité de ce cri des moutons; la Dame quitta aussitôt la conversation, en s'excusant de ne pas entendre le langage des bêtes.

Quant à moi, j'ai fait plusieurs fois attention au cri des moutons, et j'ai observé qu'il étoit impossible de distinguer s'ils exprimoient *beh*, *veh* ou *meh*. Les Levantins turcs et grecs rendent ce cri par le *meh*; aussi les Turcs

l'appellent-ils *memelek*. Nos antagonistes ne peuvent donc rien gagner à cette autorité. Il faut qu'ils s'en remettent entièrement au jugement des Grecs modernes, sur la prononciation de leur langue, comme les autres nations doivent s'en rapporter aux François, sur la prononciation de la leur.

Enfin, si les Grecs modernes ont changé la lettre *bèta* en *vita*, cela n'a pu avoir lieu que par la communication qu'ils ont eue avec les peuples qui la prononçoient ainsi, faute d'avoir la lettre β; et comme ceux que les Grecs ont le plus fréquentés, sont les Italiens et les Turcs, qui tous ont la lettre *b*, car les premiers prononcent encore dans leur langue *Basilio*, et non *Vasilio*, *Barca*, et non *Varca*, comme les Grecs, il n'est pas vraisemblable que la lettre β ait éprouvé la moindre altération par la communication des Grecs avec les nations étrangères.

Venons à l'autre proposition, et voyons si la langue que l'on parle à Syra, et dans le reste des îles et du continent de la Grèce, est une langue grecque. S'il faut en croire plusieurs voyageurs et quelques savans, le grec d'aujourd'hui n'est qu'un produit monstrueux du

beau grec ancien, auquel même il ne ressemble presque plus.

J'avoue que la langue des Grecs modernes n'a pas la richesse de celle des anciens, qu'elle est infiniment moins élégante, et beaucoup plus facile; mais elle n'est pas moins une véritable langue grecque, qui nous a été transmise par les anciens Grecs; et voici à cet égard ce que nous avons à dire.

La langue d'Homère, de Démosthène et d'autres Grecs célèbres, telle que nous la voyons dans leurs écrits, étoit infiniment riche en synonymes : la culture des sciences et des belles-lettres étant malheureusement tombée, sur-tout après la chûte de l'empire, parmi les Grecs modernes, ils en ont conservé quelques-uns, dont on fait usage communément, mais ils ont presque entièrement oublié le reste. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que notre langue moderne soit entièrement dépourvue de synonymes; pour exprimer seulement l'action de voir, nous avons quatre verbes, βλέπω, θεωρῶ, κιλάζω, ξανοίγω, *je vois*; et un Grec quelconque, pour peu qu'il s'adonne aux lettres, son langage s'épure, et devient plus riche et plus fécond.

Les anciens se servoient avec beaucoup de

grace des participes, des adverbes, des particules et des prépositions. Les Grecs modernes n'ont plus ces tournures heureuses, ces transpositions hardies, qui changeoient quelquefois le sens des phrases. Cette élégance suppose la culture des lettres.

Dans les anciens Grecs, on voit une quantité de temps, d'aoristes, de parfaits, de plus que parfaits dans tous les modes. De plus, outre le singulier et le pluriel, on voyoit aussi le *duel*. Les modernes ne connoissent point cette multitude de temps ni ces duels; ils n'emploient dans leurs discours que le présent, l'imparfait et l'aoriste second qui est le parfait. Quand ils veulent former le plus que parfait, ils se servent du verbe auxiliaire εἶχα, *j'avois*, comme les François et les Italiens; pour *j'avois aimé*, ils disent, εἶχα ἀγαπήσω. Dans presque toutes les langues, on peut énoncer de deux manières, l'infinitif et le futur. En latin, par exemple, *volo ut manduces*, et *volo te manducare*, ne veulent dire autre chose que, *je veux que tu manges; volo manducare* et *manducabo* veulent dire, *je mangerai*. La même chose étoit observée par les Grecs anciens. Les Grecs modernes ne se servent point des infinitifs simples, mais

pour énoncer un temps infini, ils emploient la particule *νὰ*. Nous disons pour *φάγειν*, *νὰ φάγω*, *manger*. Notre *νὰ* est le même que le *ινὰ* des anciens; l'*ut* des Latins est le *que* des François. Pour former le futur, nous nous servons toujours du verbe *θέλω*, *je veux*; ainsi nous disons *θέλω*, *ν'αγαπήσω*, *je veux aimer*. Pour former l'optatif, les Grecs modernes se servent de l'adverbe *ἄς*, qui étoit chez les anciens un adverbe, *παραχελεφλικὸν*, c'est-à-dire, exhortatif, en y ajoutant le *σ* par une figure, *προσχηματισμὸς*, *proschématisme*; de même que par une aphéraise, nous ôtons le *ι* à l'*ἵνὰ*, et nous formons notre *νὰ*.

On doit rapporter à ce que je viens de dire, la cause de ce que les Grecs modernes n'entendent pas parfaitement les auteurs anciens, tels qu'Homère, Démosthène, Thucydide. Malgré cela, ils reconnoissent presque la moitié des mots, parce qu'ils sont les mêmes que ceux dont on se sert actuellement, ou qu'ils ont avec eux beaucoup d'analogie ou de liaison. D'ailleurs, presque toutes les phrases des Grecs modernes sont comme celles des anciens, et elles ont la même signification; et si les modernes leur en donnent quelquefois une différente, cela ne diminue point le prix de la langue actuelle.

On observe aussi qu'il y en a plusieurs qu'on ne trouve point dans les ouvrages des anciens; cela n'empêche pas que le mot ne soit véritablement grec.

En effet, les Grecs modernes emploient familièrement une infinité de mots qui sont les mêmes que ceux des anciens; tels sont, par exemple : ἀγαπῶ, ἀκέω, ἀνοίγω, ἡλιάζω, ἡλιάζομαι, πεινῶ, διψῶ, φάγω, πίνω, et beaucoup d'autres. *J'aime, j'écoute, j'ouvre, j'expose, je m'expose au soleil, j'ai faim, j'ai soif, je mange, je bois.* Πνεύσις, σφενδόνη, καρπὸς, χαρά, πόθος, ἐπιθυμία, signifioient chez les anciens, ce qu'ils signifient chez les modernes: *Respiration, fronde, fruit, joie;* les deux derniers mots, *desir.* Ils emploient aussi presque toutes les prépositions et les particules des anciens, comme : ἀπο, ἐπὶ, κατὰ, παρὰ, ὑπὸ, ὑπέρ, ἐν, ἵνα, ὡς, etc.

Il y a encore chez les modernes plusieurs mots qui, avec l'apparence d'être grecs, ne se trouvent cependant nulle part chez les anciens; par exemple, ἀνάτκελα, veut dire *se coucher sur le dos*; πρόμπα, *coucher avec le visage par terre*; πλάγια, *de côté;* μαζένω ou μαζόνω, *je ramasse*; πίσκομαι, *je m'enfle*; πισμένος,

enflé; πριξυμο, *enflûre.* On ne trouve pas ces mots, dans les Dictionnaires, cependant ils ont tous le caractère grec.

Il y en a d'autres qui, quoiqu'on les y rencontre, ont une signification différente. Par exemple, πέτομαι, pour les anciens, *je vole;* pour les modernes, il veut dire, *je me fie.* Ils disent : πέτομαι εἰς τὰ πλέτημα, εἰς ταῖς δυναμέσμα, *je me fie à mes richesses, à mes forces.* Les anciens se servoient du verbe ϛλεγνόω, pour *couvrir* ou *restreindre*, et nous pour *sécher*, et même proprement pour *l'asciutare* des Italiens. Πάτος chez les anciens, veut dire, *un chemin battu*: nous le prenons nous pour le fondement de l'homme, des animaux, et de toute autre chose. Νόϛιμος, η, ον, exprimoit, pour les anciens, une chose qui pouvoit revenir; pour les modernes, une chose qui a de la grace et du goût. Nous disons aussi d'une personne, qu'elle est νόϛιμη, c'est-à-dire, qu'elle a de la grace; d'un mets qui a bon goût, nous disons qu'il est νόϛιμο; de là vient νοϛιμάδα, *grace* ou *bon goût.* Πίϛωμα, chez les anciens, signifioit *argument, preuve*; nous entendons par là, au contraire, une position avec le visage par terre. Πέισμα, pour les anciens, étoit la *confiance* d'entreprendre quelque chose; pour nous

c'est *obstination*. Ces différentes acceptions ne doivent pas diminuer le prix de la langue moderne, ni la faire passer pour une langue corrompue.

Voici comment il convient de raisonner là-dessus : la langue françoise n'est pas si riche en synonymes et en expressions que la langue grecque : nous avons dix mille fois plus d'ouvrages écrits en françois, que nous n'en avons en grec ancien ; cependant il est à présumer que plusieurs mots françois en usage dans le discours familier, et plusieurs sens qu'on donne communément à tous les mots françois, ne se trouvent pas dans toute cette immense quantité d'ouvrages ; on peut dire la même chose de toutes les autres langues. Aussi voyons-nous que toutes les fois que l'on fait une nouvelle édition de quelque Dictionnaire, on est obligé d'y ajouter certains mots nouveaux ou un nouveau sens à quelques mots qui y étoient déja.

La langue grecque des anciens étoit la plus variée de toutes celles qui ont existé. Elle se partageoit en quatre ou cinq dialectes principaux (1).

(1) Parmi les cinq principaux dialectes de la langue grecque, il y en avoit un qui s'appeloit le dialecte commun

Chacun de ceux-ci se subdivisoit en plusieurs autres particuliers. Cette langue en général étoit infiniment riche en expressions et en synonymes; elle leur donnoit différens sens, quelquefois

---

soit parce qu'il étoit composé, et qu'il contenoit les propriétés des quatre autres, soit parce qu'il étoit d'un usage général, ou parce qu'il étoit enfin la base et la règle de tous les autres.

Les quatre autres sont le Dorien, l'Eolien, l'Ionien et l'Attique; voici l'origine qu'on leur donne. Hellen, surnommé Deucalion, fils de Jupiter, ayant occupé les pays de la Grèce, ces peuples s'appelèrent *Helleniates*, et leur langue *helleniaque* : il en sortit bientôt cependant d'autres dénominations. Les fils d'Hellen s'étant dispersés en plusieurs contrées, les langues changèrent, et il se forma plusieurs dialectes.

Le Dorien tire sa dénomination de *Doro*; il s'établit dans les environs du Parnasse et d'Airope, et les habitans de ces contrées s'appelèrent Doriens. Ce même dialecte étoit en usage chez les Rhodiens, les peuples de Cnebe, du Péloponèse, les Siciliens, les Libyens et ceux qui habitoient l'ancienne Epire. C'est dans cette langue qu'Archite de Tarente a écrit, ainsi que Théocrite.

Æol, fils d'Hellen et de Pyna, donna son nom à un dialecte qui s'appela *Æolien*, et qui s'établit dans les dix villes, et la province qu'il avoit fondées. Alcée a écrit dans ce dialecte.

disparates aux mots. Outre cette richesse générale et cette variété, chaque dialecte en particulier avoit des phrases et des expressions à lui ; et l'un donnoit souvent différens sens aux mots de

---

Ion, fils d'Apollon et de Creüse, fille d'Enachothe, fonda les treize villes le long des Côtes de l'Asie mineure, et qui composent la province Ionienne : leur dialecte en portoit le nom, et c'étoit celui qui s'approchoit le plus de celui des Athéniens. Ces treize villes étoient Clazomènes, Lebedos, Phocaia, Priène, Milet, Mycale, Erithra, Tios, Samos, Colophon, Ephésus, Chio, Smyrne. C'est dans ce dialecte qu'Hippocrate l'Ionien, Hérodote Halicarnassien, et Homère, ont écrit. Ce divin Poète n'étoit pas cependant tellement attaché au dialecte Ionien, qu'il ne fit usage de tous les autres, et sur-tout de celui d'Athènes. On peut voir Plutarque à ce sujet : il cite différens passages d'Homère, où ce Poète s'est servi de tous les dialectes.

Le dialecte Attique étoit général à Athènes, et dans tout le district de l'Attique. Il s'appeloit ainsi, ou d'Atthide, fille de Crarai, Roi d'Athènes, ou parce que le pays étoit au bord de la mer, c'est-à-dire, *littoral*. En grec on dit παραλιος, d'où on a pu former, en retranchant le παρ, αττικος. Thucydide, et Aristophane ont écrit dans le dialecte attique.

l'autre. Au milieu d'une richesse immense d'expressions, avec une variété sans exemple de dialectes, après une différence aussi multipliée de sens ne seroit-il pas possible que tout ne fût pas consigné dans le petit nombre d'écrits qui nous restent des anciens? Je conviens que plusieurs de ces expressions et de leurs sens même se sont perdus et oubliés, mais il faut avouer aussi que plusieurs autres auront pu se conserver parmi la nation grecque.

J'en suis d'autant plus persuadé, que si l'on vouloit y réfléchir sérieusement, on trouveroit que tous les mots et les sens que les Grecs modernes donnent à ceux qu'on ne trouve pas dans les écrits des anciens, en ont cependant les racines, et qu'ils ont entre eux quelque analogie. Deux exemples nous le prouveront.

Pour dire *ensemble*, nous disons μαζὶ : ce mot ne se voit nulle part dans les dictionnaires; mais on y trouve ἅμα, qui veut dire *ensemble* : on trouve aussi ζεῖν, *vivre* : or d'ἅμα, en retranchant par une aphéralaise l'α, et du ζεῖν, vient notre μαζὶ : tous ceux qui sont ensemble, respirent et vivent ensemble.

Pour dire *à bonne heure*, entre autres expres-

sions, nous nous servons du *νωρὶς*; ce mot, ne se trouve pas dans les écrits des anciens; cependant on y trouve *ἔν* et *ὥρα*, d'où, par une des figures de la *συναλοιφή*, *synalœphe*, dont nous parlerons ci-après, se forme notre *νωρὶς*; comme si l'on vouloit dire *ἔν ὥρᾳ*, *dans la minute*.

On se tromperoit si l'on croyoit que les Grecs modernes donnent à tous les mots une signification différente. Par exemple, les modernes disent *κωφόνω*, *je rends sourd*; *κωφότης*, *la surdité*; et *κωφὸς*, *sourd*. Les anciens se servoient de ce même verbe, de ce substantif et de cet adjectif, pour exprimer, *alléger*, *légéreté*, *léger*. Cependant notre *κωφόνω*, etc. vient du *κοφόνω*, ou *κοφόω κωφότης*, et *κωφὸς* des anciens, qui signifioient *rendre sourd*, *la surdité* et *sourd*, en changeant, par une figure grammaticale, l'*ω* en *ω*. Pour le *κωφόω*, *κωφότης* et *κῶφος*, *alléger*, *légéreté*, *léger* des anciens, les modernes ne les connoissent pas, et ils se servent à leur place de *ἐλαφρόνω*, *ἐλάφρωσις* et *ἐλαφρὸς*, qui sont des mots aussi dont les anciens Grecs faisoient usage.

Il en est de même du verbe *φράζω*, que les modernes emploient pour dire, *je ferme* ou

renferme; ce n'est pas le φράζω, *je dis, je raconte,* des anciens. Les premiers l'ont formé du φράττω ou φράσσω, en changeant les deux ττ ou σσ, en ζ, ainsi que les anciens le pratiquoient souvent. En effet, de notre φράζω, nous formons le futur φράξω, et l'aoriste ἔφραξα, ainsi que les anciens de φράττω; au lieu que du φράζω, *je dis,* des anciens, le futur fait φράσω, le passé πέφρακα.

Enfin, presque tous les mots grecs modernes, quoiqu'ils aient les mêmes significations que chez les anciens, sont cependant différemment écrits, soit parce qu'ils ont quelques lettres de plus ou de moins, soit parce qu'ils ont changé une voyelle ou une consonne pour une autre. Cette variété n'étonnera point ceux qui connoissent la quantité des dialectes qui existoient anciennement parmi les différens peuples de la Grèce; et le grand nombre de figures qu'ils employoient dans les changemens de leurs mots. Or ces dialectes et ces figures sont la cause de la différence de plusieurs expressions des anciens et des modernes. Il y a cinq principales figures, que les Grecs nommoient πλεονασμὸς, *pléonasme*; ενδεία, *endaie*; μετάθεσις, *métathèse*; μετάληψις, *métalipse*; τμῆσις, *tmèse*. La première

et

et la seconde de ces figures se subdivisoient chacune en neuf autres, qui s'opposoient entre elles. On peut les voir toutes chez Tryphon, grammairien auteur grec. Je rapporterai ici qu'une des figures subalternes de la figure ἔνδειὰ, qui se nomme συναλοιφή *synalophe*, se subdivisoit en sept autres manières figuratives; trois simples, 1°. par *élision*, comme ἐπ' ἐμέ pour ἐπὶ ἐμέ; 2°. par *crasin*, τἀμά pour τὰ ἐμά. Les Athéniens disoient ἄχθομαὶ γὼ pour ἄχθομαι ἐγὼ *je suis fâché;* et les Grecs modernes disent par une double *crasin*, τὸ καμα πὶ τούτου pour τὸ ἔκαμα ἐπὶ τούτου *je l'ai fait exprès* ou *à dessein;* 3°. par *synairesin*, νηρῆδες pour νηρηίδες; et quatre composées, 1°. par *élision* et *crasin*, κἀγὼ pour καὶ ἐγὼ; 2°. par *élision* et *synairesin*, εμοῦ ποδύνει pour ἐμοί ὑπὸ δύνει; 3°. par *crasin* et *synairesin*, ᾠπόλος pour ὁ αἰπολος; 4°. par *élision*, *crasin* et *synairesin* ἐν τἀθιοπία, pour ἔν τῆ αἰθιοπία.

Nous devons rapporter à présent des exemples de la langue actuelle. Les Grecs modernes, par la figure prosthèse, disent τὸ ἀςτάχυ *épis*, au lieu de γάχυς, comme les Athéniens disoient autrefois ἄςταχυς, ἡ pour exprimer la même chose; et ἀςταφίς pour ςταφὶς *raisin sec;* d'où,

par une autre figure, nous avons formé notre ςλαφίδα qui veut dire la même chose. Ils disent aussi, comme les Athéniens, ἐχθὲς pour χθὲς *hier ;* et ἀπλέω pour πλέω *nager.* Ils disent également σφονδύλιον pour σπονδύλιον, comme les Athéniens disoient ἀσφάραγος pour ἀσπάραγος.

Nous disons μόλοχα pour μαλάχη *la mauve,* en changeant les deux α en ο comme les Athéniens; et l'η final en α, comme les Doriens. Du mot ancien κνήδη *ortie,* on a fait le nôtre κνήδα, d'abord, en changeant l'η final en α; ensuite, par une *anadhiplose*, nous ajoutons le κη, κηκνήδα. Enfin, par une troisième figure, prosthèse, nous disons ἀκηκνήδα.

Les modernes changent quelquefois les lettres aspirées en tenues, ou celles-ci en aspirées, comme les Ioniens. Ceux-ci disoient ἐνθεῦλεν pour ἐνλεῦθεν *d'ici*, et χιθὼν pour χιλὼν *tunique.* Nous disons ἀπ' ὅλα pour ἀφ' ὅλα *de tous,* μεθάυριον pour μελαύριον *après demain,* ἐφέλος pour ἐπέλος *cette année,* et βάθραχος, ainsi que les Ioniens, pour βάλραχος *grenouille;* les Ioniens prononçoient aussi βόλραχος.

Ils changent aussi souvent les aspirées en d'autres aspirées, par exemple, φηκάρι pour θηκάρι *fourreau.* C'est ainsi que les Éoliens ou

Doriens disoient φὴρ pour θὴρ *bête sauvage* (d'où les Latins ont fait leur *fera*), et les Athéniens φλᾶν pour θλᾶν *briser*.

De même ils emploient les lettres mouillées les unes pour les autres. Les habitans de Chio d'aujourd'hui disent Φίριππῶης pour Φιλιππῶης (c'est-à-dire, Φίλιππος *Philippe*), comme autrefois les Athéniens κεφαλαργία pour κεφαλαλγία *mal de tête*, ἀργαλέον pour αλγαλέον *chose pénible, douloureuse*. Les Grecs modernes disent également πλεμόνι, comme les Athéniens prononçoient πλεύμων pour πνεύμων *poumon*. Les Latins ont retenu le changement de ν en λ dans le mot *pulmo*.

Ils suppriment la première syllabe des mots, comme les anciens, par une figure appelée *aphérèse*. Par exemple, δόντια pour ὀδόντια *les dents*, λαφρὸς pour ἐλαφρὸς *léger*; μαῦρος pour ἄμαυρὸς *noir*. C'est ainsi qu'Eschyle dit μαυρμέιη pour ἀμαυρμέιη.

Les Ioniens aussi disoient ὁρτὴ pour ἑορτὴ *fête*; κεῖνος pour ἐκεῖνος *celui*. Les Latins ont imité les Grecs, en retranchant l'*o* dans les mots *dentes* d'ὀδόντες, *nomen* d'ονομα. Par la même figure, les Grecs modernes retranchent aussi les augmentations des prétérits, des participes; ils di-

sent γραμμένος, βλαμμένος, etc. pour γεγραμμένος, βεβλαμμένος, comme de même Homère a dit, δεγμένος pour δεδεγμένος.

Ils retranchent une ou plusieurs lettres au milieu des mots; dans le premier cas, le retranchement s'appelle *ellipse*, comme ἀψᾶ pour l'ancien αὖψα *vîte, sur-le-champ;* ils disent aussi σώπα pour σιῶπα *taisé.* Pindare a dit, σεσωπαμένος pour σεσιωπαμένος. Quand le retranchement a lieu dans plus d'une lettre, ou dans une syllabe, il s'appelle *syncope;* c'est ainsi qu'on trouve dans Hérodote ὀγδώκοντα pour ὀγδοήκοντα *quatre-vingts,* d'où les modernes ont formé leur ὀγδωντα. Les nombres τριάντα, πεντήντα, ἑξήντα, ἑβδομήντα, ἐνενήντα, sont également formés par *syncope* de τριάκοντα, πεντήκοντα (en supprimant aussi le premier τ), ἑξήκοντα, ἑβδομήκοντα, ἐνενήκοντα. A l'égard de ταράντα, ce mot, formé de τεσταράκοντα, a essuyé, outre la *syncope,* ce que nous avons appelé plus haut *aphérèse,* ou retranchement de la syllabe initiale.

Une figure contraire à la *syncope,* c'est ce qu'on appelle *épactèse,* qui consiste à ajouter une lettre ou une syllable au milieu des mots. Les anciens Tarentins disoient ἆτα pour ὦτα *les oreilles;* ils auroient dit, par la même ana-

logie, ἀτία pour ὠτία, d'où les Grecs modernes ont formé, par *épactèse*, leur ἀυλιά. On trouve dans les anciens poètes ζηλένω pour ζηλεύω, et ἀλένομαι pour ἀλέομαι.

Quand le retranchement se fait à la fin des mots, il s'appelle *apocope*. C'est ainsi que les modernes forment une grande partie de leurs noms neutres, en disant ἀυλί pour ἀλίον *oreille*, ποδάρι pour ποδάριον, γλαμνί pour γλαμνίον, σιτάρι pour σιτάριον *blé*; ἀλέυρι pour αλεύριον *farine*, etc. comme Homère a dit δῶ pour δῶμα *maison* ou *terrasse*; Hésiode βρῖ pour βριθὺ; Empédocle ἄλφι pour ἄλφιτον *farine d'orge*, etc.

La figure contraire à l'*apocope*, s'appelle *paragoge* ou *proschématisme*, c'est-à-dire, prolongement; elle consiste à allonger les mots, en y ajoutant une syllabe à la fin. C'est ainsi que plusieurs Grecs modernes disent προσώπαλα pour πρόσωπα; et quelques-uns, ἀλόγαλα pour ἄλογα *chevaux*. Les anciens se servoient de ναὶχι pour ναὶ *oui*, et d'ὄχὶ pour ὀ *non*. Les modernes employoient pour ce dernier ὄχι, en retranchant l'υ, et ναίσχε et νέσχε pour ναίχι.

Ils connoissent aussi et emploient dans les discours toutes les autres figures; ils se servoient du πφρνὸν pour πρωϊνὸν *matin*, en faisant la contrac-

tion d'ι comme les Athéniens disoient πρῲ pour πρῲι, et la transposition de la lettre ρ, comme θάρσος, pour θράσος, κράλος pour κάρλος, καρδία pour κραδία. Ils emploient les changemens des lettres comme les anciens Doriens, κρυφὰ pour κρυφῆ : on dit aussi κερφᾷ, et alors il y a trois figures grammaticales, 1°. la transposition de l'ρ, dont nous avons parlé plus haut. 2°. Le changement de l'ῆ en α, dont nous parlons. 3°. Par une figure nommée *parenthèse*, on y ajoute la lettre ο, comme faisoient les Ioniens qui disoient κεινὴ pour κενὴ, νεσος pour νόσος, ξείνοι pour ξένοι; et comme Homère, ξερὸς pour ξηρὸς; ils disent également ζορκάδια pour δορκάδια, en changeant le δ en ζ (comme les Doriens qui employoient ζορκάδες pour δορκάδες, et ἀρίζηλον pour ἀρίδηλον), et l'ο en α, comme les mêmes Doriens, qui disoient ἐφάγαμεν, εἴχαμεν pour ἐφάγομεν, εἴχομεν; les mêmes aoristes ou imparfaits doriens ont encore lieu chez les modernes; ils disent ἐλάβαμεν, ἐγράφαμεν pour ἐλάβομεν, ἐγράφομεν, et ἔλαβαν, ἔγραφαν pour ἔλαβον, ἔγραφον. Il y en a aujourd'hui qui prononcent ἀσκημος pour ἀσχημος, comme les Doriens disoient δέκομαι pour δέχομαι, etc.

A la suite de toutes ces différentes manières fi-

guratives de prononcer les mots, sont les changemens qu'on voit dans plusieurs des mots anciens et modernes, comme ἡ γέφυρα, nous disons τὸ γεφύρι, ἡ χεῖρ, nous disons τὸ χέρι, ἡ μάχαιρα, τὸ μαχαιρι On ne doit pas s'étonner non plus de ce que les modernes changent aussi les genres des mots ; cela s'est pratiqué souvent chez les anciens. Dans un dialecte, un mot se prononçoit comme masculin, et dans un autre comme féminin : le mot Δελφὶν ίνος, étoit masculin chez les uns, et féminin chez les autres.

Enfin, dans tous les verbes des anciens, terminés en όω, nous y ajoutons, par une de ces figures, un ν ; ἑνόω, ἑιόνω *unir ;* ζλεγόω, ζλεγιόνω *sécher ;* φανερόω, φανερόνω *découvrir, dévoiler ;* κλειδόω, κλειδόνω *serrer*, et autres.

Si l'on est curieux de savoir comment du beau grec de l'antiquité, s'est formé le grec moderne, qui, nous en convenons, n'a pas la richesse, la grace et l'éloquence du premier, voici ce que nous en pensons.

Outre les cinq dialectes principaux, comme l'Ionien, l'Éolien, le Dorien, l'Attique et le Commun, il y en avoit dans les différentes autres petites contrées de la Grèce, une infinité d'autres qui en formoient comme autant de

subdivisions ; ce qui constituoit une si grande variété dans la langue grecque, qu'on n'en a jamais vu de semblable dans aucune langue de l'univers.

Il est encore très-probable que, dans les temps même où l'éloquence brilloit avec plus d'éclat parmi les Grecs, il y avoit, même à Athènes, un langage pour le peuple, qui n'étoit pas celui d'Homère ni de Démosthène. Les ouvriers, les gens de la campagne ne connoissoient certainement, et n'employoient pas dans leurs discours, ni les différens temps de tous les modes, ni les duels, ni les tournures élégantes qui font un des plus grands mérites de la langue grecque. Cela est si vrai, que St. Jean-Chrysostôme, dans sa jeunesse, prêchant à Antioche, comme il descendoit un jour de la chaire, une pauvre femme le tira par l'extrémité de son habit, en lui demandant quand est-ce qu'il prêcheroit pour elle ; c'est-à-dire, quand est-ce qu'il se feroit mieux entendre du peuple. Je tiens d'une personne très-versée dans les langues orientales, que les Arabes ont aussi dans leurs écrits les duels, mais qu'ils ne s'en servent jamais dans leurs discours, et que, quand elle vouloit les employer en parlant avec les habitans du pays, on ne lui répondoit qu'au pluriel.

Je crois donc que tout ce qui regarde l'omission de la plus grande partie des temps des anciens, la manière constante d'énoncer nos futurs et nos infinitifs, et l'abandon que nous avons fait de toutes les manières élégantes de construire les phrases, etc. nous viennent de ce langage du peuple, qui, comme nous l'avons dit, a dû exister dans tous les temps. Ensuite les différences qui se rencontrent entre plusieurs de nos mots et ceux des anciens peuvent dériver de ces dialectes inconnus, qui, avec le temps, sur-tout sous les empereurs de Constantinople, lorsque tous les Grecs étoient soumis à cet empire, auront prévalu, et qui s'étant mêlés avec le langage commun, se seront établis chez les différens peuples de la Grèce. En effet, si on vouloit faire une recherche exacte, on trouveroit que la langue actuelle des Grecs n'est en partie qu'un mélange presque de tous les dialectes connus; par exemple, nous disons μεσημέρι *midi* pour μεσημέρα; mais nous trouvons que les Ioniens disoient ἠμέρη pour ἡμέρα. Au lieu de l'accusatif pluriel, nous nous servons du datif pluriel, et du génitif singulier, au lieu du datif singulier; mais cela se pratiquoit aussi chez les Éoliens, qui disoient καλαῖς datif plu-

riel, au lieu de καλας accusatif pluriel; et σοφαϊς pour σοφας.

Il faut répondre à un reproche que l'on nous a fait, d'avoir adopté plusieurs mots turcs et italiens dans notre langue moderne. Cela est vrai, mais il est vrai aussi qu'il est ordinaire aux langues vivantes d'emprunter d'une autre. Pour ne pas chercher les preuves bien loin, combien de mots nouveaux n'emprunte pas tous les jours la langue françoise? Ne peut-on pas en dire autant des anciens Grecs vis-à-vis les Phéniciens, les Perses et les Romains mêmes, dont cependant la langue est presque la moitié composée de celle des Grecs? Et trouve-t-on extraordinaire que les Grecs modernes aient emprunté quelques mots des Italiens, avec lesquels ils ont eu et ils ont encore autant de liaisons, et des Turcs, auxquels ils sont soumis depuis plusieurs siècles? Ce reproche est d'autant moins juste, qu'indépendamment des mots turcs ou italiens qui se sont glissés insensiblement dans notre langue, nous en avons d'autres qui expriment la même chose. Par exemple, nous avons pris des Italiens le σκεπα *ballet*, mais nous avons deux autres mots grecs, qui expriment la même chose, σαρωμα et φροκαλια.

Nous avons des Turcs, *ἀνήλι ἴναι il est d'usage*, et *ἀζάλι liberté*; mais nous exprimons ces mêmes choses en vrai grec *συνήθεια*, d'où vient le verbe *συνηθειζω j'ai l'usage*, et *ἐλεφθερία* ou *ἐλευθερία*, *liberté* d'où *ἐλευθερόνω je donne la liberté*.

Une chose que notre langue a adoptée, qu'il semble que les anciens ne connoissoient pas, et qui, selon toute apparence, est un barbarisme, c'est le *τζά*, *τζὲ*, *τζὶ*, *τζὸ*, *τζὺ*, que nous employons en plusieurs mots, comme *τζακοΐζω je casse*, et *ἀτζήπη la peau du visage*, *τζυκάλι la marmite*. Cela cependant peut avoir tiré son origine de la difficulté que les peuples de quelques contrées de la Grèce, ont pu avoir de prononcer quelque lettre. En effet, nous voyons encore aujourd'hui les habitans de quelque île de l'Archipel, qui ne peuvent du tout prononcer le *κέ*, de sorte qu'au lieu de dire *κερά dame*, ils disent *τζερά*.

Concluons donc, d'après tout ce que nous venons de dire, que la langue que parlent les Syriotes et tous les Grecs modernes, est une vraie langue grecque, qui nous a été transmise par nos ancêtres, quoique très-pauvre et moins élégante que celle d'Homère et d'autres fameux écrivains. Cela est si vrai, qu'un Grec, que

qu'il soit, s'il s'adonne à l'étude des auteurs anciens, est en état d'y faire plus de progrès en trois mois, qu'un étranger en trois ans.

P. S. Avant de terminer ce chapitre sur la langue grecque, je rapporterai une note de M. l'abbé Barthelemy, sur la formation des différens dialectes de la Grèce, et sur le langage qu'Homère a employé dans la composition de ses ouvrages, qui a du rapport à notre sujet, en y ajoutant quelques réflexions. Voici ses paroles, note première, à la fin du premier volume de son excellent ouvrage des Voyages d'Anacharsis.

« Homère emploie souvent les divers dialectes de la Grèce, et on lui en a fait un crime. C'est, dit-on, comme si un de nos écrivains mettoit à contribution le Languedocien, le Picard et d'autres idiomes particuliers. Ce reproche paroît bien fondé : mais comment imaginer qu'avec l'esprit le plus facile et le plus fécond, Homère se permettant des licences que n'oseroit prendre le moindre des poètes, eût osé se former pour construire ses vers, une langue bizarre, et capable de révolter non-seulement la postérité, mais son siècle même, quelque ignorant qu'on le suppose ? Il est donc plus naturel de penser

qu'il s'est servi de la langue vulgaire de son temps. »

« Chez les anciens peuples de la Grèce, les les mêmes lettres firent d'abord entendre des sons plus ou moins discordans, plus ou moins ouverts ; les mêmes mots eurent plusieurs terminaisons, et se modifièrent de plusieurs manières. C'étoient des irrégularités, sans doute, mais assez ordinaires dans l'enfance des langues, et qu'avoient pu maintenir pendant plus longtemps parmi les Grecs les fréquentes émigrations des peuples. Quand ces peuplades se furent irrévocablement fixées, certaines façons de parler devinrent particulières en certains cantons, et ce fut alors qu'on divisa la langue en des dialectes qui eux-mêmes étoient susceptibles de sous-divisions. Les variations fréquentes que subissent les mots dans les plus anciens monumens de notre langue, nous font présumer que la même chose est arrivée dans la langue grecque. »

« A cette raison générale, il faut en ajouter une qui est relative aux pays où Homère écrivoit. La colonie Ionienne, qui, deux siècles avant ce poète, alla s'établir sur les côtes de l'Asie mineure, sous la conduite de Nélée, fils

de Codrus, étoit composée, en grande partie, des Ioniens du Péloponèse; mais il s'y joignit aussi des habitans de Thèbes, de la Phocide et de quelques autres pays de la Grèce (1). »

« Je pense que de leurs idiômes mêlés entre eux et avec ceux des Éoliens, et des autres colonies grecques voisines de l'Ionie, se forma la langue dont Homère se servit. Mais dans la suite, par les changemens progressifs, qu'éprourvèrent toutes les langues, quelques dialectes furent circonscrits, et conservèrent néanmoins des variétés qui attestoient l'ancienne confusion. En effet, Hérodote, postérieur à Homère de 300 ans (2) reconnôît quatre subdivisions dans le dialecte qu'on parloit en Ionie (3). «

Ce que nous avons dit ci-dessus sur l'origine et la formation des différens dialectes de la Grèce, et sur l'usage qu'Homère en a fait dans ses ouvrages, semble contredire l'opinion de M. l'Abbé Barthelemy : en effet, il n'est guère probable que le peuple, dans les temps de ce grand Poète, ni dans d'autres plus rapprochés, parlât une

(1) Pausanias l. 7, c. 3, p. 518.

(2) Id. l. 1, c. 143.

(3) Hérodot. l. 2, c. 53.

langue si riche, si variée et si élégante, que celle d'Homère. Je crois qu'il a toujours existé parmi les Grecs un langage vulgaire, qui étoit moins noble que celui des Philosophes et des Orateurs; mais je ne pense pas que celui d'Homère fût de cette dernière classe.

Tous les peuples, dans leur idiôme ordinaire, peuvent se servir de plusieurs synonymes pour énoncer le même objet; mais généralement ils ne les expriment, et ils ne les écrivent que de la même manière.

Nous voyons au contraire que dans les dialectes grecs, outre qu'il y avoit plusieurs synonymes différens, il y avoit aussi quantité de mots différemment écrits et prononcés.

L'ensemble de tous ces dialectes n'étoit donc pas un langage de quelque peuple en particulier, c'étoit l'idiôme de plusieurs peuplades, qui s'entendoient entre elles, à cause de leur grande communication, par la situation et la disposition des différens pays qui composoient la Grèce; on peut dire qu'il n'en existe pas dans l'univers de plus heureux pour la communication des habitans. La Grèce entière étoit remplie de côtes et d'îles infiniment rapprochées. Les cérémonies religieuses des Grecs, et leurs institutions

civiles et politiques rendoient la communication indispensable : leur étroite union leur facilitoit l'intelligence des différens idiômes qui étoient en usage parmi eux. Cette circonstance a pu rendre Homère moins scrupuleux à se déterminer à écrire dans tous les dialectes grecs.

Cela est si vrai, que Plutarque, dans ses observations sur les dialectes dont Homère a fait usage, nous dit : « Que ce poète s'étant servi » d'une manière de parler très-variée, a mêlé « ensemble tous les caractères des dialectes grecs; « d'où l'on doit conclure, dit-il, qu'il a dû pour « cela parcourir toute la Grèce et toutes les na- « tions. » Un écrivain qui fait usage d'un style bigarré (ποικίλη), qui mêle ensemble les différens idiômes de plusieurs peuples, qui parcourt enfin toute la Grèce, pour en connoître tous les dialectes, ne peut pas avoir employé la langue vulgaire de son temps.

Quoi qu'il en soit, celui qui mêleroit le jargon languedocien à d'autres jargons, mériteroit beaucoup de ridicule. Plutarque a confirmé qu'Homère s'est effectivement servi dans ses écrits d'un langage très-bigarré. Il assure encore » que ce poète, de même qu'il a ramassé les ex- « pressions de tous les Grecs, en formant une « manière

« manière variée de parler ; de même il se sert « quelquefois des expressions étrangères, tantôt « des anciennes, et tantôt des communes, et « de celles qui étoient en usage. C'est une chose, « conclut Plutarque, digne d'admiration, que « dans Homère, les expressions les plus vulgaires « conservent une élégante gravité. » Malgré cela, loin que ses ouvrages, par cette variété, aient jamais révolté personne, ils ont fait au contraire, dans tous les temps, l'admiration et les délices de tous les connoisseurs et des gens de goût.

Si l'on me demande pour quelle raison Homère a écrit ainsi, je répondrai, que pour un génie aussi vaste que le sien, pour une imagination aussi féconde, il falloit, pour suivre la rapidité de ses pensées, des expressions abondantes et hardies: il les prenoit dans différens dialectes, quand elles s'accordoient à la mesure de ses vers. Son enthousiasme ne pouvoit souffrir aucun retard; et quand il lui falloit de nouveaux moyens pour s'exprimer, il employoit tous les dialectes usités parmi les Grecs.

Sans vouloir attaquer le système de M. l'Abbé Barthelemy, sur l'origine et la formation des différens dialectes de la Grèce, je dirai seulement en considérant la quantité et la variété de ceux

qui existoient chez les Grecs, et dont on ne voit d'exemple chez aucun autre peuple, qu'ils tenoient à leur caractère et à leur génie. Vifs et ardens à saisir les objets, portés plutôt à l'invention qu'à l'imitation, ils changeoient ou ajoutoient à tout ce qu'ils avoient appris : leur mythologie en est une preuve sans réplique.

CHAPITRE X.

De quelques procédés particuliers relatifs à l'agriculture et à l'économie domestique.

1°. TOUTES les terres labourables de notre île sont divisées en deux parties, que l'on ensemence alternativement, de manière que tandis que l'une est en rapport, on laisse reposer l'autre. Celle-ci ne reste pas tout-à-fait inutile, mais on n'y sème que des légumes et des plantes qui tirent peu de nourriture. Cette partie non semée, s'appelle alors *pastra*, et l'autre, *engheria*.

2°. A Syra et dans tout l'Archipel, on se sert de l'araire pour labourer la terre. Le terrain de ces îles étant en général très-fort, quelquefois peu profond, souvent pierreux et raboteux, il seroit impossible de labourer avec la charrue: ce sont toujours des bœufs que l'on y attèle, et jamais d'autres animaux.

Voici ce que dit le Journal de Paris, n°. 350, sur la différence de la charrue et de l'araire.

« L'araire est l'instrument des montagnes et « des bois, et la charrue est l'instrnment des « plaines et des pays ras. L'araire peut toujours « remplacer la charrue, et la charrue ne peut « pas toujours remplacer l'araire. La principale « différence entre ces deux instrumens, c'est « que l'un a des roues, et l'autre n'en a pas. « L'araire est de toute antiquité; la charrue ne « date que de dix-sept siècles. Le P. Monfaucon « s'est trompé, quand il a dit que les anciens ne « connoissoient pas la charrue; elle est anté- « rieure à Pline, mais je la crois postérieure à « Virgile. »

3°. Pour disposer une terre à recevoir du bled ou de l'orge, on lui fait subir à-peu-près la même préparation qu'aux jachères en France. C'est cette préparation que l'on appelle *pastra, netteté*, et qui a fait donner le même nom à une terre en cet état: elle consiste à lui donner trois labours; le premier, vers la fin de février; le second, dans le mois de mars, et le dernier, vers le milieu d'avril; de sorte qu'on laisse une vingtaine de jours environ d'intervalle entre chacun. Dans les deux derniers, on a soin de tirer les sillons, de manière qu'ils coupent transversalement ou obliquement ceux des labours pré-

cédens. Les labours faits, on sème les légumes d'été et le coton. On jette encore entre autres quelques graines de sézame, de melons et de melons d'eau, qui y viennent très-bien, quoiqu'il ne pleuve pas quelquefois de cinq mois. Dès que ces plantes ont commencé à pousser, on sarcle la terre, et on la nettoie de toutes les mauvaises herbes : ce travail se répète souvent jusqu'à trois fois avant la maturité des légumes et des cotons. L'automne étant venue, l'on sème le bled ou l'orge. Il est aisé de concevoir qu'avec de tels soins, on doit se procurer des grains et des légumes de la première qualité; aussi préfère-t-on communément ceux de Syra à ceux des autres îles.

4°. Avant de semer leur coton, les Syriotes donnent une préparation à la graine. On sait que celle du cotonnier, après avoir été séparée de la bourre par le moulinet, conserve toujours une espèce de duvet, qui la tient liée par paquets, et la rend difficile à semer. Pour remédier à cet inconvénient, on la mêle avec du sable des torrens; on verse de l'eau par dessus; on la remue bien, en la frottant avec les mains sur une pierre plate, jusqu'à ce que tout le duvet soit détaché; ensuite on la relave pour la dé-

barrasser du sable, et on la sème alors avec facilité.

Le coton se sème très-clair. Quand il a acquis une certaine hauteur, on l'étête pour lui faire pousser une grande quantité de rameaux, et plus de fruits. Il arrive de là que nos cotonniers s'élèvent rarement à plus d'un pied : ils demandent un terrain sec ; ceux qui sont dans des terrains bien humides, s'élèvent trop, et ne produisent que peu de coques : c'est pour cette raison que les années pluvieuses leur sont contraires... Quoique les coques des cotonniers de Syra ne soient pas de la grosse espèce, le coton en est cependant d'une très-bonne qualité ; il est un peu rougeâtre, comme le terrain ; mais les toiles que l'on en fait acquièrent, après quelques lessives un assez beau degré de blancheur.

5°. Les insulaires de l'Archipel ont plusieurs manières de conserver leurs graines : ils font dans les champs un trou proportionné à la quantité de bled qu'ils y veulent serrer ; il est ordinairement de cinq pieds de diamètre, sur deux ou trois de profondeur. On en tapisse l'intérieur d'environ un demi-pied de paille brisée sous les pieds des bœufs ; on y serre ensuite le grain, de manière qu'il s'élève par dessus la

terre, à une hauteur à-peu-près égale à la profondeur du trou ; on le couvre avec un demi-pied de paille, sur laquelle on met trois ou quatre pouces de terre. A Syrà, on a renoncé à cette pratique, à cause de plusieurs inconvéniens. Aux premières pluies d'octobre ou de novembre, on étoit obligé de retirer le grain de la fosse, que l'humidité auroit fait gâter. On préfère actuellement de le mettre dans des granges, où l'on conserve en même temps toute la paille pour les bestiaux. Ces granges, appelées en grec θεμονέα, ont communément une vingtaine de pieds de long, sur huit à dix de hauteur et de largeur. On les remplit jusqu'à la moitié de leur hauteur, de paille bien foulée : on pratique un espace de trois ou quatre pieds, que l'on remplit de grain. A côté on en forme un autre, que l'on remplit de même, et ainsi de suite, selon l'étendue de la grange, et la quantité de grain que l'on a ; cela fait, par des ouvertures pratiquées dans la couverture, on recouvre de paille tout le bled, jusqu'à ce que la grange soit exactement remplie. Quand on veut en faire usage, on commence par le tas le plus voisin de la porte ; on enlève d'abord la paille avec beaucoup de précaution : plus on ap-

proche, plus cette précaution augmente; enfin, pour ôter les derniers brins de paille, on se sert d'un balai de millepertuis, ou d'autres plantes que l'on fait sécher; et si malgré tous ces soins, la surface du monceau de grain n'est pas bien nette, on achève d'en enlever toutes les menues pailles en la vannant avec un chapeau, car les paysans de nos îles portent, comme ici, dans les champs, des chapeaux ronds de feutre; ils en portent aussi de paille, que l'on travaille avec beaucoup de délicatesse à Sifanto. Ceux enfin qui veulent porter leurs grains à la ville, les mettent dans des vases de terre cuite, qu'ils remplissent à deux ou trois pouces près; ensuite ils étendent par dessus quelques feuilles de figuier sauvage, appelé *orni*, et en latin, *caprificus*; enfin ils achèvent de remplir les vases avec de la cendre, et les couvrent d'une espèce d'ardoise, mais plus forte et plus épaisse que celle dont on se sert en France pour couvrir les maisons.

Quelle que soit au reste la méthode que l'on emploie pour conserver le grain, il n'y a point à craindre qu'il soit endommagé par les insectes, puisque le défaut d'air empêche d'éclore les œufs qui pourroient y avoir été déposés.

6°. Les Syriotes et les autres habitans des îles de l'Archipel, ont aussi une manière particulière de couvrir leurs habitations. Les maisons sont en pierre, liées avec un mortier de terre vierge; elles n'ont jamais qu'un étage, ἀνώγι, et le rez-de-chaussée, κατώγι, sans aucun ornement extérieur ; on les blanchit seulement quelquefois avec de la chaux, ou on les recrépit, du côté du nord, avec un très-bon ciment, composé de chaux et de sable des torrens. Quand les murs sont élevés, on met les solives, ou si l'édifice est trop large, on place une poutre à sept ou huit pieds de distance du mur, ou bien on construit une arcade en pierre au lieu de la poutre. Sur ces solives, qui sont à la distance d'environ un pied les unes des autres, on pose de la manière suivante de gros roseaux, qui croissent en abondance dans l'Archipel. D'abord entre chaque solive, on place un roseau des plus gros, dont on assujettit l'un des bouts sur le mur, et l'autre sur la poutre, ensuite l'on met par dessus un rang d'autres roseaux, qui croisent les premiers, et auxquels on les attache avec une corde de jonc ; après quoi on étend un lit d'une espèce de joncs appelés en grec *vurla*, sur lesquels on met une

grande quantité d'algues, que l'on ramasse au bord de la mer. Après avoir bien foulé les uns et les autres, de manière qu'ils ne fassent qu'un même corps de 5 à 6 pouces d'épaisseur, on recouvre le tout de terre vierge, ou d'une terre tirée des décombres pulvérisées. Cette terre, bien foulée avec un rouleau de marbre, achève de remplir un vide de 10 à 12 pouces d'élévation, qu'on donne au mur au dessus des solives lors de la construction, et qu'on destine à contenir les roseaux, les joncs, les algues et la terre. En bâtissant, on a la précaution de laisser sur un des quatre murs, un ou plusieurs trons pour servir de gouttières. On les place ordinairement du côté du midi, à cause des vents du nord : on a soin de diriger l'écoulement de toutes les eaux par ces gouttières, en donnant une pente à toute la terrasse, vers ce même côté.

Tels sont les moyens simples et peu dispendieux qu'on emploie dans notre île pour construire des maisons qui durent quelquefois jusqu'à cent ans, sur-tout si l'on a soin de crépir les murs en dehors, à chaux et à sable. Il n'y entre ni fer, ni autre métal. La toiture est presque aussi durable, et n'exige guère d'aute vi-

entretien, que de détruire l'herbe et la mousse qui peuvent y croître, de renouveler de temps en temps la terre des bords, qui est plus sujette à se dégrader, et d'y passer le rouleau de marbre, pour comprimer et raffermir la terrasse.

7°. J'ai dit qu'à Syra, on donnoit le plus grand soin à la culture de la vigne. On plante les ceps à trois ou quatre pieds les uns des autres; on les tient couchés sur la terre, à cause des vents du nord qui soufflent une bonne partie de l'été, et qui les casseroient sans cette précaution; mais on laisse les nouvelles branches s'étendre tant qu'elles veulent, de sorte que la terre en est presque entièrement couverte. Il n'y a point à craindre que les grappes se pourrissent; au contraire, la chaleur de la terre ajoutant à l'action du soleil, contribue à accélérer la maturité. Au reste, dans les plaines, et les vallons, où la terre est plus humide, et où le raisin pourroit se gâter, on soutient le sarment tout près de la grappe, avec de petites fourches de bois, que l'on enfonce dans la terre; mais presque toutes nos vignes sont situées sur le penchant des montagnes, ou dans des lieux secs. Il y a deux espèces de raisins dont on fait du vin, le noir et le blanc;

mais on en cultive pour la table, d'autres qui sont d'une très-bonne qualité. Le raisin noir est très-serré. On coupe la vigne qui le produit, au dessus du quatrième ou du cinquième bourgeon, tandis que ce n'est qu'au dessus du dixième, et quelquefois même du quinzième, qu'on taille les autres : une longue expérience a appris que ces différentes espèces de vignes vouloient être taillées différemment, pour se conserver plus long-temps, et produire plus de fruits.

8°. A Syra on laboure les vignes avec l'araire, et on y est persuadé que cette manière est la plus utile; en effet l'araire, en détruisant les racines les plus profondes des mauvaises herbes, détruit aussi celles des ceps qui sont à la superficie de la terre, et les oblige d'en pousser de plus profondes, qui tirent plus de suc de la terre, et sont moins exposées à souffrir des ardeurs du soleil. Le labour de la houe, au contraire (car de toutes les îles de l'Archipel, je ne connois que Chio, où l'on se serve de la bêche), la houe, dis-je, ne détruisant pas ces racines superficielles avec la même efficacité, elles s'étendent et se multiplient extraordinairement, ce qui nuit beaucoup

à la tige. On objectera que les bœufs, en passant dans les vignes, doivent briser des branches qui auroient pu donner du raisin; mais nos vignerons regardent cette perte comme amplement compensée par la vigueur que doit procurer à la tige une terre mieux labourée, et par la qualité des grappes et la grosseur des raisins qu'elle doit produire. D'ailleurs, pour éviter trop de dégâts, il y a toujours quelqu'un qui marche devant les bœufs, pour relever les branches. On supplée avec la houe, à ce qui n'a pas été labouré au tour des tiges par l'araire.

9°. Le provignement est une partie de l'agriculture, qui avoit été bien négligée à Syra, et qu'on a remise en vigueur. Voici la méthode que j'ai suivie. Pour remplir une vigne, qui étoit à moitié dégarnie, la première année j'ai arrêté tous les ceps; c'est-à-dire, que je leur ai ôté beaucoup de bois, en ne leur laissant que quelques branches. Ces ceps, ainsi arrêtés, ont pris de la force, et m'ont donné presque tous, dès l'année suivante, des branches bonnes à être provignées. S'il y en avoit de trop courtes pour parvenir à l'endroit où je les voulois conduire, je les provignois dans la longueur qu'elles pouvoient s'étendre, pour les reprovigner plus

loin la seconde année ; ou je les alongeois en les greffant avec d'autres branches. Le dernier moyen, que j'ai appris d'un de mes parens, qui a été 24 ans Vicaire Apostolique à Sifanto, m'a été d'une très-grande utilité pour regarnir plustôt mes vignes, pour multiplier quelques espèces de raisins qui y manquoient, pour rendre mes vignes plus fertiles, parce que pour greffer sur les provins trop courts, je choisissois des branches des tiges les plus fécondes et de la meilleure espèce.

Avant d'aller plus loin, je vais rendre compte de ma manière de greffer la vigne dans cette circonstance. Je coupe immédiatement à côté d'un nœud, chacune des deux branches que je veux greffer, de manière que ce nœud soit abattu. Je fends l'une de ces deux branches jusqu'à l'autre nœud, c'est-à-dire, en forme de rainure de deux ou trois pouces de long ; j'amenuise l'autre branche jusqu'à la moelle, en forme de languette, d'une pareille longueur, et je l'insère dans la première ; je les serre étroitement avec du jonc, et je les couvre de terre.

Dès la deuxième année, chacun des provins jette trois ou quatre pousses, capables d'être elles-mêmes provignées ; je les enfonce toutes, je pro-

gne les plus longues, et je redresse la plus courte pour occuper la même place. Tel est le moyen que j'ai employé, et qui m'a si bien réussi, qu'en trois ou quatre ans, une petite vigne s'est trouvée regarnie, et que d'un fagot de sarment, et d'une outre de vin qu'elle rendoit par année, elle ne tarda pas à m'en donner douze à quatorze, de vin blanc de qualité supérieure, et dix à douze fagots de sarment. Au reste, ce même moyen m'a servi encore à renouveler peu-à-peu et entièrement mes vignes, parce que j'avois l'attention, au bout de trois ou quatre ans, de détacher les provins de la vieille souche, et d'arracher celle-ci. Si cependant cette souche étoit encore saine et vigoureuse, je la laissois subsister ; j'en détachois seulement les provins en coupant ceux-ci d'abord à l'endroit où ils tenoient immédiatement à la tige-mère, puis à un pied environ au dessous au pli qu'on leur avoit fait pour les prolonger sous terre. Cette manière de provigner et de renouveler les vignes, est préférable à celle qu'on employoit autrefois à Syra, et qu'on emploie encore à Naxie, qui consiste à enterrer tout-à-fait chaque année les plus vieilles tiges, et à provigner leurs branches. Il arrive de là que la vieille souche,

toujours malade, languissante et pourrie, ou criblée des insectes qui y déposent leurs œufs, communique aux provins les vices qu'elle a contractés, et qui les minent insensiblement. Au contraire, dans ma méthode de provigner de jeunes branches, en séparant, après quelques années, mes provins, je les ai toujours vus, sains et vigoureux, acquérir de plus en plus des forces nouvelles.

Pour multiplier la vigne de treille, j'ai imaginé un autre procédé. Quand je voyois quelques parties d'une treille ou d'un berceau découvertes, je prenois un jet de l'année, le plus éloigné du maître brin, et le plus voisin de l'endroit dégarni; je le recourbois, et j'en rabaissois l'extrémité, que je plantois en la couchant dans la terre à la profondeur d'un pied et demi. Quand le jet de l'année n'étoit pas assez long pour venir à mon but, je pliois un peu le vieux bois; ensuite j'abattois tous les bourgeons, à un seul près, que je destinois à fournir la principale branche qui devoit recouvrir la place vide. Il ne faut pas confondre cette manière de multiplier une vigne, avec l'usage où l'on est de les marcotter. La marcotte n'est qu'une branche que l'on replonge en terre pour lui faire

faire prendre racine, et dont le bout sort de la terre, de manière qu'elle croît toujours dans son sens naturel, au lieu que suivant ma méthode, quand l'extrémité de la branche replongée entièrement dans la terre a pris racine, la sève remonte dans cette branche, contre son sens ordinaire. J'ai répété plusieurs fois cette opération à Versailles, dans le jardin de M. Ruffin, Secrétaire, Interprète du Roi, pour les langues orientales, où elle a parfaitement reussi. Aussi existe-t-il une tradition dans le Levant, que le fameux Platane de l'île de Cos dans l'Archipel, qui est soutenu par dix-huit colonnes de marbre tellement encastrées dans ses branches énormes, que quand il est agité par le vent, il soulève ces colonnes; il existe, dis-je une tradition que ce platane assez touffu, pour couvrir de son ombre une grande quantité de boutiques, a été planté à contre-sens, c'est-à-dire, les branches en terre, et les racines en haut. Peut-être y a-t-il eu là originairement un platane, dont quelque branche rabattue vers la terre, a repris racine, et à été détachée du tronc qui a péri.

10°. Nos procédés pour faire le vin sont bien différens de ceux qu'on emploie en France.

Nous n'avons pas de pressoir, mais seulement des espèces de cuves, que nous appelons *patitiri*, c'est-à-dire fouloir : chaque vigne a le sien. Ce sont des auges de pierre carrées, plus ou moins grandes, bâties hors de terre, et bien cimentées en dehors et en dedans : en les construisant, on a soin de leur donner de la pente, pour faciliter l'écoulement de la liqueur, vers une décharge pratiquée à l'un des côtés, et qui répond à un petit bassin construit immédiatement auprès du grand, mais enfoncé dans la terre et destiné à recevoir le vin. Lorsque le temps de la vendange est venu, et que le raisin est bien mûr, on le coupe, et on le laisse exposé au soleil pendant cinq à six jours : on le porte ensuite dans le fouloir, où on le laisse encore reposer cinq à six jours ou même davantage, jusqu'à ce qu'il ait bien fermenté, ce qui facilite la séparation de la liqueur. Alors on le foule avec les pieds, puis on le jette peu-à-peu, dans une claie qui s'ouvre plus ou moins à volonté, et semblable, à peu de chose près, à ces paniers, où l'on tient rassemblés dans les marchés, les jeunes pigeons et les canards. Ces claies sont faites de laurierrose, qui croît abondamment dans les vallons de l'île. A mesure que l'on y met

le raisin, un homme monté dedans, le foule et on continue ainsi tant que la claie en peut contenir. Quand elle est pleine, s'il y a encore du raisin à presser, on défait la claie, on la retire, et on la place dans une autre partie du fouloir, en répétant la même opération trois et quatre fois, s'il est nécessaire, selon la quantité de raisin : quelquefois même on se sert de plusieurs claies à la fois, et on augmente à proportion le nombre des ouvriers.

Après la pression et la claie enlevée, le marc reste en pains plus ou moins épais, et d'un diamètre plus ou moins considérable. On les écrase, on les éparpille dans le fouloir; on verse par dessus une certaine quantité d'eau ; c'est ordinairement une ou deux mesures sur dix de vin, que l'on a pressurées. Sans cette précaution, il seroit impossible d'extraire toute la liqueur, qui a été presque calcinée dans les grains; et il y a des quartiers où les terres sont si fortes, et le vin si violent, que si l'on ne mettoit de l'eau et du moût en quantité égale, le vin ne manqueroit pas de s'épaissir et de s'aigrir. On recommence à fouler, en arrosant à plusieurs reprises, le marc avec du vin du petit bassin, puis on emploie une seconde fois la claie; on

entortille les pains de raisin ; ils en sortent, chacun avec un ou plusieurs brins de sarment garnis de leurs petites branches et de leurs feuilles. Ce sont toujours des pousses de l'année, que l'on prend, et quelques-unes ont plus de quinze pieds de long; si une seule ne suffit pas, on l'allonge avec une seconde et une troisième que l'on y noue. On fait entrer un des bouts de ces liens dans le bas du pain, autour duquel on lui fait faire plusieurs tours en le serrant bien. On ramène l'autre sur le sommet, de ce même pain où on le fait aussi entrer, et on met par dessus de grosses pierres, dont le poids achève d'exprimer la liqueur. On lave l'intérieur du fouloir et tous les instrumens qui ont servi à l'opération, avec de l'eau qui retombe dans le petit bassin, où elle se mêle avec le vin, ou bien on la met dans le vase où le vin a déja été retiré, car rarement le petit bassin peut-il contenir tout celui qu'on a pressé.

Quand le marc ne donne plus de liqueur, on le jette dans le petit bassin; on le foule encore, on le charge avec de grosses pierres; on le laisse bouillir pendant quelques jours, puis on remplit les interstices des pierres avec

des feuilles de vigne ; on couvre le tout avec de la terre ; on le foule bien, et on le laisse dans cet état jusqu'à ce qu'on le retire pour en faire de l'eau de vie. C'est ordinairement vers le mois d'octobre, le matin à la rosée, que les paysans récoltent le coton ; et dans la journée en l'épluchant, ils soignent leur alembic. Il y en a qui, au lieu de laisser leur marc de raisin dans le petit bassin, le mettent dans de grands pots de terre cuite ; et quand ils veulent hâter la fermentation, et faire tout de suite leur eau de vie, ils le détrempent avec de l'eau : sinon, quand le marc bien foulé a bouilli, ils ferment hermétiquement avec de la terre franche le couvercle des pots, et conservent ainsi ce marc pendant quatre et cinq mois. L'eau de vie qu'on en retire est excellente et d'un goût parfait, sur-tout si on la fabrique avec soin, et si en la distillant, on y jette quelques graines d'anis ou de fenouil. Ce goût de fenouil, au reste, ne peut manquer de se communiquer plus ou moins à l'eau de vie; parce que pour empêcher le marc de s'attacher au fonds de l'alembic, on a soin de le couvrir de quelques branches de fenouil qui le soutiennent : je n'ai pas besoin d'ajouter, ce semble, qu'on le détrempe premiè-

ment avec moitié d'eau. Ce qui reste au fond de l'alembic après la distillation, n'est point encore inutile, on en sépare les pepins dont on nourrit les pigeons et les porcs. Nous croyons qu'on ne pourroit pas tirer le même parti de ces pepins s'ils n'avoient point passé à l'alembic ; ils fourniroient sans cela un aliment trop âpre.

11°. Nous n'avons pas dans nos îles les mêmes moyens qu'en France, pour transporter le vin et pour le conserver : nous le voiturons dans des outres faites de peaux de boucs ou de petits veaux, que nous savons préparer de manière à ne donner aucun goût à la liqueur Nous le conservons dans des vases de terre non vernis, mais enduits avec de la cire, et nous le déposons, non dans des caves souterraines, la plupart des maisons étant bâties sur des rochers, où il seroit très difficile d'en creuser, mais dans des celliers bâtis au rez-de-chaussée.

Cet enduit s'applique de deux manières, ou en frottant avec un morceau de cire l'intérieur du vase, immédiatement aprés qu'il est sorti du four du potier, ou en le faisant chauffer avant, et après l'avoir frotté, afin que la cire s'imbibe bien dans tous les pores. Cet enduit dure aussi long-temps que le vase ;

il résiste à toutes les liqueurs, soit à l'eau de vie, au vin, au vinaigre, à l'huile, etc. il empêche le vin de prendre un mauvais goût, et en prévient l'évaporation.

M. Duhamel a proposé de se servir de citernes, ponr conserver le vin au défaut de vaisseaux de bois, qui, dans certaines années, et dans plusieurs provinces, sont très-difficiles à se procurer; mais il se plaint, et du mauvais goût que le mortier donne au vin, et de la déperdition qui se fait par les pores de la citerne. Je suis persuadé que le moyen que je viens d'indiquer, remédieroit à ces inconvéniens. Pour cela on pourroit allumer dans la citerne un feu capable de l'échauffer en entier: dès qu'elle auroit acquis le degré de chaleur désiré, plusieurs personnes y descendroient à-la-fois, et se mettroient à en frotter les parois avec de la cire. Si, après cette opération, il restoit quelque place qu'on eût oubliée, ou qui se fût refroidie, on pourroit la chauffer à l'aide d'une plaque de fer d'un pouce d'épaisseur, sur un pied en carré, que l'on auroit fait rougir au feu. On pourroit aussi se servir à peu près du même moyen pour communiquer une chaleur moindre aux parties où la cire ne se seroit pas assez

imbibée ; par exemple, en faisant moins chauffer la plaque, ou en ne l'appliquant pas immédiatement au mur. Au reste, des personnes intelligentes et éclairées, pourront profiter des idées que je n'ai qu'ébauchées, et imaginer les moyens les plus propres pour exécuter cette opération. On m'objectera qu'en échauffant la citerne avec de la braise, ou de quelque autre matière, il y a à craindre que la vapeur n'incommode ceux qui descendroient pour l'enduire ; mais ne peut-on pas remédier à cet inconvénient par une foule de moyens anti-méphitiques, qui sont assez connus ?

12°. Nous avons aussi à Syra des pratiques très-curieuses et très-utiles sur l'incubation des poules. Nous commençons par examiner, avec la plus grande attention, tous les œufs que nous destinons à être couvés. Ceux dans lesquels nous apercevons de petits globules clairs et faits en forme d'étoiles, sont toujours stériles. Parmi ceux qui restent, nous examinons quels sont ceux qui doivent donner des cochets, et ceux qui produiront des poulettes : on les distingue à la position de la couronne, ou calote intérieure, que l'on apperçoit au gros bout. Si cette couronne est placée presque horisontalement, il

naîtra un coq ; si au contraire elle est placée obliquement, ce sera une poule : on est ainsi le maître de se procurer le nombre précis de poussins que l'on veut dans l'un ou dans l'autre sexe : aussi voit-on rarement chez nous plus de deux ou trois mâles, sur une couvée de quinze à vingt, tandis qu'en France, le nombre des mâles est au moins égal à celui des femelles (1). Cinq à six jours après que nous avons mis les œufs sous la poule, nous les mirons au soleil, et ceux dans lesquels nous n'apercevons pas des filets de sang, nous les retirons : ceux-là

(1) Voici une particularité qui regarde l'objet que nous traitons, et que je trouve dans une lettre de Madame Vicat, qu'elle écrit au sujet de la fameuse question sur l'histoire naturelle de la mère-abeille. Cette lettre est rapportée par M. Blaissière, dans sa traduction de l'ouvrage de Schirach sur les Abeilles. » On assure, dit-elle, qu'on peut connoître par la forme d'un œuf le poulet qu'il renferme, s'il est poulette, ou cochet, et par la forme d'un cocon, celui d'où doit sortir un papillon mâle ou femelle. » Tout le monde connoît cette particularité, à l'égard des papillons des vers à soie, mais celle de connoître le sexe du poulet par la forme d'un œuf, nous l'ignorons dans le Levant.

ne sont point fécondés. Nous trouvons un double avantage dans cette pratique ; d'abord ce sont toujours autant d'œufs auxquels la poule est dispensée de donner ses soins; en second lieu, ces œufs sont, à la rigueur encore bons à manger : le moindre usage qu'on en fasse, c'est de les conserver pour servir de première nourriture aux petits qui doivent éclore. Voici encore une attention que nous avons, et qu'on néglige chez les peuples occidentaux. Les poussins, en naissant, ont sur le bout du bec une corne très-dure, que la nature prévoyante leur a donnée pour casser la coque de l'œuf; mais cette corne devenue inutile dès qu'ils en sont dehors, les gêne pour ramasser le grain, spécialement sur les planches, la pierre, et tous les corps durs. Il est donc de l'interêt du propriétaire, quand cette corne ne tombe pas d'elle-même, dès le premier jour, de la détacher avec l'ongle, et c'est ce que nous faisons à Syra.

13°. J'ai eu occasion de faire, soit dans notre île, soit en France, quelques observations sur les pigeons. J'ai remarqué que chez nous, les deux œufs que produit chaque ménage, sont toujours de sexe différent, tandis qu'en France

ils sont souvent de même sexe. J'ai remarqué encore que c'est toujours le premier pondu qui porte un germe mâle. Or, il arrive fréquemment, et sur-tout dans les temps froids, que l'un des deux périt dans la coque, c'est presque toujours le mâle. J'en ai, je pense, trouvé la raison : les pigeons mettent deux jours d'intervalle entre la ponte de ces deux œufs; pendant ce temps-là, ni le père, ni la mère ne couvent l'œuf : ils se tiennent seulement de bout sur leur nid, comme pour le garder ; mais il arrive quelquefois, et sur-tout pendant la nuit, que l'un ou l'autre se trouvant fatigué, et la mère sur-tout, se repose sur l'œuf, et que la chaleur de l'incubation commence le développement du germe; mais bientôt ils se relèvent et le laissent refroidir. Alors le développement s'arrête pour toujours, et l'œuf se gâte; c'est donc le mâle qui doit périr le plus souvent, et le moyen de s'assurer que c'est pour cette raison, et non pas parce que l'œuf n'a pas été fécondé, qu'il a manqué d'éclore, c'est d'examiner s'il est corrompu ou non dès le dixième jour.

C'est une preuve que le commencement de développement a eu lieu, sinon il reste clair,

presque jusqu'à la fin. Il arrive souvent la même chose aux œufs de sérins. Aussi y a-t-il des personnes qui retirent les premiers, et qui ne les remettent que quand tout est pondu, et rarement il leur arrive d'avoir moins de petits que d'œufs.

L'auteur de la Maison Rustique prétend que les pigeons ne s'accouplent qu'à l'âge de six mois. J'en ai vu s'accoupler dès le commencement du quatrième mois; à la vérité, ils étoient d'une très-bonne espèce.

Les jeunes pigeons qui muent, tardent à s'accoupler, au lieu que ceux qui ne muent pas, s'accouplent plutôt.

Dans le Levant, j'ai remarqué que les deux pigeons d'une même couvée s'accouplent toujours ensemble : ici je vois que la chose est assez rare, et que les deux époux se choisissent le plus communément dans deux familles différentes. Quand on a de belles espèces de pigeons, et qu'on veut éviter qu'elles ne s'abâtardissent, on doit avoir une petite volière pour les enfermer dans le temps des amours, qui est toujours indiqué par les roucoulemens du mâle, et ses empressemens auprès de la femelle. Il est encore essentiel d'avoir un endroit particulier

pour y renfermer ceux qui veulent s'accoupler, parce que si on les laisse en liberté, leur union se fait bien plus tard, tandis qu'elle a lieu dès le premier jour, ou tout au plus au troisième, quand on les resserre ; mais il ne faut pas les tenir dans cette gêne pendant quinze jours, comme le dit l'auteur de la Maison Rustique; ils auroient déja fait leur ponte. J'ai eu à Versailles un pigeon mâle, d'une très-belle espèce, à bec court, huppé, les yeux entourés d'un rouge vif: je l'ai marié avec une femelle blanche ordinaire; il m'a donné des pigeonneaux huppés, fort beaux, mais qui n'étoient pas de l'espèce du père. Accouplé avec un de ses enfans, il a produit des petits qui lui ressembloient davantage; enfin, avec un de ces derniers il a donné une troisième génération qui lui ressembloit parfaitement.

Avant de finir cet article, j'y ajouterai quelques remarques que j'ai faites en France sur les pigeons. J'ai observé que dans certains tems de l'année, les mâles suivoient continuellement les femelles. J'ai reconnu que c'étoit ordinairement dans le temps où la femelle étoit prête à pondre son œuf. Cette poursuite du mâle se fait avec tant d'acharnement, qu'il ne donne

pas le temps à sa compagne de manger ou de boire ; il la becquete continuellement, jusqu'à ce qu'il l'ait obligée à rentrer dans leur nid ; alors le mâle transporte des brins de paille, ou des branches de quelques plantes, pour en former et construire un autre : on seroit tenté de croire que la nature auroit donné cet instinct aux mâles, dans la crainte que les femelles ne choisissent pas un endroit favorable pour pondre leurs œufs. J'ai vu plusieurs fois des femelles, dont les mâles, par maladie ou quelque autre cause, ne les poursuivoient pas, laisser tomber leurs œufs hors de leur nid.

Ceux qui veulent donner à ces animaux tous les soins possibles, doivent tâcher de reconnoître les petits, qui tombent souvent de leurs nids : alors il faut connoître leurs mères pour les leur rendre ; sans cela ils ne manqueroient pas de périr, si on les mettoit dans un autre.

14°. Nous avons dans l'Archipel une manière particulière de chasser la perdrix : le chasseur prend un morceau de toile de diverses couleurs, dont il fait une espèce de bannière, d'environ trois pieds de large sur six de haut. Il pratique une fente au milieu pour lui servir de visière et pour passer le bout du fusil. Muni de ces

instrumens, il part de bon matin, et dès qu'il entend chanter la perdrix, il arme son fusil, l'ajuste à sa bannière qu'il porte de la main gauche; et en se tenant toujours exactement caché derrière, il s'avance lentement du côté du gibier. Les perdrix frappées et étonnées des différentes nuances de couleurs qu'elles aperçoivent sur la bannière, se rassemblent sur une pierre ou sur un mur, elles caquètent, et semblent s'interroger sur ce qu'elles voient : cependant le chasseur arrive, s'arrête, tire son coup, et communément en jette à bas huit, dix et davantage. Cette manière de chasser la perdrix est sur-tout très-avantageuse, lorsqu'une mère conduit à sa suite une compagnie de perdreaux, ou quand en hiver ces animaux s'attroupent. Puisque nous en sommes sur l'article des perdrix, je remarquerai qu'à Syra on en voit quelquefois de blanches; ce qui est extrêmement rare, puisqu'en effet on n'en trouve de cette couleur que dans le nord de l'Europe, dans le Groenland, et dans les montagnes glacées des Alpes. Les Turcs en font très-grand cas; et quand nous en prenons en vie, nous les conservons ordinairement pour en faire présent au Capitan Pacha, lorsqu'il paroît avec sa

flotte dans l'Archipel. Quand les paysans aperçoivent un perdreau blanc, ils s'assemblent, le poursuivent sans relâche, et l'ont bientôt lassé. Il s'enfonce alors dans les broussailles, où, à l'aide d'un chien, on s'en empare. L'expérience apprend que si on tarde à le chasser, on ne le retrouve plus, les éperviers l'attrappant très-aisément. En voici la raison : Cet oiseau, vise bien sa proie, avant de fondre sur elle; mais dès qu'il s'est élancé, il ne peut plus changer de but : c'est pour cela qu'il ne se jette jamais sur une compagnie de pigeons ou de perdrix de plumage uniforme, parce que, malgré la finesse de sa vue, le moindre mouvement entre eux opère une confusion qui l'embrouille, et lui fait manquer le but, sur-tout, s'ils sont bien serrés les uns contre les autres : aussi l'instinct porte-t-il ces oiseaux, quand ils voient un oiseau de rapine à se rapprocher, soit en volant, soit même parterre, le plus étroitement possible; et si celui-ci les attaque dans cet état, ce n'est que pour les épouvanter, et parvenir à en détacher quelqu'un de la bande, dont il fait sa proie. J'ai été plusieurs fois témoin de cette ruse de la part des milans. Mais s'il y a dans la bande un pigeon ou une perdrix de couleur différente

des

des autres, l'oiseau chasseur n'est plus embarrassé et ne craint plus de perdre de vue sa proie ; il fond sur elle sans chercher à la séparer du reste. C'est pour cela que les perdrix blanches, où les pigeons blancs, parmi les ramiers, disparoissent en peu de temps.

16°. Nous avons à Syra un moyen infaillible pour connoître et remettre les luxations des membres des enfans. Quand aux cris et aux pleurs extraordinaires d'un enfant, on soupçonne qu'il a quelque os de déboîté, ou, comme on s'exprime en grec, λυγισμένο, *qu'il est plié*, on l'étend sur un lit, le visage en dessous ; on lui prend la main gauche et le pied droit, la main droite et le pied gauche, que l'on rapproche l'un de l'autre ; s'ils se touchent aisément, et sans que l'enfant donne de plus grandes marques de souffrance, c'est une preuve qu'il n'a rien de dérangé; si, au contraire, il ressent de fortes douleurs, il n'est plus question que de chercher l'endroit où la luxation a lieu. Pour cela on prend un jaune d'œuf que l'on pose très-doucement sur le dos de l'enfant, en le soulevant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. On fait couler l'œuf sur tout son corps, depuis les reins jusqu'aux épaules.

La place, où la pellicule qui enveloppe le jaune d'œuf se crève, est celle de la luxation. On procède à y remédier, et toutes les sages-femmes, beaucoup de mères de familles même, ont ce talent. Je ne sais comment, dans un pays aussi éclairé que la France, et chez ses voisins, on n'a rien fait pour étendre une connoissance si simple et si utile ; ce seroit le moyen de diminuer infiniment le nombre des personnes bossues, boiteuses, estropiées de différentes façons par suite de luxation. Aussi n'ai-je connu, dans toute l'île de Syra, qu'une demoiselle contrefaite, et ce fut par la faute de sa nourrice, qui l'ayant laissée tomber dans son enfance, n'en avertit pas sa mère, et l'enfant infortuné resta boiteux.

Nous avons dit ailleurs qu'on fait à Syra de très-belles toiles de coton croisées, dont tout le peuple est habillé. Dans cette île, ainsi que dans toutes les autres de l'Archipel, on a une manière particulière de les préparer, avant de les mettre à la teinture. Pour les teindre en noir on les fait bouillir dans des écorces de grenade. Les femmes s'occupent de cette opération dans leur ménage, et en habillent assez ordinairement leurs maris et leurs enfans. Je

présume que les écorces de grenade pourroient remplacer en teinture la noix de galle. On pourroit en faire des chargemens considérables dans tout le Levant, sur-tout du côté de Smirne, où les grenades sont en grande quantité, et du côté d'Alexandrette, où il vient, de l'intérieur du pays, une grande quantité de pepins de grenades aigres: les habitans de ces contrées s'en servent à la place du citron et du vinaigre.

On a encore dans le Levant une manière particulière de guérir les érésipèles: on applique quelques pièces d'or sur la partie malade; au bout de trois ou quatre heures on les retire, et on les essuie; on les remet encore sur la même partie, et en vingt-quatre heures, l'or a attiré l'humeur, et l'érésipèle a disparu.

Avant d'appliquer les pièces d'or sur l'érésipèle, on ne doit y employer aucune espèce d'onguent. On dit que la graisse, en bouchant les pores de la peau, empêche la vertu attractive de l'or.

15°. Nous nous servons à Syra d'un levain particulier pour faire le pain. La veille du jour qu'on veut le pétrir, on prend environ une ou deux poignées de pois chiches, que l'on écrase: ensuite on les met dans l'eau chaude, mais

non-bouillante, et dans un pot de terre, que l'on couvre avec du coton pour le tenir chaudement pendant toute la nuit. On le laisse ainsi jusqu'au lendemain ; on passe cette infusion dans ses doigts ; le suc et sur-tout l'écume s'écoulent et les pois chiches que l'on presse un peu restent. Avec cette infusion, et en y ajoutant une certaine quantité d'eau tiède, on mouille un peu de farine, et l'on forme une pâte un peu molle qu'on laisse pendant quelque temps (et ce temps est connu de tous les boulangers), bien couverte pour la tenir chaudement afin de la faire lever. Cette pâte étant parvenue à la perfection du levain, on la mêle avec la farine qu'on veut pétrir.

Ce levain a beaucoup plus de ressort que le levain ordinaire. Il est plus sain et donne un goût excellent au pain, soit d'orge, soit de froment. Aussi le pain qu'on mange à Syra est-il meilleur que dans les autres îles. Les biscuits, sur-tout, sont délicieux, et fondans, lorsqu'ils sont faits avec attention : ce levain se multiplie, en conservant toujours une petite quantité de la même pâte de la veille pour le lendemain ; cependant, pour lui conserver un meilleur goût, il faut renouveler

de temps en temps le levain, comme nous l'avons dit.

Je crois ce levain très-propre pour le pain de maïs, de pommes de terre, de châtaignes, etc.; l'essai en a été fait. Il est certain, que le pain d'orge fait avec le levain ordinaire, n'est pas mangeable; il est lourd et mat; celui, au contraire, qui est fait avec le levain des pois chiches est très-léger et bien levé.

Je terminerai ce chapitre par une anecdote singulière, qui peut faire quelque plaisir à nos lecteurs. Un ex-Jésuite Napolitain, appelé le Père Roxas, avoit élevé un aiglon qu'il avoit pris dans son nid; il l'avoit tellement apprivoisé, qu'il lui laissoit la plus grande liberté pour faire ses voyages aériens; aussi l'oiseau n'en abusoit-il jamais, et revenoit-il fort exactement, après avoir fait les plus longues promenades. Il avoit pris un si grand attachement pour son maître, que toutes les fois que le père sortoit, il le suivoit en volant sur sa tête, pour savoir de quel côté il dirigeoit ses pas; et qu'aussitôt que le Père Roxas s'arrêtoit pour s'asseoir, il descendoit des airs pour se mettre à côté de lui. Ce Père avoit une maison de campagne, où il alloit souvent. L'aigle

ne manquoit jamais de le suivre ; il n'entroit et ne sortoit qu'avec lui ; si son maître étoit allé à la promenade pendant son absence, il prenoit l'essor et voloit à sa poursuite. Le Père Roxas n'avoit qu'à faire flotter un morceau de drap rouge, et l'oiseau se précipitoit du haut des airs à côté de lui, et avec une si grande impétuosité, qu'il étoit obligé de se mettre à couvert sous un arbre, ou sous quelque autre abri, pour ne pas être terrassé ; enfin ce singulier animal disparut un jour, et on n'en a plus entendu parler ; il est vraisemblable qu'il fut tué. Il commençoit à faire de grands ravages dans l'île ; il fondoit sur les troupeaux de moutons, et les dispersoit : la maison des Jésuites étoit continuellement assiégée de ceux qui venoient se plaindre des vols de cet aigle, et le Père Roxas les restituoit, ou en payoit la valeur.

CHAPITRE XI.

Méthode de caprifier le figuier, usitée à Syra et dans toute la Grèce, depuis les temps les plus reculés.

La méthode de caprifier le figuier paroît remonter à des époques très-reculées. Théophraste (1), Pline (2), Valerius Cordus en ont parlé. Amasias, prêtre de Béthel (3), ayant repris Amos de ce qu'il prophétisoit des choses fâcheuses contre Israël, celui-ci lui répondit Je ne suis ni Prophète, ni fils de Prophète; mon occupation est de conduire mes troupeaux, et de piquer des figues sauvages.

(1) Lib. 1, de causis plant. cap. 12.

(2) Hist. nat. l. 15, cap. 19, lib. 16, c. 27.

(3) Amos Proph. cap. VII, v. IX. Non sum propheta, et non sum filius prophetæ, sed armentarius ego sum vellicans sycomoros.

Les écrits des anciens sur cet objet, ne présentent à l'esprit que des doutes et des conjectures purement idéales. Tournefort est le premier des modernes qui en a donné une idée claire et précise. Ce Savant est d'autant plus digne de foi, qu'il a parcouru toutes les îles de l'Archipel, et qu'il n'a rien avancé dont il n'ait été témoin oculaire.

Le procédé de la caprification mérite toute l'attention des Naturalistes. Suivi dans ses plus petits détails, il peut les conduire à des découvertes lumineuses sur la fécondation des plantes.

Syra est aujourd'hui le pays de la Grèce, et peut-être de l'univers, où, à proportion de son étendue et de sa population, on cultive une plus grande quantité de figuiers. C'est dans cette île qu'on pratique la caprification avec le plus d'attention, d'intelligence et de méthode. J'y ai observé, pendant plusieurs années consécutives, la marche de cette opération; je crois donc me rendre agréable au public, et sur-tout aux amateurs, en rassemblant ici ce qu'en ont dit Tournefort, Linné et autres modernes. J'y ajouterai quelques particularités qui ont échappé à leurs observations, et je me flatte que ce

recueil renfermera tout ce qu'on peut desirer de certain et de probable sur cette matiére.

« Pour bien comprendre cette manufacture « de figuiers (la caprification), dit Tournefort « (Voyage au Levant, t. 1 , p. 338), il faut re- « marquer que l'on cultive dans la plupart des « îles de l'Archipel, deux sortes de figuiers ; la « première s'appelle *ornos*, du grec littéral *eri- « nos* (1), figuier sauvage, ou le *caprificus* des « Latins ; la seconde espèce est le figuier domes- « tique. Le sauvage porte trois sortes de fruits, « *formitès, cratitirès, orni*, absolument néces- « saires pour faire mûrir ceux des figuiers do- « mestiques.

« Ceux qu'on appelle *formitès*, paroissent dans « le mois d'août, et durent jusqu'en novembre « sans mûrir ; il s'y engendre de petits vers, « d'où sortent certains moucherons qu'on ne voit « voltiger qu'autour de ces arbres. Dans les mois « d'octobre et de novembre, ces moucherons pi- « quent eux-mêmes les seconds fruits des mê-

(1) Les anciens prononçoient *erinos*. L'usage à consacré le mot *ornos* par syncope ; cependant plusieurs disent ernos et même erinos. On sait d'ailleurs que les Grecs substituoient s ouvent une lettre à la place d'une autre.

« mes pieds de figuiers. Ces fruits qu'on appelle « *cratitirès*, ne se montrent qu'à la fin de sep- « tembre, et les *fornitès* tombent peu après la « sortie de leurs moucherons. Les *cratitirès*, au « contraire, restent sur l'arbre jusqu'au mois de « mai, et renferment les œufs que les mouche- « rons des fornitès y ont déposés en les piquant : « dans le mois de mai, la troisième espèce de fi- « gues, commence à pousser sur les mêmes pieds « des figuiers sauvages qui ont produit les deux « autres ; ce fruit est beaucoup plus gros, et « se nomme *ornos*. Lorsqu'il est parvenu à une « certaine grosseur, et que son œil commence « à s'entr'ouvrir, il est piqué dans cette partie « par les moucherons des cratitirès, qui se trou- » vent en état de passer d'un fruit à l'autre, « pour y déposer leurs œufs.

« Il arrive quelquefois que les moucherons « des cratitirès tardent à sortir dans certains « quartiers, tandis que les orni de ces mêmes « quartiers sont disposés à les recevoir (1). On

(1) Cela n'arrive jamais dans aucune partie du Levant. On y remarque constamment que lorsque les orni sont disposés à recevoir les cratitirès, ceux-ci sont déja mûrs, et leur moucherons s'envolent. Mais ce qui peut

« est obligé, dans ce cas là, d'aller chercher « les cratitirès dans un autre quartier, et de les « ficher à l'extrémité des branches des figuiers « sauvages, dont les orni sont en bonne dispo- « sition, afin que les moucherons les piquent : « si l'on manque ce temps, les orni tombent, « et les moucherons des cratitirès s'envolent.

« Il n'y a que les paysans, appliqués à la cul- « ture des figuiers qui connoissent les momens, « pour ainsi dire, auxquels il faut y pourvoir, « et pour cela, ils observent avec soin l'œil de « la figue ; non-seulement cette partie mar- « que le temps où les piqueurs doivent sortir, « mais aussi celui où la figue doit être piquée « avec succès. Si l'œil est trop dur et trop serré, « le moucheron ne sauroit déposer ses œufs, « et la figue tombe quand cet œil est trop ou- » vert.

« Ces trois sortes de fruits ne sont pas bons

---

arriver, c'est que les figuiers sauvages marquent avant les cratitirès et dans ce cas, pour empêcher la chûte des orni, on ramasse des cratitirès sur un arbre qui en est fourni, et on les porte sur ces figuiers sauvages.

« à manger : ils sont destinés à faire mûrir les » fruits des figuiers domestiques. Voici l'usage « qu'on en fait : pendant les mois de juin et de « juillet, les paysans prennent les orni dans le « temps que leurs moucherons sont prêts à sor- « tir, et les vont porter tout enfilés dans des fé- « tus sur les figuiers domestiques ; si l'on « manque ce temps favorable, les orni tombent, « et le fruit du figuier domestique, ne mûris- « sant pas, tombe aussi dans peu de temps. Les « paysans connoissent si bien ces précieux mo- mens, que tous les matins en faisant leur revue, « ils ne transportent sur les figuiers domesti- « ques que les orni bien conditionnés, autre- « ment ils perdroient leur récolte. Je suis « forcé de dire qu'on n'a jamais vu employer à « Syra, *l'axcolimbros*, pour caprifier le figuier. « D'ailleurs, cette méthode seroit absolument « inutile, puisque, comme je le prouverai, d'a- « près Linné, il ne suffit pas de piquer la figue, « mais de la féconder. Il est vrai qu'ils ont en- « core une ressource quoique légère, c'est de » répandre sur les figuiers domestiques, *l'ax-* « *colimbros*, plante très-commune dans les îles, « et dans les fruits desquels il se trouve des « moucherons propres à piquer ; peut-être que

« ce sont les moucherons des orni, qui vont « picorer sûr les fleurs de cette plante. Enfin, « les paysans ménagent si bien les orni, que « leurs moucherons font mûrir les fruits du fi- « guier domestique, dans l'espace de quarante « jours.

« Je ne pouvois assez admirer la patience des « Grecs, occupés pendant plus de deux mois « à porter ces piqueurs d'un figuier à l'autre. « J'en appris bientôt la raison : un de leurs ar- « bres rapporte ordinairement jusqu'à 280 livres « de figues, au lieu que les nôtres n'en rappor- « tent pas 25.

« Les piqûres, dit ailleurs Tournefort, con- « tribueront peut-être à la maturité des fruits « du figuier domestique, en faisant extravaser « le suc nourricier, dont ils déchirent les ca- « naux en déposant leurs œufs. Peut-être aussi, « qu'outre leurs œufs, ils laissent échapper « quelque figuier, propre à fermenter douce- « ment avec le lait de la figue et à en attendrir » la chair (1). Nos figues en province, et à Paris

(1) On pourroit peut-être dire, que les moucherons éclos, ne peuvent subsister sans nourriture, et elle ne peut être autre que les poussières des étamines des *orni*;

« même, mûrissent bien plus tôt. Si on pique « leurs yeux avec une paille graissée d'huile « d'olive, les prunes et les poires piquées par « quelque insecte, mûrissent plus tôt aussi, et « la chair d'autour de la piqûre est de meilleur « goût que le reste (1). Il est hors de doute, » qu'il arrive un changement considérable dans « le tissu des fruits piqués, de même qu'il ar- « rive aux parties des animaux, percées avec « quelque instrument.

Il ne seroit guère possible de bien entendre les anciens Auteurs qui ont parlé de la caprification, si l'on n'étoit pas convaincu des circonstances qui servent à la faire réussir. Non-seulement ce détail nous a été confirmé à Zéa, à Tine, à Scio, à Mycone, mais dans la plupart des autres îles de l'Archipel.

---

ces poussières sortant ensuite en excrément du corps de ceux qui sont entrés dans les figues femelles, ont la vertu de les féconder.

(1) La partie d'une prune piquée par un insecte, ne reçoit pas toute la sève qui lui est destinée. Cette surabondance, refluant sur tout le fruit, doit nécessairement hâter sa maturité, et lui donner un goût plus agréable.

On ne peut rien désirer de plus satisfaisant que cet extrait de l'ouvrage de Tournefort; il est à remarquer qu'il soupçonnoit seulement avec Valerius Cordus, que les figues avoient des fleurs; mais ni lui, ni d'autres n'avoient encore connu les vraies parties de ces fleurs, jusqu'à l'année 1712, que M. de la Hire a découvert et démontré publiquement leurs étamines, et leurs sommets couverts d'une poussière très-fine. Je joindrai ici quelques particularités, fruits de mes observations; elles contribueront à rendre plus intelligible le procédé des Levantins pour la caprification.

Les paysans ne sont pas les seuls à Syra qui s'appliquent à la caprification; elle est pour bien des personnes, un objet d'amusement. J'ai enfilé moi-même dans du jonc des figues mâles des orni, que j'ai déposées sur des figuiers domestiques. Quelquefois ouvrant ces orni ou érini, j'ai reconnu que tous les grains étoient comme autant d'œufs, qui renfermoient un petit moucheron; je m'en suis assuré en écrasant plusieurs de ces grains, lorsque la figue mâle commençoit à s'entr'ouvrir, et constamment j'ai trouvé un moucheron dans chaque grain; lorsque l'essaim de ces petits moucherons n'étoit

point entièrement éclos. J'en ai observé plusieurs couvertes d'une poussière fine. (L'usage de secouer ces sortes de figues, avant de les manger, pour en faire sortir la poussière, ne laisse aucun doute sur ce fait). J'ai répété la même expérience sur des orni, après leur entière maturité; tous les grains étoient percés, les moucherons en étoient sortis, l'enveloppe seule des grains restoit.

Cette découverte auroit présenté aux anciens Naturalistes, une question intéressante à résoudre; savoir, si les végétaux peuvent produire des insectes quelconques. Quoi qu'il en soit, je pense que le fait précédent doit être expliqué de la manière suivante : les petits moucherons sortent des cratitirès pour entrer dans les orni, lorsque les grains en sont encore tendres; ils les percent et y déposent leurs œufs; de ces œufs, éclosent bientôt de petits vers, qui devenus moucherons, sortent vraisemblablement, par les mêmes petits trous, qui avoient servi à leurs mères pour y déposer leurs œufs.

Il en est de même des moucherons des fornitès, qui déposent leurs œufs dans les graines des cratitirès. Les premiers ont été nécessairement produits par d'autres moucherons. Quelle

est

est leur origine ? quelle en est la cause ? je l'ignore ; tenons-nous-en toujours au grand principe, *omne vivum ex ovo*.

J'invite les amateurs et les curieux à constater ce fait par le secours des instrumens, et d'analyser, pour ainsi dire, les grains des *orni*, après leur caprification, et même à diverses époques jusqu'à celle de leur maturité. Je ne doute pas qu'ils n'y trouvent d'abord des œufs, puis de petits vers, et bientôt des moucherons.

Les sociétés des savans ne pourroient-elles pas confier le soin de cette expérience à nos voyageurs au Levant, ou à des personnes éclairées, résidantes à Constantinople, Smirne, et dans les îles de l'Archipel, qui leur adresseroient les résultats de leurs observations ?

En voici quelques-unes que j'ai faites moi-même, et qui pourront donner des lumières sur la caprification. J'ai cueilli quelquefois des *orni* dans un mouchoir blanc, dans le dessein de les placer sur des figuiers domestiques. Quand je les en retirois, le mouchoir restoit couvert de petits moucherons : je l'étendois sur les branches d'un figuier ; un instant après ils avoient disparu.

Ordinairement il n'entre qu'un seul de ces

moucherons dans chaque fruit, ce dont je me suis assuré plus d'une fois, en approchant un de ces insectes d'une figue déja occupée par un autre ; il ne s'y arrêtoit point, et voltigeoit de branche en branche. Je le posois ensuite à l'œil d'une figue qui n'étoit point encore habitée ; alors il en soulevoit les écailles avec son museau, et se frayoit une route, par laquelle il s'y introduisoit en laissant ses ailes en dehors, suivant l'usage de ces insectes ; car j'ai observé, sur plusieurs figues, les ailes de ces petits animaux, serrées entre les écailles. Quelquefois, mais rarement, j'ai vu, à l'œil d'une même figue, plus de deux ailes ; ce qui me porteroit à croire que plusieurs moucherons y avoient pénétré ; ce que la petitesse et l'extrême mobilité de l'insecte m'ont empêché de vérifier. Les écailles de la figue sont très-serrées jusqu'au moment de la fleuraison ; alors elles s'entr'ouvrent et se soulèvent : dès que le temps de la fleur est passé, elles se resserrent, de sorte qu'il est impossible aux petits moucherons d'y pénétrer ; c'est pour cela que l'on guette cet instant si précieux pour la caprification ; car autrement la figue sèche, et se détache de l'arbre avant sa maturité.

D'après tout ce que nous venons de dire, on voit que Tournefort est dans l'erreur, lorsqu'il avance que la caprification s'opère par les piqûres des moucherons. Une fois que le petit moucheron est parvenu à soulever les écailles, il trouve un passage libre pour pénétrer dans la cavité de la figue, sans piqûre et sans blessure. Cette observation nous servira par la suite pour répondre à quelques difficultés.

Les cultivateurs ont remarqué que lorsqu'ils opéroient à propos la caprification des premières figues, celles qui fleurissoient après, étoient facilement caprifiées; ils éprouvoient le contraire lorsque, par négligence ou autre cause, ils manquoient le temps convenable pour les premières.

D'après les observations qui précèdent, il est aisé de connoître le moment propre à la caprification, celui où elle devient impossible, enfin celui où elle est opérée. Dans le premier cas, les écailles sont un peu soulevées et entr'ouvertes; dans le second elles sont bien resserrées, de manière que l'œil de la petite figue se trouve un peu enfoncé, et dans le troisième, elles paroissent comme avant le temps de la fleuraison; mais l'œil est saillant, quoique plus rétréci.

J'ai déja dit que ce temps est le seul propre

à la caprification. Les Grecs l'appellent *enthimisis tis sikias*, le souvenir du figuier : ce dernier mot est le terme générique dont ils se servent pour exprimer le moment de la fécondation de tous les êtres animés, et ils y ajoutent la signification particulière de chacun ; ainsi ils disent : *Iagheladha enthimate, i foradha enthimate, to provato enthimate*, pour dire qu'une vache, une jument, une brebis est disposée à être fécondée. Ces expressions, tirées de leur langue, prouvent qu'ils avoient une idée de la fécondation des plantes : peut-être sommes-nous plus ignorans que ce peuple sur cette matière ; et même il paroît que quelques anciens Philosophes Grecs avoient connu que cette fécondation s'opéroit par le moyen des poussières des étamines des fleurs mâles qui pénètrent dans les pistils des femelles, ainsi que nos Naturalistes croient l'avoir découvert. En effet Pline, cap VII, hist. nat. lib. 2, rapporte le sentiment de Ménécrate, qui croyoit qu'elles étoient un indice de la prochaine récolte des fruits. *Menecrates*, dit-il, *florem* (c'est-à-dire, la poussière des étamines) *esse dicit, futuræ messis indicium ; sed nemo præter eum :* mais il ajoute que c'étoit une opinion particulière de Ménécrate ; que personne après lui ne la suivoit.

Lorsque la figue sauvage est à l'instant de sa maturité, son œil s'ouvre entièrement, ses moucherons sortent librement, et ils s'envolent sur les figues domestiques.

Il y a à Syra quelques espèces de figuiers qui se caprifient plus aisément : quelle en est la cause ? c'est que leurs figues restent plus longtemps en fleurs, tandis que la fleuraison des autres ne dure, pour ainsi dire, qu'un seul instant. Si les Cultivateurs le manquent, la caprification ne peut avoir lieu, et les fruits tombent avant leur maturité.

Plusieurs espèces n'ont pas besoin de la caprification; telle est celle qu'on nomme *stournailia*, dont les fruits mûrissent dans le mois d'octobre et de novembre ; et même pendant l'été ; il faut nécessairement regarder ces figuiers comme des hermaphrodites. On les appelle sauvages, parce qu'ils viennent sans culture sur les montagnes et au milieu des rochers, de grains transportés par le vent ou par des animaux; et leurs fruits sont bien différens de ceux que l'on cultive communément dans l'île.

Quelques autres espèces d'orni offrent des particularités intéressantes, mais que je ne rapporte point ici, faute d'instruction et d'une étude

assez suivie. Un Grec, natif de l'île de Patmos, et qui se trouve actuellement à Paris, m'a dit avoir dans son jardin deux figuiers sauvages, qui ne produisoient que des cratitirès.

Enfin, on trouve à Syra un seul arbre d'une espèce de figues, qu'on appelle *arbicoumes;* cette espèce a été apportée de l'Italie à Tine, et de Tine à Syra : elle est cultivée dans tous les jardins potagers que j'ai vus à Rome ; elle porte du fruit deux fois l'année, dans le mois de mai et le mois d'août. Les premières figues sont plus grosses, et d'un meilleur goût. Les unes et les autres n'ont pas besoin de caprification pour parvenir à leur maturité ; peut-être même pourroit-on croire que les secondes sont caprifiées par les premières.

Les curieux demanderont sans doute ce que devient le moucheron qui pénètre dans la figue domestique, et qui semble la féconder et hâter sa maturité? J'avoue que je n'ai fait, sur ce point aucune recherche particulière; mais, ne pourroit-on pas, avec un microscope, parvenir à cette découverte intéressante, en observant plusieurs figues à diverses époques, jusqu'à celle de leur maturité? Ce que je puis avancer avec certitude, c'est que, lorsqu'on les ouvre pour les manger,

on n'y découvre ni moucheron, ni œuf, ni ver. Mais, lorsqu'elles sont sèches, et qu'on les entasse dans des vases, sans les faire passer par le four, on observe dans chaque figue un seul ver, lequel est nécessairement engendré par l'œuf que le moucheron de l'ornos y a déposé en y pénétrant. J'ai aperçu quelquefois une espèce de tissu soyeux dans ces figues sèches; ce qui me fait présumer que mon moucheron est un ichneumon, comme l'a soupçonné Linné; car les ichneumons ont cela de commun avec les tetraptères à ailes farineuses, qu'ils se filent une espèce de coque, et sur-tout les ichneumons à coton. J'ai eu occasion de remarquer d'ailleurs que la larve étoit mollasse, blanchâtre, sans pattes, seulement avec une tête brune et écailleuse: l'insecte parfait, beaucoup plus petit, s'est refusé à mes observations.

Comment ce moucheron a-t-il pu être fécondé et produire cet œuf? Je pense que cet insecte est déja fécondé lorsqu'il sort de la figue sauvage; car j'ai remarqué qu'il reste dans chacune plusieurs moucherons morts, qui sans doute sont les mâles qui ont opéré la fécondation; parce que je suppose que ces moucherons meurent après avoir fécondé les femelles, ainsi qu'il arrive à

plusieurs autres insectes, sur-tout aux faux bourdons (qui sont les mâles dans la république des abeilles), comme nous le verrons dans notre traité sur ces insectes.

Les figues que l'on n'expose point à la chaleur du feu, renferment toutes un ver : aussi dans l'Archipel a-t-on soin d'user de cette précaution, non pour les faire sécher, comme dit Tournefort, mais pour étouffer le germe du ver qui ne tarderoit pas à éclore.

Quelques personnes se contentent de la presser dans des pots de terre, que l'on couvre avec soin hermétiquement, pour interrompre l'action de l'air extérieur, et ce procédé produit le même effet.

Avant de passer à l'opinion de Linné, il est à propos de remarquer qu'il a admis des fleurs hermaphrodites dans le figuier, aussi bien que des fleurs seulement mâles ou seulement femelles, puisqu'il classe les figuiers dans la *polygamie ;* ainsi nous avons des figuiers hermaphrodites, tels que les *stournailia*, et autres, étrangers par conséquent à la caprification, et des figuiers mâles et des figuiers femelles. Je repporte d'autant plus volontiers l'opinion de ce grand Naturaliste, qu'elle est entièrement

conforme à la mienne, et que l'une peut servir de preuve à l'autre. Voici comment il s'exprime : Vol. 1. Amænit. Acad. p. 227.

« Il est certaines espèces de figuiers, dont les « fruits étant seulement remplis de pistils, ne « sont que des réceptacles. Ces figuiers sont « conséquemment femelles; et Pontedera leur « donne proprement le nom de *ficus* : on les « trouve dans nos jardins, et ils donnent une « grande quantité de fruits; d'autres au con- « traire renferment le germe du fruit ; ils en « sont le réceptacle, et produisent de petites « figues. Ce sont les figuiers mâles auxquels « Pontedera et les anciens ont donné le nom de « *caprificus*. Ceux-ci ne sont pas cultivés dans « nos jardins, parce que, dès que leurs petites « figues ont atteint la moitié de la grosseur or- « dinaire des figues, et que les vents ont em- « porté leur poussière, elles tombent avec « leurs réceptacles, avant de parvenir à leur « maturité.

« D'autres figuiers produisent au printemps, « comme le caprificus, des petites figues qui don- « nent leur poussière, et tombent avant leur « maturité : à l'automne suivante ils en produi- « sent de nouvelles avec des pistils ; celles-ci

» mûrissent au printemps suivant. Pontedera « appelle cette dernière espèce de figues, *sri-* « *nasyces*, et elles ne sont réellement autre « chose que des *androgynes* ou *hermaphro-* « *dites.* »

Ce que dit ici Linné, paroîtroit fort obscur, si ce que j'ai rapporté de Tournefort, et mes observations particulières qui l'accompagnent, ne nous en donnoient une explication satisfaisante : au reste, toute cette exposition de Linné, on doit l'entendre conformément à ce que j'ai exposé ci-dessus. Je remarque seulement que les figues mâles, les orni, par exemple, ne tombent que parce qu'elles n'ont pas été caprifiées par les cratitirès : celles qui l'ont été, mûrissent, et ne se détachent de l'arbre qu'après avoir donné leurs moucherons et leurs poussières. Il y a, entre ces figues mâles ou orni, quelques espèces qui sont bonnes à manger; leur goût est agréable : presque toutes les autres espèces ont un degré de douceur, et les cochons en sont fort friands.

Linnée prétend que l'on cultive en Hollande et en Suède des figuiers femelles qui produisent une grande quantité de fruits ; cela est étonnant, puisque ceux que l'on voit à Paris, quoi-

que situés dans une latitude plus favorable, sont des figuiers sauvages qui produisent très-rarement, et fort peu de fruits.

« Peut-être, poursuit Linné, trouve-t-on « d'autres espèces de figuiers, dont les fruits, « dans un seul et même réceptacle, renferment « des fleurs mâles et femelles, dont les unes « sont placées dans leurs cavités, et les autres « entre leurs écailles, si toutefois l'on doit s'en « rapporter à la description et aux figures de « M. de la Hire (1).

« Ce qui me feroit croire cependant que ces « espèces sont très-rares, c'est qu'aucun Natu- « raliste, jusqu'à nos jours, n'en a donné une « description exacte, qu'on ne les cultive pas « dans nos jardins, et qu'aucun de nous, même

---

(1) Linné pose en assertion dans son *genera plantarum, p. 776*, ce qu'il vient de ne poser ici que d'une manière douteuse. « Le calice des fleurs, (dit-il), est « commun ou plutôt c'est la figue elle-même. Sa sur- « face interne est couverte de petites fleurs, dont les ex- « térieures, ou les plus proches des écailles qui la fer « ment à sa surface supérieure, sont les fleurs mâles qui « sont en petit nombre, et au-dessous de celles-là, les « fleurs femelles en très-grand nombre. »

« l'illustre Président de cette Académie, n'en « ont jamais vu. Si leur existence est réelle, on « doit les appeler hermaphrodites. »

D'après ce sentiment, on doit penser que les figuiers qui, dans l'Archipel, n'ont pas besoin de la caprification, sont hermaphrodites, tels que ceux dont parle Linné, d'après M. de la Hire; par la même raison, ceux qui donnent du fruit deux fois dans la même année, au mois de mai et au mois d'août, sont de vrais hermaphrodites, ou parce qu'ils portent deux espèces de figues, les mâles qui sont celles du mois de mai, et les femelles, celles du mois d'août. En ce cas il faut, ou que les premières fécondent les secondes, ou que les mêmes figues renferment dans leur réceptacle, des fleurs femelles et mâles. Tels sont peut-être les figuiers que l'on voit en Italie et dans les provinces méridionales de la France. Cependant cela s'opposeroit à ce que nous rapporterons ci-dessous, d'après le même Linné, qui atteste que les grains de figue des pays où la caprification n'a pas lieu, semés, ne poussent aucune plante, parce qu'ils ne sont pas fécondés: or, si ces figues étoient hermaphrodites, leurs grains devoient être aussi bien fécondés que ceux des figues caprifiées.

« La caprification est un procédé que les « anciens depuis les temps les plus réculés, ont « constamment pratiqué dans la culture du « figuier, et qui se pratique encore régulière- « ment chaque année dans les îles de l'Archipel « et dans les autres îles de la Grèce. Pline, « Théophraste, Suidas, Plutarque, et autres au- « teurs célèbres en font mention ; le premier, « sur-tout, nous en a laissé une idée précise, « lib. 15.

« Le caprificus, dit-il, est un figuier sau- « vage, dont les fruits ne mûrissent jamais ; « mais il communique à d'autres, la propriété « qui lui manque, puisqu'il s'opère un passage « naturel des causes, et que par la putréfac- « tion, il s'engendre un nouvel être, il produit « donc des moucherons. Ceux-ci, sans alimens « dans le sein de leur mère, s'envolent sur les « figuiers domestiques, et appaisant leur avi- « dité par leurs piqûres répétées, ils percent « l'œil de la figue, y pénètrent, et ouvrent » pour la première fois, un passage aux rayons « du soleil et aux vents qui dessèchent les hu- « meurs abondantes. Bientôt ils absorbent le suc « laiteux qui est le premier rudiment du fruit.

« Ceci arrive aussi naturellement ; c'est pour

« cette raison que dans les lieux plantés de figuiers,
« on a soin de placer le caprificus sur le vent; afin
« que son action dirige le vol de ces mouche-
« rons sur les figuiers domestiques: de là est
« venu l'usage d'unir des figues sauvages les
« unes aux autres, et de les porter sur un de ces
« arbres. Cette précaution n'est pas nécessaire
« dans les terrains secs et exposés au nord, parce
« que l'air pompe naturellement le suc laiteux,
« et occasionne le même effet que les mouche-
« rons ont produit à l'œil de la figue. Il en est de
« même des lieux où les vents élèvent beaucoup
« de poussière, comme par exemple sur les bords
« des chemins; cette poussière dessèche la fi-
» gue, et en absorbe l'humeur laiteuse. Elle a
« le même avantage que la caprification; elle
« empêche la chûte de la figue, en consumant
« une humeur qui, quoique légère lui devien-
« droit inutile.

« C'est ainsi que Jean-Bauhinus renferme en-
« peu de mots, l'opinion des anciens sur la ca-
« prification 1, p. 135. Des moucherons, dit-il,
« engendrés par la pourriture du fruit du capri-
« ficus, s'envolent sur les figues domestiques.
« Par leurs morsures, ils en percent l'œil, s'y
« nourrissent de l'humeur superflue, et y intro-

« duisent en même-temps les rayons du soleil, « de manière, que non-seulement, ils empê- » chent leur chûte, mais encore ils excitent et » hâtent leur maturité. C'est pour cela, dit « Pline, que dans les lieux où l'on plante les fi- « guiers, on à soin de placer le caprificus sous « le vent, afin que son action dirige le vol des « moucherons sur les figuiers domestiques.

L'opinion de Pline, et celle de Bauhinus, sur la caprification, ne s'accorde pas entièrement avec l'expérience.

1°. Les moucherons ne sont point engendrés par la pourriture.

2°. Puisqu'il ne s'introduit qu'un seul moucheron dans chaque figue, ce petit insecte ne peut en consumer le suc laiteux qui est très-abondant, et qui d'ailleurs a sa source dans le péricarpe, et non dans le centre où il fixe sa demeure.

3°. Le moucheron pénètre dans la figue, en soulevant ses écailles, sans la piquer et la percer.

4°. La poussière que le vent élève, n'a point la vertu de raffermir la figue à sa tige. Les figuiers, qui sont plantés à Syra sur les bords

des chemins, ne conservent leurs fruits que par le concours intéressant de la caprification.

5°. Les rayons du soleil sont encore un moyen stérile pour exciter la maturité, puisque, dans le Levant, malgré leur brûlante ardeur, les figues non caprifiées tombent avant de mûrir. Il en est de même de l'exposition : de plus, on a remarqué que lorsque le vent du nord souffle pendant la fleuraison, la caprification ne s'opère pas avec un entier succès ; les moucherons ne pouvant résister à sa violence, sont emportés au loin et très-maltraités.

L'opinion de Linné est donc la plus satisfaisante et la plus probable : suivons cet habile naturaliste dans ses détails.

« Nous avons dit ci-dessus, (ce sont ses paroles « traduites du latin), que le caprifiguier étoit le « mâle, et le figuier cultivé, la femelle. Nous « avons aussi exposé comment les fleurs sont « renfermées dans la cavité du réceptacle, dont « les bords connivens sont tellement resserrés, « que l'on peut à peine passer la pointe d'une « aiguille par l'ombilic. Pour que les fleurs fe- « melles soient fécondées, il faut nécessaire- « ment que la poussière des anthères sorte de

« la

« la fructification du caprifiguier soit emportée « par le vent sur les parties génitales du figuier « domestique, s'y introduisent par l'ouverture « étroite de l'ombilic, et se répandent dans toute « sa cavité.

« Cette exécution paroîtroit au-dessus des « forces de la nature, si le Créateur suprême « n'avoit assigné à ce figuier son propre *cupi-* « *don*. Ce cupidon n'est autre chose que ce que « les anciens ont appelé *psenem*, ou l'insecte du « figuier. Pontedera, dans son anthologie, pag. « 172, nous en a donné la description et la « figure, fig. II. Cet insecte est le *culex* des an- « ciens, et une espèce d'ichneumon que l'Être « tout-puissant a consacré, autant que nous « en avons pu juger, à la fructification du figuier, « pour qu'il y dépose ses œufs, et y fasse éclore « ses petits.

« C'est ainsi que, parmi les insectes, le ver à « soie ne s'attache qu'au mûrier, l'ichneumon à « l'églantier, un autre au chêne, etc. Celui du « figuier a un ennemi particulier, qui se plaît « d'autant plus à en faire sa proie, qu'elle est « pour lui une nourriture délicieuse. En effet, « suivant le raport de Bauhinus, l'on voit croître « sur l'orme des montagnes, ainsi que sur le

« pistachier et le peuplier noir, des follicules « produites par certains insectes qui détruisent « celui du figuier, comme la mouche qui dévore « les aphides. »

L'on ne connoît point à Syra d'autres ennemis aux moucherons du figuier, que les fourmis. Celles-ci, dans le temps de la caprification, se placent, pour ainsi dire, en embuscade à l'œil de la figue, et y attendent leur entrée ou leur sortie; quelquefois elles s'introduisent dans le caprificus, et dévorent ces moucherons dans le sein même de leur mère.

« Ces ichneumons, après avoir subi divers « changemens, deviennent ailés; c'est alors que « le caprifiguier ou le figuier mâle fleurit, et « laisse échapper la poussière des anthères. Ces « insectes sortent de la cavité du fruit, couverts « de cette poussière, comme un meûnier sor- « tant de son moulin. Déja fécondés, leur seule « inquiétude est de déposer leurs œufs; ils s'at- « tachent chacun à une petite figue; et en en- » trant dans la fructification, dont les bords « sont hérissés de pointes ou de pistils, ils « laissent nécessairement la poussière dont ils « sont enveloppés; c'est ainsi que s'opère la fécon- « dation du figuier femelle. »

« Cet arbre peut, à la vérité, conduire jusqu'à « maturité quelques-uns de ses fruits, parce qu'ils « ne sont que de simples calices, ou réceptacles, « qui contiennent les vrais grains. Cependant ces « grains ne seront jamais fécondés, et ils n'auront « jamais la vertu de produire des plantes de leur « espèce, sans le concours de la caprification. Il « en est de même du houblon, du fraisier, du « mûrier, dont les fruits ne sont aussi que des « calices. »

« Quelques Botanistes auxquels cette parti- « cularité a échappé, voyant ces arbres produire « leurs fruits sans le concours préalable de la « fécondation, ont cru avoir trouvé un argu- « ment irrésistible contre la génération des plan- « tes ; mais ils n'avoient point observé que le « fruit du figuier étoit un réceptacle commun « ou un calice, et non la graine qui doit fructi- « fier. Il est certain néanmoins que la figue « dont les pistils ont été fécondés se gonfle da- « vantage. C'est ce dont s'est assuré Tournefort ; « puisqu'il rapporte qu'en France, où la capri- « fication ne s'opère pas, un arbre ne donne tous « les ans que 26 livres de figues, tandis qu'un « arbre de la même grosseur en produit

« à son cultivateur 280 livres, c'est-à-dire, un « nombre dix fois plus grand.

« C'est avec raison que notre siècle, où la « botanique a fait des progrès étonnans, n'a- « dopte point le sentiment de Camérarius qui « prétend que la semence du figuier est stérile : « il est réfuté par l'observation du très-célèbre « Président, rapportée par J. Browaillius, *in* « *examine epicreseos siegesbackianæ elit. ult.* « p. 16.

« J'ai appris de Linné que tous les ans, en « Hollande, on se procure des plantes de « figuier en jetant à terre de la semence, et « même le fruit divisé en plusieurs parties, mais « qu'à la vérité, ce fruit étoit apporté d'Italie; « car la semence des figues produites en France, « en Allemagne, en Angleterre, et même en « Suède, où le caprifiguier n'est pas connu, est « stérile; au contraire, celle des figues qui ont « subi la caprification en Italie et dans l'Archi- « pel, germe avec succès, et les feuilles des jeu- « nes plantes sont dès les premiers jours sem- « blables à celles de la mouche.

« Cette expérience a été répétée cette an- « née au jardin de l'Académie. On a semé « dans des pots de terre des figues du Levant

« on les a abritées dans la serre, et on a vu pa-
« roître diverses plantes. Ce que dit Camérarius,
« ne peut donc s'entendre que des figuiers non
» fécondés ; et désormais personne ne révoquera
« en doute la reproduction du figuier par sa
« propre semence. »

Il est évident que les observations de M. Linné sont entièrement conformes à celles que j'ai faites moi-même à Syra, et que j'ai rapportées ci-dessus. Nous nous accordons à penser, 1°. que les figues mâles renferment une poussière, dont les moucherons sont couverts en sortant de la fructification.

2°. Que cette poussière est portée par ces insectes sur les figues femelles, et féconde leurs pistils.

3°. Enfin, qu'une figue peut atteindre à sa maturité, sans le concours de la caprification ; mais outre qu'elle ne parvient pas à son entier développement, comme les figues fécondées, sa semence est stérile ; selon Linné. Chez nous cependant les figues, qui mûrissent sans être caprifiées, (ce qui arrive très-rarement) outre qu'elles sont très-petites, n'ont point de graines dans leur cavité; ces graines étant toutes avortées, faute

d'être fécondées par l'opération de la caprification.

D'après ce que nous avons exposé jusqu'ici, il est aisé de réfuter les objections de M. de l'Haire, auteur allemand, contre le systême de Linné. Voici ses propres paroles : Tab. 53, 54.

« Quoique les preuves que nous avons rapportées soient favorables à la fécondation qui s'opère « par les moucherons du figuier; cependant on « seroit en droit de douter si cet insecte féconde réellement avec la poussière dont sont « enveloppés les pistils des figues domestiques, « situés dans la cavité du réceptacle; puisqu'ils « ne peuvent y pénétrer qu'en se frayant, par « leurs piqûres répétées, un passage trop petit « pour leur corps, et par conséquent, ils doivent laisser sur les bords de l'œil cette pous- « sière; d'autant plus que le suc laiteux, qui « découle des tubes déchirés, la détrempe, et « que d'ailleurs les pistils qui se trouvent dans « la partie intérieure de la fructification sont « situés moins favorablement pour être fécondés. Je croirois donc avec assez de fondement « que la fécondation ne s'opère pas par les mou- « cherons qui s'introduisent dans le réceptacle.

« Il est plus probable que ces insectes retour-
« nent au figuier sauvage, pour revenir encore
» au figuier domestique, ou que de nouveaux
« moucherons, trouvant les bords de la figue
« domestique desséchés par l'action de l'air
« et du soleil, et un peu entr'ouverts, y pé-
« nètrent avec la poussière fécondante. . . .
« D'ailleurs je pense que l'air chargé des éta-
« mines contribue à la reproduction des plan-
» tes qui portent des pistils. C'est pour cela que
« les figuiers domestiques, plantés dans un ter-
« rain sec, n'ont pas besoin de la caprification;
« puisque leur receptacle, s'entr'ouvrant natu-
« rellement, donne entrée à l'air chargé de la
« poussière des étamines.

« Les objections de cet auteur allemand, sont
« suffisamment réfutées par l'opinion des Bo-
« tanistes les plus célèbres, et par mes observa-
« tions particulières. J'opposerai ici seulement
« ses assertions erronées, à l'expérience.

1°. Il est démontré que le moucheron ne pénètre pas dans la figue par ses piqûres, mais qu'il en soulève les écailles déja entr'ouvertes par la végétation; d'où il suit, que le suc laiteux ne peut s'écouler par aucune partie bles-

sée, ni produire aucun effet contraire à la caprification.

2°. Il suit de là que toutes les conjectures de notre auteur, sont fausses, sans aucun fondement et contraires à toute expérience; c'est-à-dire, que les moucherons retournent à la fructification du figuier sauvage, pour revenir sur le figuier domestique, couverts d'une nouvelle poussière ou que d'autres moucherons perfectionnent l'acte de la fécondation que les premiers n'avoient que préparé.

En effet, il est très-rare de voir plus d'un de ces moucherons entrer dans une figue femelle. Nous avons dit encore que souvent ces moucherons, en entrant dans ces mêmes figues, laissent leurs ailes à l'entrée. Il leur est donc impossible de retourner à la figue du caprificus.

3°. Le concours de la caprification est absolument nécessaire pour féconder le figuier domestique; l'air, le soleil, le vent sont des moyens accessoires et insuffisans qui, comme nous l'avons dit, aident la maturité du fruit sans lui donner tout le développement dont la fécondation le rend susceptible.

4°. Enfin, dans l'Archipel, on dessèche les figues au soleil. Si on les expose à une cha-

leur modérée, cette chaleur assurément n'est pas assez forte pour détruire la force prolifique des graines. Au reste celles qui ont servi à M. Linné pour faire ses expériences étoient sans doute venues de Smyrne, d'où on en transporte une grande quantité en Hollande et dans le Nord. Dans cette partie du Levant, l'usage n'est pas de faire passer les figues au four, on se contente de les dessécher au soleil, et de les entasser avec ordre dans des caisses, que l'on ferme ensuite avec soin quand elles sont remplies.

CHAPITRE XII.

Moyen simple et facile dont se servent les habitans de l'île de Syra pour guérir la jaunisse.

Le procédé qu'on emploie dans l'île de Syra pour guérir la jaunisse, a une vertu si prompte et si universelle, qu'il doit engager tout Philantrope à en chercher la cause et en raisonner les effets. Ce moyen est trop répandu dans toutes les îles de l'Archipel, et sur-tout à Syra, pour qu'on puisse douter de son efficacité.

On met une pièce d'or dans un verre d'eau ou de vin blanc, on l'expose au serein, et l'on a soin de l'en retirer avant le lever du soleil. On prend cette eau à jeun, et trois ou quatre jours suffisent pour emporter la maladie. Il n'y a point d'exemple qu'elle ait résisté plus long-temps. Cette pratique est suivie du même succès à Constanti-

nople (1). Nous y avons connu une personne, dont les parens habitent actuellement Versailles, qui ayant épuisé en vain toutes les ressources de l'art pour se délivrer d'une jaunisse invétérée, ne put y parvenir qu'en usant de l'eau dont nous venons de parler. En trois jours elle fut parfaitement guérie, après avoir évacué par les sueurs une grande quantité d'humeurs jaune-foncé.

Personne jusqu'ici, dans l'île, n'a fait assez d'attention à cette précieuse recette ; elle méritoit cependant quelques recherches sur la cause qui communique à l'eau, ainsi exposée, l'efficacité de guérir la jaunisse. L'indifférence

(1) Une personne, digne de foi, m'a assuré que dans la Transilvanie, on emploie le même moyen pour guérir la jaunisse ; excepté que le vase qui contient l'eau avec la pièce d'or, doit être enduit de cire jaune. A Alep on guérit aussi cette maladie, en exposant au serein une mûre saupoudrée de sucre que l'on mange à jeun pendant quelques jours. En Espagne on expose au serein du pain trempé dans une certaine quantité d'eau ; on l'exprime pour en retirer la liqueur ; on la met sur un feu lent ; on y ajoute un jaune d'œuf, et ce mélange forme une espèce de lait de poule, qui est admirable pour la phthysie et la consomption.

a été portée si loin, que personne n'a même pensé à employer ce remède à d'autres maladies auxquelles peut-être il auroit été salutaire. Cela prouve à quel point le découragement de tous les peuples soumis à la domination des Ottomans les empêche de rien entreprendre.

D'après les effets admirables de l'eau d'or, (appelée ainsi du nom de son auteur) dont même nous avons été témoins en arrivant à Paris, nous n'avons pu nous empêcher d'en faire la comparaison avec celle qui est employée dans l'île de Syra pour guérir la jaunisse. Voici le résultat de nos réflexions et des découvertes que nous avons pu faire.

M. d'Or, fatigué des maux de poitrine, d'un crachement de sang, et d'une extinction de voix, épuisa inutilement toutes les ressources de la médecine, pour se procurer quelque soulagement. Dans ses recherches, il fut assez heureux pour trouver l'eau merveilleuse dont nous venons de parler. M. d'Or, après trente-cinq ans de manipulation, l'a tellement perfectionnée, qu'elle ne laisse plus rien à désirer, s'il faut l'en croire (1).

(1) J'ai souvent entendu dire à M. d'Or que, dans les commencemens, son eau n'avoit pas toute la perfec-

Il prétend que, par son opération, il attire et fixe dans l'eau la substance universelle qui vivifie toute chose, et qui se trouve dans les quatre élémens, sur-tout dans celui de l'air; et c'est cette substance qui donne à l'eau d'or l'admirable propriété d'être utile pour toutes les maladies, et souveraine dans la majeure partie: il lui a plu de l'appeler canastrale.

La manipulation de M. d'Or, m'est absolument inconnue; tout ce que je peux dire, c'est qu'il expose de l'eau à l'air, et tout ce qu'il fait, il le fait sans feu, la nuit, vis-à-vis l'horison, et qu'il choisit pour cela un temps propice, qui est

---

tion dont elle jouit actuellement. Voici comment il s'explique là-dessus: dans l'air, à cause des vapeurs que la terre exhale continuellement, il y a quantité de matières hétérogènes, et même nuisibles et envenimées: ces matières, répandues dans l'air, sont attirées et fixées avec la substance universelle, par le procédé de M. d'Or. Moins cette substance est altérée par ces matières, plus elle est parfaite et salutaire; il est donc question de l'en dégager quand elles s'y sont unies: c'est ce que M. d'Or a obtenu par une seconde manipulation, que nous ne connoissons pas, par laquelle il a tellement purifié la première substance, qu'elle peut produire beaucoup de bien sans le danger du moindre inconvénient.

le printemps sur-tout, et lorsque les vents de nord soufflent.

Ses succès ayant été complets dans le Languedoc, sur-tout à Uzès, à Alais, à Nîmes et à Montpellier, il passa ensuite à Rochefort, et enfin dans la capitale du royaume, où ayant reconnu que son eau n'avoit point autant de force que dans les provinces méridionales il a cru devoir l'exposer plus long-temps aux influences de l'air. En conséquence, il l'avoit laissée pendant quelques jours prendre plus de consistance. C'est dans cet intervalle qu'il s'est aperçu, au fond du vase, de la crystallisation d'un sel inconnu, qu'il a appelé aérien, et d'après plusieurs expériences, il s'est convaincu que c'étoit dans ce sel que consistoit toute la vertu de son eau. Quoique cette espèce de sel fût invisible quand il opéroit en Languedoc, parce qu'il n'avoit pas le temps de se congeler ou de se crystalliser, il n'en est pas moins vrai que ce n'étoit que par son efficacité que son eau agissoit si heureusement sur les maladies.

Nous avons été amenés naturellement, du récit qu'on nous a fait du procédé de M. d'Or dans la composition de son eau, à celui de

Syra, pour la guérison de la jaunisse. Ils paroissent fondés l'un et l'autre sur la même base. Chez nous, c'est une pièce d'or qui en fait la partie essentielle; dans l'eau d'or, c'est un ingrédient dont nous n'avons pas la connoissance; mais l'analogie cesse par la crystallisation des sels que nous n'apercevons pas dans notre procédé, et qui remplit merveilleusement le grand objet de la cure des maladies les plus aiguës. L'eau d'or agit sur elles avec violence et célérité, elle met en peu de temps le malade hors de danger. L'eau de Syra lui ressemble encore en cela, puisqu'en trois ou quatre jours elle emporte une jaunisse invétérée.

Dans les maladies chroniques, l'eau d'or agit avec lenteur; le mal ayant, pour ainsi dire, gangrené le sang et les os, il faut du temps pour que sa vertu médicinale puisse s'insinuer dans les parties les plus secrètes. C'est principalement sur l'estomac et la poitrine qu'elle opère avec plus d'activité et de vitesse. Comme ces parties du corps humain en reçoivent les premières impressions, elles doivent en ressentir les premiers bons effets. Sans faire aucune observation sur les qualités du vent, lorsqu'il s'agit de composer notre eau, nous faisons attention

seulement que le temps ne soit pas à la pluie. M. d'Or n'expose pas la sienne entièrement au serein; il la tient dans des endroits couverts, mais percés du côté du Nord, de manière que l'air puisse librement entrer et sortir. Il a remarqué que lorsque ce vent règne, et que le ciel est pur et serein, les sels aériens s'y multiplient à vue d'œil. Au surplus, il nous a dit avoir remarqué plusieurs fois dans ses vases une espèce d'huile qui surnageoit à la surface, quand il faisoit l'extraction de ces sels aëriens.

Malgré la certitude que j'avois des bons effets de ces deux procédés, ce n'étoit pas assez pour me tranquilliser, ni pour me défendre contre les attaques et les railleries de ces esprits qui trouvent plus facile de tout condamner, que d'observer et de s'instruire. Je désirois sur-tout de m'assurer si ces procédés pouvoient s'appuyer sur l'art de la médecine, ou sur les découvertes de la chimie; je m'appliquai en conséquence à l'étude de quelques auteurs sur ces matières, et j'ai trouvé, à ce qu'il me semble, et dans les principes de l'art de guérir, et dans ceux de plusieurs chimistes, tout ce qu'il falloit à un homme

raisonnable

raisonnable pour établir la justesse de ces deux procédés.

Les auteurs dont j'ai tiré le plus de lumières sur l'objet de cette discussion, sont M. le Clerc, ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne, dans son *Histoire naturelle de l'Homme malade*, et M. Sancassani, auteur italien, dans son Ouvrage intitulé, *L'Anatomie de l'Eau.*

En parlant de l'air, voici ce que M. le Clerc dit dans son ouvrage, que nous avons cité tom. II, pag. 306 : « Que conclure de ces expériences? « Qu'il existe dans l'air une certaine vertu qu'on « ne peut déduire de toutes les propriétés que « nous lui connoissons. Sendivogius a soutenu « que l'air contenoit l'aliment secret de la vie. « Quelques chimistes ont dit la même chose; « mais qu'est-ce que cet aliment? comment agit-« il? quel est sont effet réel? C'est ce qui nous est « parfaitement inconnu : heureux celui qui dé-« couvrira ces choses! ...»

Voici ce que nous pensons de l'essence de cet aliment secret de la vie, de la manière dont il agit, et de ses effets sur les corps.

Il existe dans tous les végétaux deux principes de vie, sur lesquels, comme sur deux pivots, roule leur conservation : c'est la chaleur

vitale, et l'humide radical. L'air les contient tous les deux, et je le trouve confirmé par l'expérience d'un chimiste célèbre, dans une brochure intitulée : *Historia præcipuorum experimentorum circa analysim chimicam aëris atmospherici, unàque principiorum ejus in componendis diversis naturæ corporibus. Autore Freder. Lud. Schurer. Argentorati, an.* 1789. Dans la préface de cette brochure, on lit ce qui suit : « *Illustrissimus Lavoisier,* « *naturam aeris venatus non tantùm propriis,* « *nec ex alieno fonte haustis periculis aeris* « *compositionem, et fluidorum illam compo-* « *nentium rationem perspexit, verùmetiam* « *ipsam illam auram, quæ soli vitæ hominum* « *animantiumque præest, ex conjunctione dua-* « *rum materiarum nasci docuit, quarum una,* « *si libera vinculisque suis soluta est, calorem* « *per corpora diffundit; altera autem commune* « *respirabilis aeris, aquæ, acidorum et calcium* « *quas vocant metallicarum, principium effi-* « *cit.* » C'est-à-dire : « M. Lavoisier s'étant appliqué à l'étude de la nature de l'air, a reconnu qu'il étoit un corps composé, ainsi que les fluides dont il est formé, et cela par des expériences que personne avant lui n'avoit entre-

prises. Il nous a appris aussi que ce principe, qui seul préside à la vie de l'homme et des animaux, provient de l'union de deux matières, dont l'une, si elle est libre et dégagée de tous ses liens, répand la chaleur dans les corps; l'autre produit ensuite le principe qui est commun à l'air que nous respirons, à l'eau, aux acides, et aux chaux appelées métalliques. »

Il semble donc très-probable que le principe secret de la vie, existant dans l'air, n'est autre chose que cette matière qui répand la chaleur dans les corps, *calorem per corpora diffundit*, et qui opère le principe de l'eau, *principium aquæ efficit*, Il suit delà, 1°. que ces principes ne doivent agir qu'en fomentant et la chaleur vitale, et l'humide radical; 2°. que leur effet naturel est de conserver les végétaux, en résistant à tout ce qui pourroit leur nuire, et en leur donnant assez de force pour repousser le mal qui les auroit gagnés.

En supposant la solidité de cette observation, il s'ensuivroit que, comme la nature a une marche uniforme et constante dans la formation et la destruction des êtres, elle doit en avoir une constante et uniforme dans leur réparation.

Eh! qui sait si ce n'est pas M. d'Or qui a trouvé le moyen de fixer ces principes aériens qui contiennent l'aliment secret de la vie? Qui sait si cette matière, qui se cristallise au fond de ses vases, n'est pas cet aliment? Qui sait enfin si le vase d'eau, dans lequel on a mis une pièce d'or, et qu'on expose au serein, n'a pas une vertu propre à attirer de l'air de ce même aliment?

Mais suivons M. le Clerc, qui, page 552, parle ainsi sur le même sujet: « L'existence d'un acide « universel, dit-il, est prouvée; des entrailles « de la terre il s'élève dans les régions supé- « rieures, et chaque particule de l'air en con- « tient. Seroit-il le vrai principe sans lequel les « animaux et les végétaux ne peuvent subsis- « ter? Je le crois; et je pense que l'air cesse « d'être élastique, dès qu'il perd son aci- « dité. »

S'il est vrai que cet acide est le seul principe qui fait subsister tous les végétaux, ne seroit-il pas possible que M. d'Or eût trouvé le moyen de le fixer, et de le rendre utile au genre humain? On seroit d'autant plus tenté de le croire, que l'eau pure de M. d'Or porte avec elle une espèce d'acidité.

« On a observé, poursuit M. le Clerc, que cet

acide abonde dans l'air, lorsque les vents d'Orient et du Nord soufflent, et que le temps est serein. Ceux qui travaillent aux mines remarquent que c'est particulièrement lorsque ces vents règnent que leur terre alkaline s'imprègne d'un acide. L'acide nitreux n'est point différent de celui de l'air qui cause les éclairs; car la terre alkaline, qui est la base du nitre, est neutralisée par l'acide de l'air, toujours présent; il est si fortement attiré par les sels d'alkali de toute espèce qu'on y expose, qu'à force d'en être imprégné, il devient tout-à-fait neutre. Alors l'acide aérien déguisé et caché sous le sel alkali et l'huile avec lesquels il est uni, produit un dissolvant qu'on a nommé admirable, d'après ses effets dans l'obstruction. »

En lisant tout ce que M. le Clerc rapporte de ce sel neutre, on seroit presque tenté de croire qu'il a voulu nous donner le procédé de M. d'Or; en effet, ce dernier assure que les sels aériens se fixent abondamment, lorsque le temps est serein, et que les vents sont au Nord ou au Levant. Nous avons déjà fait remarquer qu'il avoit plusieurs fois observé qu'une espèce d'huile surnageoit dans ses vases; que les sels qui se déposoient au fond de ces mêmes vases étoient

d'une nature différente de tous ceux que l'on connoît, et qu'ils paroissoient être neutres ; enfin, si toutes les maladies, comme le prétendent différens auteurs, proviennent des obstructions qui se forment dans plusieurs parties du corps, et si le sel neutre, dont parle M. le Clerc, est efficace pour ces espèces de maux, pourquoi ces sels ne seroient-ils pas du plus grand secours dans les autres maladies? L'eau d'or, étant composée avec des sels très-analogues à ceux de M. le Clerc, doit être infiniment utile dans beaucoup de circonstances; et le procédé de son auteur, ainsi que celui que nous pratiquons au Levant, bien loin de s'opposer aux principes de la médecine, lui est au contraire conforme.

Mais il faut examiner si l'on trouve ailleurs des autorités qui puissent confirmer ce que nous avons avancé.

D'abord le docteur Sancassani nous en a fourni un grand nombre, et j'avoue que j'ai été étonné de la clarté qu'elles répandent sur le procédé de M. d'Or. C'est dans un petit ouvrage que ce médecin célèbre a publié sur l'anatomie de l'eau, que l'on trouve véritablement des vues profondes sur notre théorie. Les différentes opi-

nions des anciens, sur la substance de l'eau, excitèrent l'auteur à s'appliquer sérieusement à cette analyse, et pour le faire avec succès, il n'épargna ni son temps ni son argent : il s'étoit associé plusieurs personnes de l'art pour assister à ses expériences; leur résultat fut toujours, que l'eau renfermée hermétiquement dans des vases de verre, poussée à l'extérieur par un feu modéré qui excitoit celui qui étoit caché au centre de l'eau, produisoit deux vapeurs, l'une blanche et l'autre rouge, qui s'attachoient avec le temps et par parties aux parois des vases. Ces vapeurs se convertissant bientôt en eau, il en sortoit un esprit subtil et invisible, qui avoit beaucoup réchauffé les vases (1), et que je pourrois appeler, dit

(1) Par tout ce que Sarcassani dit ici, et par ce que nous rapporterons de lui plus bas, on découvre une grande analogie entre les opérations de ce chimiste sur la nature de l'eau, et celles de M. Lavoisier sur la substance de l'air. Les résultats des unes et des autres se rapprochent; et on peut conclure que dans l'eau, de même que dans l'air, est contenu l'aliment secret de la vie, ou cette substance universelle qui vivifie tous les végétaux. Effectivement cet esprit subtil et invisible, qui réchauffe les vases, et qui s'agite avec impétuosité, ne paroît être autre chose que ce même principe, découvert dans l'air par

notre auteur, de l'air agité, ou du vent, à cause de son impétuosité. Ensuite, les parties grossières de ces vapeurs se précipitoient au fond du vase sous différentes formes, tantôt en terre cristalline, tantôt en forme d'écailles de poisson, et quelquefois en espèce de talc.

Enfin, l'eau se clarifioit quand elle étoit dégagée de ces vapeurs et de cette terre. Les sels se produisoient, et l'on voyoit surnager de petites gouttes semblables à des grains de millet : ces gouttes avoient l'apparence de l'huile (1), brûloient, et donnoient de la flamme comme les autres matières oléagineuses.

Mais c'est dans l'ouvrage de ce savant médecin qu'il faut voir tous les moyens dont il s'est servi, pour parvenir à de si grandes découvertes. Pour ce qui nous regarde, nous devons nous en tenir à ce qu'il a dit des substances spiritueuses, terreuses et salines que l'on extrait de son eau : les bons

---

M. Lavoisier, qui *calorem per corpora diffundit.* Cette substance, qui se fait voir ensuite sous la figure d'écailles ou de talc, n'est peut-être autre chose que l'essence de l'humidité de l'eau même.

(1) M. d'Or m'a plusieurs fois assuré avoir souvent observé de petites gouttes, comme d'huile, surnager dans les vases d'eau qu'il exposoit à l'air, selon son procédé.

effets qu'elles produisent sur l'homme malade, sont uniquement de notre sujet.

« Venons, dit l'auteur, aux remèdes qu'on a découverts dans l'eau, dont jusqu'à présent on a fait différentes épreuves dans la médecine. En premier lieu, il y a l'esprit, qu'on retire de l'eau de pluie et de neige, et qui, comme je l'ai remarqué, échauffe les vases. Cet esprit rectifié, étant très-simple et très-subtil, a par lui-même une grande énergie : lorsqu'on l'applique aux fièvres continues, intermittentes, ardentes, il coupe le levain fébrile, dissout les présures sans violence, rafraîchit, et peut être employé en tout temps et à tout âge, sans danger. Il provoque les urines et la sueur, selon les dispositions des malades; il dégage les obstructions, et parvient jusqu'à la quatrième digestion, fortifiant avec efficacité les esprits animaux pour expulser la cause des maladies; et si l'eau naturelle commune, qui est pleine d'impuretés, guérit toutes les plaies d'après la méthode de Filippo Palazio (1), avec combien plus de promptitude et de facilité ne doivent-elles pas se guérir, avec cet esprit d'eau, qui

(1) Je connois une personne qui, s'étant donné un grand coup de hache au pied en fendant du bois, a été guérie avec la seule eau d'or.

résiste à la corruption et qui anime davantage les esprits pour se joindre et se glutiner? Si ensuite on dissout dans cet esprit d'eau, les substances balsamiques, et propres à la guérison des plaies, il sert pour les ulcères : nous en avons vu des effets admirables dans un très-grand nombre de cures opérées par ce moyen. »

« Avec ce même esprit on prépare des extraits, des sels, des magistères, des essences, des baumes ; et en y faisant dissoudre des gommes, on en retire des teintures vulnéraires, et on en fait plusieurs autres préparations. Un grand avantage sur-tout, c'est qu'il est très simple qu'il n'altère point les choses, et ne change point leur vertu naturelle. Ajoutez encore que toutes ces compositions, ou mélanges, peuvent se faire sans feu, (1) comme la gomme de tartre qui se prépare en la broyant à la molette et en la dissolvant dans cet esprit ; on l'expose ensuite au soleil pour évaporer son humidité, jusqu'à réduction en consistance du miel. »

« De plus, on peut tirer de l'eau une terre de plusieurs espèces. La meilleure est la plus luisante ; elle ressemble aux écailles de poisson, ou bien à du talc. Cette terre est appelée

(2) L'eau de M. d'Or se fait sans feu.

par les philosophes, terre philosophique, terre vierge. Elle sert à plusieurs cures, particulièrement pour les maux de poitrine, parce qu'elle absorbe les acides corrosifs. Par la même raison, elle guérit de la dyssenterie, des tranchées, etc.; elle est bonne pour les plaies *phagédéniques* et corrosives, et pour certains ulcères regardés comme incurables; elle adoucit le sang, et produit enfin les plus admirables effets : sa force et sa vertu pour la guérison des maladies les plus graves, pourroient bien s'attribuer à la qualité qu'elle a de contenir une teinture de couleur d'or volatile. »

« Quoi qu'il en soit, on retire de l'eau une espèce de sel qui d'abord ressemble au sel commun, mais qui à la longue devient âpre et amer; il finit cependant par être très-doux et très-froid, quand on l'applique sur la langue(1). Ces qualités le rendent très-utile dans des fièvres ardentes et malignes : comme il est pénétrant et réfrigérant, il résiste aux miasmes empoisonneurs et aux levains fébriles; il provoque les sueurs, et les urines, et il calme les grandes ardeurs et la

(1) Les sels de M. d'Or, ou son élixir pur, appliqués sur la langue, semblent avoir toutes les qualités de ce sel tiré de l'eau.

sécheresse qui accompagnent toujours les fièvres violentes. Avec ce sel Oliverius de Oliveriis aiguise son *menstrue* pour dissoudre l'or, et pour le rendre potable. Cet or étant préparé avec ce sel, comme l'auteur nous l'apprend, produit les effets les plus merveilleux. »

« Ce qui doit sur-tout étonner, c'est de voir combien il se multiplie, lorsqu'on l'expose à l'air. J'ai souvent observé que, lorsqu'il étoit dans un vase fendu, il s'échappoit par toutes les fentes; subtil et actif, il s'y attachoit, il s'y incrustoit (1). En été, au milieu des plus grandes chaleurs, il lui faut toujours de l'ombre (2), pour se

(1) J'ai observé moi-même, autour de l'orifice des flacons qui contenoient l'essence d'eau d'or, (j'appelle ainsi cette première matière d'un goût acide, dont on met dans une pinte d'eau de rivière, la quantité de deux ou trois dés à coudre); j'ai vu, dis-je, cet orifice couvert d'une espèce de sel, ayant le même goût que l'essence. En observant ces sels au microscope, ils ont une forme ronde ou tubeuse. On ignore s'ils sont produits par un suintement de la matière autour du bouton du flacon, ou s'ils sont des sels aériens que la vertu attractive de la matière contenue dans le flacon, y attire et y fixe.

(2) Nous avons observé que le procédé de guérir la jaunisse, et celui de M. d'Or, s'opèrent dans l'ombre, et dans les belles journées.

former en plus grande quantité. Enfin, les sels contiennent des vertus admirables, ce qui a fait dire à certains philosophes, *in sole saleque omnia;* et à d'autres, *in solo sale omnia.* »

« Mais rien n'est comparable à la seconde terre qui se produit après la dissolution de la première, en sa coagulant une seconde fois. La première terre, qui d'elle-même se change en une eau grasse, est celle que Sendevogius appelle mercure philosophique. La seconde ressemble à une gomme pendante, tirant sur la couleur de chair; elle se dissout dans l'eau qu'elle fait venir comme du lait : employée dans les maladies et dans toute espèce de fièvres, elle opère des prodiges. »

« Quant à l'esprit qu'on retire de l'eau, on peut dire qu'il surpasse tous les autres avantages; par son moyen on dissout l'or, et on le rend potable; on dissout le fer, et l'on en retire une teinture souveraine pour les dyssenteries; du crayon, on en fait une qui guérit le flux de sang; de l'étain, qui anéantit les effets utérins; et de l'argent, qui délivre d'un grand nombre de maux : enfin, on obtient avec cet esprit toutes sortes de remèdes, par le moyen des minéraux et de métaux; et je suis d'avis que c'est l'esprit du

mercure que *Basileo Valentino* vante hautement dans son traité *de rebus naturalibus*, et sans lequel il affirme qu'on ne peut faire rien de bon et de grand.

C'est avec cet esprit qu'on prépare des remèdes bien plus efficaces qu'avec *l'alkaest :* sa qualité dissolvante ôte non-seulement la corporéité aux choses ; mais, comme ils est très-actif, il s'unit inséparablement avec celles qu'il a dissoutes, et il donne à leur vertu un degré de perfection qu'elles n'avoient pas. »

« Par tout ce que nous avons dit, conclut Sancassani, il paroît certain, d'après l'anatomie de l'eau, que si cette substance étoit purifiée et parfaitement réduite, et qu'elle ne pût recevoir ni changement, ni altération quelconque, elle pourroit passer à juste titre pour ce que les philosophes ont appelé la médecine universelle. »

M. d'Or prétend que son élixir, ou la substance qu'il verse dans une pinte d'eau, est tellement purifiée et réduite, qu'elle ne peut recevoir ni changement ni altération quelconque ; de sorte qu'elle conserve toujours sa vertu médicinale, même après l'avoir fait passer par le feu.

CONCLUSION. Ou M. d'Or travaille effectivement, comme il le dit à qui veut l'entendre, avec de l'eau et de l'air, et il en tire véritablement les principes vitaux qu'ils contiennent, ou tout ce qu'il dit sur son travail, n'est autre chose que quelque procédé semblable à ceux de Sancassani, pour tirer de l'eau son esprit, ou le sel et la terre qu'elle contient, Quoi qu'il en soit, qu'il manipule l'eau par les moyens exposés ci-dessus, ou d'une autre manière, il n'est pas moins vrai que son procédé est fondé sur des principes connus dans la chimie, et avoués par l'art de la médecine, et que le nôtre s'appuie sur des bases semblables, quand nous guérissons la jaunisse avec de l'eau, exposée au serein, dans laquelle on a mis seulement une pièce d'or. Il est de fait, et je le repète, qu'il n'y a pas un seul exemple à Syra d'une personne qui n'ait été guérie en trois ou quatre jours par ce remède aussi simple que facile. Il est de fait aussi, qu'avec l'eau de M. d'Or, on peut attaquer victorieusement les maladies les plus opiniâtres, et surtout la pulmonie, à laquelle rien n'a pu être aussi efficacement opposé jusqu'ici. Les épreuves qui en ont été faites à Montpellier, à Nîmes, à Rochefort et ailleurs, et sur-tout dans la ca-

pitale, en sont des preuves incontestables. On peut tous les jours, et à tous les momens, les vérifier.

Ajoutons enfin, que quantité de personnes regardent l'eau d'or comme un remède de charlatan, sous le seul prétexte que son auteur lui donne un air de remède universel. Cela ne fait rien contre mon opinion, et je suis persuadé que jusqu'à présent on n'a point trouvé une médecine, que l'on puisse appeler effectivement universelle; mais prétendre qu'elle n'existe point dans toute la nature, c'est ce que je suis très-loin de croire. Nous avons observé déja que la nature, ayant une marche uniforme et constante dans la formation et la destruction des êtres, devoit en avoir aussi une constante et uniforme dans leur réparation. Or, d'après les principes constitutifs que l'on suppose aussi à l'eau, il suit que l'idée d'un remède universel ne lui est pas contraire.

TRAITE

TRAITÉ
COMPLET
SUR LES ABEILLES.

LIVRE I,

Contenant tout ce qui regarde la culture des abeilles en général.

CHAPITRE I.

Des pays les plus propres à élever des abeilles, de la quantité de ruches que chaque pays peut nourrir, et de la situation la plus avantageuse qu'il convient de leur donner.

En général, tous les pays de l'univers, qui produisent des fleurs, sont propres à la culture des abeilles; mais les contrées les plus méridionales, ou celles d'un climat tempéré, leur sont bien

plus favorables qué les pays froids et septentrionaux. A l'égard de la quantité, et sur-tout de la qualité du miel et de la cire, ce n'est qu'au midi qu'on peut espérer de réunir ces deux avantages.

Aussi, dans tous les temps, les pays méridionaux, sur-tout la Grèce et l'Italie, ont été célébrés par tous les agriculteurs, pour la bonté et l'abondance de leur miel et de leur cire.

En général, les pays montueux produisent de meilleurs fruits que les pays plats, parce qu'ils sont plus secs; et c'est ce qui y rend aussi le miel et la cire d'une meilleure qualité.

Quoique Pline prétende que le miel de l'île de Corse soit amer et d'un goût désagréable, il n'en résulte rien contre ce que nous venons d'avancer en faveur des pays méridionaux. Nous pensons comme Diodore de Sicile et autres, que cette qualité défectueuse n'a d'autre cause que le voisinage du buis et de l'if, dont les fleurs sont très-préjudiciables au miel. On lit, dans Virgile, que Licidas ne vouloit pas que ses abeilles se nourrissent avec le suc de l'if de Corse.

Sic tua cyrnæas fugiant examina taxos.

Eclog. IX, v. 30.

Il arrive également dans l'Archipel, qu'après

la récolte et la vendange des ruches, les abeilles tirent d'une certaine plante (dont la fleur s'appelle dans l'île de Syra *turcaki*, petit Turc, et l'oignon, qui est un des plus gros qui existent, *askella*, *scille* en françois), une espèce de miel qui a un goût amer. Nous le laissons ordinairement en entier pour la provision des abeilles, ou si nous en retirons quelque petite partie, elle sert à soutenir les plus foibles pendant l'hiver. Malgré cela, le miel des îles de l'Archipel, celui de l'île de Syra sur-tout, ne laisse pas d'être un des meilleurs du Levant, et il n'en est aucun qui lui soit supérieur pour le parfum. De même la Corse produit assez généralement d'excellent miel, quoiqu'il soit possible que, dans quelques cantons de cette île, où le buis et l'if abondent, leurs fleurs lui donnent un goût désagréable.

Quant à ce que nous avons dit des pays méridionaux, pour la quantité et la qualité de leur miel et de leur cire, il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce que rapporte M. Mentelle sur la prodigieuse multiplication des abeilles qui furent apportées, il y a peu d'années, dans l'île de Cuba, l'une des principales des Antilles, située sous la zone torride. Cet

auteur (dont je ferai mention dans le troisième chapitre) parle de la quantité incroyable de cire qui sort de cette île, et que produisent les ruches, en quatre récoltes qu'elles donnent à leurs propriétaires, chaque année. On ne voit certainement pas une semblable fertilité dans aucun des pays septentrionaux.

A l'égard de la quantité de ruches que peut entretenir un pays, nous ne sommes point du tout de l'avis de M. Lagrenée (que nous regardons comme un des hommes les plus instruits sur l'économie des abeilles), quand il dit que chaque canton peut en entretenir une quantité quelconque, sans qu'il en arrive aucun inconvénient.

Pour faire mieux comprendre l'idée de l'auteur que nous venons de citer, et notre opinion particulière, nous rapporterons ses propres paroles, en y joignant quelques réflexions. Il commence ainsi le premier chapitre de son Traité sur les Abeilles, imprimé à Paris en 1783. « Je ne suis « pas du nombre de ceux qui pensent pouvoir cal- « culer la quantité de ruches que peut nourrir « un pays; qui n'en donnent que cent à l'un, « pendant qu'ils en accordent cinq cents à un « autre de pareille étendue. »

Nous pensons, comme l'auteur, qu'il n'est

pas possible de déterminer d'une manière certaine, la quantité de ruches que tel ou tel pays peut ou ne peut pas entretenir : au moins ne le pourroit-on pas avec la même précision qu'on établiroit celle d'un terrain qui suffiroit ou ne suffiroit pas à nourrir un certain nombre d'hommes.

Cependant, comme il y a des terrains qui, étant infiniment plus fertiles les uns que les autres, peuvent par conséquent nourrir un plus ou moins grand nombre d'hommes, il y a aussi des pays et des cantons qui, quoique situés sous un même climat, sont infiniment plus fertiles en miel et en cire, soit par l'abondance, soit par la qualité des fleurs qui y naissent; d'où il suit que ces cantons sont plus ou moins favorables à la multiplication des abeilles, et que les uns peuvent fournir aisément à quantité de ruches, pendant que les autres peuvent à peine en nourrir la moitié, et quelquefois moins encore.

« Quelque quantité qu'il y en ait, continue M. « Lagrenée, dans un pays, comme elle est « certainement proportionnée au nombre de « gens qui l'habitent, et à la culture qu'ils en « font, elles y trouvent suffisamment de miel « et de matière à cire à récolter. »

A l'égard de cette assertion, nous ne saurions l'approuver, parce qu'elle est contraire à l'expérience. La nature est limitée dans toutes ses productions, et chaque chose a un terme ; par conséquent, si, dans une île qui ne peut nourrir, par exemple, que dix mille personnes, vous y en mettez quinze mille, la disette s'y fera bientôt sentir ; et si vous y en mettez vingt mille, il en résultera la mort et la destruction de tous les habitans, en supposant que, dans ces trois hypothèses, la fertilité soit la même.

De même, si dans une étendue de terrain qui ne produit qu'une quantité donnée de miel et d'autres provisions nécessaires pour l'entretien des abeilles (car il faut certainement en supposer une quantité déterminée ; et comme nous l'avons déja dit, la nature est limitée en tout) ; si donc vous y mettez un nombre de ruches proportionné à une telle fertilité, de cent, par exemple; elles pourront facilement se pourvoir du nécessaire, et fournir une bonne quantité de miel et de cire à leurs propriétaires ; mais si vous doublez ce nombre, elles auront à peine de quoi se nourrir, et par conséquent elles ne fourniront presque rien à leur maître. Ajoutez que si

l'année est tant soit peu mauvaise, ces ruches ne sauroient se conserver. Enfin si vous mettez, dans un espace de terrain, plus du double d'abeilles qu'il n'est en état d'en nourrir, alors ne pouvant, comme nous l'avons dit, se pourvoir de ce qu'il leur faut pour la quantité excédente, elles périront nécessairement, à l'exception peut-être de quelques ruches, dont les abeilles par leur nombre et leur activité supérieure, auront pourvu mieux que les foibles, à leur subsistance.

Règle certaine : quand il y a peu de ruches dans un pays, ou qu'il n'y a que celles qu'il peut entretenir commodément, les abeilles trouvent leur nourriture, sans se donner beaucoup de peine, parce qu'elles peuvent faire dans la journée, jusqu'à vingt ou trente voyages. Mais quand les ruches sont en trop grand nombre, et qu'elles excèdent la fertilité ordinaire et naturelle d'un pays, les abeilles ont alors beaucoup de difficulté à se pourvoir du nécessaire : elles sont obligées d'entreprendre des courses plus longues, et par conséquent elles font moins de voyages, et rapportent moins de provisions dans leurs ruches.

M. Lagrenée suppose que, « dans les pays qui

« ne leur sont pas d'ailleurs des plus favora-
« bles, et qui néanmoins sont bien garnis d'a-
« beilles, il reste encore beaucoup de miel et
« de matière de cire qui se perdent chaque an-
« née sur les feuilles et les fleurs, faute d'être
« enlevés. »

Cela peut être, mais c'est par la négligence de quelques abeilles, qui, rebutées par les difficultés qu'elles éprouvent à se pourvoir de leur nécessaire, ne se donnent pas la peine d'aller chercher plus loin leur nourriture, ou faute de commodité et de beau temps, ou enfin parce que ce miel et cette cire ont échappé à leurs recherches. On ne pourra jamais en conclure que tout pays peut nourrir un nombre illimité de ruches, et qu'une trop grande quantité ne puisse nuire au succès de cette culture.

M. Lagrenée ajoute encore, pour venir à l'appui de son assertion, que dans les pays où les ruches se sont beaucoup multipliées, on n'a observé aucune diminution dans leur produit. Je réponds que cela n'a pu arriver que parce que la quantité de ruches qui existoit auparavant dans le pays, n'étoit point proportionnée à son étendue et à sa fertilité naturelle en miel et en cire; car si le nombre des ruches

excède la juste proportion qui doit exister, comme nous le répétons encore, il est clair que cette quantité excessive de ruches doit nuire nécessairement à la prospérité des abeilles.

On éprouve journellement dans l'Archipel, que lorsqu'il y a trop de ruches dans un même lieu, elles ne réussissent pas aussi bien que celles qui sont ailleurs en plus petit nombre : ces ruches ne produisent pas autant de miel et de cire. Nous regardons ceci comme une chose très-certaine. En effet, c'est un fait avéré et constant dans l'île de Syra, que les ruches qui se trouvent à l'extrémité de l'île, sont celles qui donnent une plus grande quantité de miel et de cire, parce que ces parties sont toujours les moins peuplées en abeilles. Au contraire celles de l'intérieur de l'île où ces abeilles abondent, ne sont pas aussi riches en provisions de miel et de cire, quoiqu'elles produisent plus souvent des essaims, et qu'elles vivent plus long-temps, comme nous le dirons au neuvième chapitre du cinquième livre.

M. Lagrenée conclut enfin « que quoique, « sans contredit, il y ait des pays plus propres « les uns que les autres à nourrir les abeilles, « on peut néanmoins en avoir dans toutes sortes

« de lieux, et que personne ne doit faire dif-
« ficulté de s'en procurer, quels que soient le
« terrain et les productions du lieu qu'on ha-
« bite. »

Nous sommes entièrement de cet avis; nous ajouterons seulement que lorsque l'on veut entreprendre la culture des abeilles, on doit toujours préférer, pour établir ces ruches, l'endroit aux environs duquel il y en a le moins.

Venons actuellement aux positions les plus avantageuses pour cette culture. M. Palteau, cité par M. Ducarne, dans son quatrième entret., p. 68, distingue trois sortes de positions dans l'économie des abeilles, l'une médiocre, l'autre bonne, et la troisième excellente. « Je pense, dit cet auteur, qu'on peut distin-
« guer trois positions différentes, qui donne-
« ront trois différens produits. Les plaines de
« bled, les prairies, les petits ruisseaux, for-
« ment ce que j'appelle la moyenne ou la mé-
« diocre position. L'abondance de bled et des
« prés, la proximité des bois, des grandes fri-
« ches et des ruisseaux, forment la bonne po-
« sition. Le voisinage des prairies, du sarrasin,
« des bois, de grandes friches, et des montagnes
« couvertes d'herbes odoriférantes, l'éloigne-

« ment des étangs et des rivières d'une certaine « largeur, font l'excellente position : celle-ci « vous rapportera deux fois plus que la pre- « mière, et doublera sur la seconde.

« Quoique ces positions soient les meilleures, « il n'est pourtant guère d'endroits où on ne « puisse placer des abeilles avec avantage, mais « non en telle quantité qu'on le voudra. » Voilà encore M. Palteau qui s'oppose au sentiment de M. Lagrenée que j'ai combattu. « Il faut « examiner la qualité du pays dans lequel on se « trouve, proportionner le nombre des habi- « tans à la quantité de nourriture que peut four- « nir ce canton, et ne pas placer cent ruches « dans un lieu qui n'en peut contenir que cin- « quante. » On voit par là que M. Palteau pense absolument comme nous, que puisque la nature est limitée, il doit y avoir toujours une juste proportion entre les consommateurs et le produit du pays. Nous verrons plus bas ce que dit à ce sujet M. Ducarne.

« Les vastes et fécondes plaines de la Beauce, « de l'Ile-de-France et du Soissonnois, conti- « nue M. Palteau, qui sont des greniers à bled « pour la France, mais qui ont peu de prai- « ries arrosées par des ruisseaux, cessent, dans

« bien des années, de fournir aux abeilles de « quoi faire des récoltes, long-temps avant que « les saisons qui les retiennent renfermées dans « leurs ruches, soient proches.

« On arrache dans ces provinces, ainsi que » dans une bonne partie de la Picardie, tout le « chaume des champs, et en même temps toutes « les herbes qui s'y trouvent. Dans ces pays, « lorsque l'été est sec, après que les foins ont été « coupés, ou au moins lorsque les bleds sont « mûrs, tout est aride dans les campagnes; les « abeilles ont beau les parcourir, elles n'y trou- « vent point, ou si peu de fleurs, qu'à peine « celles qui sont les plus heureuses, trouvent- « elles de quoi se nourrir hors de leur ruche. « Enfin dès le 21 juillet, ces provinces sont, « par rapport aux abeilles, comme le sont les « autres dans le mois de septembre. Il faut donc « se régler sur la connoissance qu'on a du canton « qu'on habite. »

« M. Ducarne se plaint que M. Palteau est « trop général sur ce sujet, qu'il auroit dû en- « trer davantage dans le particulier, et donner « quelques exemples pour y suppléer : je vous « dirai, ajoute-t-il, ce que mon expérience « m'a appris à ce sujet. Je dis donc que je crois

« qu'on peut placer cent ruches au moins dans « un canton d'une position médiocre ; deux « cents dans une position bonne, et quatre ou « cinq cents dans une position excellente. Au « reste, quoique dans les provinces, telles que « celles que nous venons de nommer, la récolte « du miel, et même quelquefois celle de la « cire, cesse dès le 25 ou 30 juillet; elles peu- « vent néanmoins être encore propres à y éle- « ver des abeilles, et on peut y faire encore un « bénéfice honnête, quelquefois même consi- « dérable, si la campagne est favorable; et « même, dans les meilleures positions, la ré- « colte du miel ne va guère au delà du 5 ou 6 « d'août, et quelquefois elle finit dès le 20 « et même le 12, ou le 15 de juillet.

« Ces positions n'ont donc pas alors beaucoup « d'avantage sur les médiocres par rapport à l'a- « bondance des fleurs ; car il n'y a guère de « position, à moins qu'elle ne soit très-mauvaise, « où les fleurs manquent depuis les 15 ou 20 « juillet, et jusqu'alors les abeilles en trou- « vent toujours assez. Je ne parle point ici des « endroits où indépendamment des autres avan- « tages d'une excellente position, on auroit ce- « lui d'y trouver encore des sarrasins ou blés

« noirs, parce que cette plante ne donne ordi-
« nairement sa fleur, qu'en août et en septem-
« bre, et que quoique dans cette saison, les au-
« tres fleurs aient communément peu de saveur,
« ou qu'au moins elles contiennent peu de miel,
« celle du bled noir est mieux fournie ; mais
« il est rare que toutes ces choses se rencon-
« trent. Enfin, je ne connois guère d'endroits
« où on ne puisse élever des abeilles avec quel-
« que avantage ; les abeilles y fussent-t-elles
« obligées d'aller butiner les fleurs à une lieue
« de-là, le maître n'y perdroit pas encore. »
Tel est le sentiment de M. Ducarne, qui est aussi un des cultivateurs les plus instruits sur les différentes combinaisons dont l'économie des abeilles est susceptible.

A l'égard du bled sarrazin, nous ajouterons ici qu'une personne digne de foi, nous a assuré qu'en Franche-Comté, au moyen de ce bled, les ruches donnent quelquefois jusqu'à 30 et 40 livres de miel : abondance prodigieuse qui, laissée aux ruches, met les abeilles dans le cas de passer les plus longs hivers fort à leur aise ; ce qui devroit porter tous les amateurs à étendre dans le royaume la culture de cette espèce de bled, avec d'autant plus de confiance, qu'elle est très-

facile, et qu'elle peut réussir dans toute sorte de terrains.

On ne connoît pas cette espèce de bled dans l'île de Syra; mais nous sommes certains que si on l'y introduisoit, ce seroit un avantage infini pour les abeilles. Il seroit d'autant plus précieux que dans cette île, ainsi que dans tout l'Archipel, où le climat est très-chaud, il arrive souvent qu'avant la fin de mai, il n'y a plus de fleurs dans la campagne pour la pâture des abeilles; et sans le secours du thym, dont nous parlerons ailleurs, qui vient vers le milieu de juin, et dure jusqu'à la fin d'août, les ruches seroient fort à plaindre pendant tout cet intervalle : enfin le sarrazin y fleuriroit beaucoup plus tôt que dans ces pays-ci. Ajoutez à cela, que le thym étant une plante très-délicate, il est difficile qu'il réussisse tous les ans. Dans le cas donc où il manqueroit, il pourroit être remplacé par le sarrazin.

Si l'on peut en introduire la culture, il est certain qu'il en résultera un grand bien pour la prospérité et la conservation des abeilles, tant dans le Levant qu'en France, et sur-tout dans ses provinces méridionales, où les fleurs doivent manquer plus tôt que dans les autres.

Enfin, avant de terminer ce chapitre, nous allons rapporter ici une autre observation de M. Palteau, cité par M. Ducarne, entret. 4, pag. 64, relativement à la position des ruches. « Le voisinage des étangs et des grandes rivières est fort « pernicieux aux abeilles, parce qu'il y en périt « un très-grand nombre, sur-tout dans le tems « des grands vents et des forts orages. Elles doivent être éloignées des grandes villes, où elles « s'introduisent assez volontiers chez les confiseurs et chez tous ceux qui préparent les sucreries; mais elles paient fort cher leur gourmandise et leur sensualité, parce qu'elles entrent dans toutes sortes de pots et de vases, « et qu'elles y sont souvent noyées par l'eau « qu'on y jette.

« En les écartant des lieux où il y a du sucre « et du miel, il semble qu'on devroit bien plus « encore leur interdire les bourbiers, les fumiers, et autres lieux infects et puants : mais « non, on a observé que ces endroits ne leur sont « point désagréables. Elles recherchent, par « exemple, avec empressement, les eaux salées, « les lieux imbibés et infectés d'urine, l'eau détrempée dans la fiente de bœufs et les égoûts « des fumiers. » Nous reviendrons ailleurs sur ces observations.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Des arbres et des plantes dont les fleurs servent à la nourriture des abeilles.

QUELQUES personnes regarderont peut-être comme inutile le détail que nous nous proposons de donner de plusieurs arbres, plantes et fleurs qui fournissent plus de miel et de poussière, et qui paroissent être d'une grande utilité pour la culture des abeilles; mais nous avons cru qu'il ne seroit pas désagréable aux amateurs, et qu'il exciteroit la curiosité et l'attention de beaucoup de personnes industrieuses, qui, zélées pour le bien commun, pourroient procurer à leur pays toutes les plantes propres à la nourriture de ces insectes, ou au moins celles qui sont de nature à y réussir.

Au reste, nous ne proposons rien que nous ne soyons déterminés à exécuter nous mêmes en en partant pour le Levant. Nous comptons emporter des graines de certaines plantes qui n'y viennent pas, pour les propager dans les

îles de l'Archipel ; afin d'enrichir le domaine de nos abeilles, et de faire ensorte qu'elles deviennent plus utiles à leurs propriétaires.

Si les plantes qui sont utiles aux abeilles dans les pays froids, pouvoient réussir dans les climats tempérés, nous ne doutons pas qu'elles ne leur fussent du plus grand avantage ; car on sait que les mêmes fleurs qui viennent également et dans les pays froids et dans les pays tempérés, produisent ordinairement dans ceux-ci, une plus grande quantité de miel que dans les premiers.

Il y a de plus une autre utilité dans la connoissance des arbres et des plantes les plus propres aux abeilles ; c'est que lorsqu'on est maître de l'emplacement des ruches, il faut toujours préférer celui où ces plantes règnent avec le plus d'abondance, jusqu'à une lieue à la ronde.

Nous avons tiré la liste de tous ces arbres, des notes de M. Contardi sur le Traité de M. Wildman, concernant la manière de gouverner les abeilles. Nous y avons ajouté la manière abrégée de cultiver chacune de ces plantes, d'après le Dictionnaire d'Agriculture de M. Ranconi, Florentin, que nous avons entremêlée de quel-

ques-unes de nos observations. Par ce catalogue abrégé, notre but est d'exciter la curiosité des amateurs. Les auteurs, (qui Dieu merci ne manquent pas en Europe), pourront faire une étude plus approfondie de la propriété des fleurs, relativement au temps en particulier, et suivant le climat de chaque pays où elles se trouvent : ce sera le moyen d'avoir une succession continuelle de fleurs, propres à nourrir les abeilles depuis le mois de mars jusqu'au mois de novembre ; et dans les lieux où la nature ne produiroit pas une pareille succession, l'art et l'industrie de l'homme pourront aisément y suppléer. M. Contardi devoit parler dans un nouvel ouvrage de cette succession artificielle de fleurs. Nous ignorons s'il a été publié ; mais nous pensons qu'il seroit très-avantageux à la prospérité des abeilles, que quelque personne instruite s'appliquât à donner la nomenclature des fleurs les plus utiles à ces insectes, ayant égard, comme de raison, aux différens climats : il faudroit aussi qu'on y ajoutât la méthode de cultiver depuis le mois de mars jusqu'au mois de novembre, dans les campagnes et dans les jardins, toutes les plantes qui pourront leur fournir un aliment con-

tinuel. M. Contardi fait précéder son catalogue des plantes qu'il croit les plus intéressantes pour la nourriture de nos insectes, par des observations, sur lesquelles nous nous permettrons quelques réflexions.

« Avant, dit-il, de parler des fleurs, on me « permettra de faire observer que nos abeilles « doivent avoir un goût plus grossier que les « autres, (M. Contardi parle, comme Italien, « des abeilles d'Italie,) qu'il ne m'est jamais « arrivé de voir s'arrêter sur les fleurs de la « mélisse ou citronelle, de la sauge, de la la- « vande, du serpolet, de la sarriette, ou d'au- « tres herbes agréables du même genre. On sait « en outre qu'en France et en Suisse, les fleurs « du sarrasin, de la verge d'or, de la serpen- « taire qui naissent spontanément, même dans « nos jardins, plaisent assez aux abeilles; et ce- « pendant j'ai appris par l'expérience, que les « nôtres n'aiment pas trop ces plantes. A peine « les herbes aromatiques, comme le thim, la « lavande, la sauge, sont-elles fréquentées par « de certaines petites abeilles dont parle Vallis- « niery. On pourroit dire que cela provient de « ce qu'on ne trouve pas chez nous (en Italie), « de cette espèce d'abeilles appelées *Petites*

« *Hollandoises*, les plus petites et les meilleures « de toutes; et que les nôtres ont par consé- « quent un goût plus grossier, et qu'elles ne « cherchent pas une nourriture aussi agréable. « Mais ce n'est pas ici ni le lieu, ni le temps » d'entrer dans de semblabes recherches. Ce « qu'il y a de certain, c'est que nos abeilles ne « s'arrêtent pas sur les fleurs de ces herbes, tant « recommandées par les anciens, et que les « modernes copient d'eux; quiconque y fera at- « tention, en conviendra avec moi. »

Nous pouvons certifier à M. Contardi, qu'après avoir porté toute notre attention sur les abeilles pendant plus de 14 ans, nous avons lieu d'être surpris qu'il assure qu'elles daignent à peine s'arrêter sur le thim et sur la sauge. Nous ne craindrons point de dire que dans l'île de Syra, dans tout l'Archipel, dans les îles de Candie, de Négrepont, et en général dans toute la Grèce, ces deux plantes aromatiques forment la base de leur nourriture.

On pourroit aussi dire qu'en Italie le thim, la sauge et autres plantes dont parle Contardi, ne produisent pas autant de miel que dans nos îles, ou du moins en donnent une très-petite quantité; sans doute ces plantes ont cela de com-

mun avec les arbres qui, transportés dans différens pays, ne cessent pas de porter des fruits, ou en portent beaucoup moins que dans leur climat, ou dans leur terrain natal : en effet, chez nous la sauge produit une espèce de fruit excellent, que nous appelons en grec *fascomilon*, qui veut dire pomme de sauge : ce fruit, dépouillé de son écorce un peu âpre, outre qu'il est bon à manger dans sa fraîcheur, sert encore avec le sucre ou le miel, à faire une confiture très-estimée. Quand le fruit est passé, l'écorce devient ligneuse et spongieuse ; ni en France, ni ailleurs où j'ai vu de la sauge, cette plante ne produit des fruits semblables (1). On peut donc croire que

(1) Voici comment M. de Tournefort nous décrit l'origine de ce même fruit de la sauge. « Les jets, dit-il, « de cette plante piqués par des insectes, s'élevent en « tumeurs dures, charnues, de huit à neuf lignes de « diamètre, presque sphériques, gris cendré, cotonneuses, d'un goût agréable, garnies assez souvent de « quelques feuilles, en manière de fraise. Leur chair est « dure et transparente, quelquefois comme de la gelée. « Les tumeurs se forment par le suc nourricier extravasé à l'occasion des vaisseaux déchirés par la pi« qûre. »

Quoi qu'en dise M. de Tournefort, je suis persuadé

cette plante, ainsi que bien d'autres en Italie, ne produit pas la même quantité de miel et de cire, que chez nous. Il est même possible qu'il y ait en Italie des espèces de fleurs qui produisent plus de miel que le thym, la sauge, et toutes celles dont parle M. Contardi; ce qui peut déterminer les abeilles à négliger et à mépriser ces plantes, pour courir après celles qu'elles leur préfèrent.

Ajoutons encore ici une remarque que nous avons faite sur la différence du thym de la Grèce et de celui de la France: ces deux plantes ne s'y ressemblent que par leur odeur. La feuille, la fleur et le bois de l'une et de l'autre diffèrent sensiblement. Notre thym, quoique le climat chez nous soit plus chaud, ne commence à fleurir que vers le milieu de juin, et s'y conserve, sur-

---

que ces pommes de sauge sont les fruits naturels de cette plante, et que les piqûres des insectes n'entrent pour rien dans leur formation. L'organisation uniforme de ces fruits, tant intérieure qu'extérieure, et la fréquence de ce phénomène, s'accordent mal, à ce que je pense, avec l'explication de Tournefort; d'autant plus qu'il y a à Syra quantité de ces mêmes plantes, qui constamment ne donnent point de fruit, quoiqu'elles soient entièrement semblables à celles qui en portent

tout dans les parties les plus fraîches de l'île, jusqu'au mois de septembre, et même d'octobre; au lieu qu'aux environs de Paris, on le voit en fleur dès le commencement de mai, pour finir avant la fin de juin.

On doit en conclure que toutes les fleurs en général, dequelque arbre ou plante qu'elles proviennent, peuvent servir de nourriture aux abeilles, mais non pas toutes également. Il y en a qui produisent plus de miel que de cire; d'autres, plus de cire que de miel; enfin quelques-unes ne donnent ni l'un ni l'autre, mais fournissent une autre espèce de nourriture qu'on appelle en italien *il pane delle api*, en françois *la matière en cire*, et chez nous en grec moderne μολιβδίδα ou μολιβιδα, *molividhe* (1), expression dont

(1) Ce mot μολιβιδα, δας, ἡ, dérive de μολύβη τὸ, qui signifie le plomb. Les anciens, au lieu de le nommer μολυβη, disoient μόλιβδος, ou μόλυβυς, υ, d'où ils déduisoient le μολυβδις, ίδος, ἡ, qui veut dire un globe, une boule, ou lame de plomb; d'où nous avons forme notre μολυβίδα, parce que la matiere que les abeilles portent dans leurs pattes, et que nous appelons ainsi, est de forme presque ovale, et de couleur souvent grise ou de plomb.

nous nous servirons dans tout ce traité, toutes les fois qu'il nous arrivera d'en parler (1).

Cette différence nous est en général peu connue, mais elle l'est beaucoup par les abeilles ; aussi a-t-on observé que de deux plantes également fleuries, elles courent toutes à une seule et abandonnent l'autre.

C'est ici le moment de rapporter une observation que nous avons faite également à Syra et en France. Nous y avons suivi plusieurs fois les abeilles pendant qu'elles voltigeoient sur les fleurs,

---

(1) Par la raison que les François ayant pris (moyennant la langue latine) du grec les mots cire, miel, et propolis, c'est-à-dire, des mots grecs, κήρος, μέλι, προπολις, qui sont tous des substances que les abeilles apportent dans leurs ruches. Il est juste qu'ils prennent aussi le mot de molividhe, qui est aussi une substance dont les abeilles se nourrissent et dont elles remplissent leurs magasins, ainsi que nous le dirons en tems et lieu ; d'autant plus que la supposition sur laquelle se fonde le mot, (on l'appelle cire brute, ou matière en cire, croyant que de cette matière digérée, les abeilles forment la cire, dont les Auteurs françois se servent pour exprimer cette matière que nous appelons molividhe), est fausse, ainsi que nous le ferons voir, lorsque nous parlerons de l'origine de la cire.

nous avons remarqué qu'elles suivoient constamment une même espèce, l'une après l'autre, jusqu'à ce qu'elles fussent chargées ou de miel ou de molividhe : elles ne changeoient jamais de fleurs, quoiqu'il s'en trouvât aux environs de plusieurs autres espèces, qui auroient pu fournir également à leur nourriture. D'où l'on peut conclure que les abeilles ne se chargent, dans une course, que des poussières ou du miel d'une sorte de plante.

A l'égard des *petites Hollandoises*, on ne les connoît pas à Syra : par-tout où nous avons vu des abeilles, nous les avons trouvées semblables aux nôtres; mais lorsque nous parlerons des abeilles communes, nous dirons la raison bien simple, pour laquelle on voit dans les vieilles ruches quelques abeilles plus petites que les autres.

P. S. Avant de finir ce chapitre, nous ajouterons quelques observations, tirées de l'ouvrage de M. Duchet sur les abeilles : elle entrent naturellement dans le sujet que nous traitons.

Cet Auteur, vers la fin du Chapitre IX, demande si on peut augmenter le produit des abeilles en miel et en cire, et il répond affirmativement : il ne faut pour cela que s'appliquer à la multiplication des fleurs, des arbres et des plantes. Plus nous aurons de ces espèces,

et sur-tout de celles qui fournissent davantage, plus nos ouvrières trouveront de matériaux propres à bâtir leurs rayons, et à les remplir de miel.

« On plante, on cultive les mûriers, uniquement pour les vers à soie : on en cueille journellement les feuilles pour les distribuer à ces insectes, avec une assiduité fatigante. Les abeilles au contraire nous laissant toute l'utilité de leur travail, vont elles-mêmes recueillir ce qui leur est nécessaire : multiplions nos arbres fruitiers ; plantons des saules qui dessèchent les fonds, et fleurissent les premiers ; élevons des tilleuls qui fleurissent les derniers, et qui donnent beaucoup ; et si nous faisons bien, nous cultiverons en plus grande quantité des fèves, des haricots, du bled-sarrasin, dans différentes saisons. L'auteur du recueil de pièces économiques prétend qu'un arpent de terre semé en féves ou en haricots, et cultivé selon la méthode qu'il prescrit, pourroit rapporter 998 livres de France ; quand on en déduiroit 200 livres pour les frais de culture, qui, selon lui, n'iroient pas si loin, n'y trouveroit-on pas encore un grand avantage, puisque les abeilles profiteroient du miel ? Pourquoi ne s'appliqueroit-on pas à la cul-

ture des plantes oléagineuses, des luzernes, des serpolettes, sur-tout de celles dont les fleurs se succèdent pendant long-temps, et qui, à leur utilité commune, ajoutent celle d'être nécessaires à nos insectes ? Voilà une vaste carrière ouverte aux amateurs. »

« Les espérances, dit le même Auteur dans le chapitre suivant, qu'on auroit conçues du produit des vers à soie, élevés dans ce pays-ci (en Suisse), avec les mûriers qui s'y trouvoient, il y a dix ans, auroient paru bien minces à des yeux un peu éclairés. Qu'a-t-on fait ? on s'est conduit plus prudemment : pour faire prospérer cette branche d'économie, on plante et on a planté une grande quantité de mûriers, qui sont la base de cette éducation ; ainsi, en procurant la multiplication de la nourriture, on assure celle des vers et de la soie ; conduite louable et pleine de sagesse. De même la multiplication des arbres et des plantes, dont les fleurs servent à la pâture des abeilles, entraîneroit celle des essaims, de la cire et du miel, avec la différence que les mûriers ne servent presque qu'aux insectes qui filent la soie, le bois n'en étant même pas bon à brûler ; au lieu que les sources nouvelles du miel que nous

multiplierions, nous laisseroient en entier tous les avantages qui en découlent, comme ceux du bois, des fruits, des huiles, des légumes, des foins, etc. On est encore borné pour les vers à soie à deux ou trois espèces de mûriers, au lieu que pour le miel on peut compter des milliers d'arbres, de plantes ou arbustes. Quelle infinité de soins ne faut-il pas tous les jours pour élever les vers à soie, pendant que les abeilles, vont elles-mêmes, et quelquefois jusqu'à plusieurs lieues de leur demeure, se procurer leur subsistance ? »

« Le profit des vers à soie seroit très-modique sans les nouvelles plantations, et sans elles, celui des abeilles sera toujours très-considérable ; mais si nous pouvons l'augmenter facilement, par la multiplication des sources de la cire et du miel, ne négligeons pas un tel moyen, qui, loin d'être nuisible à l'agriculture, en augmenteroit encore le produit dans ses autres branches, tandis que les plantations de mûriers ne leur sont pas toujours favorables. Un fort tilleul, qui n'occuperoit qu'un espace de quelques pieds, qui pourroit même venir parmi des rochers où il y auroit un peu de terre, fourniroit plus à nos insectes pendant un mois, que plusieurs

arpens en champs ou en mauvais marais. Si on en plantoit une centaine dans un village, à la place de tant d'autres qui ne sont bons à rien, que de miel ne fourniroient-ils pas, et pendant combien de temps ! Que de bons arbres pourroient être élevés dans de vastes communes presque stériles ! Si on desséchoit les marais par des fossés et des chaussées, les mauvais plants s'y changeroient en plantes salubres, le bétail s'en porteroit mieux, et le miel seroit plus abondant, et d'une meilleure qualité. Si, parmi les rochers, on plantoit des chênes, des érables, des fênes, des tilleuls, etc. quels avantages n'en retireroit-on pas ? par l'établissement des prairies artificielles, on auroit plus de bestiaux et plus de laitage. Les bons terrains pourroient être couverts d'arbres fruitiers de toute espèce, et sur-tout de pruniers, comme les plus favorables aux abeilles. Cet arbre est fertile, et son fruit excellent. On pourroit encore se procurer d'autres arbres qui nous manquent, et qui sont préférés par nos insectes, comme l'érable du Canada, le chêne verd, l'aubousier, etc. Ne pourroit-on pas fournir aussi un plus grand nombre de haies vives, dans lesquelles on feroit dominer les plants les plus agréables aux abeilles ? Que de plantes

utiles ne pourroit-on pas cultiver? Je ne fais qu'effleurer une matière qui présente le plus vaste champ aux observations des personnes zélées pour le bien public. « Le raisonnement de M. Duchet est juste et très-exact : on n'a besoin que d'entrer dans quelques jardins particuliers, pour s'en convaincre. J'ai observé, sur-tout dans celui de M. Le Monnier, premier médecin du Roi, une infinité d'arbres et de belles plantes étrangères, qui, en formant une superbe décoration, viennent parfaitement dans ces climats, et sans beaucoup de soin. Ils pourroient être d'un grand avantage pour nourrir nos insectes; ce qui devroit exciter le zèle des bons citoyens, pour les multiplier. On en trouveroit la plus grande facilité avec M. Le Monnier, qui, rempli du plus grand zèle pour le bien public, se feroit un plaisir de fournir les graines de tout ce qu'il possède, pour en multiplier les espèces dans tout le royaume.

CHAPITRE III.

Liste des principaux arbres, arbustes et fleurs, qui servent à la nourriture des abeilles.

L'AMANDIER. Ses fleurs viennent de bonne heure, et il semble qu'elles aient une odeur de miel. Les abeilles y font une copieuse récolte.

LE CERISIER. C'est un des arbres qui plaisent le plus aux abeilles; ses fleurs donnent beaucoup de miel, et une seule en contient assez pour remplir la vessie d'une abeille (1).

(1) Cette abondance de miel que M. Contardi attribue au cerisier, me semble extraordinaire; au reste, n'ayant fait aucune observation particulière sur cet arbre, je laisse aux gens instruits, et qui ont de l'expérience à en juger, en remarquant d'ailleurs que quoique le cerisier n'ait pas cette fécondité en miel dans tous les pays, il pourroit l'avoir dans le pays de l'auteur.

L'ABRICOTIER.

L'ABRICOTIER. Sa fleur est fréquentée par les abeilles.

LE NOISETIER. Ses fleurs mâles ou chatons contiennent beaucoup de miel. Elles sont les premières de toutes les fleurs, qui, par un tems doux, quoique la terre soit encore couverte de neige, fournissent dès les premiers jours de février de la nourriture aux abeilles. Cependant la fleur de ces arbres doit donner peu de miel, puisqu'elles ne la recherchent que faute d'autre aliment.

LE POMMIER. Il donne une fleur sur laquelle les abeilles s'arrêtent volontiers. La manière de cultiver cet arbre est assez connue ; ainsi je n'en parlerai pas.

LE PEUPLIER. Il est extrêmement recherché des abeilles; il supplée au tilleul dont nous manquons. Le peuplier abonde par-tout ; mais on prétend qu'il rend la cire onctueuse et résineuse. Il y en a de plusieurs espèces.

LE TREMBLE. Les abeilles font de bonnes provisions sur les chatons de cet arbre ; c'est de là peut-être qu'elles tirent à Syra leur propolis. Cette résine ou gomme est tenace et de couleur brune. Les abeilles en bouchent les fentes de leur ruche. Le tremble se plaît dans une terre fine et grasse, dans les lieux humi-

des et frais ; c'est pourquoi on le plante dans les vallées profondes, et le long des rivières et des torrens. On peut multiplier cet arbre de graine, ou de rejetons ; cependant la manière la plus courte et la meilleure est de planter ses branches dans des fosses de trois pieds de profondeur, creusées avec un hoyau, ou faites simplement avec un pieu ou un bâton, qu'on enfonce dans la terre. Mais au lieu de cette méthode, il seroit plus utile de faire ces fosses comme pour les autres petits plants, et quand le trou est fait, on y met la branche, et on remplit de bonne terre le vide qui est autour, en observant que cette terre la touche de tous les côtés, et on l'arrose souvent : par ce moyen, le plant pousse facilement des racines.

LE SAULE. Les abeilles font sur les chatons de ses fleurs une abondante récolte. Cet arbre est d'une grosseur médiocre, d'un bois léger, flexible et difficile à rompre. Il se plaît dans l'eau, et devient plus gros dans les endroits humides ; malgré cela il n'est pas ennemi des lieux secs, sur-tout des terres fortes et grasses. Il ne croît pas bien, s'il a les racines dans l'eau ; mais il réussit dans une terre humide, comme dans les fossés, les digues, les prés et dans les endroits qui sont

tempérés et frais. La manière la plus avantageuse de multiplier le saule, est de planter les branches, comme nous l'avons dit pour le peuplier.

LE SUREAU. Nous n'avons jamais vu d'abeilles sur ses fleurs; cependant quelques personnes disent qu'elles en retirent beaucoup de miel, et peu de cire. Il y en a une espèce qui fleurit en juin. Le sureau est un arbuste d'une grandeur médiocre. On en voit de deux espèces, l'une qui donne des fleurs très-blanches, tellement disposées en grappes, qu'elles forment un globe. Il s'appelle en italien *sambuco-roseo*, en françois, sureau-rose. L'autre produit une grande quantité de fleurs blanches qui ont un peu d'odeur et disposées en ombelles, larges d'environ une palme : elles produisent des bayes noires, remplies d'un suc rouge foncé. Ces deux espèces de sureau se multiplient en plantant des branches avec ou sans racines.

LA BRUYÈRE. Elle fleurit dans les mois de juin et juillet, et donne beaucoup de miel aux abeilles.

LE BUIS, l'arbousier, le cornouiller, l'orme, le pêcher, le tilleul, l'olivier, le chamerodhendron sont tous décrédités par les an-

ciens, qui ont voulu donner à entendre que leurs fleurs rendoient malades les abeilles. Chacun croit ce qu'il lui plaît. Pour moi, je suis persuadé, au contraire, que les fleurs du tilleul particulièrement plaisent beaucoup aux abeilles, et qu'elles y recueillent beaucoup de miel. M. *Duchet* a observé que dans les endroits où cet arbre abonde, les abeilles se conservent très-bien, et ont toujours une bonne provision de miel. Le tilleul est un grand arbre assez commun; il se renverse facilement et ne dure pas. Il vient bien dans une terre grasse et un peu humide. Les meilleurs sont ceux qu'on a multipliés de graines. Lorsqu'on veut faire reprendre des plantes sans racines, il faut choisir les plus jeunes, et les laisser pendant quelque temps dans la même position. Au surplus, pour ce qui est des plantes dont les fleurs sont nuisibles au miel, voy. le ch. 5 ci-après.

L'ARBOUSIER. C'est un arbuste qui s'élève peu, qui conserve ses feuilles, et qui produit un fruit un peu ovale, d'un jaune tirant sur le rouge, de la grosseur d'une cerise. Les Paysans l'appellent en italien *l'albatro*.

LE CORMIER est un petit arbre; mais qui jette beaucoup de branches : il croît facilement dans

toutes sortes de terrains; on le prend dans les bois, parce qu'alors il vient plus vîte.

L'ORME est un arbre de haute futaye et droit; la meilleure méthode de le multiplier, est de mettre en février les branches dans la pépinière, qui doit être d'une terre forte et bien fumée : de cette manière, elles poussent des racines latérales, et l'écorce devient lisse et unie, si on laboure la terre deux fois par an.

M. Contardi dit encore, en parlant des fleurs, que les polipétales ou les monopétales en général plaisent aux abeilles. On y distingue facilement la liqueur miellée : il suffit de les arracher de leur calice et de leur sucre ; alors on sent la douceur du miel. Mais les plus agréables aux abeilles, sont les campaniformes, les crucifères, et les ombellifères. De la classe des fleurs en cloches, sont la bruyère, le liseron, la mauve, la citronelle, le houblon, et quelques autres semblables. Elles fournissent une grande nourriture aux abeilles, peut-être parce que la liqueur douce, contenue dans ces fleurs, est mieux renfermée, et qu'elle s'évapore moins. Le chou, la roquette, la rave, et d'autres semblables sont de la classe des crucifères. Le persil, le panais, le fenouil, sont de la classe des om-

bellifères : les plus petites de ces fleurs contiennent, selon le sentiment d'Odierna, une grande quantité de miel. Nous nommerons encore ici quelques autres herbes et arbustes, dont les fleurs sont les plus fréquentées par les abeilles.

L'ALTHÉA donne des fleurs en mai et les porte pendant trois mois. Les Botanistes l'appellent *althea frutex*, pour la mieux distinguer des autres.

LA BÉTOINE. Sa tige est haute d'un pied et plus : elle est d'un goût aigre et amer, et Gallo la regarde comme la plus parfaite de toutes les herbes.

LA BOURRACHE, herbe de jardin très-connue, dont les feuilles sont vertes, larges, longues et couvertes d'un poil très-rude. Elle produit beaucoup de fleurs, et les conserve pendant plusieurs mois. Ses fleurs contiennent beaucoup de miel, et les abeilles les fréquentent volontiers. (1).

LE CHOU, comme aussi le choufleur, le bro-

(1) J'ai observé l'année dernière dans un jardin à Versailles, que cette plante grandissoit et s'étendoit beaucoup ; et que, pendant plusieurs mois, les abeilles qui viennent s'y nourrir, y forment une espèce d'essaim continuel, du matin au soir.

colis, et les fleurs de toutes ces espèces plaisent beaucoup aux abeilles.

CÉRINTHÉE. C'est le mélinet des François, donne beaucoup de cire aux abeilles.

ÉCHYUM, la vipérine. Herbe très-agréable aux abeilles.

LE LIERRE. Elles en tirent beaucoup de miel.

LA DENT DE LION, les fèves, pois et autres plantes de cette espèce; produisent des fleurs que les abeilles aiment beaucoup.

TOURNESOL ou hélyotrope. J'ai souvent observé cette fleur; je n'y ai jamais vu aucune abeille, mais bien une quantité de mouches d'une autre espèce; cependant je ne doute pas que les abeilles ne pussent trouver de la nourriture sur ses fleurs; car elles ont quelque chose de résineux, qui donne une odeur agréable, et qui doit leur fournir beaucoup de propolis.

LE FRAMBOISIER. Les abeilles sont très-avides de sa fleur. C'est une plante épineuse qui se multiplie de rejetons qui viennent, et se transplantent au printemps à deux pieds de distance les uns des autres.

LE LIN. Au printemps, lorsqu'il est en fleur, les abeilles y abondent, et en tirent beaucoup de miel.

LA MAUVE, et la rose d'outremer (*malva rosea*). Ses fleurs sont très-utiles aux abeilles ; il ne faut pas qu'elles soient dans le voisinage des ruches, parcequ'elles attirent ces petits papillons qui produisent les vers dans les rayons. Dans l'Archipel, on fait beaucoup de cas de la mauve, et l'on croit qu'elle produit beaucoup de cire.

LA LUZERNE. C'est une espèce de treffle dont la fleur est très-agréable aux abeilles : elle se sème à la mi-mars très-profondément dans une terre plutôt légère que forte, et exposée au midi. Dans les lieux très-humides, on sème trois quarts de vesce avec un quart de luzerne. Ce mélange la garantit de l'ardeur du soleil qui lui fait beaucoup de tort.

CRESSON. Celui qu'on appelle cresson de fontaine, fleurit en juillet et en août ; il donne une bonne nourriture aux abeilles.

L'ORIGAN. Plante sauvage qui croît dans les lieux montueux, d'où il vaut mieux la transplanter que de la semer. Ses feuilles sont un peu velues, et plus grandes que celles de la marjolaine. Ses fleurs, qui viennent en touffes, sont rouges et quelquefois blanches : les abeilles en tirent une bonne nourriture.

LE PAVOT simple, comme aussi une espèce

de renoncule simple et sauvage, qui croît chez nous sur les montagnes et par-tout, produit beaucoup de molividhe pour les abeilles; la renoncule au commencement du printemps, et le pavot vers la fin.

LE PANAIS est une plante dont la racine est d'un goût âcre. Il y en a de plusieurs espèces: elle fleurit en juillet et août.

POULIOT. Plante très-basse et dont les fleurs sont rouges et rondes. Elle croît, dans la campagne, dans les lieux incultes et aquatiques. Elle fleurit en été.

LA RAVE, ainsi que toutes les plantes qui lui ressemblent par les feuilles et les fleurs sont très-bonnes pour les abeilles.

LA ROQUETTE est une herbe d'un goût âcre. On la sème dans le printemps; elle ne craint pas le froid. La sauvage a les feuilles plus étroites, plus découpées et d'un goût plus piquant.

LE ROMARIN. On le multiplie, en coupant, vers la fin de mars ou au commencement d'avril, les jeunes branches avec un peu de racine, s'il est possible, et en les transplantant dans une terre grasse, peu humide, et exposée à la chaleur; elle périt facilement au froid. On plante le romarin dans les jardins, près des ruches, parce

que les abeilles en aiment beaucoup la fleur. Elle les entretient saines, à ce que l'on croit, et donne une bonne odeur au miel. Elle fleurit deux fois l'an dans le printemps et dans l'automne.

LE SÉNEVÉ. Ses fleurs durent long-temps : le plus recherché des abeilles, est le sauvage, qu'on appelle en italien *erucaggine*, et qui croît en grande abondance dans les champs. On le cultive dans les jardins ; on le sème fort clair. Dans le printemps, il lui faut de la poussière au pied, et l'été de l'eau.

LE TRÈFLE. Celui qui a la fleur rouge, contient du miel. Cela est connu des enfans, qui le cueillent pour le sucer. Ils sucent aussi les fleurs de chèvre-feuille. Le trèfle à fleurs blanches convient le mieux aux abeilles, parce qu'ayant le calice plus court, leur trompe s'y ajuste mieux. Dans le Levant, la fleur du treffle est jaune, et après elles le thim et la sauge ; c'est une des meilleures nourritures, lorsqu'il vient bien, et en abondance.

L'AUBÉPINE fleurit de bonne heure. Ses fleurs plaisent beaucoup aux abeilles. C'est une plante épineuse qui produit des fruits semblables au raisin. On la multiplie par des branches détachées qui ont un peu de racine. Il faut remuer la terre tous les ans autour du pied, et n'y laisser

croître aucune herbe qui puisse lui ôter la nourriture, et la dépouiller de toutes les branches vieilles et sèches.

LA VESCE donne une fleur qui produit beaucoup de miel. Souvent on voit les abeilles sur les cosses de la vesce, sans toucher aux fleurs. On croit qu'elles y recueillent une grande quantité de miel. (Dans le chapitre qui traite du miel, on parlera de celui que les abeilles recueillent sur les feuilles).

LE BOUILLON BLANC produit en juin et juillet beaucoup de fleurs qui contiennent une grande quantité de miel. Les enfans les cueillent pour les sucer.

Les fleurs de la citronnelle, du melon et d'autres semblables fournissent une abondante récolte aux abeilles, particuliérement en molividhe.

Avant de finir ce chapitre, nous rapporterons une pensée très-juste de Contardi sur les herbes qui viennent dans les champs, et qui sont contraires au goût des abeilles. Si on vouloit détruire, dit-il, de pareilles herbes, on auroit tort de suivre en cela le sentiment des anciens qui proposoient de le faire; puisque les abeilles (comme tous les autres animaux), ne courent pas aux herbes qui leur sont pernicieuses, ou qui leur déplaisent.

CHAPITRE IV.

Catalogue des autres plantes et arbrisseaux étrangers, dont les fleurs sont utiles aux abeilles.

C'EST dans les jardins de M. Le Monnier, premier médecin du Roi, au grand Montreuil près de Versailles, que j'ai découvert un grand nombre d'arbres, et de plantes étrangères, dont les fleurs étoient fort recherchées des abeilles. Ce savant médecin, dont toutes les vues sont uniquement dirigées vers ce qui peut servir à l'humanité et à l'utilité publique, se feroit un plaisir d'offrir à tous les amateurs et aux curieux, des graines de toutes les plantes qu'il cultive, et dont voici la liste.

L'ANCHOLIE, l'aiglantine, la colombine, la galantine, ou gants de N. D., est une plante dont la tige s'élève à la hauteur de deux ou trois pieds; les botanistes l'appellent *aquilegia floro simplice, aquilegia nectariis incurvis.* Cette plante, qui croît naturellement en France dans

les bois, fleurit au mois de juin et de juillet: elle se multiplie facilement de graines; on en voit, dans les parterres à fleurs bleues, violettes, rouges, couleur de chair, blanches etc.

ANDROMADA. Il y en a plusieurs espèces; les plus fréquentées par les abeilles sont: 1°. la *racemosa* ou à grappes, qui croît communément dans les jardins, à la hauteur d'environ quatre pieds; ses fleurs sont petites, blanches, globuleuses, pilulliformes, tournées d'un même côté, et vers la terre, ce qui empêche leur miel d'être altéré par la pluie. Cet arbrisseau fleurit en mai et en juin.

2°. LA MASIANA, qui est une des plus belles dans ce genre, et peut-être celle qui porte les fleurs les plus grandes, s'élève ordinairement à la hauteur de deux pieds. Ses fleurs sont blanchâtres, grandes, pédonculées; elles se forment de quatre ou huit ensemble par petits bouquets, et paroissent dans les mois de mai et de juin. Cette plante croît naturellement dans le Maryland et dans la Virginie. Elle se multiplie de graines.

3°. LA PANICULA LATA; c'est un arbrisseau qui s'élève à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ses fleurs sont d'un blanc un peu pâle, et nais-

sent sur de petits rameaux nuds et disposés en épis; ses fleurs paroissent dans les mois de juin et juillet. Toutes ces espèces se multiplient de graines.

AGRIPAUME; cette plante bien cultivée s'élève quelquefois jusqu'à quatre pieds. Ses fleurs sont petites, blanchâtres, ou légèrement purpurines. On la trouve dans les haies, et elle fleurit dans le mois d'août.

APOCIN-GOBE-MOUCHES; cette plante, quand elle est en fleur, est très-jolie; sa tige d'environ un pied et demi, est herbacée et rougeâtre; ses fleurs naissent par bouquets presqu'ombelliformes. Elle croît naturellement dans le Canada et dans la Virginie; elle fleurit dans les mois de juin et juillet, et se multiplie de graines, et de racines : ses fleurs sont assez fréquentées par nos insectes. On lui a donné le nom de gobe-mouches, parce que les mouches avides du suc mielleux qui se trouve dans le calice de ses fleurs, insinuent leur trompe par le passage étroit qui se trouve entre les corpuscules qui entourent les ovaires, et lorsqu'elles veulent la retirer, elle s'y engage davantage; l'insecte alors s'y trouve pris comme dans un piège, et y périt. Il n'en est pas de même de l'abeille; sa trompe

étant plus lisse ne s'élargit pas à son extrémité comme celle des mouches communes, et elle retire le miel de cette fleur sans aucun danger.

APOCIN à feuilles d'androsemum ; c'est une plante dont la racine est vivace : ses graines mûrissent rarement dans ce climat ; mais elle se propage par les jets des racines. Cette plante fleurit en été ; elle aime une terre légère et seche ; il faut peu l'arroser dans la belle saison et jamais dans l'hiver.

ASCLÉPIADE de Syrie ; elle est à fleurs blanches en dedans, et d'un rouge clair ou rose en dehors : les jardiniers la nomment *apocin du Canada*. Cette plante fleurit deux mois de l'été ; elle réussit fort bien en pleine terre, et à des expositions un peu ombragées, et se multiplie de semences.

ASCLÉPIADE de Syrie ou de Canada à larges feuilles. Cette plante produit une espèce de ouette, et doit être exclue des jardins, dit un auteur, parce qu'elle trace tellement, qu'elle est fort difficile à détruire. Cependant ses fleurs sont très-utiles et très-agréables aux abeilles.

AGRIPAUME. Cette plante haute de deux à trois pieds, s'élève même jusqu'à quatre, lorsqu'on la cultive : ses fleurs sont petites, blanchâtres, ou légèrement pnrpurines. On la trouve

dans les haies, et elle fleurit dans les mois de juillet et d'août.

CALMIA *angustifolia, et latifolia.* Cet arbuste vient quelquefois à la hauteur de quatre à cinq pieds. Ses fleurs sont au bout de ses branches en bouquets arrondis; il fleurit en juin, se multiplie de semences, de marcotes, ou de boutures, et nous vient du Canada. Il aime un terrain sabloneux, humide, et ombragé : quand il est jeune, il faut le garantir des grosses pluies.

CAMPANULE. J'en ai vu plusieurs espèces dans les jardins de M. Le Monnier, et toutes très-fréquentées par les abeilles. Cette plante se multiplie de graines légérement enterrées, et que l'on seme en automne ou au printemps. Toutes les campanules aiment une terre bien meuble.

CLEMATITE, ou herbe aux gueux; c'est un arbrisseau grimpant, qui pousse beaucoup de sarmens très-flexibles. Ses fleurs en bouquets axillaires et terminaux, composées ordinairement de trois bouquets partiels, sont petites et blanches : elles ne paroissent qu'au mois de juin. Cet arbrisseau a huit ou neufs variétés, et se multiplie ordinairement de drageons; excepté celui qui est à fleurs doubles. Ses manottes prennent racine difficilement : tout terrain leur convient.

CATALPA

CATALPA. Ses fleurs par gros bouquets sont odorantes; ce bel arbre, qui fleurit vers la fin de juillet, se multiplie de marcottes, de boutures, et de semence : il aime l'ombre.

CORNOUILLER. Il y a plusieurs espèces de cet arbrisseau, toutes très-fréquentées par les abeilles, et sur-tout la blanche de Virginie. Il se perpétue par les semences, les greffes et les marcottes : toute terre lui convient, et il lui faut peu de soleil.

CLETHRA. Cet arbrisseau se plaît singulièrementdans les terres aquatiques ; et à Paris il vient en plein air : on peut l'élever de semences, et le multiplier par des marcottes. Il produit, dans les mois de juillet et d'août, de jolis épis de fleurs blanches, qui servent de décoration aux bosquets d'été : il est utile pour la nourriture des abeilles, qui le fréquentent avec beaucoup d'avidité.

DIOSPYROS LOTUS, ou Guajacana, Plaqueminier ou Piaqueminier. Les fleurs de cet arbre sortent une à une des aisselles des feuilles, et paroissent dans le mois de juin. Il y en a trois espèces. 1°. Le guajacana-plaqueminier à petit fruit. 2°. Le guajacana *angustiore folio*, plaqueminier à feuilles étroites et à petit fruit. 3°. Le guajacana, ou

pishamin virginianum, plaqueminier de Virginie, à gros fruit. Les plaqueminiers s'élèvent de semences; le premier donne des rejettons, quand il est un peu gros.

DIGITALE D'ESPAGNE. Cette plante fleurit en mai et juin. Elle fait un très-bel effet dans les parterres par la beauté de ses fleurs. En France la commune se trouve par-tout.

HYDRANGEA. Cet arbrisseau vient de la Virginie. Ses fleurs en bouquet terminal, ou en parasol, paroissent vers la fin de juin jusqu'au mois de juillet; elles sont blanches et fort petites. Il se multiplie de marcottes et de drageons: il lui faut peu de soleil, et tous les terrains lui sont favorables.

HYPPOPHAE RHAMNOIDES. Il y en a de deux espèces, celle d'Europe, et de Canada. Cet arbrisseau fleurit au commencement de mars. Quoiqu'il vienne assez bien partout, il préfère un terrain sablonneux. On le multiplie par des semences, de marcottes et de boutures.

HYPPERICUS ACYRUM; Mille-pertuis. Cet arbuste fleurit dans les mois de juillet et d'août; il se multiplie aisément de semences, et de drageons en racines. Ses fleurs sont jaunes et agréables : on peut l'employer pour la décora-

tion des bosquets d'été. Il n'est difficile, ni sur le terrain, ni sur l'exposition.

MÉLISSE. Cette plante, qui fleurit dans les mois de juillet et d'août, se multiplie communément de plants enracinés, quoiqu'elle vienne également de graine. Les vieux pieds produisent beaucoup de rejettons ; on les plante au mois de mars en bonne terre bien fumée, et un peu à l'ombre ; ils réussissent fort bien auprès des arbres fruitiers. Cette plante dégénère quelquefois en une espèce dont l'odeur est puante. On la coupe deux fois tous les ans, en été et en automne. Elle repousse bientôt et se soutient fort bien, sans craindre le mauvais temps.

MÉLILOT, *trifolium melilotus officinalis*. Cette plante est bisannuelle, et croît dans les haies et les buissons. Elle produit beaucoup de miel, et les abeilles la recherchent avec empressement, sur-tout celle à fleurs blanches ; celle-ci est si fort de leur goût, qu'elles ne la quittent pas de toute la journée pendant les mois de juillet et d'août : elle leur seroit aussi avantageuse que le sarrasin, parce qu'elle doit produire un miel de meilleur goût. Cette plante donne aussi

une grande quantité de fourrage, ce qui doit encourager à la cultiver.

ITEA VIRGINICA. Cet arbrisseau vient naturellement en Canada et dans la Louisiane. Il fleurit dans les mois de juin et de juillet. Il se multiplie aisément de marcottes, s'accommode de toute espèce de terrain, de toutes les expositions, et n'exige aucune culture particulière.

LUNAIRE, ou le bulbonac bisannuel. Ses fleurs sont semblables à celles de la julienne simple. Cette plante fleurit au mois d'avril, et se multiplie elle-même de semences.

LE MUGUET, ou lis des vallées, est une plante qui s'élève à un demi pied, qui porte plusieurs fleurs disposées en grappes et rangées d'un seul côté. C'est le *lilium convallium album*. Elle croît dans les bois, dans les vallées, dans des lieux ombragés et humides. Elle est commune dans plusieurs provinces de France.

OLIVIER DE BOHÊME, olivier sauvage, *Elæagnus angustifolius*. C'est un grand arbrisseau, ou petit arbre, qui fleurit au mois de juin. Ses fleurs sont petites et jaunes, très nombreuses, et très odorantes. Il se multiplie de marcottes et de boutures, et vient dans tous les terrains.

TROÊNE, *ligustrum*. Ce joli arbrisseau est très-

commun dans les bois. Ses petites fleurs en grappes terminales un peu pyramidales, serrées et bien garnies, paroissent en mai et juin. Il se multiplie de semences et de marcottes.

SOPHORA JAPONICA. C'est un grand et très-bel arbre, que l'on voit en fleurs dans le jardin de M. le Monnier dans le mois d'août. Ses feuilles sont assez semblables à celles de l'acacia. Ses fleurs en épis axillaires, sont d'un blanc un peu jaune, papilionacées; elles produisent un grand nombre de semences sphériques, par lesquelles on multiplie cet arbre. Il s'accommode de toute espèce de terrain, pourvu qu'il soit exposé au grand soleil. Cet arbre que j'ai vu couvert d'abeilles, doit leur être très-utile, sur-tout dans une saison où la campagne manque de fleurs.

SPIRÆA. C'est un petit arbrisseau haut de deux à trois pieds. Ses fleurs qui paroissent en juin, sont purpurines, presque blanches, par bouquets ou épis terminaux, et serrées. Ce joli arbrisseau a une variété dont les fleurs sont rouges, et s'ouvre dans le même temps.

Le spiræa d'Espagne à feuille de mille-pertuis s'élève un peu plus. Ses fleurs sont blanches et plus petites que celles de l'autre; il y en a

une variété qui se distingue par les feuilles dont l'extrémité est crenelée ou dentelée.

Le spiræa à feuille d'obier, ne diffère de l'obier même, que parce que les feuilles du spiræa sont alternes. Il donne au commencement de mai de jolis bouquets de fleurs.

Les spiræa se propagent par les marcottes et les drageons; ils aiment une bonne terre un peu humide, et craignent le grand soleil.

SUMAC, *rhus coriaria;* c'est un arbrisseau dont la hauteur excède rarement plus de cinq pieds, dit un auteur; mais j'en ai vu qui en avoient plus de dix. Ses fleurs rassemblées en grand nombre et serrées en épis terminaux sont blanchâtres, fort petites, et composées comme celles du fastet.

Il y a un sumac de Virginie dont les fleurs et le duvet des baies sont rougeâtres.

Le sumac de Canada a les feuilles lisses de deux côtés, et blanches en dehors; ses fleurs sont de couleur presque herbacée. Toutes ces sortes de sumac sont fréquentées par les insectes, et se multiplient par les rejettons. Elles viennent bien dans tous les terrains, et demandent beaucoup de soleil.

FILIPENDULE. Cette plante vivace fleurit dans

les mois de juin et juillet. Elle se trouve dans plusieurs provinces de France, et se multiplie par les pieds éclatés en automne, et au printemps.

THALETRON, ou thalictron commun; c'est la rhue des prés. Ses petites fleurs naissent aux sommités des tiges et des rameaux. Cette plante croît dans les prés, dans les lieux humides ou marécageux, ou le long des ruisseaux. Elle fleurit en été.

PRINOS VERTICILLÉ; c'est un arbrisseau de Virginie, qui s'élève à huit ou dix pieds. Ses fleurs sont axillaires, quelquefois solitaires, quelquefois de trois ou quatre en bouquet. Cet arbrisseau a beaucoup de rapport avec le houx; il est rare, et se muliplie très-difficilement par les semences, dit assez mal à propos un auteur, car il réussit aisément : il fleurit en juin et juillet.

LA REINE DES PRÉS, *spiræa ulmaria*; c'est une plante vivace. Ses fleurs sont petites et blanches; elle vient dans presque toute la France, dans les prairies, sur le bord des ruisseaux et autres lieux humides : elle fleurit en juin.

VIORNE, coudre moinsine ou mansienne. *Viburnum Lantana.* C'est un arbrisseau fort commun dans les bois. Ses fleurs sont blanches et

rassemblées en grand nombre, en grosses ombelles terminales ; il y en a plusieurs espèces, et toutes fort agréables pour la décoration des jardins; les viornes fleurissent en juin, se multiplient de semences, de marcottes et de greffes. Elles s'accommodent de toute espèce de terrain.

CAPRIER ordinaire. Cette espèce est la plus commune, et la seule qui croisse naturellement en Europe ; elle intéresse non-seulement par sa beauté, mais encore par l'usage que l'on fait des boutons de ses fleurs, et par le pâturage qu'elle fournit aux abeilles. Cette plante croît dans les parties méridionales de l'Europe, particulièrement en Italie, en Provence et en Languedoc, dans les murailles, les lieux pierreux et les fentes des rochers. Les abeilles aiment beaucoup les fleurs de cette plante.

SCLARÉE, orvale, ou toute-bonne des prés; c'est une plante vivace. Elle pousse une ou plusieurs tiges; leurs sommités portent des fleurs verticillées, disposées comme en épis longs. Cette plante croît le long des chemins, sur le bord des champs, sur les collines herbeuses, et dans les prés hauts ou bas. Elle fleurit aux environs de Paris dans les mois de juin et juillet.

STATICE de Sibérie. Plante charmante, qui ou-

tre sa beauté particulière, produit une quantité de nourriture pour les abeilles; aussi la fréquentent-elles singulièrement. Elle se propage de graines, et fleurit dans le mois de juin.

VITEX, *agnus castus*. C'est un joli arbrisseau qui réussit assez bien dans toutes sortes de terrains; il se conserve en pleine terre dans les environs de Paris, et se multiplie très-aisément de semences; il y en a une espèce à petites feuilles, qui fleurit vers la fin de juillet, et qui se conserve en fleurs presque tout le mois d'août. L'autre espèce n'est pas encore ouverte à la même époque.

BOURGÈNE. C'est un arbrisseau très-commun en France, dans les bois. Il fleurit en juin et juillet, et se multiplie très-facilement de graines. Quand il est en fleurs, il est couvert d'abeilles.

VÉRONIQUE de Virginie. C'est une très-jolie plante, qui fleurit en juillet et août. Elle vient dans tous les terrains, et se multiplie fort bien de semences.

SALICAIRE. C'est une plante pérenelle, et qui se trouve ordinairement en France dans les chaussées: elle fleurit en juillet, et se multiplie de graines.

KETMIA C'est un superbe arbrisseau, qui

donne de très-belles fleurs. Celui à fleurs blanches est sur-tout fréquenté par les abeilles. Il fleurit dans les mois d'août et de septembre, ce qui rend sa multiplication très-intéressante pour les abeilles, qui ordinairement dans ces mois-là manquent de pâturages. Il se multiplie aisément de graines, et vient en plein vent dans les environs de Paris. J'en ai vu plusieurs qui ont résisté à l'hiver dernier, quoique le plus rude qu'on ait jamais éprouvé en France.

CHAPITRE V.

Des plantes qui donnent au miel une qualité nuisible aux abeilles, et aux hommes.

Il est difficile de croire qu'il y ait autant de plantes défavorables aux abeilles, que le disent certains auteurs: s'il y en a quelques-unes qui puissent occasionner à leur miel des effets pernicieux, ce seroient, peut-être, nos plantes narcotiques, telles que la jusquiame et autres; mais jusqu'ici l'expérience, du moins dans le Levant, et j'oserois presque dire, même dans ces pays-ci, n'en a rien appris.

A Syra nous ne connoissons uniquement que la fleur de scille, (voyez le commencement du chapitre premier, livre premier) qui produise un miel amer; mais il n'a jamais nui, ni à la santé des abeilles, ni à celle des hommes. Il est vrai que de cette espèce de miel, que les abeilles ramassent dans le mois d'octobre, c'est-à-dire après la récolte des ruches, on ne fait guère d'usage pour les besoins domestiques; on le laisse entièrement à la discrétion des abeilles.

M. Buch'oz cite plusieurs fleurs nuisibles aux abeilles, celles de l'orme et du narcisse, du sureau, de l'arroche fétide, du cornouiller sanguin, de l'auréole des bois. Pour ce qui est du tilleul, il paroît décidé que cet arbre, bien loin d'être nuisible aux abeilles, leur est au contraire on ne peut plus utile; on peut voir ce que nous en avons dit plus haut, d'après M. Duchet dans la liste des plantes fréquentées par les abeilles.

Quant aux autres fleurs, je ne crois pas que leurs mauvaises qualités soient aussi évidemment reconnues, que notre auteur le prétend. Pour s'en convaincre, il falloit que dans les cantons où ces plantes abondent, et pendant le temps

de leur floraison, l'on retirât quelque rayon qui contînt du miel ramassé sur ces fleurs et qu'on en fît la décomposition, pour découvrir s'il étoit composé de matières différentes des miels ordinaires du même canton, ramassés dans d'autres saisons.

Quoi qu'il en soit des miels de la France et de ceux de l'Archipel, il paroît cependant que le miel peut, dans certains autres pays, avoir quelquefois de mauvaises qualités. Nous rapporterons ce que Tournefort nous dit à ce sujet dans ses voyages du Levant, qui contiennent quelques détails assez curieux. Nous commencerons par une courte relation du charmant arbrisseau dit *chamærododendron*, dont cet auteur nous fait la description.

« Le *Chamærododendron* est un arbrisseau qui se trouve dans les environs de Trébisonde, et qui porte des bouquets composés de plus de vingt fleurs de toute beauté. Cette plante aime la terre grasse et humide, et passe pour malfaisante. Les bestiaux n'en mangent que lorsqu'ils ne trouvent pas de meilleures herbes. Les habitans de Trébisonde, par une tradition fort ancienne, fondée sans doute sur quelques observations, assurent que le miel que les abeilles

en retirent, étourdit ceux qui en mangent, et cause des nausées. »

Dioscoride a parlé de ce miel à-peu-près dans les mêmes termes. « Autour d'Héraclée du « Pont, dit-il, en certains temps de l'année, le « miel rend insensés ceux qui en mangent, et c'est « sans doute par la vertu des fleurs d'où il est « tiré : ils suent abondamment ; mais on les sou- « lage en leur donnant de la rhue des salines et « de l'hydromel à mesure qu'ils vomissent. Ce « miel est âcre et fait éternuer : il efface les rous- « seurs du visage, si on le broie avec du costus, « mêlé avec du sel ou de l'aloès ; il dissipe les « noirceurs que laissent les meurtrissures. Si les « chiens ou les cochons avalent les excrémens des « personnes qui ont mangé de ce miel, ils tom- « bent dans les mêmes accidens. »

« Pline a mieux débrouillé l'histoire de ce *chamœrododendron* dont on vient de parler, que Dioscoride et Aristote. Ce dernier a cru que les abeilles amassoient ce miel sur le buis ; qu'il rendoit insensés ceux qui en mangeoient, et qui se portoient bien auparavant ; qu'au contraire il guérissoit les insensés. Pline en parle ainsi : « Il est des années où le miel est très-dangereux autour d'Héraclée du Pont. Les auteurs n'ont

« pas connu de quelles fleurs les abeilles le reti-
« roient. Voici ce que nous en savons. Il y a une
« plante dans ces quartiers, appelée *ægholethron*,
« dont les fleurs, dans les printemps humides,
« acquièrent une qualité très-dangereuse, lors-
« qu'elles se flétrissent. Le miel que les abeilles
« en font est plus liquide que l'ordinaire, plus pe-
« sant et plus rouge. Son odeur fait éternuer :
« ceux qui en ont mangé suent horriblement, se
« couchent à terre, et ne demandent que du ra-
« fraîchissement. » Il ajoute ensuite les mêmes
« choses que Dioscoride, dont il semble qu'il ait
« traduit les paroles. »

« Mais, outre le nom d'*ægholethron*, qui ne se trouve pas dans cet auteur, voici une excellente remarque qui appartient uniquement à Pline. « On trouve, continue-t-il, sur les mêmes
« côtes du Pont, une autre sorte de miel qui est
« nommé *mœnomenon*, parce qu'il rend insensés
« ceux qui en mangent. On croit que les abeilles
« l'amassent sur les fleurs du Rododendron, qui
« se trouve communément parmi les forêts. Les
« peuples de ce quartier-là, quoiqu'ils paient aux
« Romains une partie de leur tribut en cire, se
« gardent bien de leur donner de leur miel. »

« Il semble qu'on peut, d'après ces passages, dé-

terminer les noms des deux espèces de chamœrodendron que nous connoissons. La première, suivant les apparences, est l'ægholethron de cet auteur; car la seconde qui fait des fleurs purpurines, approche beaucoup plus du rododendron; et l'on peut la nommer *rododendron Pontica*, pour la distinguer du rododendron ordinaire, qui est notre laurier-rose, connu par Pline sous le nom de *rododaphne* et *nericum*. »

« Il est certain que le laurier-rose ne croît pas sur les côtes du Pont-Euxin. Cette plante aime les pays chauds. On n'en voit guère après avoir passé les Dardanelles; mais elle est fort commune le long des ruisseaux dans les îles de l'Archipel; ainsi ce rododendron du Pont ne sauroit être notre laurier-rose. Il est donc très-vraisemblable que le chamœrododendron à fleurs purpurines, est le rododendron de Pline. »

Je suis d'autant plus persuadé que le laurier-rose des îles de l'Archipel n'est pas la plante dont les fleurs produisent le mauvais miel de Trébisonde, que ces fleurs ne donnent jamais de miel : nous en avons fait plusieurs expériences à Syra, et j'ai toujours trouvé le fond de ces fleurs sec, sans la moindre apparence de quel-

que substance mielleuse ; d'ailleurs le tube de ces fleurs est si long, que dans le cas même où il y auroit du miel, l'abeille ne pourroit jamais le sucer avec sa petite trompe.

« Quand l'armée des dix mille approcha de Trébisonde, il lui arriva un accident fort étrange, et qui causa une grande consternation parmi les troupes, suivant le rapport de Xénophon, qui en étoit un des principaux chefs. »

« Comme il y avoit plusieurs ruches d'abeilles, dit cet auteur, les soldats n'en épargnèrent pas le miel : il leur prit un dévoiement par haut et par bas, suivi de vertiges ; de sorte que les moins malades ressembloient à des ivrognes, et les autres à des personnes furieuses et moribondes. On voyoit la terre jonchée de corps comme après une bataille ; personne néanmoins n'en mourut, et le mal cessa le lendemain, environ à la même heure qu'il avoit commencé ; de sorte que les soldats se levèrent le troisième jour, dans l'état d'affoiblissement où l'on est après avoir pris une forte médecine. »

« Diodore de Sicile rapporte le même fait dans les mêmes circonstances. Il y a toute apparence que ce miel avoit été sucé sur les fleurs de quelqu'une de nos espèces de chamœrodendron.

dendron. Tous les environs de Trébisonde en sont pleins; et le P. Lambert, Missionnaire Théatin, convient que le miel que les abeilles sucent sur un certain arbrisseau de la Colchide ou Mingrélie, est dangereux et fait vomir. Il appelle cet arbrisseau *oleandro giallo*, c'est-à-dire, laurier-rose jaune, lequel sans contredit est notre *chamærododendron Pontica maxima, mipili folio, flore luteo.* La fleur, dit ce Père, tient le milieu entre l'odeur du musc et celle de la cire jaune. Cette odeur paroît approcher de celle du chevre-feuille, mais est incomparablement plus forte.

« Dans le jardin de M. Le Monnier, premier Médecin du Roi, à Versailles, on cultive deux espèces d'arbrisseaux, qu'on appelle *chamærododendron;* cependant leurs fleurs ne donnent presque aucune espèce d'odeur. Cela prouve, ou que ces deux arbrisseaux ne sont pas les mêmes dont parlent tous les auteurs cités ci-dessus, et dont les fleurs sentent très-fort, ou que ce défaut d'odeur provient du terrain et du climat de la France. D'ailleurs j'ai souvent examiné ces deux arbres, et je n'ai jamais vu aucune abeille sur leurs fleurs, quoique j'y aie,

observé plusieurs autres espèces d'insectes qui y picoroient.

P. S. M. l'Abbé de Lille, dans une de ses Notes sur les Géorgiques de Virgile, dit, en parlant de notre chamœrododendron, que c'est un nom bien barbare. Cependant il est dérivé de trois mots grecs bien connus, χαμαὶ qui signifie *humi*, par terre ; ῥοδον, rose, et δενδρον, arbre, c'est-à-dire, *arbre de rose nain*, pour la distinguer du laurier-rose qui s'élève quelquefois à plus de 12 pieds. Si l'on devoit en croire M. l'Abbé de Lille, il faudroit donc en dire autant d'une infinité de mots composés de la langue grecque, dont un des principaux et des plus beaux caractères étoit de se prêter plus qu'aucune autre, à ces sortes de mariages.

Le mot Encyclopédie, par exemple, n'est-il pas également composé des trois mots grecs, εν, en ; κυκλος, cercle ; et παιδεία, institution, c'est-à-dire, instruction en cercle, instruction universelle qui embrasse la totalité des sciences? Tant de savans qui ont mis la main à ce livre si vanté, n'auroient-ils donc travaillé que d'après une dénomination barbare ?

CHAPITRE VI.

Des avantages qu'un État peut retirer de la culture des abeilles.

« LES abeilles, dit M. La Grenée, sont d'un si « grand produit, qu'il est étonnant que les gens « de la campagne s'en occupent si peu, et que « de tous les sages gouvernemens qui sont en « Europe, à peine en est-il quelqu'un qui pense « à exciter ses sujets à cette culture. Il y a beau- « coup de villages où l'on n'en voit point. Ce- » pendant, il est certain qu'elles font la richesse « de plusieurs pays, et qu'anciennement la France « en retiroit de grands avantages. Rien ne sou- « lageroit plus les gens de la campagne, qui « la plupart sont si souvent pressés, que de s'a- « donner à cette occupation qui est fort lucra- « tive, et qui exige peu de soins. »

En effet, pour décider combien le sentiment de M. La Grenée est juste, il suffit d'observer à quel haut prix se vend le produit des abeilles;

je parle du miel et encore plus de la cire ; eh ! combien ne sont-ils pas nécessaires à l'homme, tant pour le culte religieux, que pour le luxe et les besoins de la vie ? Il suffit de faire attention à la quantité de miel et de cire que des ruches soignées donnent chaque année l'une portant l'autre. Il est arrivé chez nous dans une bonne année qu'une seule ruche a produit un quintal et plus, de miel, c'est-à-dire 120 à 140 livres, et six à sept de cire. Ordinairement elles donnent dans les années médiocres trente à quarante livres, et même plus, de miel, et deux ou trois de cire ; dans les bonnes années cinquante à soixante, et de la cire à proportion, en comptant pour quinze à vingt livres de miel une livre de cire.

Ajoutez à cela le peu de temps que le propriétaire employe à ses ruches, et le peu de peine que demande leur culture, relativement au gain qu'il en retire. Tout cela suffit pour qu'un juste appréciateur des choses n'hésite point de donner à cette culture une préférence raisonnable sur les autres occupations de la campagne, d'autant plus qu'il n'a pas besoin de consacrer en particulier ni des terrains ni des arbres pour leur nourriture. Dans ces mêmes champs destinés à fournir le pain aux hommes, et le fourrage

aux animaux domestiques, la diligente abeille trouve à se nourrir, sans rien diminuer de la récolte destinée aux uns ou aux autres. Ces mêmes arbres que le Créateur à faits pour fournir des fruits savoureux et du bois à l'usage de l'homme, donnent à l'industrieuse abeille de quoi former ses rayons délicieux qui retournent encore au profit de l'homme. De là vient que nos ancêtres en faisoient un cas si particulier, comme l'attestent leurs écrits, et qu'ils donnoient tous leurs soins à cette culture. Par ce que l'histoire nous en apprend, on voit que les abeilles n'étoient pas ingrates envers leurs maîtres. M. Daniel Wildman, auteur Anglois dont j'ai sous les yeux l'ouvrage sur les abeilles, traduit en Italien avec des notes par Contârdi, cite au quatrième chapitre de ce traité, un auteur moderne qu'il ne nomme point, et qui atteste que lorsque les Romains furent les maîtres de l'île de Corse, ils imposèrent sur ses habitans un tribut en cire, qui se montoit jusques à deux cent mille livres par an. Supposons que l'île conservât encore au moins 200 mille livres de cette matière, voilà donc 400,000 livres de cire effectives. L'on sait que la proportion de la cire au miel est environ d'un à 15, ou 20; au moins c'est ainsi quelle existe

à Syra. Or en multipliant ces 400,000 livres par 15 ou 20, on trouve plus de 6 ou 8 millions pesant de miel, indépendamment des 400,000 livres de cire. Quelle richesse ne seroit-ce point pour la Corse, si la culture des abeilles étoit sur le même pied qu'elle étoit alors, sur-tout aujourd'hui que le prix de la cire et du miel est sans comparaison plus haut qu'il ne l'étoit autrefois?

Puisque j'ai cité l'exemple de la Corse, je dois rapporter ici une observation très-juste sur les avantages que la France peut retirer de la culture des abeilles dans cette île. Elle se trouve dans une brochure anonyme qui a paru il y a quelques années, et qui commence par ces mots : « Quelle Nation! elle va toute seule. » « L'île de « Corse, dit l'auteur, peut nourrir des millions « de ruches, d'autant plus précieuses que le cli- « mat de l'île rendant les fleurs, et les arbustes « parfaitement aromatiques, il en résulte que le « produit de ces mouches, seroit d'une qualité « très-supérieure à celle des ruches de Pologne « et de Russie. Le miel de Narbonne et celui « de Bretagne suffisent à très-peu de chose près « pour la consommation du royaume; mais in- « dépendamment de ce que l'on pourroit vendre

« à l'étranger le miel de Corse, l'on tireroit « encore de cette île plusieurs millions de cire « brute de la plus belle qualité, que l'on manu « factureroit dans le royaume, tant pour notre « usage, que pour servir à nos exportations chez « l'étranger. L'on peut se faire un idée de l'é- « norme quantité de cire que peut nous fournir « la Corse, quand on saura que dans les temps « où cette île étoit fendataire de la cour de « Rome, elle payoit aux Papes son tribut en « cire, et que la quantité en étoit t-elle, qu'elle « suffisoit à la consommation des Églises de « Rome, et de tout l'état écclésiastique, con- « sommation que tous ceux qui ont vu l'Italie « et qui connoissent le luxe des Églises en lu- « minaires savent être immense. » L'auteur con- clut : « Voilà donc encore pour cet article plu- « sieurs millions versés annuellement en France ; « au lieu d'être portés chez l'étranger » Il ajoute en note : « Le millier de cire, prix moyen, re- « vient à peu près à deux mille francs : il s'en « consomme environ deux millions tournois; je « veux croire que moitié seulement se tire de « l'étranger, mais il faut observer que nous « tirons aussi pour des sommes très-considéra- « bles, des suifs du Nord, ou de l'Amérique.

« Or, le bas prix des cires, nous mettroit à « portée de nous passer de ces suifs; et l'on « peut dire qu'il résulteroit de la multiplication « des ruches en Corse, une économie totale « de quatre millions, et que nous pourrions « vendre aux étrangers en cire brute, la con- « sommation de nos manufactures déduite ».

A supposer que ce calcul parût un peu exagéré, ce que je ne crois pas, l'opinion de l'auteur est juste quant au fond. Or, je conclus que si une culture sage et éclairée des abeilles, admise dans la seule île de Corse, peut procurer une si grande utilité à l'État, on pourroit en attendre une bien plus grande, si on établissoit cette culture dans tout le royaume, ou du moins dans ses provinces méridionales (1). L'introduction de cette culture n'est rien moins qu'impossible, si l'on en juge d'après ce que M. la Grenée

(1) J'ai lu dans la gazette de France du 21 septembre 1787, cet article d'Hanovre, en date du 30 août. L'éducation des mouches à miel est un des objets de l'industrie des habitans de cette province; le produit de la cire s'est élevé cette année 1787, à 300,000 livres pesant. Il est certain que l'Hanovre ne vaut pas une province de France, pour la température. Qu'on voie par-là, ce que pourroit espérer la France de cette culture.

rapporte dans la préface de son traité page 38 : « La France, dit-il, possédoit anciennement, « trois fois autant de propriétaires d'abeilles « qu'elle en a actuellement, qui tous faisoient « de bons profits, malgré leur grand nombre. » (1) Si cela est vrai pour la France, combien plus pour l'Espagne et les autres pays méridionaux?

Pour confirmer ce que j'ai déjà dit, je veux rapporter une observation que j'ai souvent faite sur la Turquie. Il semble que le système politique de cet empire ait été conçu dans la vue de rendre ses habitans les plus misérables et les plus pauvres qu'il soit possible. L'agriculture y est négligée et les cultivateurs opprimés,

(1) On élevoit jadis, beaucoup plus d'abeilles en France, dit M. Pingeron, qu'il n'y en a aujourd'hui; c'est ce qui donne lieu à différentes lois et à différens droits seigneuriaux, sur-tout à celui d'aboilage ou abeillage, qui est un droit que les Seigneurs châtelains ont en plusieurs lieux, de prendre seuls les abeilles qui se trouvent dans les forêts de leurs seigneuries. Aboilage se prend aussi pour un droit établi dans plusieurs coutumes, en vertu duquel les Seigneurs peuvent prendre une certaine quantité d'abeilles, de cire ou de miel sur les ruches de leurs vassaux.

sans qu'en aucun temps et en aucun lieu, on ait pensé à leur donner la moindre émulation et à y perfectionner cet art utile. D'un autre côté le commerce est si peu encouragé, si vexé parmi les sujets du Grand-Seigneur, que tous les étrangers le font plus avantageusement, presque de dix pour cent, que les gens du pays qui payent une douane beaucoup plus forte que les étrangers (1). De plus il existe très-peu de manufactures en

(1) Voici ce que dit M. Volnay, vol 2, p. 390, à ce sujet.

« Presque tout le commerce de Syrie est entre les mains des Francs, des Grecs et des Arméniens : ci devant il étoit en celles des Juifs : les Musulmans s'en mêlent peu, non qu'ils en soient détournés par esprit de religion, ou par nonchalance, comme l'ont cru quelques politiques, mais parce qu'ils y trouvent des obstacles par le gouvernement. Fidele à son esprit, la Porte au lieu de donner à ses sujets une préférence marquée, a trouvé plus lucratif de vendre à des étrangers leurs droits et leur industrie. Quelques États d'Europe, en traitant avec elle, ont obtenu que leurs marchandises ne paieroient de douane que trois pour cent, tandis que celles des sujets Turcs, paient de rigueur dix, ou de grace sept pour cent. En outre, la douane, une fois acquittée dans un port, n'est plus exigible dans un autre pour des Francs. Avec tant de désavantages, est-il éton-

Turquie; et le peu qu'il y en a, à peine a-t-il cours dans le pays. Il est permis de faire entrer tout ce que l'on veut dans ces états, et les étrangers ne payent que trois par cent ou environ. Il faut ajouter à cela que le Grand-Seigneur ne pouvant pas mettre des impositions sur le peuple dans des circonstances urgentes, il faut qu'il s'accumule des trésors en temps de paix, pour être prêt en temps de guerre; de sorte que

---

nant que les Musulmans cèdent le commerce à leurs rivaux? »

A cette note de M. Volnay, il faut donner quelque explication. D'abord il se trompe en confondant les sujets du Grand-Seigneur avec les Turcs soi-disant Musulmans, c'est-à-dire, orthodoxes. Toutes les Nations soumises à l'empire Ottoman, sont des *rayas*, ce qui veut dire proprement cultivateurs. Au commencement de l'empire des Turcs, les seuls Chrétiens exerçoient ce métier, et les Turcs s'appliquoient à la guerre. Par le mot *raya*, le Turc entend encore ce que nous exprimons par le mot sujet. Ainsi les Turcs ne sont point censés sujets du Grand-Seigneur, mais les sectateurs de Mahomet, et le peuple choisi de Dieu, dont le Grand-Seigneur n'est que le chef. Ainsi on voit pourquoi ceux qui connoissent à fond le gouvernement des Turcs, disent que le Grand-Seigneur ne peut exercer aucun despotisme sur les sectateurs de Mahomet ou du corân

le plus fort numéraire de l'état est ordinairement renfermé dans son trésor. Les grands de l'empire imitent le souverain, et tiennent leurs trésors si cachés, qu'il reste à peine quelque numéraire pour l'usage public. Malgré cela, quoique les habitans de l'empire Ottoman ne soient pas les peuples les plus riches de l'Europe, ils pourroient cependant aller de niveau avec les peuples de la plus grande partie des autres états. Cela

---

M. de Volnay se trompe encore, lorsqu'il dit que les Turcs paient entre sept pour cent par grace, et dix de rigueur; ce sont les rayas qui paient ainsi; les Turcs, au moins ceux de Constantinople, de Smirne et de Salonique, c'est-à dire, ceux de l'Europe et de l'Asie Mineure, ne paient que trois pour cent. Je crois même que ceux-ci ne paient qu'une seule douane, ainsi que les Francs.

Enfin, quoique la loi de Mahomet ne défende pas aux Turcs toute communication sociale et commerçante avec les chrétiens, comme la loi de Moïse la défendoit aux Juifs avec les étrangers, il n'en est pas moins vrai que l'esprit de la loi de Mahomet, et le fanatisme de la multitude, empêchent les Turcs de faire un commerce plus étendu avec les sujets chrétiens des puissances étrangères. Les Turcs en général méprisent ceux de leur nation qui s'expatrient, et qui séjournent dans les pays chrétiens: ils les regardent sous une forme d'infidélité

ne peut s'attribuer qu'à la bonté, et la fertilité du sol, qui pour peu qu'il soit cultivé, suffit pour maintenir le peuple dans une sorte d'aisance, et sur-tout à la culture des abeilles, dont on s'occupe dans presque toutes les provinces de l'empire, au moins dans les maritimes. On sait l'immense quantité de cire, que les Européens en tirent chaque année de Smyrne, de Salonique, de la Morée, et des autres pays de la mer

---

et d'apostasie. En outre, la loi du coran ordonne plusieurs cérémonies aux Turcs, comme des prières, des ablutions et des sacrifices, qu'ils ne pourroient observer dans les pays chrétiens où il n'y a ni Imams, ni mosquées. D'ailleurs, pour faire un commerce solide et suivi avec les nations européennes, il faudroit qu'ils s'établissent chez elles avec leurs femmes et leurs enfans; ce qui exposeroit les unes aux yeux de tout le monde, et les autres à la perversion, deux choses capitales que leur loi défend. On voit donc que M. Volnay a tort de critiquer les politiques qui ont prétendu, que c'étoit par esprit de religion, et par nonchalance, que les Turcs abandonnoient aux chrétiens le commerce. Une des raisons qui s'y oppose encore plus, c'est la crainte qu'ils ont des corsaires Maltois; ils n'osent se hasarder de se mettre en mer sous leur propre pavillon; et quand ils sont forcés de faire un long voyage, ils sont obligés de le faire sous le pavillon d'une puissance chrétienne.

blanche; à l'égard de la mer noire, il suffit de lire l'ouvrage que M. Peyssonnel, ancien Consul du Roi, vient de publier sur le commerce des provinces Turques de la mer noir, pour se convaincre de ce que j'avance, il dit à la page 125. « La cire est l'article le plus important du com-« merce de la Moldavie (et de la Valachie); » elle est de très-belle qualité, plus belle encore « que celle de Valachie. On la vend au même prix. » Il dit, page 162, sur le commerce de la Bulgarie. « Il sort de la Bulgarie une quantité « immense de cire, elle est jaune et d'excel-« lente qualité. On la vend pure. Son prix est » de 38 à 42 paras l'ocque, suivant les années. » Le para vaut 1 sol 6 deniers, l'occa pèse trois livres de Marseille.

Tout cela fait voir la justesse du sentiment de M. La Grenée, rapporté au commencement de ce chapitre, que « rien ne soulageroit plus « les gens de la campagne, dans les besoins dont « la plupart sont si souvent pressés, que de « s'adonner à la culture des abeilles. »

Dans les îles de l'Archipel, quand un pauvre paysan peut parvenir à se former un capital de vingt à trente ruches, il assuré d'avoir trouvé le moyen de soulager et de soutenir commo-

dément sa famille, en y joignant le peu qu'il peut retirer de ses travaux de la campagne.

Je crois ne pouvoir mieux finir ce chapitre qu'en rapportant ce que M. Mentelle pense à ce sujet, en parlant de l'île de Cuba en Amérique, dans son livre intitulé, *Choix de lectures géographiques et historiques*. Tome 5, part. 2. « Lorsque, dit cet auteur, la Floridefut cédée « en 1763, par la cour d'Espagne, à celle de « Londres, les cinq ou six cents misérables qui « végétoient dans cette région, se réfugiérent « à Cuba, et y portèrent quelques abeilles. Cet « insecte utile se jetta dans les forêts, s'y établit « dans le creux des vieux arbres, et se mul- « tiplia avec une célérité qui ne paroît pas croya- « ble. Bientôt la Colonie qui achetoit beaucoup « de cire pour ses solennités religieuses, en re- « cueillit assez pour ce pieux usage et pour « d'autres consommations; elle eut un peu de « superflu en 1770, et sept ans après on en « exporta sept mille cent cinquante quintaux « et demi pour l'Europe ou pour l'Amérique. « Cette production augmentera nécessairement « sous un ciel, et sur un sol qui lui sont éga- « lement favorables; dans une île où les ruches « donnent quatre récoltes chaque année et où

« les essaims se succèdent sans interruption. »

A l'appui de ce que M. Mentelle dit de l'île de Cuba, voila ce que je viens de lire dans l'ouvrage de Dom Ulloa intitulé, *Mémoires philosophiques, historiques concernant la découverte de l'Amérique*, traduit de l'Epagnol. Je ne dois point passer sous silence que les essaims d'abeilles domestiques, se sont beaucoup multipliés à l'île de Cuba, dans le voisinage de la Havane, pendant le court espace de temps qui s'est écoulé depuis 1764. après que la paix eut été conclue avec l'Angleterre. Il n'y en avoit pas auparavant; car celles qu'on y voyoit étoient sauvages et d'une espèce différente. Les familles qui jusques alors avoient demeuré à St. Augustin de la Floride, s'étant rendues dans l'île de Cuba, après qu'on eut évacué ces lieux, apportèrent avec elles quelques ruches qu'elles placèrent à Guanavacoa et en d'autres endroits, par pure curiosité. Ces mouches se multiplièrent au point qu'il s'en répandit dans les montagnes; et l'on commença à s'appercevoir qu'elles devenoient nuisibles aux cannes à sucre, dont elles se nourrissoient. Leur fécondité fut si grande, qu'une ruche donnoit un essaim, et quelquefois deux par mois : l'un ordinaire, l'autre moindre en les

châtrant

châtrant tous les mois : on ne les soignoit même pas avec toute l'attention qu'on y porte en Europe. Elles rendoient autant de miel et de cire, que dans les endroits où l'on n'a soin de les châtrer qu'une ou deux fois par an. La cire est des plus blanches, et le miel aussi clair et d'aussi bon goût qu'on en puisse trouver. D'après ces faits, il est évident que la cire et le miel pourroient devenir une des branches les plus avantageuses pour le commerce de cette île, sans même s'occuper très-soigneusement des mouches, ni négliger la canne à sucre, qui seroit toujours l'objet principal. »

D'après ce récit, je ne puis assez m'étonner de ce que dans les îles adjacentes de l'Amérique, et spécialement dans les îles Françoises, on n'ait pas encore admis et propagé la culture des abeilles. Si l'on a cru qu'elles n'y réussiroient pas, il me semble que ce qu'on a raconté de leur prodigieux succès dans l'île de Cuba devroit nous rassurer sur ce point. Si le gouvernement a eu des motifs politiques pour empêcher cette culture dans les colonies de l'Amérique, je dois respecter sa prudence de sacrifier au plus grand bien de la mère-patrie, le profit des colonies; mais je pense au moins, qu'il est du devoir de

l'administration de s'appliquer sérieusement à encourager dans toute la France la culture des abeilles pour y procurer une plus grande abondance de cire. Mais si cette faute d'économie rurale vient de la négligence des habitans des îles, je ne puis comprendre comment des hommes qui se sont expatriés pour faire fortune, peuvent négliger un moyen si propre à les enrichir, sur-tout n'ayant presque aucun besoin, pour cette exploitation, de ces malheureux nègres, sans lesquels on ne sait faire venir le sucre ni le café.

J'ai demandé à une personne respectable de St. Domingue, pourquoi on y négligeoit la culture des abeilles : elle m'a répondu que c'étoit parce que ces insectes ravageoient les cannes à sucre, et parce que la nudité des Nègres les exposoit à en être incommodés. Dom Ulloa cité ci-dessus, est à la vérité du même sentiment, quant au dégât des cannes à sucre; mais j'avoue ingénument, que j'ignore comment il peut avoir lieu, si les abeilles dérobent le suc mielleux qui peut couler à travers les fentes des cannes à sucre : il me semble que ce n'est pas une perte réelle; ce suc se perd en vapeur, ou il devient la proie d'autres insectes; il seroit donc bien plus avantageux que les abeilles en profitassent.

En supposant qu'une trop grande quantité de ruches occasionnât quelque diminution dans le produit des cannes à sucre, ne retrouveroit-on pas à s'indemniser de cette perte avec usure par la quantité de miel que les abeilles donneroient, et sur-tout par la riche récolte de cire qu'elles fourniroient?

Quant aux nègres qui seroient exposés à la piqûre des abeilles, à cause de leur nudité, je réponds qu'elles n'attaquent personne en pleine campagne, à moins qu'on ne veuille les prendre ou les chasser, quand elles voltigent sur les fleurs. Pourquoi d'ailleurs ne s'habilleroient-ils pas pour soigner les ruches? l'utilité que les colons en retireroient en vaudroit bien la peine.

Au reste les nègres de presque toutes les côtes d'Afrique, où se fait la traite de ces malheureux, savent très-bien cultiver les abeilles; et la quantité de cire que les Européens en tirent en est la preuve; leur nudité n'empêche donc pas qu'ils ne les approchent, et qu'ils ne les soignent.

Il en est qui craignent qu'en multipliant les abeilles dans les îles à sucre, les personnes employées aux rafineries n'en soient inquiétées. Mais quand ces insectes trouvent de quoi se

nourrir dans les campagnes, ils ne vont point dans des maisons pour en tourmenter les habitans. Aussi voyons-nous à Syra, qu'on peut manipuler le miel dans les maisons sans aucun danger, lorsque la campagne est couverte de fleurs. Or, St. Domingue doit, comme l'île de Cuba, fournir aux abeilles, dans toutes les saisons, de quoi les nourrir amplement; il ne seroit donc pas à craindre que les ouvriers des rafineries en fussent inquiétés.

Au surplus, rien de si facile que de l'empêcher: l'île de St. Domingue est assez étendue, pour que l'on pût disposer les choses de manière que les ruches fussent éloignées de quelques lieues, et alors les abeilles n'en approcheroient sûrement pas.

Avant de quitter cette matière, il n'est pas inutile de résoudre une difficulté, ou, pour mieux dire, un ancien préjugé. Des gens de la campagne condamnent la culture des abeilles, parce qu'ils sont persuadés que ces insectes nuisent aux fruits des arbres. En suçant le miel des fleurs, disent-ils, les abeilles dérangent la fécondation, ce qui occasionne la chûte d'une grande quantité de fruits.

Voici ce que le fameux Linné dit à ce sujet :

« Il n'est pas encore décidé, si les abeilles et « autres insectes qui se nourrissent de miel, en « suçant le nectar des fleurs, occasionnent quel- « que inconvénient aux petits embryons, ou s'ils « dérangent la génération. Ainsi, on ne peut « pas expliquer même actuellement, selon les « loix de la nature, ce que Quintilien et Sénèque « rapportent de ce richard qui infectoit avec le « poison les fleurs de ses arbres, pour tuer toutes « les abeilles d'un pauvre paysan, qui venoient « en voler le miel (1). »

Malgré le doute de M. Linné sur ce point, je suis très-convaincu, que la succion du miel que les abeilles, ainsi que d'autres insectes, font sur les fleurs des arbres, ne leur porte aucun préjudice, et ne dérange en aucune manière la fécondation; et voici sur quoi se fonde ma conviction. Dans l'île de Syra il y a peu de pommiers, d'abricotiers, de pêchers et de poiriers :

(a) Utrum verò insecta aliaque mellisuga animalcula sorbendo nectarium è floribus, damnum inferant tenellis embrionibus, nondum evictum est; ideoque iste locus Quintiliani, et Senecæ de divite inficiente flores suos veneno, ut pauperis apes mel ejus furantes perirent, vix ac ne vix quidem secundum naturæ legem etiamnùm explicari potest, Amæn. acad. t. 6, diss. 115, p. 265.

à peine en trouveroit-on cinquante de chaque espèce ; d'un autre côté, il y a quantité de ruches : malgré cela, ces arbres sont ordinairement si chargés de fruits, qu'on y en compteroit autant que de feuilles. J'ai encore observé à Versailles dans le jardin de M. Ruffin, sur quelques plantes de bourrache, une grande quantité d'abeilles qui y picoroient depuis le matin jusqu'au soir ; et ayant examiné avec attention les calices de ces plantes, je les ai trouvés remplis de graines sans en découvrir un seul vide : d'où je conclus, que si les abeilles en suçant le nectar des fleurs apportoient quelque atteinte à la conservation des fruits, les arbres fruitiers à Syra n'auroient produit aucun fruit, et nos plantes de bourrache ne seroient pas montées en graines. C'est donc sans fondement que certaines personnes pensent, que les abeilles nuisent aux fruits des arbres.

P. S. Je viens de lire dans l'Encyclopédie méthodique quelques particularités qui confirment ce que nous venons de dire sur les avantages de la culture des abeilles. « Les ruches, dit M. « l'abbé Tessier, sont, en général, d'un bon pro- « duit. Dans certaines années à la vérité, elles « ont peu de miel et de cire, ou donnent peu

« d'essaims, mais elles dédommagent amplement « le propriétaire dans d'autres années. On es- « time, toute compensation faite, le produit « annuel d'une ruche à six francs ; souvent « il monte à dix. » (On m'a assuré, que M. le curé de Bonneuil, dans les environs de Paris, retire jusqu'à un louis de chacune de ses ruches. Cela dépend de la manière de les gouverner.) « Quelquefois les fleurs des plantes sont si char- « gées de miel et de cire, que les abeilles, qui « en ramassent autant qu'elles en trouvent (c'est- « à-dire qu'elle en peuvent emporter) en font « des récoltes étonnantes. J'ai rapporté plus haut « d'après M. Duhamel, que le curé de Tillay « le Pelieux en Bauce, ayant placé une ruche « sur un cuvier renversé, auquel il avoit fait « un trou, en retira cinq à six livres de cire, « et quatre cent vingt livres de miel. Ordinaire- » ment les ruches de la Bauce, quand elles sont « bonnes, et qu'elles ont deux ou trois ans, pèsent « de 80 à 100 livres. En déduisant 1°. douze à « quinze livres pour le poids des abeilles, et celui « de la ruche, faite d'osier, ayant deux pieds « de hauteur, sur un pied et demi de diamètre « dans la plus grande largeur ; 2°. deux livres « ou deux livres et demie de cire ; le surplus est

« en miel, et la plus grande partie de belle « qualité. » La proportion de la cire avec le miel est plus grande chez nous, que dans la Bauce; c'est-à-dire, que d'une certaine quantité de rayons, qui par exemple produisent 100 livres de miel, nous retirons 5 à 6 livres de cire : au lieu qu'en Bauce, d'après le rapport de M. l'abbé Tessier, à peine en retire-t-on deux ou trois. J'exposerai ailleurs la raison de cette différence.

CHAPITRE VII.

Causes de la décadence de la culture des abeilles en France.

SI j'ai marqué de l'étonnement de ce que les îles de l'Amérique n'imitoient pas l'exemple de celle de Cuba, je dois en dire autant de l'Europe entière. En effet, on ne comprend pas comment toutes les nations de l'Europe, d'ailleurs si intelligentes et si industrieuses en ce qui regarde leur intérêt, négligent la culture des abeilles. On ne voit presque nulle part cette culture en vigueur, et perfectionnée; partout

au contraire elle est superficielle, imparfaite, et fort au dessous de l'extension dont elle seroit susceptible, et sur-tout en France; car il est certain qu'elle y étoit autrefois beaucoup plus étendue, et qu'il y avoit une plus grande abondance de cire dans le royaume. Si on pouvoit démêler la cause de cette décadence, et du découragement où se trouvent la plupart des gens de la campagne pour la relever, on pourroit y apporter un remède efficace, et exciter chez eux l'émulation nécessaire pour s'y adonner.

Quelques auteurs rapportent diverses raisons de ce désordre. M. La Grenée, après avoir dit dans son traité des abeilles, que la France renfermoit anciennement trois fois plus de propriétaires d'abeilles qu'aujourd'hui, ce sont ses termes, ajoute : « Que cette extrême diminution est « venue des impôts excessifs dont les gens de « la campagne étoient chargés, et pour le paye- « ment desquels les ruches leur ont été en- « levées. »

A ce propos je me rappelle d'avoir lu dans l'ouvrage de M. Necker sur l'administration des finances, que le gouvernement ayant demandé, je ne sais pourquoi, à un intendant de province une liste exacte de toutes les ruches qui se trouvoient

dans son district, les propriétaires de ces ruches informés de cette demande, et effrayés des conséquences qui pouvoient en résulter, les détruisirent entièrement. Je ne doute donc point que M. La Grenée n'ait eu raison d'attribuer la diminution des ruches aux impôts dont les peuples ont été surchargés; mais cette cause n'a pu avoir lieu que dans la circonstance où les tributs étoient exhorbitans, et où la vexation étoit insupportable; d'où il suit, que la décadence de cette culture n'a dû avoir lieu que dans quelques provinces opprimées et pour quelque temps seulement, c'est-à-dire, autant que la vexation a duré ou existé. Il faut donc qu'il y ait une autre cause qui ait réduit constamment cette culture à un état si déplorable, puisque jusqu'à présent personne n'a pu la relever; elle est d'autant plus étonnante, que presque toutes les autres branches de l'économie rurale ont été successivement perfectionnées en France, ou dans les autres parties de l'Europe.

Cette cause, selon moi, vient d'abord de ce que les ruches dont se servent les gens de la campagne, dans presque toute l'Europe, sont défectueuses, soit par la manière dont elles sont construites, soit par leur forme et leur disposition.

Il en résulte qu'on ne sait comment s'y prendre pour les bien gouverner et pour les faire prospérer; et cela est si vrai, que M. La Grenée dit, que lorsqu'on leur témoigne, (aux paysans), de l'étonnement de ce qu'ils ne s'empressent pas d'avoir part au profit qu'ils savent que procurent les abeilles, la plupart allèguent la difficulté de les gouverner, quand on veut le faire, disent-ils, dans toutes les règles.

Il résulte de cette ignorance une grande perte de ruches tous les ans par de rudes et longs hivers, soit à cause des fausses teignes qui en font périr une grande quantité, de sorte qu'il est presque impossible qu'elles passent trois ou quatre ans sans en être attaquées; soit encore parce que leurs propriétaires ne pouvant absolument se servir d'autres moyens, font périr eux-mêmes beaucoup de ruches, tous les ans, pour retirer les provisions de ces laborieux insectes. Ces obstacles, ces difficultés, et ces pertes ne peuvent que décourager les cultivateurs, et surtout les gens de la campagne, qui finissent par abandonner cette culture dont nous avons démontré la grande importance: il y a même des paysans qui en sont si effrayés qu'ils la condamnent hautement comme inutile, sans aucun

profit, et ruineuse pour ceux qui s'en occupent. Comment en effet un pauvre habitant de la campagne pourroit-il entreprendre une telle culture, et encourager ses voisins par son exemple, si, après avoir formé, à force de peines et de fatigues, un fond de vingt ou trente ruches dans l'espérance de l'aider au soutien de sa famille et de payer ses impositions avec leur produit, il s'en voit, à la fin d'un hiver rude et long, dépouillé ou de la totalité ou de la plus grande partie? Si ce malheureux en a conservé quelques-unes pour completter à la longue celles qu'il a perdues, il voudra en retirer du miel et de la cire, pour subvenir à ses pressans besoins; alors il met son esprit à la torture pour trouver des moyens faciles et commodes d'enlever la subsistance des abeilles, sans risquer de les faire périr, et sans exposer les ruches à une perte certaine; mais ces pratiques, inventées avec beaucoup de sagacité, sont toutes de nature à les faire périr pendant l'hiver, ainsi que nous le verrons plus bas dans les chapitres 14 et 15. D'ailleurs ces procédés destinés à des personnes aisées, et qui ont beaucoup de loisir, sont presque impraticables pour les gens de la campagne, parce qu'ils sont coûteux et embarrassans. Ils sont

même d'une si difficile exécution que, si je me trouvois moi-même dans un semblable cas, j'aimerois mieux laisser mes abeilles tranquilles que de risquer leur précieuse existence.

Voilà ce que font les cultivateurs qui ont un attachement particulier pour leurs abeilles; et c'est ce que feroient peut-être tous les cultivateurs, si la nécessité adsolue de vivre et de payer leurs impôts, ne les forçoit de vendre leurs ruches à des marchands, qui parcourent les petits villages, et cherchent à tenter le pauvre propriétaire de ruches. Encore si elles étoient achetées par des personnes bien intentionnées qui eussent le projet de les conserver et de les soigner, ce ne seroit pas un si grand mal, parce que la postérité et la multiplication des abeilles n'en souffriroit pas; mais ce sont des marchands qui ne les achetent que pour les faire périr, et pour en retirer le miel et la cire.

Je laisse donc à considérer si le pauvre habitant de la campagne ne doit pas regarder la culture des ruches avec indifférence; lui qui ne travaille que pour être payé à la fin de la semaine, et qui ne sème que pour recueillir dans son temps; comment pourroit-il se livrer à une culture qui présente tant de difficultés, expo-

sée à mille dangers, et où le profit est si incertain? Il faut si peu de chose pour dégoûter le pauvre de former de nouveaux projets d'industrie! deux ou trois exemples de mauvais succès suffisent dans un village pour épouvanter le reste des habitans, qui se gardent bien de se donner des soins, quand ils voyent, pour ainsi dire, l'assurance d'y perdre leur temps et leur argent.

Il est certain que si les gens de la campagne trouvoient assez de profit dans la culture des abeilles, pour que ce profit stable les récompensât avec usure de leur dépense, de leur peine et de leur temps, la culture des abeilles se propageroit avec rapidité en France, et l'abondance si desirée de la cire et du miel s'y introduiroit. L'expérience nous apprend combien l'émulation est naturelle à l'homme en matière d'intérêt, et que ceux qui voyent enrichir leur voisin, cherchent à employer les mêmes moyens pour acquérir la même aisance. Combien de personnes n'auroient pas desiré faire le petit commerce des marrons au palais royal, quand elles ont vu que celui qui en avoit eu l'idée y avoit gagné quelque argent? Si donc un paysan voyoit son voisin avec un moyen facile de les conserver, se former un nombre de quinze ou vingt ruches, et en tirer

assez de profit pour entretenir sa famille et payer ses impôts, il ne manqueroit certainement pas d'imiter son exemple; il établiroit bientôt des ruchers, et la culture s'en étendroit de proche en proche.

Je crois avoir indiqué assez clairement la vraie cause de la décadence des abeilles en France, et ce qui l'a réduite à un état de langueur si déplorable qu'elle n'a pu s'en relever Les gens de la campagne sont précisément ceux que cette culture devroit concerner, et ils sont seuls en état de la rétablir. Leur découragement provient donc d'une infinité de peines et de difficultés que l'on rencontre dans l'économie des abeilles, et sur-tout dans celles de retirer le miel et la cire des ruches, sans les exposer à une perte presque assurée; enfin il provient de l'impossibilité où l'on est d'empêcher ces pertes totales et subites qui désolent le cultivateur. Voilà à-peu-près la véritable cause de la décadence de la culture des abeilles en France. Voyons à présent le remède qu'on pourroit y apporter.

CHAPITRE VIII.

Moyen efficace de relever la culture des abeilles.

LE sentiment des auteurs sur la décadence de la culture des abeilles n'étant pas le même, il doit y avoir aussi de la différence dans les moyens qu'on peut proposer pour y remédier. Il seroit trop long de détailler ici ces opinions et ces moyens. Je me contenterai de rapporter ceux qui ont été présentés par M. La Grenée, et j'exposerai ce que je pense moi-même à cet égard; mais avant tout, j'observerai que l'Empereur régnant, dont les principales vues sont de faire fleurir le commerce dans ses états, et de favoriser les cultures dans tous les genres, voulant encourager celle des abeilles, afin de la propager avec plus de facilité et de rapidité, et afin d'agrandir le commerce de ses sujets, a pris un parti digne de sa générosité vraiment royale. Ç'a été de promettre un florin pour chaque ruche qu'un propriétaire cultiveroit; et afin que

que personne ne fit périr ses ruches dans l'automne pour en retirer le miel et la cire, il régla que le florin ne se payeroit qu'au commencement du printemps, temps auquel personne ne trouveroit de profit à les faire périr pour en retirer les provisions.

M. La Grenée, dans la préface de son traité, page 35, après avoir déploré la décadence de la culture des abeilles en France, et la grande disette de cire que ce royaume éprouve, ce qui l'oblige à la tirer des pays étrangers pour satisfaire à ses besoins, propose deux moyens pour relever la première, et procurer l'abondance de l'autre. « Je crois, dit-il, ne me point tromper, « en disant que j'exige pour cela deux choses; la « première, qu'on multiplie dans le royaume le « nombre de gens qui s'occupent à gouverner « les abeilles, et qu'on leur enseigne la manière « la plus simple de le faire. Tant qu'il n'y en « aura pas plus qu'on n'en voit actuellement, ce « peu de gens auront beau multiplier chez eux « leurs paniers d'abeilles et les gouverner, « comme nous venons de voir, jamais on ne « verra venir l'ancienne abondance; mais en mul- « tipliant considérablement les propriétaires des » abeilles, la quantité de ruches, et par consé-

« quent la cire et le miel, deviendra immense « dans le royaume, et cela sans gêner en aucune « manière les propriétaires, puisque chacun « n'en aura que ce que son jardin, ses fonds, « ou ses occupations lui permettront d'en avoir. « Je conviens qu'il faut pour cela une espèce « de miracle ; mais les Souverains peuvent » l'opérer en peu de temps, en accordant de « légères exemptions aux uns, et quelques mar- « ques de distinction aux autres, telles à-peu- « près que les épis d'or dont Henri IV grati- « fioit ceux de ses sujets qui, de son temps, se « distinguoient dans l'art de l'agriculture. »

« La seconde chose que je demande, c'est que « ces propriétaires fassent périr tous les ans une « certaine quantité de ruches. Ils seront assurés « d'y trouver une quantité de miel et de cire, « souvent considérable, et toujours capable de « leur procurer un profit certain et actuel, à « moins que les années ne soient absolument « mauvaises. Je le répète donc afin qu'on y fasse « attention. Le défaut d'abondance de cire et « de miel dans le royaume vient, non de ce qu'on « fait périr tous les ans une certaine quantité « de ruches, puisqu'il seroit nécessaire d'en faire « périr bien davantage pour procurer l'abon-

« dance souhaitée, mais de ce que, faute d'en-
« couragement, il n'y a pas à beaucoup près assez
« de personnes qui s'occupent du soin de gou-
« verner des abeilles, et que la plus grande partie
« de ceux qui s'y adonnent, s'en acquitte mal. »

Dans ce paragraphe de M. La Grenée, il y a des observations très-intéressantes; cependant le second moyen qu'il propose pour propager la culture des abeilles, et pour procurer par-là l'abondance de la cire dans le royaume, est contraire au système qu'a embrassé l'Empereur, de ne donner la récompense du florin qu'au printemps, pour empêcher que les propriétaires ne fassent périr leurs abeilles. Au reste, dans le chapitre 13 et suivans, je dirai ce que je pense sur ce moyen. Ceux dont se sert l'Empereur, et celui que l'auteur propose, à l'exemple de Henri IV, sont bons pour exciter le commun du peuple à embrasser la culture des abeilles; mais ils ne suffisent pas pour établir dans le royaume une influence solide, constante et universelle, la seule capable de produire en France l'abondance de cire et de miel qu'on desire.

En effet, à quoi sert de multiplier le nombre des propriétaires, et que ceux-ci, à force de peines et de dépenses, augmentent le nombre de leurs

ruches, si, faute de les bien gouverner, de connoître tous leurs besoins, de savoir et de pouvoir remédier à leurs accidens, un hiver un peu rigoureux et long, et d'autres causes font périr la plus grande partie de ces ruches, pour ne pas dire toutes, chez les pauvres gens de la campagne? A quoi bon multipler nos ruches, si, faute d'un moyen simple et facile de retirer le profit de nos peines, sans risquer la vie des abeilles, et sans exposer les ruches ainsi récoltées à une perte évidente pendant les hivers suivans, nous sommes forcés à les faire périr volontairement, pour avoir leurs provisions? Pourra-t-on compter sur un nombre quelconque de ruches? Pourra-t-on espérer une abondance constante de cire dans le royaume, si on ne change pas la manière de gouverner les abeilles, telle qu'elle se pratique communément en France?

Puisque nous avons établi dans le chapitre précédent, comme le dit fort bien M. La Grenée lui-même, que la cause principale de la décadence de la culture des abeilles provenoit du découragement des habitans de la campagne, qui les empêchoit de s'adonner à cette culture; et puisque nous avons prouvé que ce découragement n'avoit d'autre cause que les diffi-

cultés qu'on éprouve à bien gouverner les abeilles, et l'ignorance où l'on est généralement sur ce point, d'où il résulte une grande mortalité, comme nous l'avons dit; il s'ensuit, par une conséquence naturelle, que le moyen principal, ou plutôt unique d'exciter les gens de la campagne à s'adonner sérieusement à la culture des abeilles, est de leur présenter une sorte de ruches, qui soit peu coûteuse, qui leur offre une méthode facile, simple et commode, de gouverner les abeilles, et qui embrasse toutes les parties de leur économie; de sorte que les pauvres cultivateurs pouvant compter, autant qu'il est possible, sur la vie et sur la conservation de leurs ruches par le moyen de cette méthode nouvelle, puissent aussi espérer avec probabilité de voir récompenser leurs soins et leurs peines par leur produit.

Comme la difficulté de récolter et de retirer le miel et la cire oblige plusieurs cultivateurs à détruire les ruches dans bien des endroits, nous avons observé que cette difficulté contribue encore à dégoûter les paysans, et s'oppose, généralement parlant, à la prospérité des abeilles: il faudroit donc qu'un nouveau système d'économie fournît un moyen facile et simple de

récolter les ruches sans perdre beaucoup d'abeilles, et sans coûter beaucoup de peine aux propriétaires, et l'objet sera rempli; car prétendre plus, c'est-à-dire, de ne perdre aucune abeille, et de ne pas être tant soit peu incommodé par ces insectes, ce seroit vouloir piller une ville et emporter les biens des citoyens, sans coup férir, ni d'une part, ni de l'autre: on sent que je parle d'une ville bien fortifiée, et dont les habitans seroient bien pourvus de toutes sortes d'armes pour leur défense.

Sur-tout nous avons conclu dans le chapitre ci-dessus, que la grande mortalité qui arrive subitement dans les ruches, et qui emporte souvent les ruchers les plus peuplés, est la cause principale qui décourage communément les cultivateurs de s'adonner à cette culture. Or il faut donc que la nouvelle méthode nous offre un moyen facile et simple de découvrir la cause de cette mortalité, et d'y remédier; de sorte que, si on ne pouvoit pas en prévenir toutes les pertes, on pût du moins éviter ces destructions générales de vingt et trente ruches tout à la fois; car il ne faut pas s'attendre à trouver un moyen d'empêcher qu'il n'en périsse quelquefois, puisque ce seroit rendre les abeilles immortelles.

Telle est la nouvelle méthode de gouverner les abeilles, que je propose au public dans le présent ouvrage. Elle embrasse tout ce que nous avons dit ci-dessus, et d'autres observations importantes pour ceux qui voudroient s'appliquer sérieusement à la culture des abeilles, et en tirer un profit certain et constant. Quiconque lira avec attention, et sans prévention, tout ce que j'expliquerai dans les chapitres et les traités suivans, se convaincra évidemment que je tiens tout ce que je promets. Quoique je sois très-persuadé de cette vérité, par l'expérience que j'en ai faite, et par une application particulière de quinze années, indépendamment de l'étude que j'ai faite des meilleurs auteurs et cultivateurs; cependant avant de donner ce traité au public, je veux le soumettre au jugement de personnes qui, par leur talent et leurs lumières sur cet objet, peuvent former un jugement judicieux sur le mérite ou sur le démérite de tout ce que je propose et de ce que j'avance, étant très-résolu de ne pas laisser voir le jour à mon ouvrage, si les personnes éclairées ne lui trouvoient pas la justesse et l'utilité que je lui suppose.

Je commencerai donc par examiner les causes

de toutes les espèces de mortalités des abeilles. Quand j'aurai découvert cette cause principale, je chercherai à y remédier de la manière la plus efficace. Ensuite je discuterai avec la plus grande impartialité quelle est la manière la plus utile pour les propriétaires et la plus avantageuse pour les abeilles; si c'est celle des anciens qui tailloient et qui châtroient leurs ruches sans détruire les abeilles, ou celle de plusieurs modernes, qui les font périr pour en retirer les rayons; ensuite, j'entrerai dans le traité de la culture des abeilles. Je commencerai par les ruches, après quoi je traiterai de suite ce qui regarde ces insectes. On verra par la simplicité et la facilité de tous les moyens que je proposerai, que la méthode que je prescris est à la portée de tous les hommes en général, et qu'elle est par conséquent le moyen le plus puissant de multiplier la culture des abeilles, de la relever de sa décadence, et de produire l'abondance de cire et de miel si désirée dans presque toute l'Europe, et sur-tout en France.

Cependant pour produire ces bons effets avec plus de rapidité dans le royaume, il faut que le gouvernement s'en occupe, pour faciliter aux pauvres de la campagne les moyens d'entre-

prendre cette culture ; il faut que les seigneurs, les curés, les fermiers, et autres citoyens aisés, animés du bien public et de leur propre intérêt, s'appliquent à instruire leurs vassaux, et leurs paroissiens, sur la véritable méthode de bien gouverner les abeilles ; il faut qu'ils leurs fournissent les moyens d'entreprendre et de conduire une telle culture : mais rien sans doute ne pourroit lui être plus avantageux, et en accélérer plus rapidement les progrès, que quelque loi portée en sa faveur par l'Assemblée nationale. L'objet est d'une assez grande importance, pour qu'elle s'occupe quelques momens d'un insecte bienfaisant qui paroît avoir été chargé d'une manière spéciale par la providence de travailler pour le bonheur de l'homme, tout en lui donnant des leçons d'économie, d'industrie et de la plus sage subordination.

Au reste nous aurons occasion de revenir sur les moyens de perfectionner et d'accélérer la culture des abeilles en France, dans le chapitre qui terminera cet ouvrage.

CHAPITRE IX.

Causes de la mortalité des abeilles.

Il y a deux sortes de mortalités qui occasionnent la destruction de leur espèce, l'une involontaire, qui dérive de causes indépendantes de notre volonté; l'autre volontaire, que les propriétaires occasionnent en voulant retirer le miel et la cire: je parlerai de la première dans ce chapitre, et je traiterai dans le suivant de la manière de l'éviter. Ensuite je discuterai la seconde espèce de mortalité que les propriétaires causent eux-mêmes à leurs ruches.

La cause principale qui produit chez nous la mortalité, et par conséquent la destruction des abeilles, provient des mauvaises années, sur-tout quand elles se succèdent deux ou trois de suite; alors les ruches s'affoiblissent considérablement, et ces pauvres insectes sont exposés à toutes sortes d'accidens. D'ailleurs lorsqu'une ruche est affoiblie jusqu'à un certain point,

elle est bientôt attaquée des fausses teignes, qui sont une des plus grandes causes de la perte des abeilles. Il est vrai qu'avec nos ruches on peut s'appercevoir facilement quand quelqu'une d'elles est attaquée des vers, et alors nous venons bientôt à leur secours, comme je le dirai ailleurs. Mais si les mauvaises années se succèdent, et si les vers attaquent de nouveau les ruches déja affoiblies, il faut bien qu'elles succombent.

Cette vermine, dans certaines années, emporte chez nous plusieurs ruches; et si elle fait quelquefois tant de ravage dans l'Archipel, où les ruches sont de terre cuite, et par conséquent moins sujettes à en être attaquées, combien ne doit-elle pas être nuisible en France, où les ruches sont communément de paille ou de roseau, et où les vers se nichent avec d'autant plus de facilité, que les ruches ne peuvent se nettoyer, ni si souvent, ni aussi bien que les nôtres? Aussi en résulte-t-il qu'en France elles ne durent pas long-temps, parce que ces vers ne les laissent jamais vieillir. A la vérité, les hivers, quand ils sont rudes et longs, emportent une si grande quantité de ruches, que les vers n'ont guère le temps de les attaquer;

de l'aveu de tous les auteurs, ce qui n'empêche pourtant pas qu'ils ne causent un grand dommage dans les ruches.

Un malheur, plus fâcheux encore que les autres, et qui dégoûte de cette culture, c'est la destruction quelquefois subite et générale des ruches. Des propriétaires qui, à la fin de l'automne, se trouvoient avec trente ou quarante ruches, se sont vus au commencement du printemps avec deux ou trois. Une pauvre femme du village de Viroflay, à qui nous en avons vu jusqu'à quinze, nous a assuré que, dans le courant d'un seul hiver, elles les avoit toutes perdues. M. Varpy nous a certifié que dans un hiver il en avoit perdu trente, et qu'il ne lui en étoit resté qu'une seule; M. Ducarne, que dans un hiver, il avoit perdu la moitié des siennes, et que d'autres particuliers en avoient perdu les trois quarts : il cite un jeune homme dont le plaisir consistoit à élever des abeilles, et qui, après avoir rassemblé jusqu'à vingt-neuf ruches, ne s'en étoit trouvé que deux à la fin d'un hiver rigoureux.

La cause de ces grandes mortalités mériteroit d'être recherchée, et il ne seroit peut-être pas difficile de la trouver, et d'y apporter remède.

Les gens de la campagne sont persuadés que le froid et les grandes gelées produisent la perte de leurs ruches. Je ne déciderai pas seul cette question, n'ayant aucune expérience sur les pays septentrionaux. Je m'en rapporterai pour cela à ce que disent les auteurs d'après leur propre expérience. Mais ce que M. La Grenée dit à cet égard, me paroît d'une telle évidence, que je ne puis croire que le froid seul puisse faire tant de ravage. Voici ses propres termes, chap. 10, §. 8.

« J'ai d'abord cru, comme bien d'autres, que le froid pouvoit causer du dommage à une ruche; mais les froids excessifs qui règnent en Pologne et en Russie (pays si féconds en abeilles, que des forêts entières en sont remplies), sont une preuve sans réplique du contraire; ainsi il est certain que quoiqu'une abeille seule ne puisse supporter un très-petit degré de froid, réunie à un nombre suffisant de ses compagnes, elle échappe aux effets du froid le plus aigu. J'ai eu effectivement des ruches ouvertes par le bas, qui ont passé, sans en souffrir, l'hiver de 1767, qui a presque égalé celui de 1709. »

Cependant nous conviendrons que le froid, et les gelées, lorsqu'elles sont excessives, peu-

vent quelquefois faire périr une ruche, par la négligence de quelques propriétaires. Les abeilles, dans des ruches mal couvertes, doivent perdre leur chaleur naturelle; mais ce qui est difficile à croire, quoique cependant très-vrai, c'est que la chaleur en fait peut-être périr plus que le froid. Nous avons lu quelque part, notamment dans l'ouvrage de M. Ducarne, qu'il a perdu, dans une année, plusieurs ruches par la grande chaleur. Et M. Contardi rapporte que dans la province d'Artois (dont le climat néanmoins n'est pas des plus chauds), la chaleur y fit périr une fois vingt-quatre ruches. Cela doit d'autant plus nous étonner, que quoiqu'elle soit certainement beaucoup plus forte à Syra que dans ce pays-ci, nous n'avons jamais entendu dire qu'elle y ait produit cet effet. Nous avons su seulement qu'un cultivateur, après avoir mis dans un sac un essaim qu'il avoit trouvé, l'avoit perdu pour l'avoir attaché et suspendu à un arbre; mais le soleil qui dardoit sur l'essaim, en fit crever toutes les abeilles. Il n'y a pas long-temps que nous avons vu périr aussi, par la chaleur, plus des trois quarts des abeilles d'un essaim qu'on avoit renfermé dans une boîte d'acajou, faite en Angleterre, d'après la méthode de

M. Wildman, en les transportant du grand Montreuil à Versailles.

Il peut arriver encore que la chaleur fasse périr une ruche, parce que les rayons trop ramollis peuvent tomber et écraser la reine; et alors cette perte doit entraîner celle de toute la ruche, comme nous le verrons ailleurs. Mais revenons aux causes de la mortalité.

Quelques auteurs prétendent que le défaut ou la corruption de l'air, et le manque de nourriture, sont les principales causes qui font périr tant de ruches en hiver.

M. La Grenée dit à ce sujet, « que la disette de vivres, et le défaut d'un air pur, sont les deux fléaux les plus funestes aux abeilles. La méthode de ne construire que de foibles ruches, et de ne leur laisser que de petites entrées, en fait périr tous les ans un grand nombre. » C'est aussi le sentiment de M. Ducarne, et de tous ceux qui ont des connoissances dans cette partie.

Il ne reste donc qu'à examiner celle qui contribue le plus à ces deux causes, ou le défaut d'air, c'est-à-dire l'infection, ou la disette des vivres. Pour y parvenir, il n'y a qu'à observer dans quel état se trouvent les ruches après la mort totale des abeilles; car si on y trouve des

rayons avec des provisions de miel ou de molividhe, on ne peut plus douter que ce ne soit ou une infection pestilentielle, ou un froid extrême, faute d'avoir couvert les ruches, ou enfin quelque autre cause semblable qui les ait fait périr. Mais si, après la perte des abeilles, on ne trouve dans les rayons ni miel, ni molividhe, c'est une preuve que les abeilles sont mortes de faim. Il est encore certain que lorsqu'on les trouve mortes dans les cellules des rayons, c'est qu'elles s'y sont introduites pour chercher leur nourriture, et que n'y en trouvant pas, elles ont péri.

Ayant demandé en effet à plusieurs personnes qui se plaignoient d'avoir perdu beaucoup de ruches pendant l'hiver, en quel état étoient ces ruches après la perte des abeilles; elles m'ont répondu qu'elles n'y avoient rien trouvé qui pût servir à leur nourriture, et que ces insectes, en grande partie, avoient péri dans leurs cellules ou sur les tablettes : d'où l'on peut conclure que la faim seule avoit occasionné cette perte, et que la disette en étoit la principale cause : c'est ce qui doit arriver fréquemment aux environs de Paris, et dans les pays sous la même température, où l'on élève les abeilles de la même manière.

J'ai

J'ai dit que la disette de vivres causoit la grande perte des ruches aux environs de Paris, et dans les autres provinces septentrionales; car au midi de la France, je suis persuadé qu'il n'y a guère que les vers qui les détruisent. Nous en avons l'expérience à Syra, où, malgré toutes les attentions que nos cultivateurs ont de nettoyer leurs ruches, pour les préserver de ce fléau, ils ne peuvent les empêcher quelquefois d'y succomber. Eh! quel avantage n'ont pas ces cruels ennemis, lorsque les ruches ne sont que de paille ou d'osier, qu'on n'en peut voir l'intérieur, et qu'on ne les nettoie qu'une fois par an?

Cette différence entre la cause de la mortalité des ruches dans les pays chauds et dans les pays froids, provient de ce que, dans les premiers, les abeilles produisent en général plus de miel que dans les autres. Les hivers y sont plus courts, et par conséquent leur nourriture plus abondante et plus sûre.

Dans le nord au contraire, les fleurs fournissent moins de miel aux abeilles: les hivers étant plus longs, il en résulte que les ruches n'y sont pas aussi bien garnies de provisions que dans les pays méridionaux; que les abeilles en consomment beaucoup plus dans un long

espace de temps, et qu'elles sont par conséquent plus exposées à en manquer.

On dira peut-être que dans les pays chauds, les abeilles consomment plus de miel que dans les autres où elles restent assoupies pendant une bonne partie de l'hiver.

Cela est vrai pour la Russie, la Suède, le Danemark et autres pays du nord ; mais aux environs de Paris, et dans les parties septentrionales de la France, où il y a tant de belles journées pendant l'hiver, les abeilles s'agitent, sortent, et rentrent continuellement aux rayons d'un beau soleil, et elles doivent consommer sans doute alors une plus grande quantité de miel.

Il faut que nous remarquions ici que les abeilles au commencement du printemps, périssent quelquefois de disette au milieu de leurs provisions : alors elles consomment ce qu'elles ont, pour former leur première couvée, et pour la nourrir; s'il survient ensuite du mauvais temps, et qu'il dure quelques jours, elles ne peuvent plus sortir pour s'approvisionner, et elles périssent avec leur couvain, au milieu de l'abondance qui les environne.

Mais si le défaut de vivres est la première cause de la mortalité des abeilles en hiver,

pourquoi MM. La Grenée, Ducarne et de Blangis, avancent-ils que de soulever les ruches dans le froid, et de leur donner une circulation d'air libre, c'est un moyen efficace de les en préserver ? C'est ce que nous expliquerons dans les chapitres suivans.

Il y a d'autres causes qui occasionnent souvent la perte des abeilles, comme le butin que les fortes enlèvent aux foibles ; la mort de la reine, etc. ; mais nous en parlerons ailleurs.

CHAPITRE X.

Manière d'éviter les mortalités dont on vient de parler.

AYANT exposé, dans le chapitre précédent, les principales causes de la mortalité des abeilles, il convient de parler des moyens à employer pour les éviter ; mais comme, dans le cours du présent ouvrage, nous devons traiter des différentes manières de les secourir avec facilité dans leurs divers besoins ; nous nous bornerons

ici à indiquer les moyens les plus sûrs de remédier à ce qui occasionne leur mort ou leur destruction.

Quant à la mortalité qui provient des mauvaises années, lorsqu'il en arrive plusieurs de suite, comme elle dépend d'une cause supérieure aux forces humaines, il n'y a d'autre remède que la patience et la constance. Tout cultivateur doit, autant que le lui permettront ses facultés, soutenir avec du miel le plus de ruches qu'il pourra; il sera un jour bien dédommagé de cette dépense.

A l'égard des dégâts occasionnés par les vers, qui exercent particulièrement leurs ravages sur les ruches de paille et de roseau, je ne vois pas de moyen plus efficace et plus simple, que l'usage des ruches dont je donnerai la description dans le livre suivant: leur forme et leur disposition faciliteront les moyens de les nettoyer sans nuire aux abeilles.

Les essaims les plus foibles pourront se garantir des vers dans cette nouvelle espèce de ruches, bien plus facilement que dans les autres; et les fausses teignes ne pouvant pas s'y cacher, seront trop exposées à la poursuite des abeilles, pour pouvoir s'y multiplier.

Ces nouvelles ruches doivent l'emporter sur toutes celles qui ont été inventées par les auteurs modernes, puisqu'on pourra en visiter l'intérieur, pour connoître les besoins des abeilles, et savoir si elles sont attaquées des vers: on en fera connoître tous les détails, lorsqu'on parlera des moyens de les secourir, et de l'instrument qu'il faut employer. Pour se convaincre que la construction et la forme de nos ruches ont un grand avantage sur celles dont on se sert communément pour les garantir de leurs ennemis, il suffit d'observer qu'elles durent à Syra quinze, vingt ans, et même davantage, au lieu qu'en France trois ans suffisent quelquefois pour les voir entièrement détruites.

Il a pu arriver que des amateurs curieux et très-expérimentés, comme M. Ducarne et autres, soient parvenus à les conserver quelques années de plus; mais ce n'a été qu'en leur donnant les plus grands soins, soutenus par une certaine aisance, qu'on trouve rarement chez les gens de la campagne.

On pourra placer et disposer nos ruches avec autant de facilité que les autres; et même en les construisant dans des murailles, comme nous l'expliquerons ailleurs, nous ferons voir qu'elles

seront plus en état de supporter la rigueur du froid en hiver, et l'ardeur du soleil en été, que toutes celles qu'on a employées en France jusqu'à ce jour. Voyez sur cela le chapitre suivant, et les chapitres 1, 6, 7 et 8 du deuxième Traité.

Quant au défaut d'air ou à l'infection, auxquels plusieurs personnes attribuent la perte des ruches en hiver, j'aurois beaucoup de peine à y croire. S'ils pouvoient contribuer à leur destruction, ce devroit être plutôt dans une autre saison : car en été, il y a sans comparaison plus d'abeilles dans les ruches qu'en hiver, et alors tous les corps, et même les abeilles exhalent davantage. Il se trouve d'ailleurs en été plus de matières hétérogènes propres à la fermentation et à l'exhalaison, comme le miel et la molividhe. Il est de fait encore que si une épidémie est occasionnée par un air infect, elle est plus dangereuse dans les grandes chaleurs, et qu'elle cesse même à l'arrivée des froids.

On objectera peut-être qu'en été les abeilles sortent souvent, prennent l'air, et sont moins sujettes à l'infection. Mais plusieurs d'entre elles ne sortent pas tous les jours, et bien des personnes croient que la reine ne sort jamais ; ainsi,

s'il est vrai que l'infection s'introduise dans les ruches en hiver, la sortie des abeilles pendant l'été ne doit pas les empêcher d'y succomber, et leur perte doit être égale dans les deux saisons.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la disposition horizontale de nos ruches garantira les abeilles de l'infection d'un air corrompu; et on ne peut avoir cet avantage dans celles qui sont faites en cloche ou de toute autre forme, qui étant fermées de tous les côtés, n'ont qu'une petite ouverture dans leur partie inférieure. La raison en est simple; l'air corrompu, ou toute autre vapeur particulière monte toujours, et lorsqu'il ne trouve point d'ouverture dans la partie supérieure des ruches pour s'échapper, il doit y croupir, et détruire les abeilles.

Nos ruches au contraire, au moyen des trous que nous disposons autour du couvercle, et de ceux que nous ménageons dans sa partie supérieure, sont à l'abri de cet inconvénient : l'air entre, sort et se renouvelle par ces ouvertures; le mouvement des abeilles, le moindre battement de leurs ailes, produit encore dans la ruche une circulation d'air, qui en chasse celui qui est corrompu, et y en introduit un

plus salubre. Eh ! qui sait si la nature n'a pas donné aux abeilles, pour leur conservation, cet instinct qui les porte de concert à exercer ce battement? Au reste on sentira que les ruches, dans toute autre disposition, ne peuvent présenter le même avantage. Et qu'on ne dise pas qu'on pourroit pratiquer les mêmes ouvertures dans des ruches d'une autre forme! Ces trous devant être nécessairement très-petits, pour éviter beaucoup d'inconvéniens, les abeilles les fermeroient bientôt avec de la propolis.

Il nous reste à parler maintenant du défaut de nourriture qui fait périr ordinairement tant d'abeilles en hiver. Pour éviter cette perte dans le Levant, nous observons de temps en temps si les ruches, sur-tout les plus foibles, sont bien pourvues; quand elles ne le sont pas, nous leur donnons du miel mêlé avec un peu d'eau, ou d'autre matière. Quant au moyen que nous employons pour connoître si une ruche manque de vivres, on verra qu'il est très-simple, ainsi que la manière de fournir aux abeilles leur nécessaire, et sans qu'elles soient exposées à aucun pillage.

CHAPITRE XI.

De la manière de gouverner les abeilles pendant l'hiver, de les empêcher de consommer leur provision, et d'éviter ainsi leur destruction.

En Mésopotamie, et dans plusieurs autres provinces de l'Empire Ottoman, les propriétaires qui élèvent des abeilles, ont soin de les tenir tout l'hiver dans des lieux obscurs, et éloignés de tout bruit; ils ne laissent pénétrer aucune lumière dans l'endroit où elles sont renfermées. On les conserve, par ce moyen, dans le meilleur état, et les ruches se trouvent bien fournies au printemps de tout ce qu'il leur faut pour commencer leurs premières pontes, et pour nourrir leurs premiers couvains.

Sans avoir eu dessein de suivre cette pratique, voici ce qui m'est arrivé dans l'Archipel, et ce qui confirme l'excellence de la méthode dont nous venons de parler. Nous avions mis deux essaims d'abeilles dans deux différens endroits. Nous en avions placé un près de la

ville, et l'autre à deux lieues de distance. Dans la crainte des guêpes fort abondantes cette année-là, nous les bouchâmes tout autour, et pour donner de l'air aux abeilles, nous ne laissâmes qu'un ou deux petits trous dans la partie supérieure, mais par lesquels elles ne pouvoient pas sortir : nous couvrîmes ensuite le devant de la ruche avec de grandes pierres, pour qu'il n'y entrât pas le moindre rayon de lumière. Nous oubliâmes totalement cet essaim jusqu'au milieu de février, c'est-à-dire, pendant quatre mois. Nous le rappelant alors, nous le crûmes péri ; nous courûmes le visiter ; mais nous le trouvâmes en très-bon état, bien fourni de miel et d'abeilles, et beaucoup mieux enfin que celui que nous avions tenu près de la ville, qui étoit cependant d'égale force, et auquel nous avions fourni du miel à deux reprises. Nous croyons n'avoir trouvé que douze à quinze abeilles de mortes. Cette ruche prospéra davantage, et bien plus rapidement que l'autre.

MM. Ducarne et La Grenée, très-instruits l'un et l'autre, et versés dans l'art de gouverner les abeilles, après avoir souffert de grandes pertes dans des hivers longs et rigoureux, et sur-tout M. Ducarne, invitent les cultivateurs à don-

ner aux ruches, dans les grands froids, le plus d'air qu'on pourra. M. Ducarne, après avoir raconté, dans son vingt-huitième entretien du deuxième volume, les grandes pertes qu'il a faites pendant les derniers hivers; après avoir dit que dans un de ces hivers, de quatre-vingt ruches qu'il possédoit, il ne lui en étoit resté qu'environ cinquante, et que, dans ce nombre, il y en avoit même le quart de mauvaises, assure positivement, que dans les trente ou quarante perdues au contraire, il y en avoit au moins les trois quarts et demi de fortes, et sans contredit les meilleures de toutes.

Après ce récit, il déclare que l'unique moyen qu'il a imaginé pour prévenir une destruction pareille, c'est de leur donner beaucoup d'air pendant l'hiver.

« Diriez-vous, continue-t-il, que le moyen dont je me sers pour cela, est précisément le contraire de ce que vous croyez qu'on devroit faire? Au lieu de les sceller exactement, comme vous le feriez pour les garantir du grand froid, je les y expose tout-à-fait, en élevant les ruches de 4 ou 5 lignes tout autour au dessus de la planche sur laquelle on les pose, c'est-à-dire au dessus du siége. «

M. Lagrenée dit aussi, page 38 de son petit ouvrage sur les abeilles : « Une seconde pratique (1), qui pourra encore n'être pas du goût de quelques-uns de ceux dont nous examinons ici les sentimens, c'est celle de laisser les ruches ouvertes tout autour par le bas, l'hiver comme l'été. Voici les raisons de la pratique que nous adoptons, de laisser les ruches ouvertes tout autour par le bas..... Elle empêche la trop prompte consommation des provisions d'une ruche, par le froid que ces ouvertures y laissent entrer; car il est prouvé que plus la chaleur intérieure d'une ruche est considérable, plus la consommation des provisions est grande. «

Tous ces faits, ainsi que la pratique des peuples de la Mésopotamie et des autres peuples du Levant, prouvent qu'il n'y a qu'une manière de gouverner les abeilles pendant les temps les plus rigoureux. Elle consiste à les fixer dans une obscurité parfaite, et à l'abri du bruit

---

(1) Il avoit déja parlé d'une première qu'il adoptoit, savoir, de faire périr, tous les ans, un certain nombre de ruches, pour s'approprier les provisions des abeilles, comme nous le verrons dans les chapitres suivans.

le plus léger, en faisant passer dans les ruches une certaine quantité d'air, qui conserve autant qu'il sera possible, un degré de fraîcheur presque égal pendant tout le temps de l'hiver. Il est hors de doute que les ruches ainsi tenues dans le mauvais temps, se trouveront, au commencement du printemps, saines et sauves, bien fournies de provisions, et en état de commencer leur travail. La raison en est sensible; c'est que les abeilles, au milieu de cette obscurité et de cette tranquillité, étant engourdies par le froid, se plongent dans un assoupissement qui les met dans le cas de n'avoir besoin de rien; et alors, plus elles restent dans cet état, moins elles consomment de provisions.

Nous ne craignons point d'avancer qu'une ruche forte et bien peuplée, qui pourroit à peine vivre avec douze ou quinze livres de miel, d'après la méthode ordinaire qui laisse aux abeilles la liberté de sortir et de rentrer dans les belles journées d'hiver, n'en consommeroit certainement pas plus de cinq ou six livres, si elle étoit gouvernée comme nous venons de l'expliquer.

Tout cela se trouve confirmé par M. Ducarne, qui assure avoir eu des ruches très-

fortes, qui, dans un hiver très-rigoureux, avoient à peine dépensé deux livres de miel.

L'utilité de notre méthode de gouverner les abeilles pendant l'hiver, est constatée par l'expérience de tous les pays du nord, tels que la Suède, la Russie, la Pologne, etc. où elles résistent très-bien aux froids les plus excessifs. Les sauvages mêmes qui vivent dans le creux des arbres, au milieu des forêts, n'y succombent pas, s'il en faut croire des personnes dignes de foi. On ne voit point dans ces pays septentrionaux la destruction des ruches qui désolent les cultivateurs en France, et qui n'y provient ordinairement que du défaut de nourriture. Dans le nord, le degré violent du froid et sa continuité tiennent les abeilles dans l'engourdissement, et les empêchent d'achever leur provision pendant l'hiver, quelque long qu'il soit; de sorte que celle qu'elles ne consomment pas dans les mauvais temps, elles la retrouvent au commencement de la belle saison, et échappent ainsi au fléau de la disette. En France au contraire où le climat est variable et moins rigide, et où les belles journées sont plus fréquentes, les mouches ne restent pas si long temps assoupies; elles

consomment leurs provisions sans mesure et sans économie ; elles en manquent bientôt, et elles périssent.

Voilà ce qui constitue la différence de la culture des abeilles des pays septentrionaux, avec celle des pays du midi, et même de ceux qui sont situés entre eux, tels que la plupart des provinces de France.

Dans le nord, cette méthode n'est donc pas nécessaire pour ménager aux abeilles leur nourriture ; elles n'ont besoin que d'être renfermées, pour éviter la rigueur extrême des hivers.

Dans les pays du midi, comme ils ne sont pas de longue durée, et que les campagnes peuvent fournir long-temps de la pâture aux abeilles, la disette s'y fait sentir rarement, et elles n'y sont pas si fréquemment exposées ; mais elles éprouvent d'autres accidens qui ne leur sont guère moins funestes, lorsqu'elles sont libres de sortir pendant l'hiver. Le tort que leur fait cette liberté est inconcevable. Le froid et les vents en font périr un si grand nombre, qu'il n'en reste pas quelquefois le tiers au printems. La méthode de les renfermer pendant quelques mois d'hiver, telle que je la prescris, ne peut donc être que très-utile. Je ne parle pas des pays de la zone torride,

et de ceux où l'hiver ne se fait jamais sentir aux abeilles qui y travaillent toute l'année, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, en parlant de celles de Cuba.

Dans les contrées où la campagne leur refuse toute espèce de nourriture pendant cinq, six et sept mois, mais où les froids ne sont pas assez constamment rigoureux pour les tenir pendant ce temps dans l'assoupissement, ma méthode doit être employée.

Il n'est pas possible d'expliquer autrement son utilité, que par l'assoupissement où elles doivent tomber quand le froid les saisit.

Dans cet assoupissement qu'on ne peut pas contester, l'inaction et le repos des abeilles doivent les mettre dans le cas de n'avoir besoin d'aucun aliment ; ou si elles en prennent, ce ne peut être que très-rarement et en petite quantité. On ne doit pas s'étonner que dans leur inaction, elles consomment très-peu de vivres, puisque telle est la nature et la constitution de tout animal, et même de l'homme.

Mais que cet engourdissement puisse se supposer chez les abeilles, on le prouve par l'exemple de plusieurs autres insectes qui passent tout l'hiver dans cette léthargie, sans rien prendre et

sans

les fourmis, au rapport de Géer, dans ses Mémoires sur les insectes, disc. 3, p. 54, t. 2.

« Les fourmis, dit-il, qui vivent, de même que les abeilles, en compagnie, ont été dans la réputation de faire des provisions de vivres pour l'hiver, mais c'est une erreur : elles ne mangent point pendant l'hiver; elles n'ont pas même alors besoin de prendre de la nourriture, parce que le froid les tient comme engourdies. C'est en été que les fourmis travaillent à chercher des alimens, tant pour elles-mêmes que pour leurs larves, incapables de s'en pourvoir elles-mêmes : les fourmis sont donc toujours des insectes très-laborieux de plus d'une façon, quoiqu'elles ne se fassent point de provisions de vivres pour l'hiver, et le sage a toujours raison de renvoyer le paresseux à la fourmi. »

L'opinion de M. Géer est d'autant plus probable, que les provisions des fourmis ne peuvent pas se conserver pendant l'hiver. Nous avons observé plusieurs fois dans le Levant, qu'elles exposoient leurs grains à l'air, à la suite d'une grosse pluie d'été, pour les sécher et les préserver de la pourriture; ce que ne pouvant faire l'hiver, on doit en conclure que pendant cette saison elles ne prennent aucune nourriture, et restent dans l'engourdissement.

M. Ducarne ne reconnoît d'autre avantage à soulever les ruches, et à leur donner de l'air pendant l'hiver, que celui d'empêcher l'infection d'en gagner l'intérieur : cela est d'autant plus vrai, qu'il n'attribue en général la mortalité des abeilles, pendant les longs hivers, qu'à l'humidité et à l'infection qui les attaque. Cependant j'ai fait voir dans le chapitre où nous avons traité de la cause qui en fait périr un si grand nombre en France, que cela n'avoit pas lieu; que l'infection, sur-tout pendant les froids de l'hiver, étoit ce qui entroit le moins dans les causes de leur perte, et que la disette de vivres en étoit la principale et presque la seule.

On demandera sans doute pourquoi les ruches les plus fortes et les plus peuplées, sont quelquefois les plus exposées à périr, puisqu'une ruche forte et bien peuplée est ordinairement mieux fournie en provisions, qu'une ruche foible en population : c'est qu'une provision de miel, si forte qu'elle soit, devient insuffisante eu égard à cette population. D'ailleurs, l'air d'une forte ruche, libre et exposée à recevoir toutes les impressions d'un air froid et les chaleurs d'un beau soleil, étant plus tempéré, à cause de la grande quantité d'abeilles qu'elle renferme, ces abeilles

sont plus souvent en mouvement, moins sujettes à l'assoupissement, et consomment une plus grande quantité de provisions. Les ruches moins peuplées et plus foibles, se trouvant au contraire dans un air plus froid, qui les oblige à se resserrer et à faire moins d'exercice, consomment moins. Leur foiblesse les rend plus timides, les empêche de sortir de leur ruche à la moindre apparence de beau temps; au lieu que les ruches fortes sont plus vigoureuses, plus alertes et plus hardies, à proportion de leur population. Elles bravent tous les dangers; elles sortent et rentrent aux premiers rayons du soleil; elles doivent donc consommer davantage: aussi cette population, qui sembloit devoir produire le meilleur effet pour le bien-être des essaims, et pour l'avantage des propriétaires, se trouve souvent opérer la ruine des uns et des autres, et cela par la liberté pernicieuse accordée aux abeilles pendant les mauvais temps d'hiver.

C'est ce que nous avons pu proposer de mieux aux cultivateurs de ces insectes, pour arrêter le ravage qui met si souvent la désolation dans leurs ruches, et qui leur occasionne tant de pertes et de chagrins. S'ils font usage de cette pratique, ils en retireront de grands avantages.

Nous devrions expliquer ici la manière la plus propre d'exécuter tout ce que nous venons de dire sur la méthode de renfermer les ruches; mais, pour que les lecteurs puissent mieux saisir ce que nous proposerons à ce sujet, nous n'en parlerons qu'après avoir traité de ce qui regarde nos ruches, et de l'usage qu'on peut en faire en France.

Nous nous sommes suffisamment étendus sur la mortalité accidentelle des abeilles, c'est-à-dire, sur celle que des causes indépendantes de notre volonté peuvent leur occasionner, et sur la manière d'y remédier. A l'égard de celle que plusieurs propriétaires, guidés par de faux raisonnemens, leur procurent souvent par une avidité mal-entendue, et en s'appropriant leurs provisions, nous en parlerons dans le chapitre suivant.

Une particularité que nous venons de lire dans l'encyclopédie méthodique, confirme ce que l'on a avancé au commencement de ce chapitre; c'est d'éviter toute sorte de bruit autour des ruchers où les abeilles sont renfermées pendant l'hiver. « Les bords des chemins fréquentés ne conviennent pas pour y placer un rucher, parce que les mouches éprouveroient un ébranlement qui les réveilleroit trop tôt de l'engourdisse-

ment où elles doivent être pendant cette saison. »

Ce réveil en effet seroit funeste aux abeilles, puisqu'il leur feroit consommer une plus grande quantité de vivres.

CHAPITRE XII.

Est-il plus avantageux de faire périr les abeilles pour retirer des ruches le miel et la cire, ou de se servir, pour y parvenir, de tout autre moyen? Détail de ce qu'on a fait jusqu'à présent.

LA question la plus importante et la plus sérieuse de toutes celles qui sont relatives au gouvernement des abeilles, celle qui mérite le plus l'attention des amateurs, c'est de savoir ce qui vaut mieux, ou de faire périr tous les ans les abeilles d'une certaine quantité de ruches pour en tirer le miel ou la cire, ou d'en faire la récolte sans les détruire.

Tous les modernes, suivant M. La Grenée, sont de ce dernier sentiment; ils fulminent contre l'usage contraire, qui, selon eux, a mis la cherté et la disette dans tous les pays où on l'a suivi: ils le traitent de cruel et de barbare; ils regar-

dent comme des assassins publics ceux qui le suivent. La manière dont M. Ducarne attaque ceux qui sont dans l'usage de les faire périr, est remarquable et mérite d'être rapportée. Voici ses termes, page 29 de la seconde partie. « On a déjà « fait, avec raison, les portraits les plus affreux « de ces destructeurs ; on implore contre eux « le secours et la rigueur des lois ; on les cite « dans tous les tribunaux ; on rappelle même « avec complaisance une loi d'un grand-duc de « Toscane, qui défend, sous des peines très- « rigoureuses, de faire périr violemment les « abeilles ; on forme des vœux pour que cette « ordonnance soit renouvellée de nos jours, et « maintenue par-tout avec rigueur. » On ne pourroit parler avec plus d'énergie contre des tyrans, contre les oppresseurs de l'humanité.

La manière dont se sont conduits à cet égard les anciens et les modernes jusqu'à présent, est détaillée par M. La Grenée qui en donne un extrait si instructif que je ne puis m'empêcher de le rapporter. « Caton le censeur, dit-il, qui « a écrit sur les matières rurales, et qui est mort « 148 ans avant Jesus-Christ, ne parle point des « abeilles ; ainsi il paroît que de son temps « elles n'étoient pas mises au rang des profits

« champêtres, ou que la modicité de leur pro-
« duit les lui a fait passer sous silence. »

« Le savant Varron, qui écrivoit sur les mêmes
« matières 123 ans après Caton, est le premier
« dont les écrits parlent d'abeilles, et, ce qui
« nous intéresse davantage pour le moment,
« sur la manière qui étoit en usage de son temps
« de récolter le miel. Il dit qu'il y avoit deux
« façons de procéder; la première, en changeant
« les mouches de paniers; et la seconde, en les
« dégraissant. Varr. lib. cap. 16. »

« A l'égard du détail de ces opérations, il
« n'en donne aucun : il parle seulement de
« quelques précautions qu'il est nécessaire de
« prendre dans ces occasions, savoir; pour les
« abeilles qu'on transvase, de frotter la nou-
« velle ruche avec de la mélisse, parce qu'elle
« les attire, et de mettre en dedans, près de
« l'entrée, quelques rayons de miel, de peur
« que si elles venoient à s'appercevoir qu'il n'y
» en eût point, elles ne regrettassent leur an-
« cienne demeure. »

« Et pour celles que l'on dégraisse, que le
« sentiment de plusieurs est qu'on doit leur re-
« tirer les neuf dixièmes de leur miel, parce que
« si on le leur retiroit en entier, elles aban-

« donneroient leurs ruches; qu'il est d'autres « persones qui estiment qu'on leur en doit laisser « davantage. »

« Ces méthodes au reste ne rapportoient pas « vraisemblablement beaucoup de fruit, car de « son temps le miel étoit fort rare, puisque l'on « n'en faisoit usage que dans les sacrifices, « et que l'on n'en servoit que sur les tables des « riches au premier et au second services. »

« Columelle, qui vivoit l'an de Jésus-Christ « 43, ne parle point de changement des abeilles « en paniers, mais seulement du dégraissage « sur lequel il s'étend plus que Varron. Mais « il faut avouer, de bonne foi, que ce qu'il en » dit est fort obscur, pour un lecteur qui « réfléchit sur les difficultés et les inconvéniens « considérables qui résultent des opérations qu'il » propose. »

« Au reste ces deux auteurs ne parlent point « de la méthode de faire périr les abeilles pour « avoir leur miel; c'est une preuve qu'elle n'étoit « point encore en usage de leur temps, autre- « ment ils l'auroient fait en bien ou en mal. »

« La méthode de transvaser les abeilles, pa- « roît donc avoir été la première inventée pour « récolter le miel; car pour la cire, on la re-

« gardoit anciennement comme un objet de peu « de valeur, qui n'étoit cependant pas à négli- « ger.... *fructus quamvis æris exigui, non ta- « men emittendus est.* Colum. l. 9. cap. 16. Mais « les grand inconvéniens auxquels cette manière « de récolter est sujette, et principalement celui « dont parle Varron, d'être une occasion aux « abeilles d'abandonner la nouvelle ruche si, ce « qui n'y remédie guère, on n'y apporte les « précautions dont nous avons parlé plus haut; « ces inconvéniens, disons-nous, nous firent subs- « tituer, avec le temps, la méthode des les dé- « graisser. Pour y parvenir on inventa les ruches « dont parle Columelle, qui s'ouvroient par « derriere et par dessus. »

« Enfin cette seconde méthode ne répondant « point encore à l'attente de certains proprié- « taires, par le peu de fruit qu'elle rapportoit, « on imagina, pour dernière ressource, de faire « périr les ruches dont on vouloit s'approprier « les provisions. »

« Comme les usages bons ou mauvais, une fois « reçus, ont toujours des partisans qui les per- « pétuent de génération en génération, ces trois « manières de récolter ont toujours subsisté « jusqu'à présent. Ceux qui s'en tiennent aux

« deux premières, ne le font vraisemblablement « que par commisération pour ces charmans « insectes, auxquels ils croient devoir sacrifier « leurs intérêts; mais ceux qui adoptent la der- « nière, ne la tiennent certainement, que parce « qu'ils la regardent comme un moyen sûr d'en « tirer plus de profit tant en miel qu'en cire.»

Si ceux qui sont d'avis de conserver les abeilles n'avoient d'autres motifs pour appuyer leurs raisonnemens que leur compassion pour ces insectes, il est certain qu'ils se rendroient ridicules aux yeux des personnes raisonnables; car si cette compassion avoit lieu pour les abeilles, si elle suffisoit pour condamner la coutume de les faire périr, comment justifieroit-on celle de tuer les bœufs, les moutons, et les autres animaux domestiques, qui, après avoir rendu les plus grands services, sont sacrifiés pour nous servir d'aliment, ou pour notre profit? Le Maître Suprême de l'univers a créé tout ce qui est sur la terre pour les besoins de l'homme; il a soumis tous les animaux à son domaine : ainsi il faut céder à l'ordre établi, et croire que ceux qui insistent pour la conservation des abeilles, se fondent sur d'autres motifs plus solides que cette compassion.

La manière de récolter le miel des abeilles en les détruisant, est encore en usage dans plusieurs parties de la France, en Italie et ailleurs. Ranconi, dans son dictionnaire sur l'agriculture italienne, dit que cet usage est abusif, en ce qu'il tend à détruire l'espèce de ces animaux si intéressans par leur ingénieuse industrie.

Contardi, dans sa 32e note, dit aussi que cet usage de tuer les abeilles tous les deux ou trois ans, vient de ce que les ruches de son pays sont trop petites : on les fait ainsi, parce qu'on est dans l'intention au bout de quelques années de les détruire pour s'approprier leurs provisions.

Malgré l'autorité de tous les auteurs, M. La Grenée qui le dernier a écrit en France sur cette matière, se déclare avec beaucoup de force pour la méthode de faire périr tous les ans une partie des ruches.

Les raisons sur lesquelles il fonde son opinion se réduisent à deux chefs; l'un, le plus grand profit des propriétaires; l'autre, le plus grand avantage pour la prospérité de l'espèce. Je rapporterai les propres termes de l'auteur, ce qui occupera deux chapitres; mais j'espère que le lecteur me le pardonnera, en faveur d'une discussion qui forme la base de l'économie des

abeilles, et d'où dépend leur bon gouvernement.

Je dois citer d'autant plus volontiers tout ce que dit M. La Grenée à cette occasion, que ses raisonnemens même démontreront la nécessité d'adopter notre forme de ruches : on verra que notre manière de les disposer doit nous fournir des moyens faciles pour en tirer leurs provisions ; nous serons convaincus aussi de la nécessité de faire hiverner toutes les ruches, et sur-tout celles que l'on dégraisse, pour les préserver de la disette. Je préviens que l'examen des motifs des deux parties, et particulièrement de ceux de M. La Grenée, est plus important à discuter qu'on ne le croiroit peut-être au premier apperçu.

CHAPITRE XIII.

Motifs en faveur du système de faire périr les abeilles pour tirer leurs provisions, fondés sur ce que cette pratique est de la plus grande utilité aux Propriétaires.

« JE m'attens bien, c'est ainsi que M. La Grenée entre en question, que plusieurs pratiques que

j'adopte dans cet ouvrage, ne seront pas du goût des auteurs dont je parle, et particulièrement celle de faire périr tous les ans une certaine quantité de paniers, pour en retirer le miel et la cire. »

« Mais que ces personnes ne s'imaginent pas que si j'ai adopté cette manière de récolter, ce soit parce que je suis prévenu contre les raisons qui pourroient me la faire rejetter. Non, j'ai lu scrupuleusement tous les écrits que j'ai pu avoir qui en traitent; je les ai pesés avec attention; j'ai pu en outre essayer de mettre en pratique la plupart des conseils que l'on y donne; mais ni livres, ni expérience n'ont pu me persuader que les manières d'opérer que l'on y expose, fussent préférables à celles pour lesquelles je me déclare.

« Voici les raisons sur lesquelles je me fonde. De quoi est-il finalement question entre ceux qui agitent cette matière? c'est de procurer au royaume une abondance de cire et de miel qui n'y est pas; et au propriétaire d'abeilles, un bénéfice actuel et suffisant pour l'engager à faire les avances et à se donner les peines nécessaires pour se pourvoir d'abeilles et les gouverner. »

« Pour parvenir à ces deux fins, on s'est imaginé qu'il ne s'agissoit que de persuader à ceux qui ont des abeilles, de n'en jamais faire périr, et de se contenter, ou de les changer de panier, ou de partager avec elles leurs provisions; ce qu'on appelle châtrer ou dégraisser. »

« Mais comme on a éprouvé qu'il n'est ni aisé, ni utile de mettre ces deux méthodes en usage, il n'est pas croyable quels efforts on a faits depuis quelques années, pour trouver des moyens propres à récolter le miel et la cire, sans faire périr les mouches. »

« Je vais donc montrer, le plus brièvement qu'il me sera possible, que ces auteurs se trompent beaucoup, s'ils espèrent, par les pratiques qu'ils ont inventées, satisfaire également le public par l'abondance, et le particulier par un profit raisonnable. »

« Séduit par l'attrait de la nouveauté, qui que ce soit n'a pensé à prendre en main la cause que je défens : c'est pourquoi, sans cesser d'être court, comme je viens de le promettre, je le ferai valoir de mon mieux. J'entre en matière. »

« Pour changer les mouches de panier, il faut s'y prendre deux ou trois jours au plus après la sortie du premier essaim, afin qu'elles aient

le temps de s'approvisionner dans leur nouvelle demeure. Or quelle quantité de miel trouvera-t-on alors, même dans les plus fortes ruches? dix ou douze livres, peut-être moins: Peut-on la comparer à ce qu'on y eût trouvé à la fin d'août, lorsque la provision est faite pour l'hiver, laquelle monte à trente, quarante, cinquante livres, et quelquefois plus ? »

« Si vous me répondez qu'au moins vous avez conservé les mouches; je veux bien en convenir, au cas que l'opération ait réussi, (car il ne faut pas se dissimuler qu'elle manque souvent, et qu'il est très-ordinaire, sur dix ruches ainsi transvasées, d'en voir périr huit ou neuf) mais il faut aussi que vous avouiez que vous avez fait périr un second essaim prêt à partir, et peut-être le couvain d'un troisième, et que ces deux essaims réunis auroient fait une ruche surement meilleure, que celle que vont composer vos abeilles de ménage. Mais calculons le produit de cette méthode, et comparons-le avec celui de celle que j'adopte. Posons pour cela qu'un propriétaire ait dix ruches. Selon votre système, elles lui fourniront douze livres de miel chacune, ce qui fait cent vingt livres; et il lui restera vingt ruches, dix vieilles et dix

jeunes : c'est-à-dire, qu'il aura recueilli pour 60 francs de miel, en l'évaluant à dix sols la livre, et qu'il aura pour 200 francs de ruches à 10 francs pièce, ce qui fait en total 200 francs.

« Selon ma méthode, dix ruches lui donneront trente livres de miel chacune, ce qui fait 300 livres; et il aura douze jeunes ruches, savoir, dix composées des premiers essaims, et deux des seconds et troisièmes : c'est-à-dire, qu'il aura recueilli pour 150 francs de miel, et qu'il lui restera pour 120 francs de ruches; ce qui fait en total 270 francs. On s'apperçoit sans doute que c'est pour faciliter le calcul, que je suppose que les ruches donnent tous les ans chacune un essaim. »

« Quoique ces deux sortes de profit, tant en miel qu'en ruches, évalué ainsi en argent, semblent revenir, pour les deux propriétaires, à peu de chose près à la même somme, il faut y remarquer une différence considérable ; car dans la première supposition, le public ne profite que de 120 livres de miel pour sa consommation, et le propriétaire n'a touché que 60 francs d'argent; au lieu que dans la seconde, le public a eu 300 livres de miel, et le propriétaire à emboursé 150 francs. »

« Et qu'on ne vienne pas dire que dans les années

années suivantes, le bénéfice du premier propriétaire, par la grande multiplication de ses ruches, passera de beaucoup celui du second; ce seroit dissimuler volontairement et en pure perte, les mortalités fréquentes et presque générales qu'occasionne cette méthode de changer les abeilles de paniers, lesquelles réduiront indubitablement tous les ans le grand nombre de ruches du premier propriétaire à une quantité au dessous de celle demeurée à son confrère; de sorte que l'on peut être assuré que les bénéfices annuels du premier, loin d'être plus considérables que ceux du second, seront toujours beaucoup inférieurs. »

« Cette méthode de changer les ruches de paniers, après la sortie du premier essaim, n'est donc d'aucun avantage ni pour le public, ni pour le propriétaire. Nous allons voir maintenant si ceux qui se contentent de les châtrer ou dégraisser ont mieux rencontré. »

« Il y a deux manières de le faire : l'une, pour les ruches qui sont construites en forme de cloches, telles que celles dont on se sert aux environs de Paris et ailleurs; l'autre, pour les abeilles qui habitent des ruches de bois ou de paille. Ces ruches de nouvelle invention, sont

composées de plusieurs étages ou hausses, sans fond, ou avec des fonds percés, pour qu'il y ait communication de l'un à l'autre. Il est de fait que les mouches commencent toujours par remplir l'étage ou hausse de dessus, où on les a d'abord mises, et qu'ensuite elles descendent dans celui de dessous pour continuer leur travail. Quand on veut récolter, on leur ôte un ou deux étages supérieurs, lorsqu'ils sont pleins, en coupant les communications avec un laiton, comme on le fait pour couper le beurre en motte; puis on couvre l'ouverture de la hausse restante, en sorte qu'on ôte facilement aux mouches leurs provisions, sans, dit-on, en quelque sorte, qu'elles s'en apperçoivent. »

« Quant aux ruches faites en forme de cloches, tout le monde sait que le magazin à miel étant situé principalement dans le fond de la ruche, les trois traverses, absolument nécessaires pour soutenir l'ouvrage des mouches, sont un obstacle insurmontable à l'extraction des rayons qui le contiennent. »

« Proposera-t-on d'ôter ces traverses? ce ne peut être qu'avec des tenailles; et pour cela, il faut manier la ruche à son aise, et la tourner en différens sens. Que fera-t-on si les bouts de

ces traverses ne donnent pas de prise ? Ensuite il faut les remettre dans leur place. Or, qui ne sent que cette opération ne peut se faire sans agiter horriblement les abeilles, au point qu'il n'en réchapperoit pas une? la moitié périroit par les piqûres qu'elles n'épargneroient pas à celui qui les tourmenteroit ainsi, en dépit de toutes les fumigations, et le reste par le miel qui les englueroit. Je me souviendrai toujours d'avoir eu une peine extrême à retirer les rayons chargés de miel d'une ruche, dont les abeilles avoient été étouffées, par la seule raison que les traverses n'en avoient pu être retirées. Que seroit-ce donc si l'on étoit troublé dans son opération par quinze ou vingt mille mouches qui toutes portent l'épée, et se défendent en désespérées? Enfin pour peu qu'on ait d'habitude avec les abeilles, il est aisé de voir que cette manière de récolter est impraticable et infructueuse. »

« Pour ce qui est des abeilles qui habitent des ruches de bois ou de paille à divers étages ou hausses amovibles, comme plusieurs auteurs conseillent d'en avoir, j'accorde volontiers que la récolte s'y fait plus facilement que dans les autres. Mais le propriétaire est-il maître de ne retirer de ces ruches que la quantité de provi-

sions qu'il juge convenable pour son avantage et celui de ses mouches? non assurément. Car si les hausses sont minces, et si, dans la crainte de préjudicier aux abeilles, il ne leur retire que peu de provisions, sera-ce son bénéfice? Si les hausses sont épaisses, et que la supérieure contienne tout ou presque tout le miel, en la supprimant, il ne laissera que peu ou point de provisions aux mouches, et elles périront infailliblement l'hyver suivant. »

« Si, pour éviter ce malheur, il entreprend de les nourrir, il sera donc dans la nécessité de leur rendre le miel qu'il leur a pris, et dont il croyoit faire son profit. S'il ne leur en remet pas à temps, ou en suffisante quantité; si les abeilles, qui ne vivent pas seulement de miel, mais encore de matière à cire, comme cela est plus probable, il se trouve dans l'impuissance de leur en donner; ou enfin si ces ruches ainsi nourries, échappées à la faim, périssent par les pillages qu'occasionnent fréquemment ces nourritures artificielles, où en sera logé le pauvre propriétaire? »

« Je sais que nos auteurs, prétendant donner des remèdes à tous ces maux, accumulent règles sur règles, soit pour le temps de tailler

les fortes ruches (sur quoi il n'y a encore rien de certain, les sentimens étant partagés) soit sur la manière de nourrir les foibles, et qu'enfin ils recommandent de mettre force barricades à l'entrée de ces dernières, pour en éviter les pillages. Mais comment faire entrer dans l'esprit d'un paysan, la plupart du temps grossier, tout ce code de lois, qui forme à peine quelque chose de net pour une personnne attentive et réfléchissante ? »

« Voilà en peu de mots le détail de ce qui a été imaginé, pour, dit-on, ôter facilement aux mouches leurs provisions sans les faire périr. Il est visible que ces différentes méthodes ne parent pas aux deux principaux inconvéniens qu'il est question d'éviter : l'un, d'occasionner la perte entière des ruches pendant l'hiver, si on leur retire beaucoup de provision ; l'autre, de ne procurer aucune abondance au public, et presque point de profit au propriétaire, si on leur en retire peu. »

CHAPITRE XIV.

Autres motifs en faveur du même système, fondés sur ce que ce système est le plus avantageux pour la prospérité des abeilles.

« COMME je crois avoir suffisamment prouvé, et dans la préface de cet ouvrage, et dans l'addition (1) qui précède ces réflexions, que la méthode de ceux-ci est effectivement la plus avantageuse pour la récolte du miel et de la cire, je vais maintenant faire voir qu'elle est de même beaucoup plus favorable à la multiplication des abeilles. Cette assertion paroîtra sans doute au premier abord un paradoxe; mais j'espère que la preuve que j'en vais donner, ne la fera pas toujours regarder comme telle. »

« On ne peut disconvenir que la multiplication des ruches ne dépende absolument de leur force, et de leur embonpoint : que lorqu'elles sont privées de cet avantage, ou elles n'essaiment

(1) C'est ce que j'ai rapporté dans le chapitre précédent.

point, ou elles donnent des essaims très-foibles, qui sont plusieurs années à prendre leur croissance, s'ils ne périssent en chemin. »

« Or il est certain que le dégraissage des ruches ne peut se faire sans altérer considérablement leur santé, et qu'il les réduit à un état de foiblesse qui leur fait retenir à la maison les essaims qu'elles enverroient dehors, si elles étoient suffisamment fortes. Tout cet ouvrage prouve, en effet, que ce que Columelle et ceux qui l'ont pris pour guide attribuent aux maladies, auxquelles ils disent que les abeilles sont souvent sujettes, ne doit l'être qu'à ces dégraissages, et aux nourritures qu'ils mettent dans l'obligation de leur fournir pendant l'hiver, lesquelles n'étant pas de leur goût, ne peuvent leur tenir lieu de celles qu'elles amassent elles-mêmes. »

« Donc l'usage de dégraisser les ruches étant visiblement un principe certain et perpétuel de foiblesse pour elles, doit, par une conséquence nécessaire, être regardé comme un très-grand obstacle à leur multiplication. Je crois qu'on auroit de la peine à répondre à ce syllogisme. »

« Les spéculateurs d'aujourd'hui, qui s'é-

puisent à chercher de nouvelles constructions de ruches propres à châtrer plus facilement les abeilles, semblent donc vouloir nous ramener à la méthode des anciens. Mais si leurs nouvelles inventions, loin de parer aux inconvéniens des anciennes, les augmentent, par la facilité qu'elles donnent de pouvoir affoiblir à son aise les mouches, et avec moins de danger d'en être vexé, elles sont plus préjudiciables qu'utiles, et il est à désirer que les gens de campagne ne les adoptent pas. Heureusement leur cherté est seule capable de les en détourner. »

« Les inconvéniens qui naissent du dégraissage des ruches, ne se trouvent point dans celles que l'on exempte de cette opération. Parmi ces dernières, celles que l'on dépouille qui sont toujours les plus anciennes, sont pourvues d'une quantité de miel capable de contenter une personne raisonnable. On y recueille toute la cire qu'il est possible de tirer des ruches que l'on garde dix ans : ce n'est qu'après en avoir eu nombre d'essaims plus que suffisans, pour les remplacer, qu'on les sacrifie à l'intérêt particulier, et à la consommation publique. C'est ainsi que l'on tue un bœuf, après en avoir tiré pendant un temps les services qu'il étoit capable de rendre. »

« Quant aux jeunes ruches destinées à constituer les fonds des propriétaires, si l'on a eu soin de les gouverner comme nous l'avons enseigné, loin de s'affoiblir, elles se fortifient dans le court espace de quatorze à quinze mois, au point de pouvoir être elles-mêmes récoltées au bout de ce temps, après avoir pourvu à leur prospérité. Elles ne souffrent pas de la rigueur de l'hiver qu'elles ont à passer, à cause du grand nombre de mouches dont elles sont composées, de la santé parfaite dont elles jouissent, et de l'abondance de provisions dont elles sont pourvues pour cette saison. Elle sont hors des atteintes de l'espèce de chenilles dont nous avons parlé, laquelle leur est si préjudiciable, qu'elle seule est capable de leur faire détester leur habitation, et est cause, comme dit Columelle, qu'une ruche, quelque soin qu'on en ait, ne dure guères plus de dix ans. On ne les voit guères en proye aux maladies qui affligent celles qu'on dégraisse, lesquelles, je le répète, ne sont autre chose qu'un état de langueur et d'infirmité auquel ce dégraissage les réduit. Enfin les essaims qu'elles laissent pour leur succéder, sont d'une force et d'une vigueur proportionnées aux leurs. »

L'augmentation du fond des ruches d'un propriétaire ne dépend donc que de lui. Qu'il détruise chaque année deux ou trois anciennes ruches de moins qu'il n'aura recueilli de forts essaims, son fond se trouvera augmenté tous les ans d'un pareil nombre de vassaux. Cette méthode partiquée par un grand nombre de propriétaires par-tout le royaume, formera en peu d'années une augmentation considérable de ruches. »

« Dans les années où le propriétaire dépouillera peu, parce qu'elles n'auront pas été absolument favorables au jet, il sera dédommagé de la modicité de sa récolte par l'augmentation sur le prix du miel et de la cire que leur rareté occasionnera : de sorte que son profit sera ; à peu de chose près, le même dans une année médiocre que dans une bonne.

« Il en seroit autrement si cette disette lui étoit personnelle, ou pour avoir mal gouverné ses abeilles, ou pour les avoir laissé dégénérer, en les gardant trop long-temps dans le même lieu, comme il arrive aux semences, ou enfin pour avoir voulu en tirer un profit excessif, ou en en faisant périr un trop grand nombre. Dans ces cas, comme il ne pourroit imputer son mal-

heur qu'à lui-même, le remède sera de profiter de ses fautes pour n'y plus retomber. »

On voit que nous avons rapporté exactement tous les raisonnemens de M. La Grenée en faveur de son sytême. Il ne me reprochera certainement pas d'avoir rien omis de tout ce qui peut favoriser son opinion. Si je n'ai pas cité ce qu'il dit sur le même sujet, page 146, c'est parce que sans rien présenter de nouveau, il ne fait que confirmer ce qu'il avoit dit dans sa préface sur l'avantage que son système produit aux propriétaires. J'ajouterai seulement ici que l'auteur dit, au chapitre 10, par. 6, page 137.

« Mais si l'on demande, comment font donc « les habitans de certaines provinces du royaume « qui ont pour système de n'en jamais faire « périr : Les uns parce que c'est la coutume ; « les autres parce qu'ils croiroient bonnement « offenser Dieu ? Je répons que ce que les « hommes ont la cupidité de ne point faire, la « Providence ménagère de ses dons le fait pour « eux. »

« Il est fort ordinaire dans ces pays de voir « des milliers de ruches périr tous les ans ; ce « qui arrive principalement, parce que les ha- « bitans se contentant de tailler ou travaser

« toutes les fortes, et les réduisant par-là au « même état que les foibles, la disette et les « pillages réciproques qu'occasionnent les nour- « ritures artificielles, qu'on est obligé de leur « fournir, les éclaircissent au point que tel pro- « priétaire qui pendant l'été s'est vu une centaine « de ruches, est tout stupéfait après l'hyver « de ne s'en plus trouver qu'une quarantaine, « et quelquefois moins; et cela après avoir eu « le chagrin de leur rendre pendant l'hyver une « bonne partie du miel qu'il leur a retiré, et « s'être donné des peines infinies pendant cette « saison, dans l'espérance de les réchapper. Si « au lieu de cela, il se fût conduit, comme je « le lui conseille, il auroit fait son profit du « miel que ses mouches ont consommé avant « de périr; il auroit eu ses peines de reste, « ainsi que le déplaisir de n'avoir pas réussi « dans sa folle entreprise. Moins riche en idées « il l'eût été davantage en effet. »

Après avoir exposé le sentiment de M. La Grenée sur cette question, je vais dire ce que j'en pense.

CHAPITRE VII.

Sur la question et les difficultés de M. La Grenée.

APRÈS tout ce que nous avons vu vers la fin du chapitre précédent, il sembleroit que par-tout où l'on pratique l'usage que M. La Grenée condamne, de tailler les ruches sans détruire les abeilles, l'espèce de ces insectes devroit avoir disparu totalement; qu'elle devroit du moins y avoir diminué au point d'être à la veille de sa destruction, et qu'au contraire par-tout ou sa méthode est suivie, comme elle l'est en effet dans certaines provinces de France, d'Italie, et même de Turquie, l'espèce des abeilles devroit se multiplier exclusivement; c'est cependant ce qu'on ne voit ni en France ni dans le reste de l'Europe. Par-tout la culture des abeilles languit, quelque système qu'on suive dans leur gouvernement: soit qu'on les taille ou non, les longs hivers les emportent, ce sont les plus fortes ruches et les mieux peuplées qui succombent

le plus souvent. (1) J'en appele à la bonne foi de M. La Grenée lui-même qui convient avoir perdu, vers la fin de certains hivers rigoureux, des ruches auxquelles il n'avoit pas même touché, pour en retirer le miel ou la cire.

M. Ducarne dit avoir essuyé les mêmes accidens, et qu'il a perdu, dans un hiver 30 ou 40 de ses meilleures ruches sur 80 qu'il psssédoit. Je pourrois nommer plusieurs personnes qui se plaignent des mêmes pertes, entr'autres un amateur à Viroflay, qui s'est amusé à rassembler un certain nombre de ruches, et qui n'en a jamais enlevé le miel, dans la vue de les multiplier avec plus de rapidité. Malgré tout ses soins et ses dépenses pendant 7 à 8 ans, il s'est trouvé réduit l'année dernière à une seule ruche.

Il faut donc convenir que dans les systêmes de tous les auteurs, on n'apprend rien de certain à cet égard: il y a un vice qui ne dépend ni de ce qu'on taille les ruches ni de ce qu'on ne les châtre pas, mais qui porte sur la façon de les gouverner et sur les influences du climats,

---

(1) On peut voir au chapitre 9, la raison pour laquelle les ruches les plus peuplées sont souvent plus exposées que les foibles.

et il faut s'attacher à le corriger. Il faut donc en revenir à ce que nous avons dit sur la décadence de la culture des abeilles, sur leur mortalité, et sur la manière d'y remédier; c'est-à-dire, qu'il faut trouver une méthode de les gouverner pendant l'hiver sûre, simple et facile, et alors nous verrons disparoître la grande mortalité des ruches même dans les temps les plus rigoureux.

Une preuve que ce désordre dépend de la façon de les gouverner, c'est que dans l'Archipel on taille toujours les abeilles, et qu'elles n'en sont pas moins en bon état. Il est de notoriété publique dans l'Archipel, et particulièrement dans l'île de Syra, qu'on ne recueille le miel qu'en faisant la récolte des ruches, et que rien ne pourroit déterminer les habitans de nos îles à faire périr leurs abeilles. Cependant malgré cet usage constant et général, elles passent fort bien l'hiver; leur travail commence à son terme, elles fournissent de très-bons essaims, et elles subsistent de 10 à 20 ans et quelquefois davantage; ce sont des faits incontestables.

Ce que M. La Grenée avance contre l'usage de vendanger les ruches sans faire périr les abeilles, quelque fondé qu'il soit, sur la méthode de les tailler et de les gouverner en France,

ne peut pas détruire notre manière de les soigner et de les vendanger, sous un climat tel que le nôtre.

Mais pour la manière de les gouverner dans ce pays-ci, j'avoue ingénuement que tout ce qu'il dit en faveur de son opinion contre la pratique contraire, est raisonnable et bien fondé. Voici ce que je dois observer après lui.

La destruction des abeilles, volontaire ou forcée, contribue plus que tout le reste à réduire la culture des abeilles à un état de langueur fort opposé au point de perfection dont elle seroit susceptible en France et ailleurs. Mais enfin, comme l'observe l'auteur cité, à quoi serviroient au propriétaire et au public tant de recherches et d'expériences pour retirer le miel et la cire, sans faire mourir les abeilles, si malgré ces précautions, une partie des ruches ainsi récoltées périt presque aussitôt après l'opération, et si l'autre partie échappée à tant de dangers, périt aussi dans l'hiver faute de vivres?

Nous avons déjà fait remarquer la destruction que ce défaut de vivres opère dans les ruches, même dans les mieux garnies, et auxquelles on n'a point touché pour en récolter le miel

miel. Combien ne seroit-elle pas plus considérable dans celles qui auroient été taillées et auxquelles on auroit ôté la moitié de leurs provisions, et dont cependant la population qui n'auroit pas souffert par la récolte, doit être supposée égale à celle des ruches restées intactes?

Si j'avois des abeilles à gouverner en France, et que je fusse astreint à suivre la méthode ordinaire des cultivateurs, tant pour la conformation des ruches que pour la manière de les soigner; au lieu de les tailler, et de me voir privé à la fin de l'hiver de mes abeilles sans presque aucun profit, je préférerois, comme M. Lagrenée, d'en faire périr tous les ans une partie, afin de m'approprier leur dépouille; mais je me garderois bien de me servir de la méthode de tous ces auteurs, qui conseillent de les tailler, et de les exposer ainsi à tous les dangers de cette opération, et à une perte presque certaine, pendant la rigueur de l'hiver. Dès qu'il faudroit en faire le sacrifice, j'aimerois mieux en faire périr une partie pour en tirer tout le profit possible, que de les voir mourir de faim sans presque aucune espèce d'avantage.

Ce n'est donc point par l'étalage d'une compassion affectée pour les abeilles, qu'on doit chercher

à combattre le système de M. Lagrenée. Il faut lui opposer des faits qui soient fondés sur une pratique solide, constante, et exempte des inconvéniens et des abus qu'il blâme avec tant de force dans les moyens inventés par des auteurs modernes, et employés pour enlever la provision des abeilles sans les faire périr. Il faut lui opposer, avec une manière facile de tailler les ruches, celle de les préserver de la disette et de la mort pendant l'hiver; ce que l'on n'a pas fait jusqu'à présent.

Mais puisqu'il déclare, « que s'il adopte sa « manière de récolter, ce n'est pas parce qu'il « est prévenu contre les raisons qui pourroient « la lui faire rejetter, puisque lui-même, vers « la fin de sa préface, laisse à chacun la liberté « de ses sentimens et de ses pratiques, non- « seulement sans blâmer, mais louant au con- « traire les efforts de ceux qui en cherchent de « meilleures; car, ajoute-t-il, je ne pense pas qu'on « ait tout trouvé sur cet article; » puisque M. Lagrenée, dis-je, pense ainsi, je ne doute pas qu'il ne fût le premier à renoncer à son système, si on lui en faisoit connoître un autre qui, en rendant un profit raisonnable aux propriétaires, conserveroit en même temps les ruches pour les années suivantes.

C'est ce que je me flatte d'exécuter dans le cours de cet ouvrage, et j'en appellerai à M. Lagrenée lui-même sur la valeur et la force de mes moyens; en attendant, je vais répondre à ses difficultés.

De quoi est-il finalement question entre ceux qui agitent cette matière? (c'est la demande de M. Lagrenée.) Je réponds qu'elle consiste à trouver; 1°. un moyen sûr et constant de multiplier en France les abeilles et le nombre de leurs cultivateurs; 2°. de procurer au royaume cette abondance de cire et de miel dont son heureuse situation le rend susceptible, et dont il a besoin; 3°. de rendre la culture des abeilles constamment avantageuse à l'état et aux propriétaires: c'est le vœu du public, et ce doit être le but des travaux de tous les auteurs. Ces trois objets sont tellement liés les uns aux autres, qu'ils ne peuvent pas être séparés.

Quant à la multiplication de l'espèce, il est clair que sa destruction volontaire ou forcée s'y oppose entièrement. Si on la joint au mauvais gouvernement des abeilles, comme nous l'avons dit ailleurs, et comme M. Lagrenée le prouve dans ses deux chapitres précédens, ce sera la principale cause qui empêchera de s'appliquer géné-

ralement à cette culture ; et en n'y remédiant pas, le royaume manquera toujours de la quantité de miel et de cire nécessaire.

La méthode de récolter les ruches, sans faire périr les abeilles, est donc préférable à celle de les faire mourir pour retirer leur miel. Cette vérité sera bien plus sensible, si l'on réfléchit qu'il n'y a pas en France assez de cultivateurs et de propriétaires pour introduire dans le royaume l'abondance désirée, ni le nombre de ruches que chaque cultivateur pourroit entretenir suivant ses facultés. Mais ce préalable une fois rempli, qu'on détruise, si l'on veut, les ruches surnuméraires (ou celles qu'on ne pourroit conserver faute d'emplacement ou d'autres moyens) pour en retirer un plus grand profit ; ce n'est qu'alors que la destruction peut être permise.

Notre auteur répondra peut-être, que ce système seroit bon si les ruches récoltées pouvoient se conserver en bon état, et échapper à l'âpreté et à la longueur des hivers, puisqu'il n'est pas douteux, qu'en y ajoutant les nouveaux essaims qu'elles fourniroient tous les ans, cela feroit renaître l'abondance de la cire et du miel ; mais, comme on a prouvé que pendant ou après cette

récolte, une grande partie des abeilles périt, et presque toujours dans l'hiver, il est clair que cette manière de récolter est préjudiciable aux abeilles, et désavantageuse aux propriétaires.

A cela je réponds que de la manière dont nous taillons nos ruches, il arrive très-rarement qu'elles périssent par une suite de la récolte. Pendant plus de 15 ans que j'ai gouverné des abeilles et que je les ai toujours récoltées, il ne m'est jamais arrivé de perdre une seule ruche dans cette circonstance. Au reste, si l'on suit la méthode que j'indiquerai pour la récolte du miel en France, je soutiens qu'il n'arrivera jamais aucun mal aux abeilles. On pourra voir ce que je dirai dans tout mon septième livre sur cette récolte.

Quant aux ruches qui périssent dans l'hiver, cela arrive non-seulement aux ruches récoltées, mais à celles qui ne le sont pas; et j'en ai expliqué moi-même les raisons ci-dessus au 9e. chapitre. Il faut donc absolument chercher le moyen d'empêcher que les provisions ne manquent et aux ruches taillées et à celles qui ne le sont pas; ce malheur vient toujours de leur trop grande consommation pendant l'hiver : pour l'empêcher, j'ai déja proposé plus haut un moyen

efficace, me réservant de donner, dans le livre suivant, la manière de tenir les ruches renfermées pendant les mauvais temps de l'hiver, pour mettre les abeilles en état d'économiser leurs provisions.

On comprendra aisément que si cela peut réussir, comme je n'en doute pas, notre méthode de récolter les ruches, sans faire périr les abeilles, est infiniment préférable à celle de M. Lagrenée, tant pour l'intérêt des propriétaires, et pour procurer l'abondance de la cire au royaume, que pour la prospérité de l'espèce des abeilles.

Son calcul sur la différence du profit que feroient deux propriétaires qui suivroient les deux méthodes opposées, tombe de lui-même, après ce que nous venons d'observer : car en supposant que d'après ses principes, il ait retiré de la dépouille d'une ruche 40 l. de miel, tandis que d'après les miens, je n'en aurois retiré que 15, dix même si l'on veut ; si je gouverne bien ma ruche, et que je la conserve pendant 10 ans, elle me rendra la même quantité de miel tous les ans. Il y a plus, la ruche détruite n'aura donné à M. Lagrenée qu'un seul essaim, au lieu que celle que j'aurai conservée pendant 10 ans, m'en aura donné au moins 5, sans parler même de

ceux que ces cinq auront pu produire. Je demande à présent qui de nous aura plus de profit de sa ruche, au bout de ces dix années, ou de M. Lagrenée qui a détruit la sienne, après en avoir retiré quarante livres de miel et un essaim, ou de moi qui, après avoir conservé la mienne pendant dix ans, ai eu, outre cent livres de miel, cinq essaims, et le produit de ces cinq essaims ? qui de M. Lagrenée ou de moi aura contribué à procurer une plus grande abondance de cire et de miel à l'état? Que M. Lagrenée juge lui-même.

On dira peut-être que la grande question est de savoir si une ruche ainsi récoltée peut se conserver pendant dix ans. J'assure positivement qu'il en est ainsi chez nous, et que cela doit être en France, si l'on suit notre méthode. Je me flatte de le prouver en parlant du temps que vivent les abeilles.

Après ce que je viens de dire, il n'est pas difficile de répondre aux autres raisonnemens de M. Lagrenée, sur l'avantage de sa méthode pour la prospérité des abeilles, et pour leur multiplication. Il est certain, que la conservation de ces insectes dépend de leur force et de leur vigueur. Mais je nie que ces deux qua-

lités soient des attributs propres uniquement aux ruches non récoltées, et que celles qui sont vendangées ne puissent en jouir.

Cette force des ruches ne peut s'entendre que du nombre d'abeilles qui les composent, ou de la quantité de leurs rayons et de leur provision. Quant au nombre d'abeilles, il doit être égal dans les ruches récoltées et dans celles qui ne le sont pas; puisque la méthode dont nous nous servons pour récolter nos ruches à Syra, et que j'ai perfectionnée, est si facile et si commode, que jamais les abeilles ne peuvent en souffrir. Nous le prouverons en temps et lieu.

Au reste, pour ce qui est du grand nombre d'abeilles dans l'automne, temps auquel on les récolte, M. Lagrenée ne doit pas s'en inquiéter, lui qui prétend dans sa préface, que cette grande population leur est nuisible pendant cette saison et dans l'hiver.

Si, par la force d'une ruche, on entend la quantité de miel et de molividhe, je dirai qu'il suffit qu'elle ait assez de provisions pour passer l'hiver, et qu'il lui en reste au printemps, pour que les abeilles puissent commencer à former leurs premieres couvées: elle donnera

de bons essaims, et aussi hâtifs que celle où l'on n'aura pas touché.

Au surplus, si quelquefois une ruche taillée avoit besoin d'un supplément de miel, nous avons dans notre méthode la plus grande facilité de le lui procurer, sans craindre aucun danger du pillage, comme on peut le voir au 6e. livre. Enfin relativement à la quantité des rayons, je dirai que sept à huit gâteaux de nos ruches sont suffisans pour contenir les provisions de nos insectes, et pour les abriter dans l'hiver; un trop grand nombre de rayons de cire seroit préjudiciable aux ruches, sur-tout s'ils étoient vides de miel. Si l'on veut qu'elles se conservent, il faut proportionner les rayons à leur population, pour que les abeilles puissent les couvrir, et les nettoyer au moins au printemps. Sans cette précaution, les vers attaquent souvent les rayons découverts, et sans un prompt secours les ruches sont perdues. C'est une des raisons pour lesquelles elles sont si souvent en France la proie de cette vermine : à peine peuvent-elles s'en préserver plus de trois ou quatre ans, parce que plusieurs propriétaires laissent leurs ruches pleines de rayons entiers sans y toucher,

et que les abeilles ne sont pas en assez grand nombre pour les couvrir et pour les nettoyer. Les rayons ainsi découverts sont facilement attaqués par les vers, ou infectés par la moisissure : je parle de ceux qui sont vides; car, je le répète, les vers ne se mettent pas dans ceux qui sont bien garnis de miel.

Ainsi le système de M. Lagrenée de ne point toucher aux ruches, de ne rien enlever de leurs provisions, est fort désavantageux à l'espèce.

Et qu'on ne dise pas que celles que l'on conserve sont à l'abri des vers, étant composées presque toutes de nouveaux essaims qui pendant deux ou trois ans ne peuvent pas les craindre. Comment nos auteurs auroient-ils pu avancer une telle erreur, après ce qui arrive souvent à Syra? Les ruches de nos jeunes essaims, dans les mauvaises années, sont souvent attaquées par de fausses teignes, lorsque les propriétaires n'ont pas eu soin de les nettoyer; c'est ce que j'ai observé moi-même à Viroflay dans un essaim d'environ deux mois, dont un rayon s'étoit détaché en remuant la ruche, à la suite d'un coup violent qu'elle avoit essuyé : j'y comptai plus de 15 vers qui sortoient du fond des cellules à moitié remplies de molividhe; et on remar-

quera que l'essaim étoit en bon état et couvroit tous les rayons. Qu'on juge de ce qui doit en résulter, quand les choses ne sont pas ainsi.

Enfin, ce raisonnement que M. Lagrenée croyoit victorieux et sans replique, est, comme on voit, peu concluant et sans force.

Les abeilles d'une ruche taillée sont pour l'ordinaire plus empressées de construire de nouveaux rayons, que celles d'une ruche dont on n'a retiré ni rayon, ni provision; et l'avantage en est aussi grand pour le propriétaire que pour le public.

Je n'en répéterai pas moins ici ce que j'ai dit ailleurs, que quoique les observations de M. Lagrenée ne s'accordent pas avec la méthode que je proposerai pour récolter les ruches, elles sont cependant très-bonnes pour combattre l'ancienne manière qui est entièrement défectueuse; et il faut conclure, tant de ses raisonnemens que des miens, qu'il est de nécessité indispensable de réformer en France l'économie des abeilles, si l'on veut qu'elles y produisent tous les avantages que l'on peut en attendre. Pour cela, il faut y admettre généralement la méthode que je propose dans ce traité, sur la structure et la disposition de nos ruchers, et sur la ma-

nière de les récolter et de les gouverner pendant l'hiver.

En attendant, je pense que jusqu'à ce que le royaume soit à peu près pourvu du nombre de propriétaires et de ruches qu'il peut soutenir, le gouvernement doit prendre des moyens pour empêcher les cultivateurs de détruire les abeilles en leur enlevant le fruit de leurs travaux. La nécessité seule devroit autoriser les propriétaires à détruire le surplus des ruches qu'ils ne peuvent entretenir ; encore cet excédent d'abeilles pourroit-il être employé souvent à garnir quelque ruche trop foible.

C'étoit le but des vues sages de l'Empereur, quand il promettoit un florin de récompense pour chaque ruche qu'on cultiveroit dans ses états, pourvu qu'on observât de n'en faire la revue qu'au printemps ; car ce Prince savoit bien que l'on n'auroit pas intérêt de les détruire dans cette saison.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES CHAPITRES

Contenus dans le Tome premier.

PRÉCIS HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE SUR L'ÎLE DE SYRA.

AVANT-PROPOS..... pag. 1
CHAPITRE I. Tableau rapide des îles de l'Archipel, d'après l'histoire des Ducs de Naxie.. 3
CHAPITRE II. De l'état ancien de l'île de Syra.. 29
CHAPITRE III. De l'ancien monument astronomique de Syra, et du philosophe Phérécyde... 36
CHAPITRE IV. État actuel de l'île de Syra... 57
CHAPITRE V. Du gouvernement temporel et spirituel de Syra..... 72
CHAPITRE VI. Protection du Roi de France envers les habitans de l'île de Syra, relativement à leur religion; et reconnoissance de ceux-ci envers les François..... 90
CHAPITRE VII. Du caractère et du génie des Syriotes..... 113
CHAPITRE VIII. Courte réfutation de M. Paw,

sur ce qu'il dit des Grecs modernes..... Page 135
CHAPITRE IX. De la Langue des Syriotes et des autres Grecs modernes..... 154
CHAPITRE X. De quelques procédés particuliers, relatifs à l'agriculture et à l'économie domestique. 195
CHAPITRE XI. Méthode de caprifier le figuier, usitée à Syra et dans toute la Grèce, depuis les temps les plus reculés..... 231
CHAPITRE XII. Moyen simple et facile dont se servent les habitans de l'île de Syra, pour guérir la jaunisse..... 268

TRAITÉ COMPLET SUR LES ABEILLES.

LIVRE PREMIER,

Contenant tout ce qui regarde la culture des abeilles en général.

CHAPITRE I. Des pays les plus propres à élever des abeilles, de la quantité de ruches que chaque pays peut nourrir, et de la situation la plus avantageuse qu'il convient de leur donner..... 289
CHAPITRE II. Des arbres et des plantes dont les fleurs servent à la nourriture des abeilles... 305
CHAPITRE III. Liste des principaux arbres,

arbustes et fleurs qui servent à la nourriture des abeilles..... Page 320

CHAPITRE IV. Catalogue des autres plantes et arbrisseaux, dont les fleurs sont utiles aux abeilles..... 332

CHAPITRE V. Des plantes qui donnent au miel une qualité nuisible aux abeilles et aux hommes..... 346

CHAPITRE VI. Des avantages qu'un État peut retirer de la culture des abeilles..... 355

CHAPITRE VII. Causes de la décadence de la culture des abeilles en France..... 376

CHAPITRE VIII. Moyen efficace de relever la culture des abeilles..... 384

CHAPITRE IX. Causes de la mortalité des abeilles..... 394

CHAPITRE X. Manière d'éviter les mortalités dont on vient de parler..... 403

CHAPITRE XI. De la manière de gouverner les abeilles pendant l'hiver, de les empêcher de consommer leurs provisions, et d'éviter leur destruction. 409

CHAPITRE XII. Est-il plus avantageux de faire périr les abeilles pour retirer des ruches tout le miel et la cire, ou de se servir, pour y parvenir, de tout autre moyen? Détail de ce qu'on a fait jusqu'à présent..... 421

CHAPITRE XIII. Motifs en faveur du système de faire périr les abeilles pour retirer leurs provisions, fondés sur ce que cette pratique est de la plus grande utilité aux propriétaires..... Page 428

CHAPITRE XIV. Autres motifs en faveur du même système, fondés sur ce que ce système est le plus avantageux pour la prospérité des abeilles. 438

CHAPITRE XV. Sur la question et les difficultés de M. La Grenée..... 445

FIN DE LA TABLE.